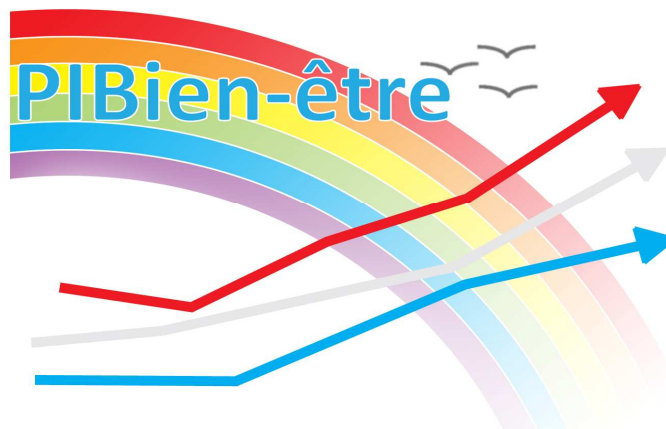


# Rapport technique Bis Comment va la vie au Luxembourg ?



**FEVRIER 2012**



## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	5
<b>LE PROJET PIBIEN-ETRE</b> .....	6
<b>LE PROJET OCDE</b> .....	10
<b>METHODOLOGIE UTILISEE DANS LE RAPPORT TECHNIQUE BIS</b> .....	11
<b>EVALUATION DES INDICATEURS</b> .....	13
<b>SYNTHESE DU PIBIEN-ETRE</b> .....	15
<b>AU LUXEMBOURG</b> .....	15
<b>REVENU ET PATRIMOINE</b> .....	41
Revenu, patrimoine et bien-être .....	42
Vue synthétique sur la mesure du revenu et du patrimoine des ménages .....	43
Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE .....	48
Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être .....	52
Indicateurs non-retenus du rapport technique PIBien-être .....	56
Indicateurs proposés par les ministères lors de leur consultation .....	57
Travail statistique à accomplir .....	58
Conclusion .....	58
<b>EMPLOIS ET SALAIRES</b> .....	59
Emplois, salaires et bien-être .....	60
Vue synthétique sur la mesure des emplois et des salaires .....	60
Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE .....	62
Indicateurs non-retenus du rapport technique PIBien-être .....	68
Travail statistique à accomplir .....	69
Conclusion .....	69
<b>CONDITIONS DE LOGEMENT</b> .....	71
Conditions de logement et bien-être .....	72
Vue synthétique sur la mesure des conditions de logement .....	73
Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE .....	76
Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être .....	78
Indicateurs non-retenus du rapport technique PIBien-être .....	81
Travail statistique à accomplir .....	81
Conclusion .....	81
<b>ETAT DE SANTE DE LA POPULATION</b> .....	83
Etat de santé et bien-être .....	84
Vue synthétique sur la mesure de l'état de santé .....	84
Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE .....	86
Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être .....	92
Indicateurs non-retenus du rapport technique « PIBien-être » .....	94
Indicateurs supplémentaires existants ou à venir .....	95
Indicateurs proposés par les ministères lors de leur consultation .....	98
Travail statistique à accomplir .....	100
Conclusion .....	100
<b>EQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE-VIE PRIVEE</b> .....	101
Equilibre « vie professionnelle-vie privée » et bien-être .....	102
Vue synthétique sur la mesure de l'équilibre « vie professionnelle-vie privée » .....	103
Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE .....	105
Travail statistique à réaliser .....	106
Conclusion .....	108
<b>EDUCATION ET COMPETENCES</b> .....	109
Education, compétences et bien-être .....	110

Vue synthétique sur la mesure de l'éducation et des compétences.....	111
Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE.....	112
Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être.....	119
Indicateurs proposés par les ministères lors de leur consultation .....	119
Travail statistique à accomplir .....	120
Conclusion.....	120
<b>LIENS SOCIAUX</b> .....	121
Liens sociaux et bien-être.....	122
Vue synthétique sur la mesure des liens sociaux .....	124
Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE.....	125
Indicateurs non-retenus du rapport technique PIBien-être.....	127
Travail statistique à accomplir .....	128
Conclusion.....	128
<b>ENGAGEMENT CIVIQUE ET GOUVERNANCE</b> .....	129
Civisme, gouvernance et bien-être .....	130
Vue synthétique sur la mesure de l'engagement civique et de la gouvernance .....	130
Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE.....	133
Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être.....	136
Indicateurs non-retenus du rapport technique PIBien-être.....	138
Travail statistique à accomplir .....	139
Conclusion.....	140
<b>QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT</b> .....	141
Qualité de l'environnement et bien-être .....	142
Vue synthétique sur la mesure de la qualité de l'environnement.....	142
Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE.....	145
Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être.....	147
Indicateurs non-retenus du rapport technique PIBien-être.....	152
Travail statistique à accomplir .....	154
Conclusion.....	155
<b>SECURITE</b> .....	157
Sécurité et bien-être.....	158
Vue synthétique sur la mesure de la sécurité des personnes .....	158
Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE.....	160
Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être.....	162
Travail statistique à accomplir .....	167
Conclusion.....	168
<b>BIEN-ETRE SUBJECTIF</b> .....	169
Importance du bien-être subjectif.....	170
Vue synthétique sur la mesure du bien-être subjectif .....	171
Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE.....	174
Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être.....	176
Indicateurs proposés par les ministères lors de leur consultation .....	178
Travail statistique à accomplir .....	178
Conclusion.....	180
<b>CULTURE</b> .....	181
Culture et bien-être.....	182
Vue synthétique sur la mesure de la culture.....	182
Indicateurs issus du rapport technique PIBien-être.....	184
Travail statistique à accomplir .....	189
Conclusion.....	193

## INTRODUCTION GENERALE

**Près de deux ans après le lancement du projet PIBien-être, ce rapport constitue une étape importante pour la mise à disposition d'un outil d'évaluation du bien-être et du progrès au Luxembourg. Il a été rédigé dans l'optique de représenter le pendant luxembourgeois du rapport « Comment va la vie ? Mesurer le bien-être »<sup>1</sup> de l'OCDE, présenté à l'occasion de la conférence « Deux ans après le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi : quelles mesures du bien-être et de la soutenabilité ? ».**

**Il permet d'analyser, là où l'information est disponible, la situation de la société luxembourgeoise, à partir des critères et indicateurs retenus aussi bien dans le rapport technique<sup>2</sup> que dans le rapport de l'OCDE. Il décrit et souligne également les données et les indicateurs manquants.**

**Ce rapport technique bis n'est rendu possible que parce que le projet PIBien-être a permis de progresser dans l'identification des choix tant en termes de concepts que d'indicateurs.**

2012 marque la troisième année des travaux inhérents au projet PIBien-être et initiés fin 2009-début 2010. Après une large consultation de la société civile, après la présentation et la transmission au Gouvernement d'un premier rapport technique en date du 9 mars 2011, un important travail de recherche sur les indicateurs a été réalisé. Ce nouveau rapport en est l'expression. La collecte d'indicateurs pertinents a constitué une étape essentielle, du fait qu'elle permet d'avoir un champ de vision aussi large que possible de l'état de la population, de ses préoccupations, de ses aspirations ; bref de « Comment va la vie au Luxembourg ? ».

La crise économique et financière semble perdurer. Le chômage est historiquement élevé. La monnaie européenne est menacée. L'endettement public de nombreux Etats membres de l'Union européenne atteint des niveaux jamais observés par le passé. C'est pourquoi, il est d'autant plus important de mesurer correctement la prospérité économique, le développement et le bien-être de la population luxembourgeoise. Les citoyens doivent pouvoir se retrouver dans les différentes données économiques, sociales et environnementales. C'est d'ailleurs ce que recommande le « rapport sur la mesure de la performance économique et le progrès social » de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi<sup>3</sup>.

Pour que le débat public et les choix politiques répondent aux priorités des citoyens, le besoin d'information est considérable et varié. Il nécessite la mise en place d'un inventaire exhaustif et diversifié de la situation du progrès sociétal au Luxembourg, qui prenne en compte, non seulement, le revenu et la situation financière des personnes, mais aussi, leur état de santé, leurs compétences, la qualité de l'environnement, leur satisfaction globale, etc. Un accent tout particulier devra être mis sur les inégalités et cela conformément aux recommandations du rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi et aux conclusions de chacun des chapitres du rapport technique du projet PIBien-être.

---

<sup>1</sup> [http://www.oecd.org/document/47/0,3746,fr\\_21571361\\_44315115\\_48858671\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/47/0,3746,fr_21571361_44315115_48858671_1_1_1_1,00.html)

<sup>2</sup> [www.ces.public.lu/fr/pibienetre/index.htm](http://www.ces.public.lu/fr/pibienetre/index.htm)

<sup>3</sup> [http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport\\_francais.pdf](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf)

C'est dans cette optique que le groupe technique du projet PIBien-être a produit un nouveau rapport technique incluant l'avis de nombreux ministères sur les indicateurs identifiés, ainsi que les propositions du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE. Ce dernier constitue une étape essentielle de la mesure du progrès au niveau international. Il représente l'une des premières tentatives réalisée au niveau international comprenant un ensemble d'indicateurs comparables et détaillés relatifs au bien-être. Ils sont issus de l'outil interactif « *Your Better Life Index* »<sup>4</sup>, mis en ligne au cours de l'été 2011. Cet outil permet aux utilisateurs, en fonction de leurs préférences personnelles, de choisir les pondérations qu'ils souhaitent appliquer à divers aspects de la vie, de façon à comparer leur bien-être à celui des citoyens d'autres pays.

Le rapport technique bis met en avant les conclusions du rapport technique du projet PIBien-être et le cadre conceptuel mis au point par l'OCDE. Les thèmes clés essentiels sont ceux de la mesure ou de la description du bien-être en termes de conditions de vie matérielles (revenu, emploi, logement) et de qualité de vie (santé, équilibre vie professionnelle-vie privée, éducation, liens sociaux, engagement civique et gouvernance, environnement, sécurité des personnes, bien-être subjectif, culture).

Ces travaux formalisent les informations disponibles pour que les acteurs de la société civile (CES, CSDD) puissent entreprendre les débats, analyses et recommandations qu'ils souhaiteraient voir figurer dans leur avis sur le bien être au Luxembourg. En outre, d'autres institutions, notamment le STATEC et le CEPS/Insee, continuent à réaliser des travaux sur ces sujets.

Établir de meilleurs indicateurs n'aura de sens que s'il s'agit du moyen de renforcer et de mieux cibler les politiques ayant pour visée d'améliorer la vie des résidents. De nouvelles statistiques sont importantes, car le choix des indicateurs doit permettre d'éclairer le choix des objectifs. Cependant, les statistiques ne suffisent pas. C'est pourquoi, le débat sur la mesure du progrès social et du bien-être ne doit pas s'interrompre et doit impliquer l'ensemble des citoyens. En guise de conclusion, citons l'OCDE : « Pour de meilleures politiques, nous avons besoin d'un éventail plus large et plus inclusif englobant des mesures plus performantes. »<sup>5</sup>

## LE PROJET PIBIEN-ETRE

### *Origine du projet et organisation*

Par lettre en date du 23 avril 2010, le Premier Ministre, se référant à son entrevue avec le bureau du CES en date du 11 janvier 2010, ainsi qu'à la déclaration gouvernementale du 29 juillet 2009, a notifié que :

"Le Gouvernement a décidé de saisir le Conseil économique et social (CES) et le Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD) afin d'élaborer et de proposer un système d'indicateurs du bien-être mesurant le progrès de la société dans une optique de long terme et dépassant les indicateurs traditionnels tels que le PIB par tête.

Le Conseil économique et social et le Conseil supérieur pour un développement durable sont invités à produire un avis conjoint et pourront s'appuyer sur l'expertise de l'Observatoire de la Compétitivité et recourir aux bases de données du STATEC"

<sup>4</sup> <http://oecdbetterlifeindex.org/>

<sup>5</sup> Rapport « Comment va la vie ? », p.4

Un groupe conjoint composé de membres appartenant à la fois au CES et au CSDD, ainsi qu'un groupe technique composé de membres du CES, de l'Observatoire de la Compétitivité, du STATEC et du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures ont été créés en 2009. Ce dernier est responsable aussi bien du travail au jour le jour que de l'organisation et de la gestion du projet. Il est également en charge de la mise en œuvre du projet. Toutes les propositions et rapports produits sont soumis au groupe conjoint, qui les examine et donne son approbation.

A l'instar du rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, le bien-être est défini par les piliers traditionnels du développement durable – l'économique, le social et l'environnemental – ainsi que par la qualité de vie. Le cœur du projet "PIBien-être" est de proposer un système d'indicateurs qui reflète les préoccupations de la société civile et permet de guider les autorités publiques dans leurs choix et leurs actions. La société civile a été partie prenante du projet dès le tout début. C'est une condition préalable pour construire un système d'indicateurs du bien-être qui soit approuvé et utilisé par la société civile.

Le travail du groupe technique profite aussi bien de l'expérience de ses membres que sur les conclusions de deux conférences et de trois ateliers de travail qui ont été organisés au cours de l'année 2010. L'organisation de ces événements a été une étape fondamentale du projet, dans la mesure où elle a permis :

- de consulter la société civile du Luxembourg (les ateliers de travail et les conférences étaient gratuits, libres et d'accès à chaque organisation ou individu intéressé);
- de prendre en compte les attentes et les demandes de la société civile au regard du bien-être ;
- de prendre en compte leurs priorités, leur intérêt, ainsi que leur compréhension du sujet;
- d'écouter leurs commentaires, ainsi que leurs suggestions.

#### *Processus de consultation de la société civile*

Trois ateliers de travail ont été organisés :

- Le premier était consacré au concept du PIB et à ses limites à travers diverses présentations ainsi qu'un débat entre le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration et d'autres représentants venant de l'ensemble du spectre politique et économique. Le *Sponsorship Group*<sup>6</sup> du Système Statistique Européen (SSE) sur la « *Mesure du progrès, du bien-être et du développement durable* » a également été présenté à cette occasion.

---

<sup>6</sup> Le groupe de parrainage sur la mesure du progrès, du bien-être et du développement durable est co-présidé par les directeurs généraux d'Eurostat et de l'INSEE, avec la participation de 16 États membres, de l'OCDE et de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU). Son objectif est d'analyser et de promouvoir la mesure multidimensionnelle du développement durable, de fixer les ambitions quant à la mise en œuvre de diverses recommandations et de proposer une stratégie pour hiérarchiser les recommandations et les actions au sein du Système Statistique Européen (SSE).

Les travaux ont été répartis entre quatre groupes d'étude chargés des enjeux stratégiques suivants:

- perspective des ménages et aspects relatifs à la répartition des revenus, à la consommation et à la richesse;
- développement durable;
- indicateurs multidimensionnels de la qualité de vie;
- enjeux transversaux;

- Le second atelier de travail concernait le thème du développement durable, et les diverses présentations étaient centrées sur la seconde édition du Plan National de Développement Durable (PNDD)<sup>7</sup> et son monitoring. Cet atelier de travail a aussi permis de discuter de l'importance des approches prospectives au sein des analyses prévisionnelles. Il a été conclu par un débat entre le Ministre du Développement Durable et des Infrastructures et d'autres représentants des sphères politiques et économiques.
- Enfin, le troisième atelier de travail traitait des questions portant sur la qualité de la vie. Il y a eu des discussions sur l'*European Values Study (EVS)* et d'autres études traitant de la qualité de vie et des valeurs au Luxembourg. Une table ronde, comprenant aussi bien des représentants des organisations patronales que salariales, ainsi que des ONGs environnementales, a conclu l'atelier de travail

Deux conférences ont également été organisées :

- Une conférence avec M. Philippe Le Clézio, Président de la commission de concertation sur les indicateurs de développement durable du Conseil économique, social et environnemental de France et Rapporteur de l'avis "*Les indicateurs du développement durable et l'empreinte écologique*"<sup>8</sup>, portant sur les nouveaux indicateurs phares et les nombreuses facettes de cette problématique.
- Une conférence avec M. Patrick Viveret, philosophe, conseiller de la Cour des Comptes de France et auteur du rapport « *Reconsidérer la richesse* ».

#### *Rapport technique du projet PIBien-être*

Fin 2010-début 2011, un premier « rapport technique » fut rédigé sur base :

- (i) des résultats des conférences et des ateliers de travail,
- (ii) des conclusions d'une large revue de la littérature scientifique relative au bien-être et à la qualité de vie,
- (iii) des résultats et des expériences des autres initiatives à l'instar du rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi et de l'initiative européenne « Le PIB et au-delà »<sup>9</sup>,
- (iv) de l'expérience des autres pays,

Ce rapport technique, qui fournit une information objective et essentielle aux membres du CES et du CSDD, a été officiellement transmis au groupe conjoint, ainsi qu'au Premier Ministre le 9 mars 2011. Il contient aussi bien des recommandations techniques qu'une suggestion d'indicateurs pour mesurer le bien-être et la qualité de vie au Luxembourg.

Les principales propositions sont de développer la comptabilité nationale et de se concentrer sur les comptes de secteur, en particulier ceux des ménages (revenu disponible ajusté, patrimoine total, distribution des ressources, etc.). Il recommande aussi de mieux mesurer la pauvreté, ainsi que les inégalités et encourage la mesure du bénévolat. Il propose également l'utilisation d'enquêtes "budget-temps" et de variables subjectives – à l'instar de celles fournies par l'EVS – pour compléter les variables objectives et quantitatives. Au regard de domaines spécifiques, le rapport insiste sur le fait de mieux mesurer et de disposer de meilleurs indicateurs sur les prix des ressources fossiles, ainsi que sur les prix des terrains et des logements, sur les liens familiaux et la santé des individus.

<sup>7</sup> <http://www.developpement-durable-infrastructures.public.lu/fr/developpement-durable-infrastructures/plan-national/index.html>

<sup>8</sup> <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000249/index.shtml>

<sup>9</sup> <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2009:0433:FIN:fr:PDF>



La liste des indicateurs du rapport technique a été élaborée sur base des conclusions des ateliers de travail, et d'un étalonnage (« *benchmark* ») statistique de l'ensemble des indicateurs utilisés sur le plan international pour mesurer le progrès, le développement durable, et le bien-être.

Pour l'exercice d'étalonnage (« *benchmark* »), un classement a été établi de manière à identifier les indicateurs les plus fréquemment utilisés. Les sources principales retenues pour cet exercice ont été les jeux d'indicateurs de quatre pays pionniers dans la mesure du progrès des sociétés : Australie, Nouvelle Zélande, Canada et Irlande. Les deux grands cadres européens, la Stratégie européenne de développement durable et la Stratégie « Europe 2020 », ont également été considérés. Enfin, à côté de l'actuel jeu d'indicateurs de développement durable du Luxembourg, quatre autres exercices furent pris en compte. Il s'agit des exercices des Pays-Bas et de Belgique – deux pays où des organisations similaires au CES et au CSDD ont choisi de tels indicateurs – de France – et son actuel jeu d'indicateurs de développement durable – et de Suisse – et son système d'indicateur MONET.

101 indicateurs ont été identifiés et inclus dans le rapport technique. Sur base de ces indicateurs (et du présent rapport technique), les deux institutions représentatives de la société civile et en charge du projet PIBien-être (le CES et le CSDD) pourront opérer une sélection et définir les priorités de développement de la société. Ils pourront ainsi formuler leurs recommandations au Gouvernement.

#### *Synergies possibles et intérêt statistique du projet*

Le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures (MDDI) est en charge du développement d'un jeu d'indicateurs du développement durable. L'Observatoire de la Compétitivité est chargé de produire régulièrement un jeu d'indicateurs de compétitivité. Du fait de la composition du groupe technique, des synergies entre ces différents travaux sont possibles. Dans ce cadre, une des propositions du groupe technique est de réviser l'ensemble des tableaux de bord du Luxembourg, en les spécialisant, de manière à éviter les redondances d'indicateurs et à donner plus de cohérence à l'ensemble du système statistique.

Un suivi et une mise à jour régulière du système d'indicateurs de bien-être et de qualité de la vie devra être mis en place. Cet exercice pourrait conduire à :

- mieux cerner les attentes des utilisateurs de tels statistiques et indicateurs ;
- mieux décrire et identifier les approches, les priorités et les contraintes du STATEC ;
- la mise en place d'un point de référence – STATEC avec d'autres partenaires – pour de nouvelles formes de mesure du bien-être;
- accroître la collaboration entre les différents services des diverses administrations ou institutions.

Tout au long des trois ateliers de travail et des conférences du projet PIBien-être, des questions ont été abordées, débattues aussi bien sur le futur du modèle de société, que sur les indicateurs à retenir. Le premier rapport technique visait à proposer des indicateurs, des thèmes et des modes de mesure permettant de répondre aux différentes attentes exprimées.

Par contre, il n'aborde pas le volet plus politique ayant trait au modèle de société. L'objectif du rapport est de définir et de préciser la structure et le contenu d'un système d'information, basé en grande partie sur les données existantes, qui permette d'obtenir une vue synthétique et générale de la situation du Luxembourg, au-delà de la seule observation des trois indicateurs phares de la statistique publique (PIB, taux de chômage, taux d'inflation). Sa mise en œuvre devrait permettre de disposer d'un outil statistique susceptible de satisfaire toutes les parties prenantes du débat public.

*Après le rapport technique...*

Après avoir identifié les différents indicateurs potentiels pour un tableau de bord du bien-être (rapport technique, p.70-74), le travail consistait, pour chaque indicateur, à observer les différentes sources disponibles, à retenir les meilleures séries de données, à analyser la pertinence des données et à rechercher l'ensemble des substituts existants. Le but était, au vu des manques évidents dans certains domaines, d'identifier les indicateurs déjà disponibles et ceux pouvant être utilisés comme substituts temporaires (indicateurs « *second best* »). Le travail consistait également à œuvrer en étroite collaboration avec le Ministère du Développement durable et des Infrastructures sur les indicateurs communs liés au développement durable (choix d'indicateurs et de présentations concordants, etc.).

En outre, de nombreuses réunions bilatérales Indicateurs de Développement Durable (IDD) - PIBien-être ont eu lieu avec l'ensemble des ministères, afin de leur soumettre les propositions d'indicateurs des deux projets, mais aussi dans le but d'informer, le cas échéant, les deux projets de l'existence d'indicateurs alternatifs ou plus représentatifs. La finalité d'une telle démarche était également d'assurer que les indicateurs proposés recevraient l'aval de l'ensemble des parties prenantes, de manière à être utilisés et communiqués.

L'ensemble des informations relatives aux ateliers de travail, conférences et au projet PIBien-être sont disponibles sur le site du CES :

**<http://www.ces.public.lu/fr/pibienetre/index.html>**

**LE PROJET OCDE<sup>10</sup>**

L'OCDE travaille depuis longtemps sur les indicateurs sociaux et la qualité de la vie. Plus récemment, elle a été à la pointe de la réflexion internationale sur la mesure du bien-être et du progrès des sociétés. Elle a organisé son premier Forum mondial consacré aux 'Statistiques, connaissances et politiques' à Palerme en 2004, et deux nouvelles éditions de ce forum ont ensuite eu lieu, le premier à Istanbul en 2007 (où a été lancé le Projet mondial « Mesurer le progrès des sociétés »), et le second à Busan en 2009. Grâce à ces efforts et à d'autres initiatives entreprises au sein de la communauté internationale, la mesure du bien-être et du progrès est une question qui figure désormais au premier rang des priorités nationales et internationales dans le domaine des statistiques et sur le plan politique.

Ces initiatives ont en commun plusieurs grands objectifs. Plus précisément, elles visent à :

- Faire participer les citoyens au débat sur la nature du progrès auquel la collectivité devrait aspirer.
- Définir une série d'indicateurs qui rendent mieux compte de l'évolution positive ou négative des conditions de vie.
- Réfléchir à la façon dont on pourrait utiliser de meilleures mesures du bien-être et du progrès pour étayer l'action des pouvoirs publics.
- Comprendre quels sont les facteurs déterminants du bien-être afin d'identifier l'ensemble des politiques à mettre en œuvre pour l'améliorer.

<sup>10</sup> Texte de présentation repris et résumé du rapport « Comment va la vie ? » pp.14-16

A l'occasion de son 50e anniversaire, placé sous le thème « Des politiques meilleures pour une vie meilleure », l'OCDE a lancé l'initiative « *Vivre mieux* ». Celle-ci combine plusieurs travaux de l'OCDE sur les thèmes du bien-être, dont le rapport « Comment va la vie ? », le Compendium d'indicateurs du bien-être<sup>11</sup>, et l'outil interactif en ligne qui l'accompagne : le « *Your Better Life Index* » ([www.oecdbetterlifeindex.org](http://www.oecdbetterlifeindex.org)).

Dans ce cadre, le projet « Comment va la vie ? » prolonge l'analyse figurant dans le Compendium en élargissant la batterie d'indicateurs et en étudiant la notion de bien-être au sein de la population.

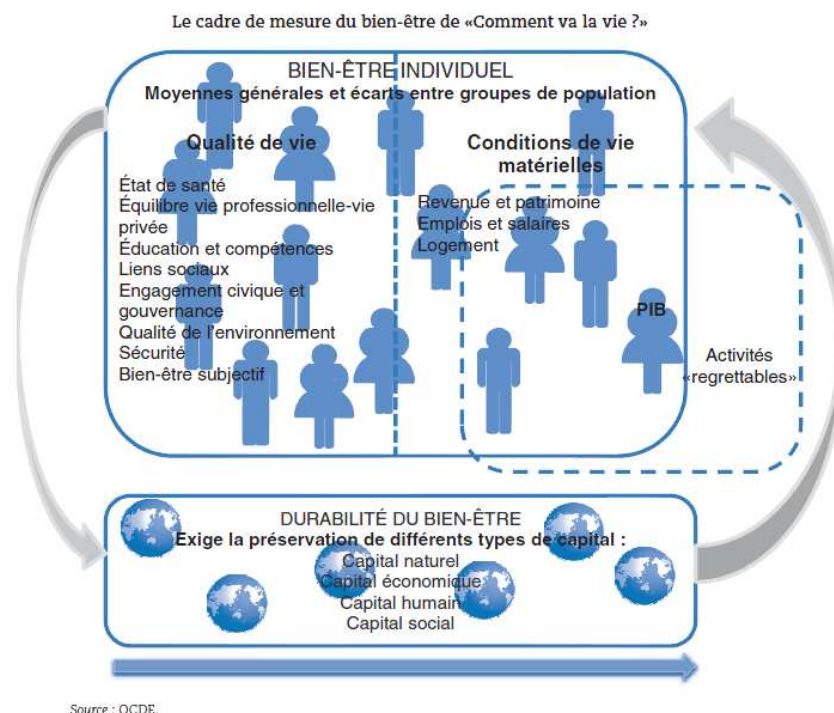
Après une dizaine d'années de travaux sur le progrès, il s'agit de la première tentative à l'échelle internationale pour dépasser le stade des concepts et présenter une batterie d'indicateurs comparables du bien-être pour tous les pays de l'OCDE et, dans la mesure du possible, pour les autres grandes économies. Ces indicateurs en sont encore à un stade préliminaire ; ils seront améliorés au fil des ans, une fois qu'un certain nombre de travaux méthodologiques en cours à l'OCDE et ailleurs produiront leurs résultats et permettront d'affiner les mesures. Ce travail n'en revêt pas moins une importance décisive en fournissant pour la première fois un large éventail de données internationales sur divers aspects du bien-être. Son but est de répondre aux besoins des citoyens qui souhaitent être mieux informés et de donner aux responsables politiques les moyens de se faire une représentation plus précise de la société.

## **METHODOLOGIE UTILISEE DANS LE RAPPORT TECHNIQUE BIS**

Le rapport reprend les indicateurs du rapport technique, ainsi que ceux choisis par l'OCDE dans le cadre de son rapport « Comment va la vie ? ». Etant donné la longue implication luxembourgeoise dans la mise en place d'une réflexion sur le choix de nouveaux indicateurs de richesse et de progrès, ce rapport a été établi de manière à fournir une première évaluation de l'évolution du PIBien-être au cours de la décennie 2000-2010. Cependant, un certain nombre d'indicateurs retenus, tant par le rapport technique que par l'OCDE, siéent mal au Luxembourg du fait de spécificités économiques, sociétales, voire même culturelles, tandis que d'autres mesures ne sont, tout simplement, pas disponibles ou ne connaissent que quelques chiffres épars. Aussi, pour pallier à ces problèmes de données inhérents à la mise en place d'un cadre spécifique de mesure du bien-être au niveau national, un certain nombre d'indicateurs additionnels sont proposés. Ces derniers sont issus d'un long processus de travail et de recherche sur les indicateurs – qui a suivi la remise du rapport technique – et ont pour finalité d'adapter légèrement le cadre conceptuel de l'OCDE à celui du Luxembourg.

---

<sup>11</sup> Le Compendium constitue une version préliminaire synthétique des indicateurs étudiés dans le rapport « Comment va la vie ? ». Tous les indicateurs qui y sont présentés sont repris dans le rapport « Comment va la vie ? » en tant qu'indicateurs généraux (de 1<sup>er</sup> rang).



De manière à éviter toute confusion, ces indicateurs seront présentés au sein de deux rubriques distinctes et feront l'objet d'une présentation graphique différenciée (les indicateurs OCDE seront présentés sous forme d'histogramme, à l'instar du mode de présentation retenu dans le rapport « Comment va la vie ? » et les indicateurs spécifiques au Luxembourg seront présentés sous forme de courbe d'évolution). Notons enfin que les séries de données de l'OCDE ont été retenues en priorité, quand bien même des séries de données plus longues ou plus robustes existeraient pour le Luxembourg.

Le rapport technique bis se compose au total de 13 chapitres reprenant les chapitres du rapport de l'OCDE, à l'exception notable du dernier chapitre ayant trait à la culture. En effet, lors des diverses conférences et ateliers de travail PIBien-être de l'année 2010, de nombreuses voix ont souligné l'importance capitale de ce domaine pour la mesure du bien-être des populations.

Chaque chapitre est introduit par un encadré et se poursuit par une discussion sur l'importance de la thématique concernée pour le bien-être. Au sein de cette section sont également mentionnés les travaux de recherche effectués au niveau national. S'en suit une synthèse des données utilisées pour mesurer la thématique, dont un rappel de la position luxembourgeoise (*benchmark* tiré du rapport OCDE), ainsi qu'une évaluation de leur pertinence et de leur qualité. S'en suit une partie relative aux indicateurs retenus par l'OCDE, puis une partie spécialement dédiée aux indicateurs issus du rapport technique PIBien-être (indicateurs retenus et non-retenus) et aux indicateurs proposés par les ministères. Enfin, chaque chapitre se termine par une rubrique mettant en lumière les manques statistiques constatés, ainsi que par une conclusion générale sur l'évolution des indicateurs de la thématique au cours des dix dernières années.

Notons également que ce document est un document de travail visant à élargir la réflexion sur la mesure du bien-être au niveau luxembourgeois. Le choix de méthodologie (basée sur le rapport de l'OCDE) et les indicateurs retenus au niveau national, de même que les commentaires et analyses formulés, ne représentent et n'engagent en rien les institutions du CES et du CSDD, qui travaillent à formuler un avis sur le sujet. Ce rapport constitue une contribution à leurs travaux et n'engage que ses auteurs.

## EVALUATION DES INDICATEURS<sup>12</sup>

Les critères d'évaluation de la pertinence et de la qualité des indicateurs sont les mêmes que ceux de l'OCDE. Les évaluations ne sont cependant pas reprises du rapport « Comment va la vie ? » mais ont été établies spécifiquement pour chaque série de données.

Les critères de sélection/de pertinence sont que ces indicateurs rendent compte de la situation en termes de bien-être des individus et des ménages, mesurent les résultats en termes de bien-être, permettent une décomposition des résultats de façon à évaluer le bien-être de différents groupes de population et apprécient la distribution commune des résultats, pour savoir par exemple si une personne désavantagée au regard d'une dimension connaît aussi des résultats médiocres au regard d'une autre. Les indicateurs ont aussi été choisis de façon à répondre à des exigences statistiques classiques, à savoir :

- *Présenter une validité apparente*, c'est-à-dire l'aptitude à rendre compte de ce que l'on veut mesurer. La validité apparente est définie par rapport au concept ou à la cible que l'on cherche à mesurer, en l'occurrence les principales représentations des dimensions du bien-être qui ont une importance pour les gens, selon un large éventail de données et de pratiques.

- *Privilégier les résultats synthétiques* : c'est-à-dire les réalisations d'ordre assez général (par exemple, un « bon état de santé ») et facilement intelligibles (dénuées d'ambiguïté dans leur interprétation ou dans la signification des valeurs – bon/ mauvais – ou des variations au fil du temps – positif/négatif – qui leur sont associées).

- *Être susceptibles de varier et être sensible aux interventions publiques*, ce qui est important dans l'optique d'améliorer la conception des politiques qui influent sur le bien-être et, au bout du compte, sur la vie des gens.

- *Être couramment utilisés et acceptés* en tant qu'indicateurs du bien-être dans les milieux de la recherche et des statistiques. C'est plus souvent le cas des indicateurs élaborés à partir des informations collectées dans le cadre du système statistique officiel, mais certains indicateurs tirés d'enquêtes menées par d'autres institutions remplissent aussi cette condition.

- *Permettre les comparaisons entre pays* : la comparabilité des indicateurs est assurée lorsque les concepts et les définitions sur lesquels ils reposent obéissent à des normes définies à l'échelle internationale et que les enquêtes/instruments permettant de recueillir les données sont conçus de manière similaire et emploient des questionnaires harmonisés.

- *Avoir la couverture géographique la plus large possible* : il ne s'agit pas d'un critère de qualité à proprement parler, mais d'une opportunité pour comparer la situation nationale soit avec les pays voisins, soit avec l'ensemble des pays membres de l'Union Européenne.

- *Être compilé de manière récurrente*, ce qui est important pour suivre les variations du bien-être dans le temps. L'idéal est l'existence de données annuelles, les données produites tous les deux-trois ans sont acceptables, mais non celles produites à des intervalles de temps longs (tous les cinq ans ou plus) ou dont la dernière occurrence date d'il y a cinq années ou plus.

Ces critères décrivent le jeu d'indicateurs « idéal » pour l'observation et le suivi du bien-être au fil du temps et dans un ensemble de pays. Dans la pratique, il n'est cependant pas facile de trouver des indicateurs qui répondent tous à ces exigences.

---

<sup>12</sup> Texte adapté de celui du rapport « Comment va la vie ? » pp.23-24



## Chapitre 0

# SYNTHESE DU PIBIEN-ETRE AU LUXEMBOURG

Ce chapitre présente une série de documents synthétiques permettant d'appréhender la question des indicateurs de bien-être. Il débute par la présentation d'un indicateur composite développé par l'Observatoire de la Compétitivité à partir des indicateurs du Compendium de l'OCDE (repris comme indicateurs de 1<sup>er</sup> rang au sein du rapport « Comment va la vie ? »), de manière à observer les résultats que donnerait un indicateur synthétique du bien-être sur le plan international. Il se poursuit ensuite par une analyse des recoupements existants entre les indicateurs du premier rapport technique, les indicateurs du rapport de l'OCDE et les indicateurs du *Sponsorship Group*<sup>13</sup> d'Eurostat et traite la question de leur disponibilité au niveau national. Il se conclut enfin par un exposé des consultations de plusieurs ministères sur les indicateurs du premier rapport technique.

---

<sup>13</sup> Le groupe de parrainage sur la mesure du progrès, du bien-être et du développement durable est co-présidé par les directeurs généraux d'Eurostat et de l'INSEE, avec la participation de 16 États membres, de l'OCDE et de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU). Son objectif est d'analyser et de promouvoir la mesure multidimensionnelle du développement durable, de fixer les ambitions quant à la mise en œuvre de diverses recommandations et de proposer une stratégie pour hiérarchiser les recommandations et les actions au sein du Système Statistique Européen (SSE).

Les travaux ont été répartis entre quatre groupes d'étude chargés des enjeux stratégiques suivants:

- perspective des ménages et aspects relatifs à la répartition des revenus, à la consommation et à la richesse;
- développement durable;
- indicateurs multidimensionnels de la qualité de vie;
- enjeux transversaux;

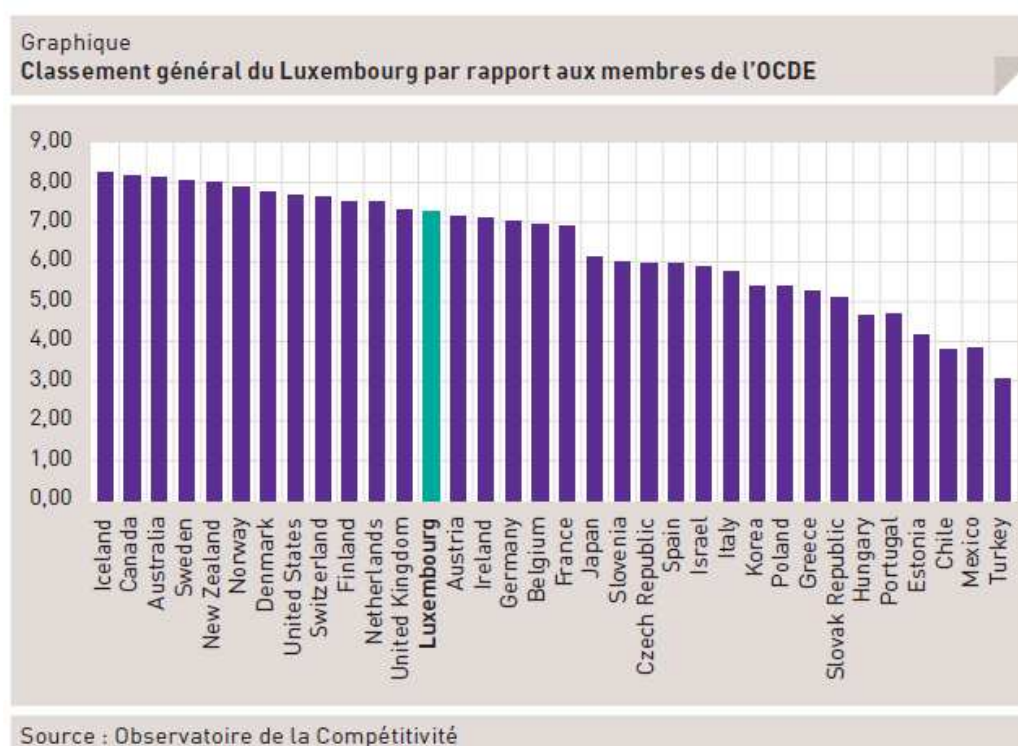
## Indice synthétique de l'OCDE<sup>14</sup>

Dans son Bilan-compétitivité 2011, l'Observatoire de la Compétitivité calcule un indice synthétique du bien-être, afin de pouvoir comparer le classement du Luxembourg à celui des autres États membres de l'OCDE.

Premièrement, pour l'analyse des résultats pour le Luxembourg, la même méthodologie que celle du Tableau de Bord du Bilan Compétitivité a été adoptée. Ainsi, si la valeur du Luxembourg est de 20 % (ou plus) supérieure à la moyenne de l'OCDE, le Grand-Duché se positionne en vert. Entre +20 % et -20 % entre la moyenne de l'OCDE, le Luxembourg se classe en orange et finalement, en rouge, si la valeur se situe en-dessous des 20 % de la moyenne de l'OCDE. On constate que sur 22 indicateurs présentés dans le Compendium, le Luxembourg en compte 7 en vert, 14 en orange et 1 en rouge. Par conséquent, le Luxembourg se situe dans la moyenne de l'OCDE.

Deuxièmement, selon la même méthode de calcul de l'indicateur synthétique de l'Observatoire de la Compétitivité, les indicateurs cités dans le Compendium ont été résumés par un indicateur synthétique.

Le Luxembourg se situe alors à la 13e place parmi les 34 pays, devant ses pays voisins (Allemagne 16e, Belgique 17e et France 18e).



En fait, l'indice synthétique souligne que le Luxembourg, en tête du classement mondial en termes de PIB/RNB par habitant, perd pourtant des positions lorsque d'autres indicateurs liés à la qualité de vie sont pris en compte. Le Luxembourg perd ainsi sa première position et ne peut plus se démarquer de la moyenne de l'OCDE. Ce résultat confirme la nécessité de systématiser et affiner l'analyse au-delà de la mesure du PIB/RNB par habitant.

<sup>14</sup> Cette section est reprise du Bilan-compétitivité 2011, p.173-174



## Disponibilité des indicateurs

Cette partie récapitule l'ensemble des indicateurs présentés dans le rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE, ainsi que dans le premier rapport technique du projet PIBien-être. L'ensemble des indicateurs du *rapport technique bis* y sont donc présents. Cette section se propose d'analyser les recoupements existants entre ces indicateurs et ceux proposés par le *Sponsorship Group*<sup>15</sup> d'Eurostat et d'indiquer leur disponibilité au niveau national.

### Légende utilisée :

<b>Recoupement entre les divers jeux d'indicateurs</b>	
Indicateur présent au sein du jeu d'indicateurs	√
Indicateur similaire présent au sein du jeu d'indicateurs	~
Indicateur inexistant au sein du jeu d'indicateurs	.
<b>Disponibilité des indicateurs</b>	
Indicateur dont la disponibilité est annuelle	***
Indicateur dont la disponibilité est régulière (tous les 2-3 ans, en général)	**
Indicateur dont la disponibilité est rare	*
Indicateur issu des sondages de l'Institut Gallup (macro-données à suivre tous les ans et micro-données payantes)	Gallup
Indicateur en cours de développement au niveau national	En dev.
Indicateur n'existant pas et dont le concept n'a jamais été défini	A dev.
Indicateur indisponible	.

<sup>15</sup> Le groupe de parrainage sur la mesure du progrès, du bien-être et du développement durable est co-présidé par les directeurs généraux d'Eurostat et de l'INSEE, avec la participation de 16 États membres, de l'OCDE et de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU). Son objectif est d'analyser et de promouvoir la mesure multidimensionnelle du développement durable, de fixer les ambitions quant à la mise en œuvre de diverses recommandations et de proposer une stratégie pour hiérarchiser les recommandations et les actions au sein du Système Statistique Européen (SSE).

Les travaux ont été répartis entre quatre groupes d'étude chargés des enjeux stratégiques suivants:

- perspective des ménages et aspects relatifs à la répartition des revenus, à la consommation et à la richesse;
- développement durable;
- indicateurs multidimensionnels de la qualité de vie;
- enjeux transversaux;

Domaine	Catégorie	Variable (gras : variable de 1 <sup>er</sup> rang pour l'OCDE normal : variable de 2 <sup>nd</sup> rang pour l'OCDE italique : variable de 3 <sup>e</sup> rang pour l'OCDE)	Rapport technique (PIBien- être)	Comment va la vie? (OCDE)	Sponsorship Group (Eurostat)	Dispo- nibilité
Revenu et patrimoine	OCDE	<b>1 Revenu disponible net ajusté des ménages</b>	√	√	.	***
		<i>2 Du revenu brut au revenu net disponible ajusté des ménages</i>	.	.	.	***
		<i>3 Taux annuels de croissance réelle des différentes mesures du revenu des ménages</i>	.	√	.	***
		<i>4 Revenu disponible net ajusté des ménages en proportion du produit intérieur brut</i>	.	√	.	***
		<b>5 Patrimoine financier net des ménages</b>	~	√	~	***
		<i>6 Ventilation du patrimoine financier des ménages par type d'actifs</i>	.	.	.	***
		7 Dépenses de consommation finale des ménages	√	√	√	***
		8 Consommation totale des ménages incluant les services non-marchands	√	.	√	***
		9 Population dans l'incapacité de joindre les deux bouts	√	.	.	***
		10 Indice de Gini des inégalités de revenu	√	√	.	***
		11 Inégalités de revenu marchand et de revenu disponible parmi la population	.	√	.	***
		12 Fréquence de la pauvreté monétaire	√	√	√	***
		13 Degré moyen de pauvreté monétaire	.	√	.	***
	PIBien- être	14 PIB/tête	√	.	.	***
		15 RNB/tête	√	.	.	***
		16 Rapport interquintile	√	√	√	***
		17 Population à risque de pauvreté ou d'exclusion	√	.	~	***
		18 Personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail	√	.	√	***
		19 Part des individus vivant dans des ménages sans emploi	√	.	.	***
		20 Personne en situation de privation matérielle grave	√	.	√	***
		21 Patrimoine total des ménages	√	~	√	*
Emplois et salaires	OCDE	<b>22 Taux d'emploi</b>	√	√	.	***
		<b>23 Taux de chômage de longue durée</b>	√	√	.	***
		24 Fréquence du travail à temps partiel subi	.	√	√	***
		<b>25 Gains annuels bruts moyens des salariés à temps plein</b>	.	√	~	***
		26 Salariés sous contrats temporaires	.	√	√	***
		27 <i>Sentiment d'insécurité de l'emploi (Fondation Dublin)</i>	.	√	~	*
		28 Accidents du travail	.	√	~	**
		29 <i>Inégalités face à l'emploi par sexe et âge</i>	.	√	.	***

		30 Inégalités face au chômage de longue durée par sexe et âge	.	√	.	***	
		31 Evolution des inégalités de gains pour les salariés à temps plein	.	.	.	***	
		32 Satisfaction professionnelle des travailleurs (Fondation Dublin)	.	√	.	*	
	PIBien-être	33 Taux de chômage	√	.	√	***	
		34 Productivité du travail	√	.	.	***	
Logement	OCDE	<b>35 Pièces par personne</b>	.	√	.	***	
		36 Personnes vivant dans des logements surpeuplés	.	√	.	***	
		37 Taux de surcharge des coûts du logement	~	√	.	***	
		38 Taux de surcharge des coûts du logement selon le statut au regard de l'occupation	.	√	.	***	
		<b>39 Personnes vivant dans des logements dépourvus des équipements sanitaires de base</b>	.	√	~	***	
		40 Déficiences concernant d'autres conditions élémentaires de logement	.	√	~	***	
		41 Satisfaction à l'égard du logement	.	.	.	gallup	
		42 Déficit d'accès aux équipements sanitaires de base par groupe d'âge	.	√	.	***	
		43 Enfants vivant dans des logements surpeuplés (EU-Silc 2006)	.	√	.	*	
		44 Taux de surcharge des coûts du logement par quintile de revenu	.	√	.	***	
		PIBien-être	45 Indicateurs de prix des terrains et des logements	√	.	.	***
			46 Part des ménages trouvant le coût du logement préoccupant	√	.	.	***
	47 Coût moyen du logement (indicateur synthétique)		√	.	.	.	
	48 Nombre de logements achevés par an		√	.	.	***	
Santé	OCDE	<b>49 Espérance de vie à la naissance</b>	√	√	√	***	
		<b>50 Nombre d'années gagnées depuis 1960</b>	.	√	.	***	
		51 Mortalité infantile	.	√	√	***	
		52 Déclin annuel moyen	.	√	.	***	
		53 Espérance de vie à la naissance et PIB par habitant	.	√	.	***	
		54 Espérance de vie à la naissance et dépenses de santé par habitant	.	.	.	***	
		<b>55 Adultes déclarant être en bonne ou très bonne santé</b>	√	√	√	***	
		56 Adultes déclarant souffrir d'une maladie ou d'un problème de santé de longue durée	.	√	√	***	
		57 Adultes déclarant être limités dans l'exercice de leurs activités habituelles à cause d'un problème de santé	.	√	√	***	
		58 Obésité chez les adultes	.	√	.	***	
		59 Adultes déclarant être en bonne/très bonne santé par quintile de revenu	.	√	.	***	

PIBien-être	PIBien-être	60 Ecart d'espérance de vie entre les individus de 30 ans à haut niveau d'études et ceux à bas niveau d'études	.	.	.	.
		61 Mesure de la prévalence et de l'intensité des troubles de la santé mentale	.	.	.	.
		62 Espérance de vie en bonne santé	√	.	√	***
		63 Taux de suicide	√	.	.	***
		64 Nombre de tués et blessés sur les routes	√	.	.	***
		65 Répartition des décès selon leurs causes	√	.	.	***
		66 Taux de fécondité	√	.	.	***
Equilibre vie professionnelle-vie privée	OCDE	<b>67 Salariés effectuant de très longues heures de travail</b>	.	√	√	*
		<b>68 Temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles</b>	.	.	√	*
		69 Durée des trajets entre le domicile et le travail	.	.	.	en dév.
		70 Travailleurs se déclarant satisfaits de la répartition de leur temps entre travail et vie privée (Fondation de Dublin)	.	√	~	*
		<b>71 Taux d'emploi des femmes ayant des enfants en âge de scolarisation obligatoire</b>	.	√	.	***
		72 Temps de travail hebdomadaire dans l'emploi principal, par sexe	.	√	.	***
		73 Temps de loisirs quotidiens, par sexe	.	.	.	*
		74 Taux d'emploi des femmes ayant des enfants en âge d'aller à l'école, par niveau d'instruction	.	√	.	***
Education et compétences	OCDE	<b>75 Part de la population ayant un diplôme du secondaire ou plus</b>	√	√	~	***
		<b>76 Part de la population ayant obtenu un diplôme universitaire</b>	√	√	~	***
		77 Projection du nombre d'années d'études supplémentaires à l'âge de 15 ans	.	√	.	***
		78 Participation à l'enseignement formel et informel	√	.	√	***
		<b>79 Compétences en lecture des élèves de 15 ans</b>	√	√	√	**
		80 Compétences civiques des élèves	.	√	.	*
		81 Part de la population ayant obtenu au minimum un diplôme du secondaire en fonction de l'âge	.	√	.	***
		82 Part de la population ayant obtenu au minimum un diplôme du secondaire en fonction du sexe	.	√	.	***
		83 Impact du contexte socio-économique sur les compétences en lecture des élèves	.	√	.	**
		84 Différences filles-garçons pour les compétences en lecture	.	√	.	**
		85 Impact de l'immigration sur les compétences en lecture	.	√	.	**
		PIBien-être	86 Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation	√	.	√
	PIBien-être	87 Niveau de scolarité supérieur des 30-34 ans	√	.	~	***

Liens sociaux	OCDE	<b>88 Soutien du réseau social</b>	√	√	√	<b>gallup</b>	
		89 Fréquence des contacts sociaux (EU-Silc 2006)	√	√	√	*	
		90 Temps consacré au bénévolat	~	.	√	.	
		91 Confiance en autrui	√	√	.	**	
		92 Soutien du réseau social par âge, sexe, niveau d'instruction et quintile de revenu	.	.	.	gallup	
		93 Confiance en autrui par sexe, âge, niveau d'éducation et quintile de revenu	.	.	.	gallup	
			94 Temps consacré au bénévolat selon l'âge et le sexe	.	.	.	.
	PIBien-être	95 Solidarité avec les plus proches (EVS)	√	~	.	*	
		96 Solidarité avec les plus démunis (EVS)	√	.	.	*	
		97 Associations sociales (EVS)	√	.	.	*	
		98 Organisations humanitaires (EVS)	√	.	.	*	
		99 Organisations de jeunesse/sport (EVS)	√	.	.	*	
		100 Relations interpersonnelles (EVS)	√	~	.	*	
		101 Ouverture à l'immigration (ESS)	√	.	.	*	
102 Ouverture à la diversité (ESS)		√	.	.	*		
		103 Perception de l'importance économique de l'immigration (ESS)	√	.	.	*	
		104 Valeur économique totale du bénévolat	√	.	.	.	
Gouvernance et citoyenneté	OCDE	<b>105 Nombre de votants en pourcentage de la population inscrite sur les listes électorales</b>	√	√	.	**	
		<b>106 Nombre de votants en pourcentage de la population en âge de voter</b>	√	√	.	**	
		107 Participation à des activités politiques autre que le vote	√	.	.	*	
		108 Prévalence des différents types d'activités politiques (ESS)	√	.	.	.	
		<b>109 Existence de procédures formelles de consultation lors du processus d'élaboration des lois et des règlements</b>	.	√	√	*	
		110 Confiance dans les institutions	√	√	√	***	
		111 Proportion d'individus exprimant une forte confiance dans les institutions en fonction de quelques caractéristiques socioéconomiques	.	.	.	gallup	
	PIBien-être	112 Satisfaction avec le gouvernement et la démocratie (EVS)	√	.	.	*	
		113 Actions politiques des institutions (EVS)	√	.	.	*	
		114 Conduite politique dans la vie quotidienne (EVS)	√	.	.	*	
		115 Engagement politique (ESS)	√	√	.	*	
		116 Participation à des associations politiques et civiques (ESS)	√	√	.	*	
		117 Intérêt pour la politique (ESS)	√	.	.	*	
		118 Proportion de femmes élues à des assemblées	√	.	.	*	

		119 Sentiments de discrimination (CET)	√	.	.	**
		120 Associations politiques (EVS)	√	.	.	*
Environnement	OCDE	<b>121 Concentration dans l'air des particules en suspension (PM10)</b>	√	√	√	***
		122 Charge de morbidité environnementale (OMS 2004)	.	√	.	*
		123 Satisfaction à l'égard de la qualité de l'air	.	√	.	gallup
		124 Satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau	.	√	.	gallup
		125 Accès aux espaces verts (Fondation de Dublin)	.	√	.	*
		126 Accès à des sources d'eau améliorées	.	√	.	***
		127 Accès à des installations sanitaires améliorées	.	√	.	***
		128 Raccordement au réseau de traitement des eaux usées	.	√	.	***
		129 Accès au traitement primaire/secondaire/tertiaire des eaux usées	.	√	.	***
		130 Emissions de Co2 induites par la production et par la consommation	√	.	~	en dév.
		131 Intensité d'utilisation des ressources forestières	.	√	.	**
		132 Intensités des excédents d'azote	.	√	.	**
	PIBien-être	133 PIB vert	√	.	~	.
		134 Emissions de Gaz à Effet de Serre	√	.	~	***
		135 Energies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie	√	.	.	***
		136 Intensité énergétique de l'économie	√	.	√	***
		137 Consommation finale d'énergie	√	.	√	***
		138 Dépendance de l'économie aux ressources fossiles	√	.	.	à dév.
		139 Empreinte écologique et carbone	√	.	√	en dév.
		140 Productivité des ressources	√	.	√	***
		141 Agriculture biologique	√	.	√	***
142 Mesures de qualité environnementale		√	.	~	à dév.	
143 Volume des déchets municipaux		√	.	~	***	
144 Taux de recyclage		√	.	~	***	
145 Répartition modale du transport de personnes et de marchandises		√	.	√	***	
Sécurité physique	OCDE	<b>146 Taux d'homicides volontaires</b>	~	√	√	***
		<b>147 Victimisation auto-déclarée</b>	~	√	.	gallup
		148 Décès d'enfants dus à la négligence, la maltraitance ou l'agression physique	.	√	.	*
		149 Sentiment de sécurité (marcher seul la nuit)	.	√	√	gallup
		150 Homicides par sexe et âge	.	.	.	.
		151 Violences physiques ou sexuelles entre anciens partenaires ou partenaires actuels	.	√	.	.

	PIBien-être	152 Nombre de délits violents	√	.	√	***
		153 Part des victimes de crimes personnels	√	.	√	***
Bien-être subjectif	OCDE	<b>154 Satisfaction à l'égard de l'existence</b>	√	√	√	***
		155 Bilan des affects positifs et négatifs	.	√	~	gallup
		156 Inégalité dans la satisfaction à l'égard de l'existence	.	√	.	***
		157 Disparités homme/femme dans la satisfaction à l'égard de l'existence et le bilan des affects positifs et négatifs	.	√	.	***/gallup
		158 Ecart dans la satisfaction à l'égard de l'existence selon le niveau de l'éducation	.	√	.	***
Soutenabilité (Chapitre inexistant au sein du rapport « Comment va la vie ? »)	PIBien-être	159 PIB	√	.	.	***
		160 PIB vert	√	.	~	.
		161 Dépense intérieure brute en R&D	√	.	.	***
		162 Part des investissements dans le PIB	√	.	√	***
		163 Nombre de demandes de brevets déposés	√	.	.	***
		164 Dette/PIB et croissance de la dette	√	.	.	***
		165 Indicateur de post-croissance	√	.	.	à dév.
		166 Aide publique au développement	√	.	.	***
167 Indicateur de risque global pour la société	√	.	.	à dév.		
168 Indicateur de confiance sociale	√	.	.	à dév.		
Culture et langue (Chapitre inexistant au sein du rapport « Comment va la vie ? »)	PIBien-être	169 Participation à des activités culturelles	√	.	√	à dév.
		170 Participations à des associations sociales, culturelles et sportives (ESS)	√	~	√	*
		171 Organisations culturelles (EVS)	√	.	.	*
		172 Part des programmes locaux à la TV	√	.	.	à dév.
		173 Connaissance & utilisation de la langue locale chez les non-luxembourgeois	√	.	.	à dév.

## Consultation des différents ministères sur les indicateurs du PIBien-être

Cette partie récapitule l'ensemble des avis des ministères sur les indicateurs du premier rapport technique du projet PIBien-être et sur les indicateurs proposés pour le nouveau Plan National de Développement Durable (PNDD). Les indicateurs spécifiques au PNDD et n'ayant aucun lien avec les domaines de mesure du projet « PIBien-être » ont été écartés du tableau ci-dessous.

**Légende :** Les cases jaunes indiquent les indicateurs du premier rapport technique. Les cases blanches des colonnes « indicateurs retenus », « indicateurs à modifier » ou « indicateurs rejetés » sont des indicateurs proposés dans le cadre du PNDD. Les indicateurs de la colonne « indicateurs proposés pour rajout » constituent les propositions des ministères.

Ministère	Indicateurs retenus	Indicateurs à modifier	Indicateurs rejetés	Indicateurs proposés pour rajout	Commentaires & remarques
Administration de la Gestion de l'Eau	Utilisation d'engrais au Luxembourg et/ou bilan azoté de l'agriculture	a) % de la population connectée à une station d'épuration assurant un traitement secondaire et % de la population connectée à une station d'épuration assurant un traitement tertiaire b) % des zones de protection autour de captages d'eau destinées à la consommation humaine déclarées officiellement en tant que telles (par règlement grand-ducal)	a) Extraction issue des eaux de surface et des nappes phréatiques abstraction comme part des ressources disponibles b) Prix & coût de l'extraction, de la distribution et du traitement de l'eau c) Dépassement de la charge critique d'azote	a) Nombre ou % de bassins d'orage et de canaux de rétention construits b) % des masses d'eau ayant atteint le bon état tel que défini par la directive-cadre sur l'eau et % des masses d'eau dont l'état s'est amélioré d'au moins une classe	rejetés: a) & b) il s'agit d'indicateurs quantitatifs qui ne sont pas pertinents pour évaluer cet objectif d'action ayant trait à la qualité de l'eau. Commentaire MDDI-DEV: a) pourrait être un indicateur contextuel de l'utilisation des ressources ou de l'efficacité des ressources? c) indicateur rejeté aussi par le MAVDR - ASTA - SER. à rajouter: a) ce nombre ou % sera déterminé à partir de l'avancement de la mise en œuvre du programme de mesures du plan de gestion en 2009. b) ces % seront déterminés à partir de l'évolution de l'état que ces masses d'eau présentaient lors de l'élaboration du plan de gestion en 2009.



		<p>a) Evolution de la qualité biochimique des cours d'eau (mois d'été)                  b) Demande biochimique en oxygène des rivières                  c) Index de risque de produits chimiques toxiques sur l'environnement aquatique/% des eaux ayant un statut écologique élevé ou bon                  d) Concentration de matières organiques comme demande chimique d'oxygène des cours d'eau</p>	<p>km ou % des masses d'eau ayant atteint un bon état hydromorphologique et km ou % des masses d'eau dont l'état hydromorphologique s'est amélioré d'au moins une classe</p>	<p>à rajouter: ce nombre ou % sera déterminé à partir de l'évolution de l'état hydromorphologique que ces masses d'eau présentaient lors de l'élaboration du plan de gestion en 2009.</p>
<p>Ministère des Affaires Etrangères</p>	<p>a) APD en % du RNB                  b) APD, par groupe de revenu                  c) Part de l'APD détachée                  d) Financing for DCs, par type                  e) Imports from DCs, par groupe de revenu et groupe de produits</p>	<p>a) APD par habitant                  b) Investissements directs à l'étranger in DCs, par groupe de revenu</p>	<p>OECD/DAC's Rio markers</p>	<p>retenus:                  a) l'objectif, maintenir l'APD au dessus de 1% du RNB (Programme gouvernemental).                  d) cependant les données ne sont pas disponibles au MAE (La Direction 2 du MAE est en train de vérifier la disponibilité de données pour les flux privés).                  e) probablement négligeable, mais données disponibles à la Direction 2 du MAE.                  rejetés: a) indicateur redondant par rapport à celui de l'APD/RNB.                  à rajouter: considération des 8 thèmes transversaux : genre, bonne gouvernance, renforcement des capacités, aide à l'environnement, adaptation, mitigation, lutte contre la désertification et biodiversité. (données disponibles pour la coopération bilatérale et pour la coopération avec les ONG).</p>

		<p>a) Ventes de produits sélectionnés du commerce équitable</p> <p>b) Part des produits issus du commerce équitable dans les importations, par catégorie pertinente (et pays d'origine)</p>	<p>A développer car les données ne sont pas disponibles (en tout cas au MAE).</p>
<p>Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural-ASTA-Service d'Economie Rurale</p>	Emissions & projections des 6 GES		<p>distinguer la source "agriculture".</p>
	Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie		<p>présenter la part spécifique pour le secteur agriculture. Commentaire MDDI-DEV: ceci impliquerait un second graphique, ou bien devra être présenté dans le texte pour ne pas rendre le graphique initial incompréhensible puisqu'il serait également utile de montrer la part de chaque vecteur renouvelable dans la consommation finale.</p>
	Empreinte écologique/carbone		
	Importance de l'agriculture biologique/Zone sous agriculture biologique		
		<p>a) Contrats favorisant la biodiversité biologique &amp; aides agro-environnementales</p> <p>b) Zones bénéficiant d'un soutien agro-environnemental</p>	<p>ces indicateurs ou combinaisons d'indicateurs à présenter en ha et/ou en % de la SAU sont aussi intéressants pour l'objectif 059. Toutefois les "programmes agro-environnementaux" sont clairement spécifiés sous 001-a.</p>

<p>Bilan azoté de l'agriculture</p>	<p>a) Utilisation d'engrais au Luxembourg b) Dépassement de la charge critique d'azote</p>	<p>retenu: voir aussi l'indicateur SEBI19. rejetés: a) les fertilisants qui auraient été retenus ici auraient été l'azote et le phosphate ==&gt; redondant avec les bilans nitrates (voir 059). b) difficile à calculer et, de toute façon, un peu redondant avec les bilans nitrates.</p>
<p>Consommation de certains aliments par habitant</p>		<p>cet indicateur est un "second-best". Pour l'agriculture: des infos existent au niveau des produits, mais pas au niveau de la production. Comme le pays est petit, certaines productions bio partent à l'étranger (MUH pour le lait p. ex.)</p>
	<p>a) Contrats favorisant la biodiversité biologique &amp; aides agro-environnementales b) Zones bénéficiant d'un soutien agro-environnemental</p>	<p>rajoutés: a) cet indicateur est à développer, il pourrait être disponible à "moyen terme" d'après le SER. Cet indicateur peut aussi être vu comme un indicateur de dépendance, les fertilisants minéraux étant (quasi) tous importés; b) il s'agit d'un exemple d'indicateur pour montrer notre dépendance, ou la réduction de celle-ci, à des produits importés comme le soja pour animaux. Il est à développer, mais ceci serait relativement simple d'après le SER. Il ne se baserait, toutefois, que sur les exploitations pour lesquelles le contrôle laitier est effectué; c) cet indicateur est disponible et est clairement une mesure du PNDD2 (059-c). Il y a, pour le volet "bilans substances nutritives" de ces bilans, une redondance possible avec l'objectif 009. Toutefois, on</p>

	<p>rajouterait ici le potassium aux nitrates et phosphates pour une vue plus complète. Pour les autres intrants la disponibilité reste à établir;</p> <p>d) cet indicateur sera développé à terme suite à la mise en œuvre d'une Directive européenne qui se traduira par un plan national sur les produits phytosanitaires.</p>
Indice de densité du bétail (lifestock density index)	indicateur non pertinent pour le Luxembourg.
Utilisation des sols par catégorie	<p>l'indicateur suggéré est rejeté car ce qui importe pour cet objectif c'est d'assurer une meilleure perméabilité des sols agricoles et des surfaces en jachère. Il n'y a cependant pas d'information à ce propos disponible pour le moment et elle n'est pas prévue à l'avenir (sauf si notre Plan National d'Adaptation au changement climatique prévoit quelque chose à ce propos). Ce qui existe ce sont les surfaces utilisées pour les diverses cultures et pour le pâturage ainsi, qu'à terme (étude en cours), une cartographie des types de sols et de leur perméabilité naturelle, c.à.d. indépendante des activités humaines.</p>

Ministère du Développement Durable et des Infrastructures - Transport	Répartition modale	"Mobilité Douce"	Utilisation des transports publics	Une fois l'enquête lancée, un calcul relativement précis du modal split pourra être mené et cet IDD deviendra un <b>IDD clé</b> . Ce calcul permettra de distinguer les transports non-motorisés (mobilité "douce") des transports motorisés et, dans ces derniers, de distinguer les déplacements en transports publics et privés. Dans l'attente de ces données (pas avant fin 2013 ou 2014), l'IDD "Use of public transport" sera utilisé ("second-best"). Attention toutefois, cet indicateur est sujet à des doubles comptages (voyageurs utilisant d'abord le train puis le bus) et à une légère surévaluation (voiture jusqu'au P+R puis bus ou train).
	Répartition modale du transport de fret			La réponse de Guy Staus indique les contraintes en matière de données auxquelles fait face le MDDI-TRAN. Elle souligne que seul le STATEC a, in fine, des données mais laisse aussi transparaître un intérêt tout relatif de ces chiffres. On prendra donc l'indicateur européen tsdtr220.
	Personnes tuées dans les accidents de la route			prendre le tableau C.4100 du STATEC comme source pour les données. Eventuellement combiner avec les nombre d'accidents corporels et de blessés.
		Importations par mode de transport	kms-véhicule par route	Intensité ou consommation d'énergie par mode de transport

<p>distances moyennes domicile-travail et domicile-loisirs</p>	<p>l'IDD pertinent ici devrait pouvoir être dérivé de l'enquête régulière sur les déplacements que lancera le MDDI-TRAN en 2012.</p>
<p>a) Emissions de précurseurs d'ozone et de PMs des transports                  b) Emissions de gaz à effet de serre par mode de transport                  c) Emissions moyennes de CO2 par km des nouvelles voitures particulières</p>	<p>a) Consommation d'énergie des transports/PIB                  b) Consommation d'énergie par mode de transport                  c) Utilisation des sols par catégories: devient un IDD contextuel couvrant plusieurs thèmes (choix logique = aménagement territoire)                  d) HICP – indices moyens pour les prix du transport (CT)</p>
<p>Part des sources d'énergies renouvelables dans la consommation de carburants pour le transport</p>	
<p>Part de l'investissement dans les infrastructures de transport par mode</p>	<p>Coûts externes des activités de transport</p> <p>retenu: déjà publié dans le RA du MDDI-TRAN: Inv. Fonds du Rail vs. Inv. Fonds des Routes. A prendre au niveau global car au niveau des passagers vs. marchandises on augmente la variabilité (p. ex. autoroute ferroviaire crée un pic d'I). rejeté: pas particulièrement intéressant par rapport à des indicateurs de pression mieux connus et plus facile à appréhender. Calculs difficiles également et sur base d'hypothèses sans doute.</p>

<p>Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur</p>	<p>Evolution du PIB à prix constants</p>	<p>PIB/tête en PPS</p>	<p>retenus:  a) cet indicateur est également utile dans le cadre de la politique de diversification, notamment dans une optique de développement durable. Maintenir une certaine croissance lors de chocs sectoriels permet de déterminer que le Luxembourg n'est pas dépendant de secteurs déterminés. Présenter le taux de croissance du PIB réel. La période de référence à prendre en considération (moyenne sur plusieurs années?) reste à déterminer.  b) présenter le taux de croissance ou un indice car cette variable est très élevée au Luxembourg comparativement à d'autres pays (en PPA si comparaison internationale). C'est un indicateur de richesse/de niveau de vie.  Commentaire MDDI-DEV: pourquoi ne pas présenter le PIB par habitant et le RNB par habitant sur un même graphe?</p>
---	--	------------------------	---

	<p>Dépenses totales en R&amp;D ou dépense intérieure brute en R&amp;D</p>	<p>4 indicateurs d'innovation (chiffre d'affaires; effets de l'innovation; exportations de haute technologies &amp; éco-innovations)</p>	<p>retenus: dépenses de R&amp;D: PNDD2 donne un objectif par rapport au PIB, mais il serait préférable de faire le rapport avec une autre variable (RNB?) car le taux de croissance annuel (réel) du PIB est parfois si fort que cette fraction pourrait diminuer alors qu'en valeur absolue elle croît. à modifier: les données étant manquantes pour ces 4 indicateurs, évaluer la possibilité d'utiliser un indicateur synthétique d'innovation/un scoreboard (EIU - Europe Innovation Union: <a href="http://ec.europa.eu/entreprise/policies/innovation/facts-figures-analysis/innovation-scoreboard/index_en.htm">http://ec.europa.eu/entreprise/policies/innovation/facts-figures-analysis/innovation-scoreboard/index_en.htm</a>). La Direction des Infrastructures et des Nouvelles Technologies du MECE suggère, pour suivre les avancées relatives aux efforts liées au développement des entreprises éco-responsables, d'effectivement utiliser le nouveau scoreboard européen sur l'éco-innovation (<a href="http://www.eco-innovation.eu/index.php?option=com_content&amp;view=article&amp;id=42&amp;Itemid=66">http://www.eco-innovation.eu/index.php?option=com_content&amp;view=article&amp;id=42&amp;Itemid=66</a>). d) &amp; e) Commentaire MDDI-DEV: garder les deux? Les combiner?</p>	
		<p>Poids de la formation brute et de la formation nette de capital dans le PIB</p>	<p>Investissement total</p>	<p>à modifier: voir les indicateurs retenus par la base de données AMECO de la DG ECFIN et faire un choix (pas de proposition précise du MECE): <a href="http://ec.europa.eu/economy_finance/db_indicators/ameco/index_en.htm">http://ec.europa.eu/economy_finance/db_indicators/ameco/index_en.htm</a>.</p>



	Nombre de demandes de brevets déposés	a) Poids des diverses branches dans la VAB aux prix de base b) Indicateur de diversification à travers l'entropie c) IBSE d) Part des ressources humaines en sciences et techno. en % de l'emploi total e) % du total de l'emploi dans les secteurs à moyenne-haute et haute technologies	rajoutés: b) remarques: (1) MDDI-DEV: vu le poids du secteur financier, cet indicateur évolue très lentement ==> intérêt de présenter LU vs. autres pays? (2) MDDI-DEV: garde-t-on alors le poids des branches dans la VAB? c) IBSE (proposition MDDI-DEV) rejetés: 50% des brevets sont déposés par des holdings au Luxembourg pour raisons fiscales ...
Dettes publique consolidée en % du PIB		Solde budgétaire	retenus: a) cet indicateur est très important et renseigne notamment sur la capacité de financement à long terme de l'Etat.
RNB par habitant Revenu disponible (ajusté) moyen/médian des ménages Consommation privée des ménages Patrimoine des ménages	Revenu national net en % du PIB	Taux d'épargne des ménages	retenus: 031) commentaire MDDI-DEV: davantage un indicateur contextuel pur des questions sociales? (p. ex. taux de risque de pauvreté est lié au revenu médian) 032) "proxy" pour le revenu disponible moyen ou médian. Rajoutés: pas d'avis particulier du MECE sur cet indicateur qui reste candidat à une suppression après analyse des données disponibles.
a) Productivité globale des facteurs b) Productivité du travail c) Taux d'inflation annuel moyen d) Taux de change effectif réel	Real unit labour cost growth	PIB par personne occupée (indicateur de productivité)	retenus: a) présenter le taux de croissance ou un indice car cette variable est très élevée au Luxembourg comparativement à d'autres pays. b) ou le PIB par personne occupée. Dans l'hypothèse où les coûts du travail sont retenus, prendre le "nominal labour cost" plutôt que le "real labour cost".

			<p>c) rajouter l'inflation sous-jacente à l'analyse.  d) indicateur de compétitivité traditionnel: fait-il sens avec nos partenaires majoritairement en zone Euro et une économie de service?</p>
Dépendance énergétique			<p>essayer de ventiler cet indicateur entre sources d'énergie pour le transport routier, le bâtiment, autres? En effet, une grande partie de l'énergie importée est du carburant routier pour lequel nous sommes dépendants à 100% ==&gt; moyenne générale biaisée par le poids des carburants routiers.</p>
	<p>b) Business investment/Investissement par secteurs institutionnels</p>		
		<p>a) Démographie des affaires (Business demography)  b) Volatilité de la population des entreprises  c) Moyenne des flux d'inv. directs à l'étranger sortants et entrants</p>	

<p>Ministère de l'Egalité des Chances</p>	<p>a) Inégalités de salaires selon le sexe non-ajustés                  b) Taux d'emploi par sexe                  c) Croissance de l'emploi par sexe                  d) Travail des hommes dans les services à la personne                  e) Hommes/Femmes dans les entreprises                  f) Femmes en position de diriger</p>		<p>retenus:                  b) &amp; c) commentaire MDDI-DEV: éventuellement combiner en un seul indicateur/graphique. d) indicateur à développer. une première base est fournie par le MEGA via la copie d'une réponse à une question parlementaire sur le nombre d'hommes et de femmes occupés au Luxembourg dans les professions de santé. Reste à voir si une série temporelle est possible. e) et f) données disponibles depuis janvier 2011 auprès du MGMT.</p>
<p>Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle</p>	<p>Taux de décrochage selon le MENFP et selon la LFS</p>	<p>a) Personnes quittant prématurément l'éducation et la formation                  b) Personnes ayant un faible niveau d'éducation, par groupe d'âge                  c) Niveau d'éducation des jeunes par sexe</p> <p>Taux d'échec</p>	<p>rejetés: pour les raisons de pertinence par rapport à l'objectif et/ou pour des raisons liées à la dichotomie évoquée sous 101.                  retenus:                  a) à nouveau les deux sources pour refléter la dichotomie évoquée sous 101.                  b) données nationales calculées par le MENFP.                  Le taux de décrochage calculé par le MENFP est l'indicateur clé. Si présenté ensemble avec les données LFS, le tout devient IDD clé.</p>
	<p>Pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant terminé au moins le niveau d'enseignement secondaire supérieur</p>	<p>Niveau d'éducation par tranches d'âge</p> <p>Taux de certification national</p>	<p>retenu: indicateur issu de la LFS.                  rejeté: rejeté du fait de la dichotomie entre les résidents qui ont étudié à Luxembourg et ceux qui ont étudié à l'étranger et se sont par après installés au Luxembourg.                  rajouté: indicateur national pertinent pour l'efficacité du système éducatif</p>

			luxembourgeois. Commentaire MDDI-DEV: possibilité de présenter l'indicateur retenu et celui à rajouter ensemble afin d'illustrer la dichotomie évoquée plus haut.
	Formation continue	Faibles performances en lecture des élèves	le MENFP est d'accord pour garder cet indicateur issu de la LFS. indicateur basé sur une analyse de cohorte. données nationales calculées par le MENFP.  données nationales calculées par le MENFP.
Ministère de la Famille et de l'Intégration	Inégalités liées à la distribution du revenu Relative (median) at-risk-of-poverty gap Part des individus dans une situation économique délicate  Population à risque de pauvreté ou d'exclusion (EU 2020).	Indice de précarité/Taux de risque de pauvreté	Taux de réorientation en classe de 10e-11 <sup>e</sup> Nombre de certifications/diplômes obtenus par validation des acquis de l'expérience et par la deuxième voie de qualification % d'enfants fréquentant l'éducation précoce  Taux de risque de pauvreté persistante  retenus: indicateur Europe 2020 combinant 3 sous-indicateurs. Choix comme indicateur clé par le MDDI-DEV.

	Personnes en situation de privation matérielle sévère			
		Indicateur de risque global pour la société Indicateur de confiance sociale		
		Minimum income recipients for the labour market	Activation rate	
Ministère des Finances	Dette publique consolidée en % du PIB	a) Solde budgétaire b) Part des taxes environnements et sur le travail dans le total des taxes	b) public expenditure of general government against a reference of medium-term growth rate	à rajouter: b) pour la maîtrise de la dépense publique, un indicateur de taux de croissance est proposé: une telle approche figure aussi dans le nouveau volet préventif du pacte de stabilité et de croissance. Remarque: comment mesurer la diversification économique à travers la structure des recettes publiques? La diversification sectorielle poursuivie par le gouvernement n'aura pas d'impact tangible sur la structure des recettes (cela va surtout générer de l'IRC, TVA, emplois); la part des taxes environnementales ne semble pas être un bon indicateur de diversification, ni celle des impôts sur les traitements et les salaires.
			Objectif budgétaire à moyen terme (OMT) au niveau de l'administration publique	on peut très bien avoir un indicateur quantitatif ici: l'OMT est l'objectif qu'un Etat membre doit poursuivre dans le cadre de la surveillance budgétaire dans l'UEM. Il s'agit d'un objectif de solde qui sera révisé tous les 3 ans.

		Dépenses de santé pour les personnes âgées - à modifier comme suit: dépenses totales de santé (publiques et privées) en % du PIB	a) Dépenses de soins pour les personnes âgées b) Satisfaction des plus âgés avec leur état de santé	a) Indice de dépendance/Ratio de dépendance des personnes âgées actuel et projeté b) Projections des dépenses de pension (scénario de base)	
Ministère du Logement	Nombre de logements achevés			Nombre de demandes de permis de bâtir  a) Nombre de logements sociaux construits pour le parc locatif b) Nombre de demandes pour un logement social locatif	Commentaire MDDI-DEV: un IDD sur l'évolution des prix (tableau D.4015 du STATEC). a) couvre les promoteurs publics et l'Agence Immobilière Sociale (AIS).
Ministère de la Santé	Espérance de vie à la naissance par sexe Espérance de vie en bonne santé par sexe				
	Taux brut de mortalité par suicide, par groupe d'âge, par sexe (/100.000 habitants)				
		Personnes tuées dans les accidents de la route		a) incidence des accidents de la circulation (N) b) taux brut de mortalité par accidents de la circulation (N - /100.000 habitants)	à modifier: indicateur incomplet
	Répartition des décès selon leurs causes (%)			taux brut de mortalité par principales maladies chroniques, par sexe (/100.000 habitants) taux d'incidence des principales tumeurs malignes (/100.000 hab.)	

		<p>prévalence de la morbidité par maladies de civilisations</p> <p>proportion de personnes obèses (BMI &gt; 30 kg/m<sup>2</sup>) par sexe (%), niveau socio-économique (%)</p> <p>a) état de santé auto-estimé des enfants (%)</p> <p>b) morbidité des enfants (%)</p> <p>c) mortalité des enfants (/100.000 habitants)</p>	<p>indicateur à développer</p> <p>indicateur à développer</p>
Indice conjoncturel de fécondité	<p>a) taux d'accroissement de la population</p> <p>b) excédents naturel et migratoire</p>	<p>c) solde migratoire par groupes d'âge</p> <p>d) solde naturel par groupes d'âge</p>	
Autosatisfaction de l'état de santé (%)		perception du système de santé national (%)	
Part des ménages trouvant le coût du logement préoccupant	<p>population vivant dans des ménages considérant souffrir du bruit</p> <p>a) accidents du travail</p> <p>b) accidents graves du travail</p> <p>c) accidents domestiques</p>	<p>proportion de foyers exposés au bruit généré par le transport aérien/autoroutier/ferroviaire</p> <p>a) incidence des accidents du travail déclarés, reconnus et mortels (N)</p> <p>b) incidence des accidents domestiques et de loisir (N-%)</p>	<p>à priori, cet indicateur est mesuré et publié par la Division de Aviation Aérienne, mais cela doit être vérifié</p> <p>à modifier: indicateurs imprécis</p>
	<p>exposition de la population urbaine à la pollution de l'air par les particules et l'ozone</p> <p>part du patient dans le coût du traitement</p>	<p>travail avec un degré élevé de pression/stress professionnel</p> <p>proportion du paiement out-of-pocket par le patient (% - US\$ PPP)</p>	<p>indicateur incomplet - préciser les microparticules observées</p> <p>à modifier: indicateur imprécis</p>

		consommation d'alcool pur par tête (litres/an) taux de dépendance vieillesse actuel et projeté	indicateur à développer
--	--	---	-------------------------



# Chapitre 1

## REVENU ET PATRIMOINE

La satisfaction des besoins de l'existence est une condition préalable au développement d'un sentiment de bien-être. La richesse matérielle constitue une des principales composantes de celui-ci<sup>16</sup>, bien qu'elle possède un seuil limite d'action sur la hausse du sentiment de satisfaction avec la vie<sup>17</sup>. Il s'agit de savoir comment appréhender cette richesse, par quelle variable et jusqu'à quel seuil. Ce chapitre s'attèle à l'analyse des variables les mieux adaptées à cette tâche, ainsi que leur pertinence et leur disponibilité au Luxembourg.

---

<sup>16</sup> IZA DP No. 5453 - Beyond GDP and Back: What is the Value-Added by Additional Components of Welfare Measurement? – Sonja C. Kassenboehmer, Christoph M. Schmidt.

<http://ftp.iza.org/dp5453.pdf>

<sup>17</sup> En l'occurrence 4900 euros/mois au Etats-Unis:

<http://www.pnas.org/content/107/38/16489.full.pdf+html?sid=f49d804f-e097-4bc6-84d1-3549585da06d>

Revenu, patrimoine et bien-être
---------------------------------

Le revenu et le patrimoine sont des composantes essentielles du bien-être individuel. L'accès aux ressources financières permet, en effet, de satisfaire aussi bien les *besoins primaires* des individus, que d'autres besoins qualifiés de « non-essentiels » (ou *besoins secondaires*).

En économie, l'hypothèse prévalent est que le citoyen/consommateur serait d'autant plus satisfait de son existence que sa consommation serait grande et qu'un supplément de ressources financières lui permettrait d'accéder à un plus grand panel de « possibilités de vie »<sup>18</sup>. Cette pensée, héritée des Trente Glorieuses, période de rareté des biens et services, établissait une corrélation positive entre croissance matérielle et progrès social. Or, depuis les années 80 se sont développés, dans beaucoup de pays, un frein sur la croissance des revenus, un creusement des inégalités, un échec à enrayer la pauvreté, et une prise de conscience de l'impact de l'homme sur son environnement et sur la biocapacité<sup>19</sup>. Ces bouleversements conduisent à une remise en question de plus en plus forte de la conception du bien-être basé uniquement sur des indicateurs traditionnels de richesse matérielle. Le contexte économique actuel de crise, ainsi que la prise de conscience écologique de la fragilité d'une planète, où les ressources s'épuisent et où les effets de la pollution sont de plus en plus visibles, s'y ajoutent.

Donc s'il est important de prendre en compte de nouveaux facteurs générateurs de bien-être, les éléments traditionnels ne sont pas pour autant à négliger. Ainsi, la production de richesse et sa répartition restent des facteurs importants de bien-être. L'étude « *Beyond GDP and back : What is the value-added by additional components of welfare measurement ?* » de Sonja C. Kassenboehmer et Christoph M. Schmidt montre ainsi que la corrélation entre les indicateurs classiques du bien-être matériel et les nouveaux indicateurs du bien-être est élevée sans pour autant être parfaite. En particulier, certains des indicateurs alternatifs observés ont une corrélation avec le PIB moins élevée que d'autres et sont donc plus utiles (au sens de contenir de l'information sur le bien-être qui n'est pas déjà contenue dans le PIB). Les deux auteurs démontrent également que les deux indicateurs « classiques », PIB et taux de chômage, couvrent la plus grande partie du bien-être. Des conclusions similaires étaient déjà formulées par l'OCDE en 2006.<sup>20</sup>

Il n'est donc pas question d'abandonner les mesures traditionnelles de richesse, mais de les inscrire dans un processus plus large, afin de les compléter en vue de la mesure du bien-être sociétal. Ainsi, les composantes du bien-être, qui se retrouvent aussi pour une très grande partie dans les travaux de l'OCDE, sont données via l'étude de 2005 commandé par la BBC à GfK NOP<sup>21</sup> et mentionnée dans l'ouvrage « *Prosperité sans croissance* » de Tim Jackson. Il s'agit par exemple des relations entre partenaires et des relations familiales, de la santé, de l'environnement visuel, de l'argent et de la situation financière, de la vie spirituelle, de la communauté et des amis et enfin, de l'épanouissement professionnel. Ces composantes se retrouvent également au sein du rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi<sup>22</sup>.

<sup>18</sup> (ressources financières vues comme *capabilities* chez Amartya Sen)

<sup>19</sup> La biocapacité d'une zone biologiquement productive donnée désigne sa capacité à générer une offre continue en ressources renouvelables et à absorber les déchets découlant de leur consommation. (Source : GreenFacts)

<sup>20</sup> Au sein du chapitre « *alternative measures of well-being* » du rapport « *Economic Policy Reforms: Going for Growth* »

<sup>21</sup> GfK National Opinion Polls : agence privée de recherche fournissant une vue des affaires à travers des études quantitatives et qualitatives

<sup>22</sup> Celui-ci les regroupe de la manière suivante : conditions de vie matérielles (revenu, consommation et patrimoine) ; santé ; éducation ; activités personnelles (dont le travail) ; participation politique et gouvernance ; liens et rapports sociaux ; environnement ; insécurité économique et physique.

Ces différentes composantes se retrouvent toujours sous une forme ou une autre au sein des différentes études relatives à la qualité de vie et feront l'objet de cette contribution sur le Luxembourg.

Pour ce qui est de l'importance de la richesse matérielle en elle-même, l'OCDE, en se basant sur les pondérations choisies par les utilisateurs du site « *Your Better Life Index* », en a conclu que la richesse matérielle n'était que le 10<sup>e</sup> élément considéré comme le plus important par les individus, même si d'autres études peuvent apporter des conclusions contraires.

Cependant, même si une hausse des revenus dans les pays riches et/ou pour les gens fortunés n'engendre pas forcément une hausse du bien-être, elle a un impact certain pour les plus pauvres. La redistribution de la richesse a donc une importance capitale dans les pays occidentaux, comme le soulignent plusieurs études internationales et luxembourgeoises.<sup>23</sup>

D'autres travaux du CEPS/Instead sur la question (MM. Bartolini et Sarracino) démontrent enfin que le PIB est à court et moyen terme positivement corrélé aux changements du bien-être, tandis qu'à long terme la corrélation disparaît.<sup>24</sup>

### Vue synthétique sur la mesure du revenu et du patrimoine des ménages

#### *La mesure du revenu et du patrimoine des ménages*

Les indicateurs de revenu et de patrimoine font partie des indicateurs les plus fiables sur le plan conceptuel/méthodologique et bénéficient d'une production régulière infra-annuelle. Le PIB, qui sert aussi bien de base de calcul aux cadres réglementaires de l'Union européenne (dont les ratios du pacte de stabilité et de croissance, les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020, etc.) que comme critère de détermination de la situation du pays au sein des principales instances internationales, comme le FMI ou la Banque Mondiale, est l'indicateur le plus mis en avant. Le rôle central qu'il a joué depuis de longues années, tant parmi les économistes que les décideurs politiques et les citoyens, a conduit à le retenir dans un certain nombre de contextes réglementaires internationaux.

Cependant, concernant plus spécifiquement l'analyse du Luxembourg, il ressort des débats menés au sein du projet PIBien-être, la nécessité de substituer le RNB<sup>25</sup>/tête au PIB/tête<sup>26</sup>, le STATEC s'efforçant de toujours raisonner en RNB, de même que le CES, qui a analysé et souligné l'importance des chiffres du RNB dans plusieurs de ses avis<sup>27</sup>. En effet, le PIB/tête gonfle la richesse par tête du Grand-Duché en ne prenant pas en compte, par exemple, le poids des travailleurs frontaliers dans le dénominateur de ce ratio (alors qu'ils contribuent à la création de richesses de la nation)<sup>28</sup>. Le RNB possède, cependant, un rôle international moindre (contribution au budget européen, aide publique au développement, etc.)

<sup>23</sup> Cf. les travaux de M. Bartolini, chercheur au CEPS/Instead, pour le Luxembourg.

<sup>24</sup> <http://www.ceps.lu/pdf/3/art1741.pdf>

<sup>25</sup> Le Revenu National Brut est égal au PIB, moins les revenus primaires à payer aux unités non résidentes, plus les revenus primaires à recevoir des unités non résidentes (définition de l'INSEE)

<sup>26</sup> p.21-24 du rapport technique PIBien-être

<sup>27</sup> Notamment ses avis sur les Grandes Orientations des Politiques Economiques (GOPE) de 2003 et 2004 et son avis sur l'évolution économique, sociale et financière de 2005

<sup>28</sup> Cette remarque se retrouve aussi mentionnée dans le Rapport « Travail et Cohésion sociale » (Cahier Economique n° 109) du STATEC

D'autres mesures du revenu et/ou de la consommation des ménages, au delà du PIB, ont également été proposées, aussi bien par le rapport technique du projet PIBien-être que par le Rapport Travail et Cohésion Sociale.

Ces indicateurs et variations méthodologiques présents également dans le rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi sont notamment:

- le calcul du revenu disponible (ajusté) des ménages<sup>29</sup>,
- la mesure de la consommation finale effective des ménages/habitant<sup>30 31</sup>
- le recours plus systématique à des médianes au lieu de moyennes, afin de coller le plus près possible à la situation réelle des ménages

Il s'agit donc de développer « l'approche ménage » des statistiques publiques (mesures de revenu, de consommation, de production domestique, etc.) en complément de « l'approche production ».

#### *L'analyse des indicateurs du Compendium de l'OCDE selon l'Observatoire de la Compétitivité*

Pour ce qui est du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE, la première partie présente des indicateurs liés au revenu et à la prospérité d'un pays et de ses habitants. Le revenu et la prospérité gardent, comme expliqué précédemment, leur importance dans le cadre analytique relatif au bien-être des individus et de la société, car le revenu permet d'acheter les biens et services proposés par le marché afin de satisfaire les besoins spécifiques de chaque individu. Dans ce sens, l'OCDE a choisi comme indicateurs principaux :

- le revenu net disponible moyen par habitant
- le patrimoine financier net des ménages

Ces deux indicateurs ont également été inclus dans le rapport technique du projet PIBien-être afin de mesurer le niveau de vie sur le plan national. Pourtant, il est préférable d'utiliser le revenu médian disponible, car celui-ci élimine les extrêmes.<sup>32</sup>

Selon l'OCDE<sup>33</sup>, le Luxembourg se classe en première position pour ces deux indicateurs. Pour le premier indicateur le montant y relatif s'élève à 44 212 USD. Celui-ci représente le revenu annuel dont dispose un ménage après déduction des impôts.

<sup>24</sup> Le revenu disponible des ménages, au sens de la Comptabilité nationale, couvre les revenus dans leur intégralité. Il fait la somme des revenus du travail, des revenus de la propriété et des revenus de transfert de l'ensemble des ménages. Il peut être brut ou ajusté selon la prise en compte, ou non, des services collectifs individualisables et des prestations en nature (définition de l'INSEE)

<sup>30</sup> Dépenses de consommation des ménages résidents qu'elles soient effectuées sur le territoire ou à l'étranger.

<sup>31</sup> Comme le recommande le Rapport « Travail et Cohésion sociale » (Cahier Economique n°109) du STATEC. L'évolution de la consommation effective des ménages donne ainsi une approximation de l'évolution du revenu disponible des ménages.

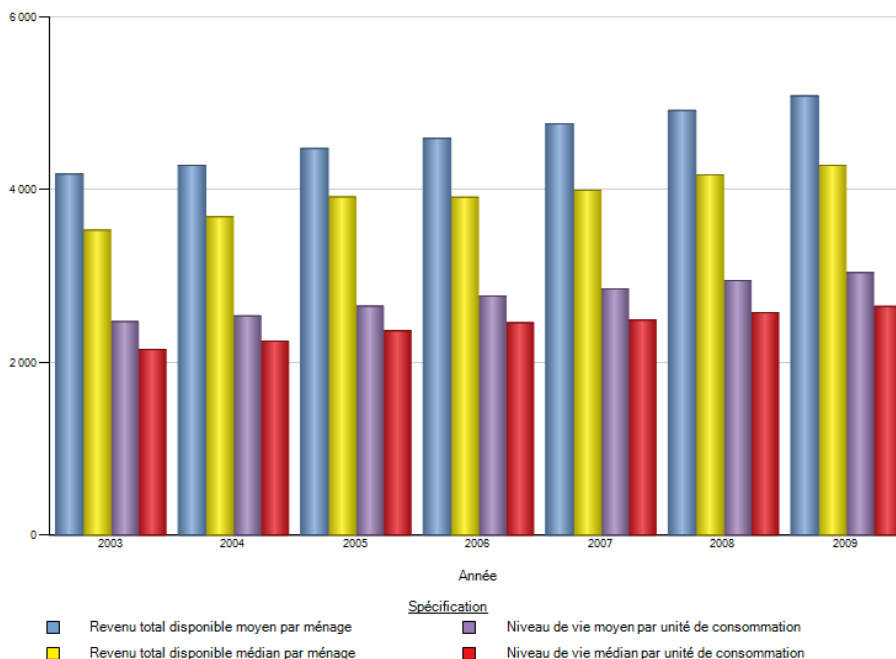
<sup>32</sup> Le salaire moyen constitue la somme des salaires de la population divisé par la population.

Le salaire médian constitue le salaire qui scinde la population en deux catégories : 50% de la population gagne plus que le salaire médian et 50% de la population gagne moins.

<sup>33</sup> OCDE, <http://www.oecdbetterlifeindex.org/#/1111111111>

Ce montant inclut les salaires, les profits des professionnels indépendants, les revenus sur la propriété privée (dividendes, intérêts ou loyers), les transferts sociaux, monétaires ainsi qu'en termes de services<sup>34</sup>. Pour le deuxième indicateur, le patrimoine financier d'un ménage au Luxembourg s'élève à 200 797 USD et les Etats-Unis sont en deuxième position avec un montant moyen de 98 440 USD.

### Revenu mensuel disponible et niveau de vie (en EUR) 2003 – 2009 au Luxembourg



Source : STATEC

Néanmoins, l'OCDE souligne les limites de ces deux indicateurs, qui ne prennent pas en compte la distribution des revenus d'une société. En effet, il serait important d'ajouter un autre indicateur qui mesure l'inégalité des revenus, par exemple le *coefficient de Gini*. Les valeurs du coefficient évoluent entre 0 (cas d'égalité parfaite) et 1 (en cas d'inégalité maximale). Selon le STATEC<sup>35</sup>, la cohésion sociale [...] « instaure une « société des semblables » favorisant une spirale vertueuse entre stabilité politique et paix sociale, croissance économique et bien-être ».

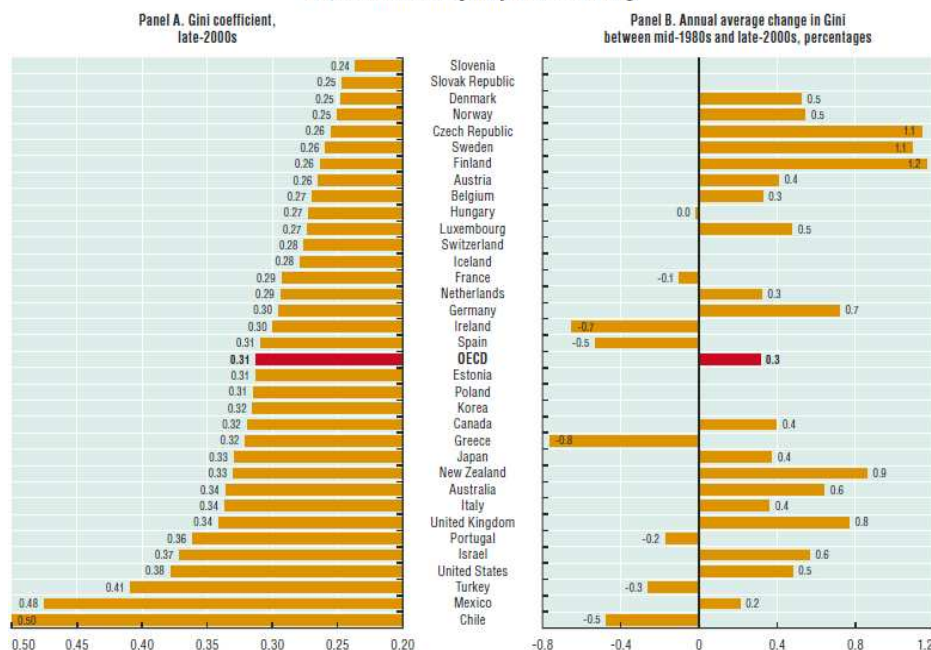
Le graphique ci-après illustre la position du Grand-Duché pour l'indicateur « coefficient de Gini ». Le Luxembourg s'y classe en 9<sup>ème</sup> place, ex aequo avec la Belgique et la Hongrie. De plus, entre 1980 et fin 2000, le coefficient de Gini du Luxembourg a augmenté, traduisant par là un accroissement des inégalités au sein de la distribution des revenus.

<sup>34</sup> Ibid.

<sup>35</sup> Statec, Rapport Travail et Cohésion Sociale, n°109:

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/cahiers-economiques/2009/PDF-Cahier-109-2009.pdf>

EQ1.1. Income inequality has been rising



Source : OCDE<sup>36</sup>

Séries de données

	Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Rapport « Comment va la vie ? »	Revenu mensuel total disponible médian par ménage (en €)	STATEC	x	x	x	3532	3685	3915	3913	3992	4172	4281	4350
	Patrimoine financier net des ménages (en 1000 € / habitant)	STATEC							46,8	48,1	53,4	60,7	x
	Consommation individuelle effective (en € / habitant)	EU-Silc	2500 0	2630 0	2770 0	2710 0	2840 0	2960 0	3080 0	3210 0	3360 0	3400 0	3490 0
	Part totale des individus ayant des difficultés à joindre les 2 bouts (en %)	EU-Silc				19	18,3	18,6	17,5	17,6	19,4	23	22,4
Complément - Rapport technique PIBien-	RNB aux prix de marché/habitant (en €)	STATEC	4390 0	4540 0	4460 0	4440 0	5240 0	5600 0	5460 0	6290 0	6090 0	5050 0	5650 0
	Population en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (en %)	EU2020				15,8	16,1	17,3	16,5	15,9	15,5	17,8	17,1
	Personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail (en %)	EU2020				6,1	6,2	5,7	5,2	5	4,7	6,3	5,5
	Personnes en risque de pauvreté après transferts sociaux (en %)	EU2020	12	12		11,9 1	12,7	13,7	14,1	13,5	13,4	14,9	14,5
	Personnes en situation de privation matérielle grave (en %)	EU2020				1,9	0,8	1,8	1,1	0,8	0,7	1,1	0,5

<sup>36</sup> OCDE, Society at a Glance 2011 : OECD Social Indicators, [http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oced/social-issues-migration-health/society-at-a-glance-2011\\_soc\\_glance-2011-en](http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oced/social-issues-migration-health/society-at-a-glance-2011_soc_glance-2011-en)

## REVENUS ET PATRIMOINES

Taux de croissance du PIB réel (en %)	Eurostat	8,4	2,5	4,1	1,5	4,4	5,4	5	6,6	0,8	-5,3	2,7
Dette publique (en % du PIB)	STATEC	6,4	6,5	6,5	6,1	6,3	6,1	6,7	6,7	13,7	14,8	19,1

<sup>1</sup> Rupture de série

*Pertinence et qualité des indicateurs de revenu et de patrimoine selon les critères retenus en début de rapport*

Source	Variable	Concept cible	INDICATEURS							
			Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique			
			Validité apparente	Interprétation univoque	Résultat susceptible d'être influencé par les politiques	Possibilité de ventiler les informations	Instrument de collecte bien établi	Définition comparable	Couverture pays	Collecte récurrente des données
<b>Revenu et Patrimoine</b>										
Rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE	Revenu disponible des ménages	Possibilités de consommation	✓	✓	~	X	✓	✓	✓	✓
	Patrimoine financier net des ménages	Possibilités de consommation	✓	✓	~	X	✓	✓	✓	✓
	Consommation finale des ménages	Consommation effective	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓
	Evaluation subjective du bien-être matériel	Difficultés ressenties dans sa consommation	✓	✓	X	✓	~	~	✓	✓
Rapport technique PIBien-être	RNB/hab.	Possibilités de consommation	~	✓	~	✓	✓	✓	✓	✓
	Population à risque de pauvreté ou d'exclusion	Mesure des personnes en détresse économique	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓
	Taux de croissance du PIB	Soutenabilité des politiques publiques à court, moyen et long terme	~	✓	~	X	✓	✓	✓	✓
	Dette/PIB	Soutenabilité des politiques publiques à court, moyen et long terme	X	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓

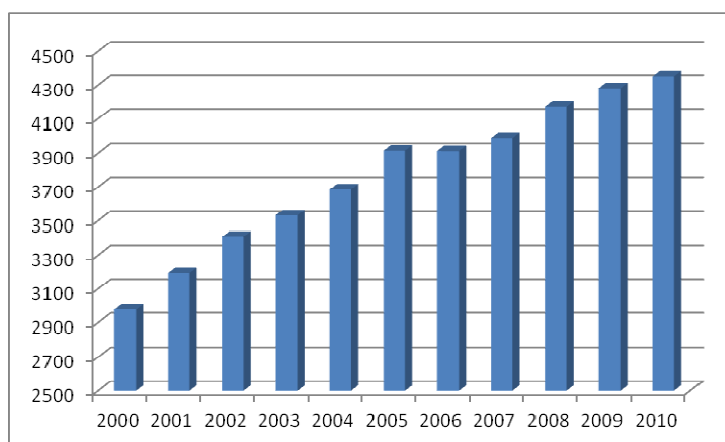
Note : Le symbole ✓ signifie que l'indicateur satisfait au critère considéré, le symbole ~ qu'il les satisfait partiellement mais de manière suffisante et le symbole X qu'il ne les satisfait pas ou alors dans une faible mesure

## Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE

**Revenu disponible des ménages**

Cet indicateur, basé sur la comptabilité nationale, est intéressant dans la mesure où il met en avant l'approche « ménages » du bien-être.

**Graphique 1.1. Luxembourg - Revenu mensuel total disponible médian par ménage**  
*en euros*



Source : CEPS/Instead (d'après Population et emploi, n°1, janvier 2004) jusqu'en 2002. Calculs STATEC de 2003 à 2010 (calculs sur les comptes sectoriels que pour la période 2006-2009).

Au cours de la dernière décennie, le revenu total disponible médian des ménages a augmenté de 48% et ce de manière continue, à l'exception de l'année 2006 marquée par un léger repli.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement la période allant de 2006 à 2009, le rapport Travail et Cohésion Sociale 2011 du STATEC met en évidence que la consommation et le revenu disponible des ménages sont plus pertinents pour mesurer le niveau de vie au Luxembourg. En effet, le PIB/habitant au Luxembourg est de 150% plus élevé que la moyenne de la zone Euro, alors que la différence en termes de revenu disponible et de consommation des ménages n'est que d'environ 45% en faveur du Luxembourg. Si le taux de croissance du PIB par habitant chute fortement de 2007 à 2009, c'est moins le cas pour le revenu disponible brut des ménages. En 2008, le taux de croissance du PIB/habitant devient légèrement négatif, alors que le revenu des ménages par habitant continue de croître de façon significative (2,5%). En 2009, le taux de croissance du PIB/habitant dégringole à -5,4% alors que la croissance du revenu disponible par habitant reste légèrement positive (0,4%).

Selon le rapport Travail et Cohésion Sociale, en valeur nominale, le revenu disponible des ménages par habitant est passé de 26 700 € en 2006 à 30 000 € en 2009, soit une augmentation de 12%. En déflatant le revenu disponible par habitant par l'indice des prix à la consommation, on peut analyser l'évolution du pouvoir d'achat moyen. Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages au Luxembourg, est, en 2009, de 5,6% plus élevé qu'en 2006. En termes réels, les prestations sociales par habitant au Luxembourg ont augmenté de 2,7% de 2006 à 2008 alors que le solde des revenus primaires a augmenté de 4,6%. La part des rémunérations des salariés dans la croissance totale du revenu disponible par habitant au Luxembourg de 2006 à 2009 est de 6,6 points de pourcentage (sur une augmentation nominale totale de 12,2%), soit un peu plus de la moitié de la croissance nominale totale.



La contribution des prestations sociales en espèces dans la croissance nominale du revenu disponible par habitant entre 2006 et 2009 est de 5,2 points de pourcentage (soit 43% du total de la croissance)

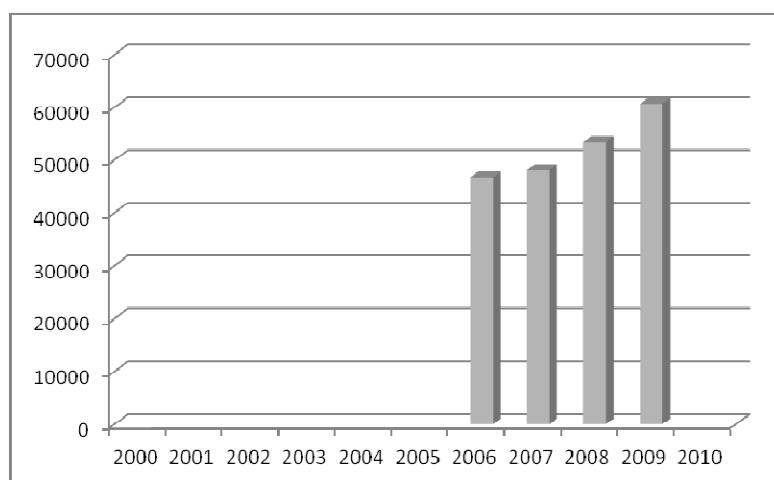
Pour des données et des analyses plus détaillées, consulter les pages 164 à 169 du rapport Travail et Cohésion Sociale de 2011.

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/cahiers-economiques/2011/PDF-Cahier-112-2011.pdf>

### **Patrimoine financier net des ménages**

Un indicateur idéal de patrimoine prendrait en compte l'ensemble des patrimoines (financiers, immobiliers, professionnels) et fournirait un résultat net, c'est-à-dire prenant en compte le taux d'endettement des ménages. Cependant, les données ne sont disponibles que pour l'année 2007. Cependant, comme « *second best* », et à l'instar de la démarche de l'OCDE, il est possible de mesurer le patrimoine financier (la richesse financière nette) des ménages, en attendant de disposer des données relatives au patrimoine financier net des ménages (environ 60 000 € / habitant en 2009). A noter aussi que le Compendium de l'OCDE a publié des estimations de la richesse financière nette des ménages (200 797 USD en 2010) (Source : OECD, *National Accounts data*)

**Graphique 1.2. Luxembourg - Valeur financière nette du patrimoine des ménages**  
*en euros*



Source : STATEC (comptes nationaux)

Le rapport Travail et Cohésion Sociale 2011 nous apprend que le niveau des passifs est fortement corrélé au niveau des actifs qui est lui-même corrélé au niveau de vie mesuré par le revenu disponible des ménages par habitant. En d'autres mots, globalement, à un niveau d'actifs financiers faibles (et à un niveau de vie faible) correspondent des passifs faibles (en niveau). A l'inverse, plus le niveau des actifs est élevé, plus les passifs sont importants. Le patrimoine financier net des ménages du Luxembourg par habitant est le plus élevé de l'Union européenne après la Belgique. Le patrimoine financier net atteint 60 000 € au Luxembourg : 100 000 € d'actifs et 40 000 € de passifs. Dans tous les pays européens (à l'exception du Royaume-Uni), les passifs des ménages (endettement) augmentent en valeur absolue de 2006 à 2009. L'augmentation des passifs des ménages luxembourgeois - environ 10 000 € en 3 ans

- est par ailleurs une des plus importantes en Europe en valeur absolue. Le Luxembourg se distingue néanmoins des autres pays de la zone euro par une tendance à la hausse encore plus considérable des actifs financiers (de 76 900 € on passe à 99 900 €, soit + 23 000 €). En résumé, dans la zone Euro en moyenne, le patrimoine financier n'évolue que très peu en valeur absolue de 2006 à 2009, alors qu'au Luxembourg, le patrimoine net – tiré par une croissance plus forte des actifs que des passifs – augmente fortement. Même en termes relatifs, les évolutions concernant le Luxembourg se confirment. L'augmentation du patrimoine financier net de 2006 à 2009 atteint quelque 30% au Grand-Duché.

Pour des données et des analyses plus détaillées, consulter les pages 198 à 200 du rapport Travail et Cohésion Sociale de 2011.

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/cahiers-economiques/2011/PDF-Cahier-112-2011.pdf>

### *Patrimoine net total moyen des ménages*

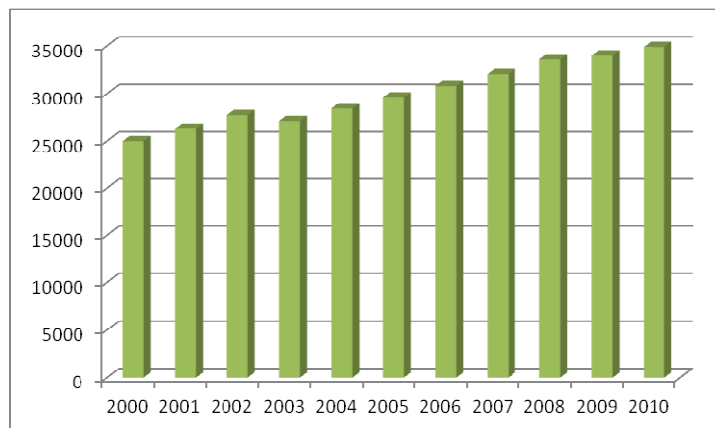
Cet indicateur a l'avantage de prendre en compte l'ensemble des patrimoines (financiers, immobiliers, professionnels) et de fournir un résultat net, c'est-à-dire prenant en compte le taux d'endettement des ménages. Cependant, les données ne sont disponibles que pour l'année 2007. Enfin, comme «*second best*», il pourrait être possible de seulement mesurer le patrimoine financier (la richesse financière nette) des ménages, en attendant de disposer de données relatives au patrimoine immobilier des ménages (estimation de 68 000 €/habitant en 2010).

Indicateur	Source	2000-2006	2007	2008-2010
Patrimoine net total moyen des ménages (en €)	Luxembourg Wealth Study		570 000	

### **Consommation finale des ménages**

Cet indicateur de l'approche « ménages » est robuste statistiquement et est considéré (comme dans le rapport Travail et Cohésion Sociale), comme une des meilleures proxy du revenu disponible médian des ménages. Le rapport technique du projet PIBien-être a également retenu cet indicateur.

**Graphique 1.3. Luxembourg - Consommation effective des ménages par habitant**  
*en euros*



Source : STATEC (comptes nationaux)

Le rapport Travail et Cohésion Sociale 2011 nous informe en sus que l'on peut noter, pour le Luxembourg, un élargissement visible de la fourchette entre la consommation et la consommation effective des ménages. Au Luxembourg, les transferts sociaux en nature font augmenter le niveau de vie des ménages (mesuré par la consommation) d'environ 30% en 2009.

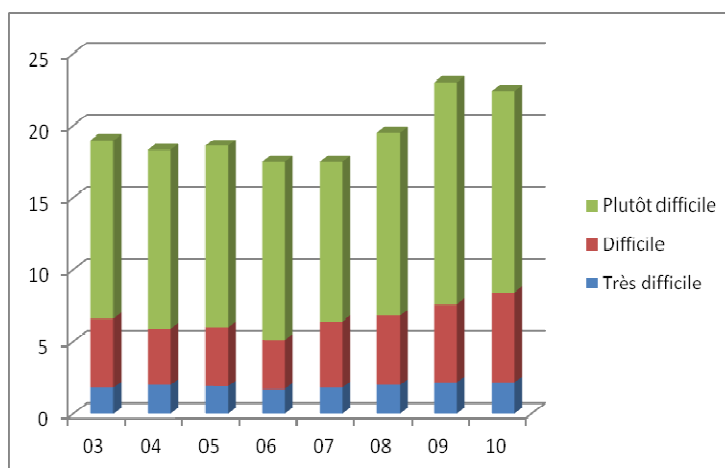
Pour des données et des analyses plus détaillées, consulter les pages 173 et 174 du rapport Travail et Cohésion Sociale de 2011.

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/cahiers-economiques/2011/PDF-Cahier-112-2011.pdf>

### **Evaluation subjective du bien-être matériel**

Cette mesure, bien que de nature subjective, possède l'avantage d'être parlante et d'évoluer de manière significative. Cet indicateur est retenu aussi bien dans le rapport Travail et Cohésion Sociale que dans le rapport technique du projet PIBien-être.

**Graphique 1.4. Luxembourg - Capacité du ménage à joindre les deux bouts**  
*Total difficile, en pourcentage*



Source : EU-Silc User Data Base (UDB)

Champ : ménages privés résidant sur le territoire du pays à la date de l'enquête

On constate que de 2003 à 2007, le pourcentage total de personnes ayant des difficultés à joindre les deux bouts baissait légèrement d'année en année. Cependant, depuis la crise de 2007, un nombre croissant de ménages annonce éprouver des difficultés. Ce phénomène n'a cependant augmenté le nombre de cas « très difficiles » que de façon très marginale.

Pour ce qui est plus spécifiquement de l'année 2010, le rapport Travail et Cohésion Sociale 2011 nous apprend qu'un peu plus de 22% des ménages luxembourgeois déclaraient éprouver des difficultés à joindre les deux bouts, i.e. de s'acquitter de leurs dépenses courantes dans l'état actuel de leurs finances. Ce chiffre est en légère diminution (0,6 points de pourcentage) par rapport à l'année précédente. 14,5% des ménages déclaraient qu'il était plutôt difficile pour eux d'arriver à joindre les deux bouts, pour 6% c'était difficile et pour 2,2% très difficile. Certains ont critiqué cette mesure, car la perception qu'ont les ménages de leur propre situation financière peut être biaisée par des facteurs, comme, par exemple, l'environnement économique global (même s'il n'affecte pas concrètement le niveau de vie du ménage).

Cependant, un tel indicateur « ressenti » est utile dans la mesure où la perception peut avoir des répercussions sur les décisions de consommation et d'épargne. Ce sont surtout les ménages parentaux avec enfants qui déclaraient rencontrer des difficultés financières. La présence d'enfants à charge aggrave la perception de la situation financière. Les locataires, les jeunes (moins de 29 ans), les travailleurs manuels, les ménages dont la personne de référence a un faible niveau d'éducation (secondaire inférieur), les personnes en situation de chômage ou inactives ont également une perception de leur situation financière plus difficile.

Pour des données et des analyses plus détaillées, consulter les pages 155 à 158 du rapport Travail et Cohésion Sociale de 2011.

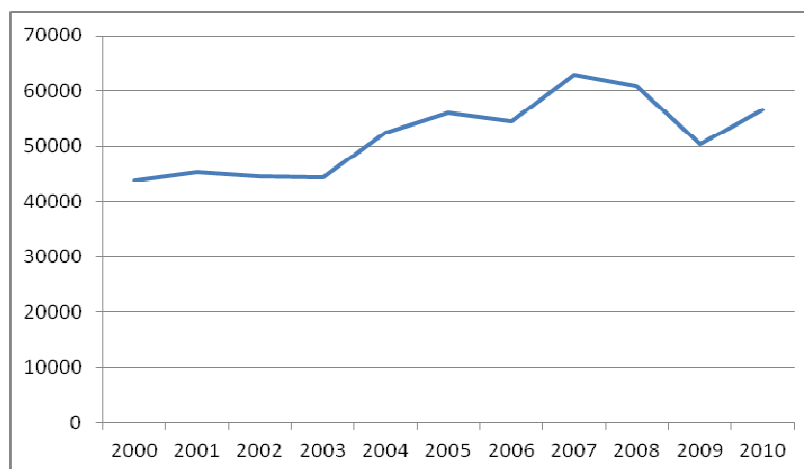
<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/cahiers-economiques/2011/PDF-Cahier-112-2011.pdf>

### Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être

#### **Revenu National Brut par habitant**

Cet indicateur est basé sur des données de la comptabilité nationale fiables et harmonisées. Il est bien plus pertinent que le PIB/tête pour le Luxembourg. Cependant, cette donnée est plus complexe à appréhender que les mesures de revenu et de consommation et nous fait demeurer dans l'approche « production ».

**Graphique 1.5. Luxembourg – RNB aux prix de marché/habitant**  
*en euros*



Source : STATEC

De 2007 (début de la crise économique) à 2009 (entrée en récession de l'économie), la richesse nationale produite par habitant a baissé de près de 14 %, alors qu'elle croissait régulièrement par le passé.

### **Population à risque de pauvreté ou d'exclusion**

L'absence d'inégalités trop accentuées et la limitation de la pauvreté accroissent le bien-être des individus et de la société toute entière. Nul n'aime voir le nombre d'individus pauvres s'accroître et la société se scinder, surtout pas les résidents luxembourgeois fermement attachés à la cohésion sociale de leur modèle de société. Les économistes Wilkinson et Pickett affirment aussi qu'une société plus égalitaire est plus bénéfique pour l'ensemble de ses membres et ceci dans l'ensemble des domaines de développement/progrès<sup>37</sup>.

La justice sociale est aussi une exigence centrale de développement durable. Ce phénomène peut être mesuré par l'indicateur multidimensionnel proposé pour le suivi de la Stratégie « Europe 2020 » (Stratégie faisant suite à celle de Lisbonne) et couvrant :

- les inégalités,
- la privation matérielle grave et
- le fait de vivre dans des ménages à faible intensité de travail.

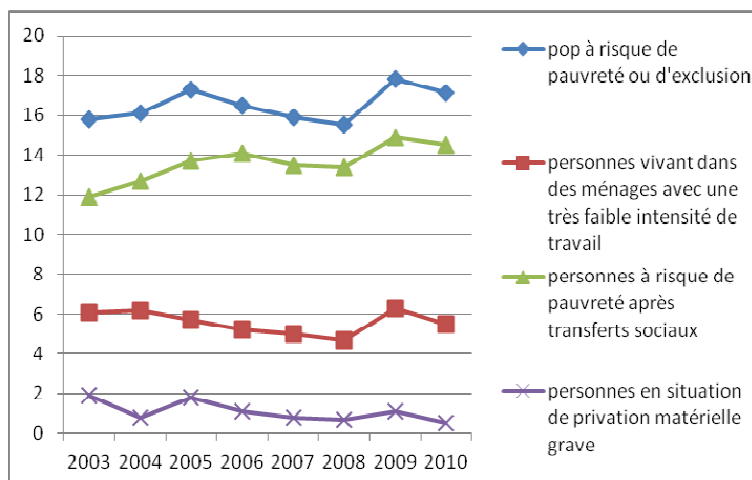
Le taux de risque de pauvreté monétaire est un indicateur d'inégalité/de répartition des revenus, qui relève la proportion d'individus gagnant moins de 60% du revenu médian après transferts sociaux. Notons que nous pouvons disposer de cet indicateur selon le genre, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle (CSP), etc. (cf. Sozialalmanach 2011 *Leben in Luxembourg 2020* de la Caritas). Notons enfin que le STATEC calcule aussi un indicateur de dispersion autour du seuil de risque de pauvreté au Luxembourg (% de personnes dont le revenu équivalent disponible est inférieur aux seuils de 40%, 50% et 70% du revenu disponible équivalent médian), ce qui peut permettre d'affiner l'analyse proposée ici.

L'indicateur « situation de privation matérielle grave » est une mesure de pauvreté relative et est calculé de la manière suivante : « Les personnes en situation de privation matérielle grave ont au moins quatre des neuf indicateurs de privation qui s'appliquent à elles: impossibilité i) de régler le loyer ou les factures pour les services d'utilité publique, ii) de chauffer convenablement le domicile, iii) de faire face à des dépenses imprévues, iv) de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent protéiné tous les deux jours, v) de partir en vacances hors du domicile une semaine par an, vi) d'acheter une voiture, vii) d'acheter une machine à laver le linge, viii) d'acheter une télévision couleur ou ix) de payer une connexion téléphonique ». Cet indicateur s'intéresse donc principalement aux plus démunis, qui sont privés de biens et services qui semblent indispensables à la vie quotidienne et à la participation à la vie de la nation. Cependant, certains critères pour considérer une personne comme étant en situation de privation matérielle grave sont discutables, comme ceux de ne pas pouvoir partir en vacances une semaine ou d'acheter une voiture (il s'agit de biens et services relevant plus du confort et de l'épanouissement personnel que d'une privation matérielle grave...)

---

<sup>37</sup> Cf. leur ouvrage de 2009 : "The Spirit Level. Why More Equal Societies Almost Always Do Better".

**Graphique 1.8. Luxembourg - Population en risque de pauvreté ou d'exclusion et ses composantes, en pourcentage**



Source : Eurostat-Indicateurs de suivi de la Stratégie 'Europe 2020'

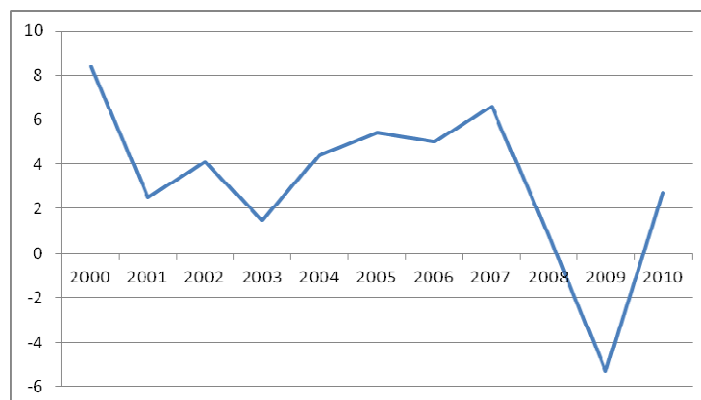
Au cours des sept dernières années, l'indicateur de population à risque de pauvreté ou d'exclusion a été relativement stable sur la période, mais la pauvreté change de nature au fil des années. La privation matérielle grave a ainsi fortement été atténuée et la population en état d'exclusion a diminuée, alors que celle en risque de pauvreté après transferts sociaux a continué de croître. Il y a donc eu une réduction de la pauvreté la plus grave, mais un appauvrissement relatif d'une plus grande partie de la population (l'indicateur de risque de pauvreté étant, en effet, davantage un indicateur d'inégalité que de pauvreté)

### Taux de croissance du PIB réel

Cet indicateur est intéressant de par l'information qu'il apporte sur la santé de l'économie, même s'il ne traduit pas la situation réelle du niveau de vie des individus. Il s'agit d'un indicateur reflétant la situation du système économique et social actuel basé sur la croissance.

En outre, il existe un intérêt à observer la croissance du PIB dans une perspective « ménages ». En effet, du fait que les Etats de l'Union européenne se sont astreints à ne pas aggraver davantage leurs déficits publics, le niveau de la croissance économique future va nécessairement impacter le volume des productions étatiques à destination des citoyens.

**Graphique 1.6. Luxembourg - Taux de croissance du PIB réel en pourcentage**



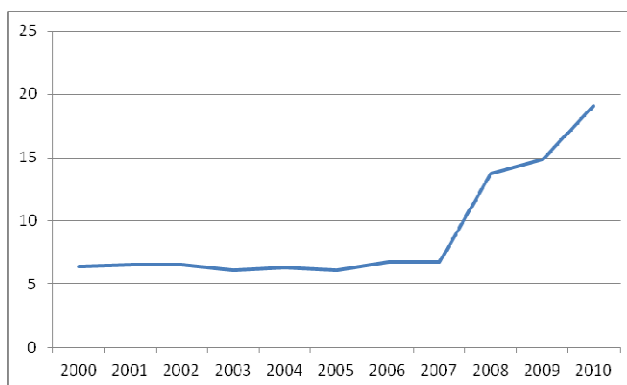
Source : STATEC

On constate ainsi, que si sur la période 2000-2007, la croissance annuelle moyenne était de 4,74%, la crise de 2008 a provoqué une dépression en 2009 (de plus de 5 points de pourcentage) et depuis la croissance peine à retrouver son rythme d'avant crise et dépasse à peine les 2% par année.

### **Dettes/PIB**

Le ratio dette/PIB est un indicateur important de bien-être à long terme, car c'est lui qui sous-tend le financement de l'ensemble des politiques publiques futures, dont celles de production de biens et services à destination des citoyens. C'est donc un indicateur important pour mesurer l'égalité intergénérationnelle. En outre, il se trouve actuellement sous le feu de l'actualité et bon nombre de citoyens montrent leur préoccupation vis-à-vis de l'endettement de l'Etat. Il s'agit d'un indicateur à la fois économique, mais aussi de développement durable et de bien-être. La Commission Interdépartementale de Développement Durable (CIDD) considère également que la dette publique consolidée en pourcentage du PIB est une donnée importante. Cette donnée peut éventuellement être complétée avec le solde budgétaire, ainsi que l'Objectif budgétaire à Moyen Terme (OMT) ou alors avec la « dépense publique du gouvernement général contre une référence de taux de croissance à moyen-terme » (indicateur de taux de croissance introduit dans le volet préventif du pacte de stabilité et de croissance en 2011).<sup>38</sup>

**Graphique 1.7. Luxembourg - Dette publique des administrations publiques  
en pourcentage du PIB**



Source : STATEC

Sur la période 2000-2007, la dette publique luxembourgeoise était relativement faible, stable et comprise entre 6% et 7% du PIB. Or, la crise économique et financière de 2007-2008 l'a multipliée par deux (du fait du sauvetage du système bancaire) et, depuis lors, elle ne cesse de croître.

<sup>38</sup> Au niveau du volet préventif, (a eu lieu) l'introduction d'une nouvelle condition sur l'évolution des dépenses publiques de l'administration publique (au sens du SEC 95) dans le contexte de la trajectoire d'ajustement du solde public d'un Etat membre vers son objectif budgétaire à moyen terme. Ainsi, l'augmentation annuelle des dépenses (hors les dépenses d'intérêt, les dépenses liées aux programmes de l'Union qui sont intégralement couvertes par des recettes provenant de fonds de l'Union et les modifications non discrétionnaires intervenant dans les dépenses liées aux indemnités de chômage) ne doit pas dépasser un taux inférieur à un taux de référence de croissance potentielle de moyen terme du PIB, sauf si ce dépassement est compensé par des augmentations discrétionnaires des recettes. La différence entre le taux de croissance des dépenses publiques et un taux de référence de croissance potentielle de moyen terme du PIB est telle qu'elle garantit une progression appropriée en direction de l'objectif budgétaire à moyen terme.

## Indicateurs non-retenus du rapport technique PIBien-être

Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
1. Dépense intérieure brute de R&D (en % du PIB)	EU2020	1,65	x	x	1,65	1,63	1,56	1,66	1,58 <sub>1</sub>	1,57	1,66	1,63 <sub>2</sub>
2. Investissement total (en % du PIB)	EU-SDI	20,78	22,64	22,59	22,22	21,50	20,51	19,19	20,74	20,28	17,27	16,43
3. Nombre de demandes de brevets déposés (à l'OEB) par million d'habitants	Eurostat	186,27	166,24	136,01	195,56	247,85	211,33	229,96	240,66 <sup>1</sup>	238,14 <sup>1</sup>	x	x
4. Part des ménages ayant accès à Internet au domicile (en %)	Eurostat	40	40	40	45	59	65	70	75	80	87	90
5. Coefficient de Gini	EU-Silc	26	27	x	27,6 <sub>3</sub>	26,5	26,5	27,8	27,4	27,7	29,2	27,9
6. Rapport interquintile de revenu	EU-SDI	3,7	3,8	x	4,1 <sup>3</sup>	3,9	3,9	4,2	4	4,1	4,3	4,1

<sup>1</sup> Estimation<sup>2</sup> Données provisoires<sup>3</sup> Rupture de série

EU-SDI : Indicateurs de Développement Durable d'Eurostat

Commentaire des indicateurs présentés ci-dessus (cf. numérotation employée):

1. L'indicateur de dépense intérieure brute en R&D a l'inconvénient d'être un ratio dont le dénominateur est le PIB, ce qui implique que toute hausse du PIB supérieure à celle des investissements laissera penser que l'investissement en R&D a reculé dans le pays.

2. Cet indicateur a l'inconvénient d'être un ratio dont le dénominateur est le PIB, ce qui implique que toute hausse du PIB supérieure à celle des investissements laissera penser que l'investissement a reculé dans le pays. En outre, le PIB concerné ici est celui en valeur et non en volume. Enfin, cet indicateur est extrêmement volatile du fait de la taille du Grand-Duché. Il faudrait trouver un autre indicateur de mesure de l'investissement.

3. Près de la moitié des brevets sont déposés par des *holdings* pour raison fiscale, ce qui biaise nécessairement les résultats de cet indicateur. En outre, des activités de recherche sont développées au Luxembourg, mais les brevets associés n'y sont pas forcément déposés. L'Observatoire de la Compétitivité est donc pour la non-conservation de cet indicateur, de même que le reste du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

Il faudrait analyser l'existence et la pertinence d'autres indicateurs synthétiques existants au niveau européen. (Europe Innovation Union:

[http://ec.europa.eu/enterprise/policies/innovation/facts-figures-analysis/innovation-scoreboard/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/policies/innovation/facts-figures-analysis/innovation-scoreboard/index_en.htm))



4. Du fait de la stagnation des données de l'indicateur (due à un taux d'équipement des ménages quasi complet), cet indicateur n'a plus d'utilité concrète (contrairement au début des années 2000).

### Indicateurs proposés par les ministères lors de leur consultation

#### Evolution des ménages bénéficiaires d'une allocation complémentaire RMG

Exercice	Nb au 31.12.	Variation annuelle	Population totale	Nb/Pop totale (en %)
2000	5.163	4,30%		
2001	5.163	0,00%	444.000	1,16
2002	5.738	11,14%	448.300	1,28
2003	6.367	10,96%	455.000	1,4
2004	6.662	4,63%	461.200	1,44
2005	7.238	8,65%	469.100	1,54
2006	7.243	0,07%	476.200	1,52
2007	7.205	-0,52%	483.800	1,49
2008	7.352	2,04%	493.500	1,49
2009	7.841	6,65%	502.100	1,56
2010	8491	8,29%		

Source : Ministère de la Famille et de l'Intégration

Le nombre de bénéficiaires du RMG augmente aussi bien en valeur absolue qu'en valeur relative. Cependant, cet indicateur est un indicateur plus spécifique de la pauvreté : il ne prend en compte que les plus démunis.

#### Écart relatif médian au seuil de pauvreté

Indicateur	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Écart relatif médian au seuil de pauvreté	EU-Silc	17	17	-	17,9 <sup>1</sup>	16,4	18,6	19,7	18,8	16,6	17,6	18,6

<sup>1</sup> Rupture de série

Cet indicateur a été proposé par le Ministère de la Famille. Il est calculé comme la différence entre le revenu médian net total équivalent des personnes en dessous du seuil de risque de pauvreté (i.e. les pauvres) et le seuil de risque de pauvreté de 60%, exprimé en pourcentage du seuil de risque de pauvreté. Il s'agit donc d'un indicateur mesurant l'éloignement plus ou moins grand des personnes pauvres du revenu charnière de la pauvreté relative. Cet indicateur ne concerne cependant que la pauvreté relative (c'est-à-dire une inégalité de revenu de 60% du revenu médian).

#### Taux de risque de persistance de la pauvreté

Indicateur	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de risque de persistance de la pauvreté (en %)	EU-Silc	8	9	-	-	-	-	-	8,9	8,4	8,8	-

Cet indicateur a été proposé par le Ministère de la Famille. Cependant, de nombreuses données sont manquantes (ruptures de série), les données évoluent très peu dans le temps et ne reflètent pas suffisamment l'évolution de la pauvreté totale dans le pays (exclusion ici de la pauvreté non persistante).

### Travail statistique à accomplir

Outre les données déjà disponibles au niveau du Luxembourg, il serait intéressant de pouvoir calculer le patrimoine total des ménages pour les années postérieures à l'année 2007. Cela serait possible, comme le rappelle le rapport technique du projet PIBien-être, en donnant accès au STATEC à certaines données fiscales (notamment pour évaluer le patrimoine immobilier des ménages). Cependant, pour obtenir des données plus fines, permettant notamment d'appréhender les questions d'inégalité de patrimoine, des micro-données issues d'enquêtes spécifiques sont requises.

Pour des données et des analyses plus détaillées sur ce point, consulter les pages 206 à 220 du rapport Travail et Cohésion Sociale de 2011.

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/cahiers-economiques/2011/PDF-Cahier-112-2011.pdf>

3) de calculer un PIB vert (richesse nationale disponible)<sup>39</sup>, qui est inscrit dans le programme gouvernemental 2009-2014, de manière à calculer la richesse totale nationale par habitant<sup>40 41</sup>.

### Conclusion

Il apparaît que malgré la crise de 2008 et les niveaux inférieurs de croissance économique qui en ont découlé et qui ont impacté négativement le revenu national brut/tête, ainsi que la dette publique, le revenu disponible et la consommation effective des ménages ont augmenté du fait que l'Etat a joué « le rôle de soupape de sécurité » durant la crise, même si le RNB a diminué et la dette a augmenté.

La population en situation de pauvreté ou d'exclusion reste relativement stable sur la période, mais change de nature au fil des années. La privation matérielle grave a ainsi fortement été atténuée et la population en état d'exclusion a diminuée, mais celle en risque de pauvreté après transferts sociaux a continué de croître. Il y a donc eu une réduction de la pauvreté la plus grave, mais un appauvrissement relatif d'une plus grande partie de la population.

<sup>39</sup> Le PIB vert est un concept de correction et d'enrichissement du PIB, proposant de prendre en compte les atteintes portées à l'environnement ainsi que l'épuisement des ressources naturelles.

<sup>40</sup> Rapport technique du projet PIBien-être, p.35.

<sup>41</sup> Les ressources financières, produites, naturelles, humaines et sociales constituent les composantes de la richesse totale nationale.

## Chapitre 2

# EMPLOIS ET SALAIRES

Le niveau de l'emploi et du chômage est une des principales composantes influençant le bien-être<sup>42</sup>. L'accès à l'emploi traduit le fait de disposer d'un salaire (et donc d'un pouvoir d'achat permettant l'accès au bien-être matériel), mais aussi l'utilité sociale d'une personne, ainsi que son sentiment d'accomplissement personnel. Le chômage de longue durée concerne plus particulièrement des individus en voie d'exclusion définitive du marché du travail et de la société. Ces personnes font partie des plus vulnérables du point de vue du bien-être. Outre le volume et la croissance de l'emploi, la qualité de ces derniers joue également : l'instabilité des emplois et leurs niveaux de rémunération sont des paramètres importants de bien-être matériel.

---

<sup>42</sup> IZA DP No. 5453 - Beyond GDP and Back: What is the Value-Added by Additional Components of Welfare Measurement? – Sonja C. Kassenboehmer, Christoph M. Schmidt.

## Emplois, salaires et bien-être

Le niveau de l'emploi ou du chômage est une composante importante du bien-être<sup>43</sup>, car le travail d'un individu lui permet de disposer d'un salaire permettant la consommation et la constitution d'un patrimoine. L'emploi représente ainsi pour la majorité des personnes la source principale de revenu. Elle lui permet également un élargissement de ses possibilités de vie via la consommation.

Il convient cependant d'analyser l'emploi et le chômage de manière plus fine. Le chômage de longue durée concerne ainsi des individus en voie d'exclusion définitive du marché du travail et de la société. Le chômage des jeunes est également une variable de bien-être à long terme, car, du fait de son importance numérique, il risque de condamner une partie non négligeable des générations futures à l'inemployabilité.

L'OCDE et l'Observatoire de la Compétitivité soulignent également que l'emploi, au-delà d'être une source monétaire, est un soutien essentiel au développement des aptitudes et connaissances professionnelles, qu'il favorise l'échange au niveau social et représente un support qui influence également la satisfaction personnelle.<sup>44</sup> Le travail fournit ainsi à l'individu une utilité sociale (ce qui favorise la cohésion sociale), ainsi qu'un sens à son existence (ce qui participe à l'établissement de son sentiment d'accomplissement personnel).

## Vue synthétique sur la mesure des emplois et des salaires

### *La mesure des emplois et des salaires*

Au-delà des mesures traditionnelles liées au volume de travail, il convient d'augmenter voire de systématiser le recours à des données de qualité. Pour ce faire, la récente création du RETEL « Réseau d'étude du travail et de l'emploi » visant à mettre en place un *data warehouse* au Luxembourg pour les données relatives au marché du travail devrait permettre l'amélioration de la qualité des études et de mettre en commun les différentes sources de données liées au travail et à l'emploi.

En outre, des données relatives au temps de trajet pour se rendre au travail et au temps passé sur le lieu d'activité professionnelle, ainsi que la satisfaction/les sentiments exprimés vis-à-vis de ces deux « postes de temps » devraient permettre de mieux connaître les attentes individuelles.

### *L'analyse des indicateurs du Compendium de l'OCDE selon l'Observatoire de la Compétitivité*

Pour ce qui est des travaux de l'OCDE, cette partie des indicateurs prend en considération deux indicateurs principaux qui sont liés au domaine de l'emploi:

- Taux d'emploi des 15 – 64 ans
- Taux de chômage de longue durée

<sup>43</sup> IZA DP No. 5453 - Beyond GDP and Back: What is the Value-Added by Additional Components of Welfare Measurement? – Sonja C. Kassenboehmer, Christoph M. Schmidt.

<sup>44</sup> Bilan Compétitivité 2010, « Vers une croissance intelligente, durable et inclusive », p.177

Pour le premier indicateur, le Luxembourg se positionne légèrement au-dessus de la moyenne de l'OCDE. Il est pourtant remarquable que, selon l'OCDE, de 1995 à 2010, le Grand-Duché ait connu une augmentation cumulée de plus de 8% de son taux d'emploi. Le taux de chômage de longue durée est utile dans l'analyse de l'inclusion/exclusion sociale. Selon le graphique présenté par l'OCDE, le Luxembourg se situe favorablement ; il est pourtant important de mentionner que, depuis 1995, le taux relatif au chômage de longue durée n'a cessé d'augmenter pour atteindre 1,3% en 2010<sup>45</sup>.

### Séries de données

	Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Rapport « Comment va la vie ? »	Taux d'emploi des 20-64 ans (en %)	EU2020	67,4	67,7	68,2	67,2	67,7	69	69,1	69,6	68,8	70,4	70,7
	Taux de chômage de longue durée (en %)	EU-SDI	0,5	0,5	0,7	1,0	1,0	1,2	1,4	1,2	1,6	1,2	1,3
	Temps partiel subi (en %)	OCDE	0,6	0,7	0,6	0,6	0,7	1,4	1,2	0,5	1	1,2	1
	Gains annuels bruts moyens par travailleur à temps plein (en €)	STATEC						4376 9	453 23	469 19	486 30	500 33	5128 5
	Contrats temporaires (en %)	OCDE	3,4	4,4	4,3	3,1	4,8	5,3	6,1	6,8	6,2	7,2	7,1
	Accidents graves du travail (base 100 : 1998)	Eurostat	104	97	109	107	94	72	78	x	x	x	x
Rapp	Taux de chômage (en %)	EU-SDI	2,2	1,9	2,6	3,8	5	4,6	4,6	4,2	4,9	5,1	4,6
	Taux de chômage des moins de 25 ans (en %)	EU-SDI	6,6	6,2	7	11,2	16,4	14,3	15,8	15,6	17,3	16,5	15,8

EU-SDI : Indicateurs de Développement Durable d'Eurostat

<sup>45</sup> Selon l'Eurostat le Luxembourg a un taux de chômage de longue durée de 1.28% en 2010 : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=tgs00053&plugin=1>

*Pertinence et qualité des indicateurs d'emploi et de salaires selon les critères retenus en début de rapport*

Source	Variable	Concept cible	INDICATEURS							
			Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique			
			Validité apparente	interprétation univoque	résultat susceptible d'être influencé par les politiques	possibilité de ventiler les informations	instrument de collecte bien établi	définition comparable	couverture pays	collecte récurrente des données
<b>Emploi et salaires</b>										
Rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE	Taux d'emploi	Quantité des emplois	√	~	√	√	√	√	√	√
	Taux de chômage de longue durée		√	√	√	√	√	√	√	√
	Temps partiel subi		√	√	√	√	√	~	√	√
	Salaire annuel brut moyen	Qualité des emplois	√	√	√	√	√	√	√	√
	Contrats temporaires		√	~	√	√	√	√	√	√
	Accidents du travail : blessures mortelles et non-mortelles		√	√	√	~	~	~	~	X

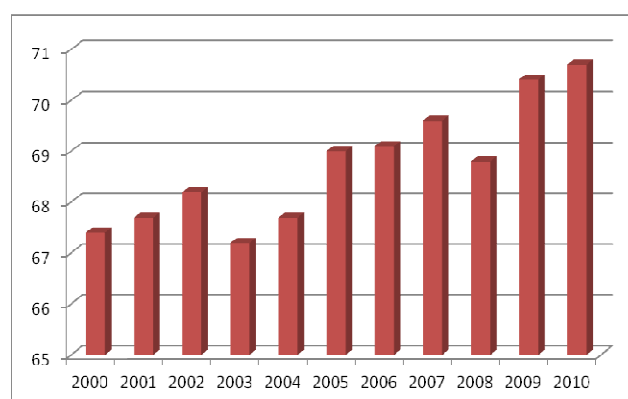
Note : Le symbole √ signifie que l'indicateur satisfait au critère considéré, le symbole ~ qu'il les satisfait partiellement mais de manière suffisante et le symbole X qu'il ne les satisfait pas ou alors dans une faible mesure.

**Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE**

**Taux d'emploi**

Le taux d'emploi a été préféré au taux de chômage, comme le suggère d'ailleurs l'OCDE et beaucoup d'économistes, car celui-ci a une portée plus large. Il permet en effet d'appréhender indirectement les questions d'intégration de la femme sur le marché du travail, du recul de l'âge d'entrée sur le marché du travail et du problème de la dépendance (retraites). Il constitue également un objectif de la Stratégie « Europe 2020 ». En outre, le taux de chômage est sujet à caution du fait de la diversité de ses définitions et de ses modes de calcul. Cependant, le taux d'emploi semble moins bien refléter le bien-être que le taux de chômage.

**Graphique 2.1. Luxembourg - Taux d'emploi des 20-64 ans en pourcentage**



Source : Eurostat-Indicateurs de suivi de la Stratégie 'Europe 2020'

Le taux d'emploi au Luxembourg passe de 67,4% en 2000 à 70,7% en 2010. Plusieurs facteurs expliquent cette augmentation. C'est le taux d'emploi des femmes qui contribue très largement à cette tendance de fond. Le taux d'emploi des femmes est ainsi passé de 55,1% en 2003 à 62% en 2010. Le taux d'emploi des 55-64 ans a une tendance nette à la hausse depuis quelques années. Il passe de 30,1% en 2003 à 39,8% en 2010. Dans la classe d'âge des 30-54 ans, il y a également une moindre tendance à la hausse, le taux d'emploi passant de 77,2% à 82,5%. Par contre, dans la classe des 20-29 ans, on note une réduction du taux d'emploi (de 65,9% à 60,5%). Le taux d'emploi des ressortissants luxembourgeois augmente aussi plus fortement que celui des étrangers. Entre 2003, celui-là augmente de 4,4 points de pourcentage au lieu de 1,8 points de pourcentage pour les ressortissants étrangers. L'impact du niveau d'éducation sur le taux d'emploi est considérable. En 2010, au Luxembourg, le taux d'emploi des personnes ayant un enseignement tertiaire est de 83,8% contre 58,5% pour ceux ayant un niveau secondaire inférieur ou moindre.

Pour des données et des analyses plus détaillées, consulter les pages 31 à 35 du rapport Travail et Cohésion Sociale 2011 :

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/cahiers-economiques/2011/PDF-Cahier-112-2011.pdf>

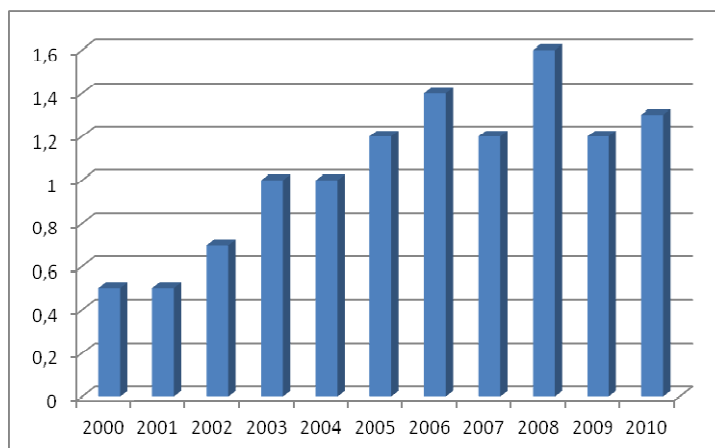
### **Taux de chômage de longue durée**

Cet indicateur a l'inconvénient de ne concerner que les seuls résidents et d'exclure ainsi les travailleurs frontaliers.<sup>46</sup>

Dans tous les cas, cet indicateur de chômage ne doit pas seulement être pris comme indicateur de vitalité du marché du travail, mais doit être considéré plus largement, comme un révélateur du degré de participation à la communauté et à l'effort collectif (notion d'utilité sociale) et dans une moindre mesure d'accomplissement personnel.

<sup>46</sup> Cependant, cela n'est pas problématique, dans la mesure où le rapport technique précise (p.14) : « L'intégration des frontaliers et/ou de la Grande Région aurait permis d'approfondir un grand nombre de problématiques, à l'instar de l'emploi, du logement, de l'éducation tertiaire, etc. et représente un enjeu important pour le développement futur de la statistique luxembourgeoise. Cependant, les informations statistiques ne sont disponibles qu'au niveau national et la population des travailleurs frontaliers est extrêmement fluctuante (dans le sens où les personnes qui la composent peuvent rapidement y rentrer ou en sortir). La population concernée se limite donc, *de facto*, pour l'instant à celle des résidents. Cette conclusion est renforcée par le fait que certaines propositions, à l'instar de celle visant à privilégier le RNB/hab. ou la consommation des ménages, conduisent également à restreindre le champ d'études à la seule population résidente. L'extension des indicateurs et analyses « PIBien-être » aux travailleurs frontaliers et/ou à la Grande Région pourrait être envisagée/mise en œuvre ultérieurement. Elle supposerait un important travail de développement transfrontalier de l'appareil statistique. »

**Graphique 2.2. Luxembourg - Taux de chômage total de longue durée  
en pourcentage**



Source : Eurostat-Indicateurs de développement durable

Sur la période 2000-2010, le taux de chômage de longue durée a plus que doublé (en passant de 0,5% à 1,2%), mais reste plutôt faible en valeur absolue. Cependant, ce problème ne doit pas être négligé du fait de ses conséquences sur le bien-être.

Une autre possibilité de présentation pourrait consister à calculer le taux de chômage de longue durée en pourcentage du chômage au Luxembourg (Source : Eurostat, Enquête Forces de Travail)

Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Chômage de longue durée (en % du chômage total)	Eurostat, EFT	x	28,4 <sub>1</sub>	27,4 <sub>1</sub>	24,7	21	26,4	29,5	28,7 <sub>1</sub>	32,2	23,2 <sub>1</sub>	29,3 <sub>1</sub>

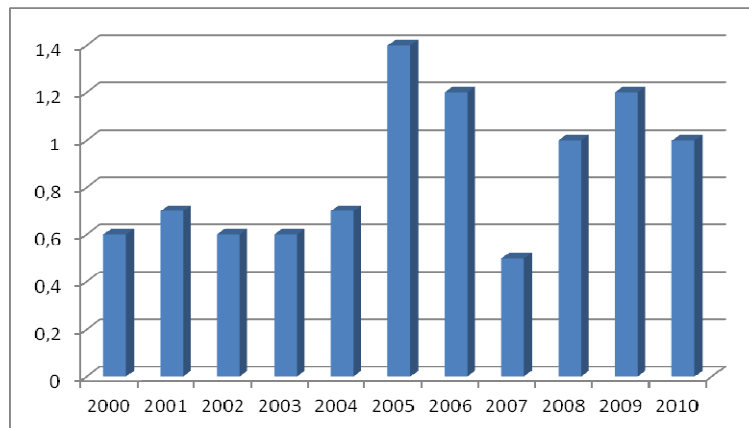
<sup>1</sup> Données peu fiables

### **Temps partiel subi**

Après avoir mesuré le volume d'emploi (de par son accès via le taux d'emploi et de par son refus via le taux de chômage de longue durée), il est logique de quantifier le nombre d'actifs désirant travailler davantage, mais ne le pouvant pas. Cet indicateur se révèle intéressant du fait qu'il traduit une certaine frustration des individus et qu'il peut révéler des difficultés pour les individus à assurer le niveau de leur bien-être matériel.



**Graphique 2.3. Luxembourg - Fréquence du travail à temps partiel subi**  
*en pourcentage de l'emploi total*



Source : OCDE, Base de données sur les statistiques de la main-d'œuvre

Sur la période 2000-2010, le temps partiel subi a légèrement crû (en passant de 0,6% à 1%), mais est resté très faible en valeur absolue, ce qui indique que le marché du travail luxembourgeois répond aux attentes des actifs.

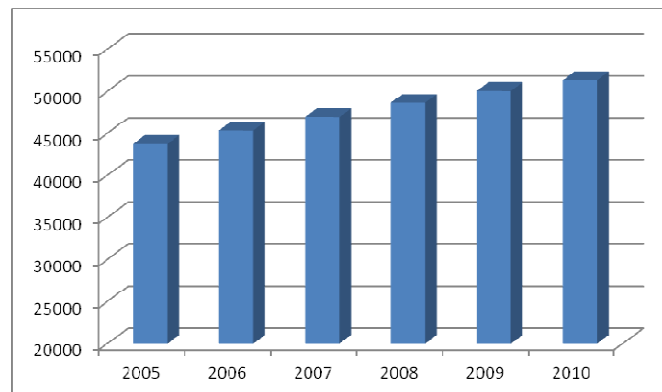
Pour des données et des analyses plus détaillées, consulter la page 35 du rapport Travail et Cohésion Sociale de 2011.

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/cahiers-economiques/2011/PDF-Cahier-112-2011.pdf>

### **Gains annuels bruts moyens par salarié à temps plein**

Le salaire annuel brut moyen d'un salarié en équivalent temps plein est obtenu en divisant la masse salariale totale provenant des comptes nationaux par le nombre total de salariés, et en multipliant ce chiffre par la moyenne des heures hebdomadaires habituelles des salariés à temps plein dans leur emploi principal rapportée à la moyenne des heures hebdomadaires habituelles de tous les salariés dans leur emploi principal. Sur la période 1995-2009, le salaire annuel brut moyen d'un salarié luxembourgeois en équivalent temps plein est passé de 44 000 USD à 51 000 USD, selon l'OCDE.

**Graphique 2.4. Luxembourg – Gains annuels moyens bruts des travailleurs à temps plein**  
*en euros*



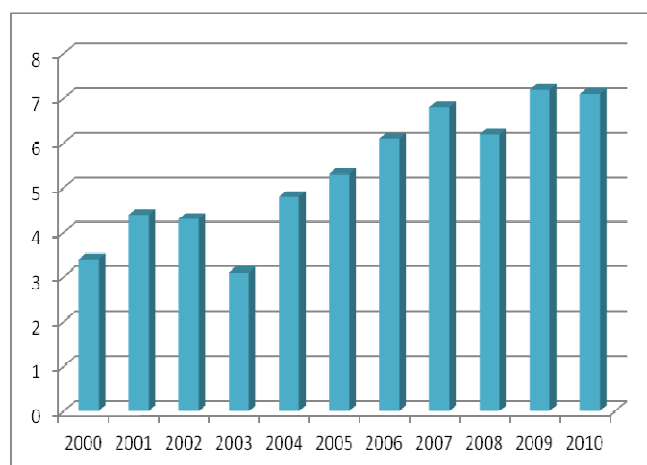
Source : STATEC

On constate ainsi une hausse continue des rémunérations annuelles brutes des salariés à temps plein entre 2005 et 2010. En cumulée, la hausse correspond à environ 7500 euros.

### **Contrats temporaires**

Cette mesure de précarité de l'emploi fournit une première analyse qualitative du volume d'emploi présent sur le marché du travail luxembourgeois. Cependant, ces chiffres doivent être pris avec précaution du fait que l'instabilité contractuelle peut être contrebalancée par un surplus de rémunération et peut fournir aux individus une carrière professionnelle plus diversifiée. Le caractère « temporaire » des emplois ne peut donc pas servir de seul critère d'évaluation de la qualité des emplois (rémunération, flexibilité des horaires, diversité des tâches, etc.)

**Graphique 2.5. Luxembourg - Salariés sous contrats temporaires**  
*en pourcentage de l'ensemble des salariés*



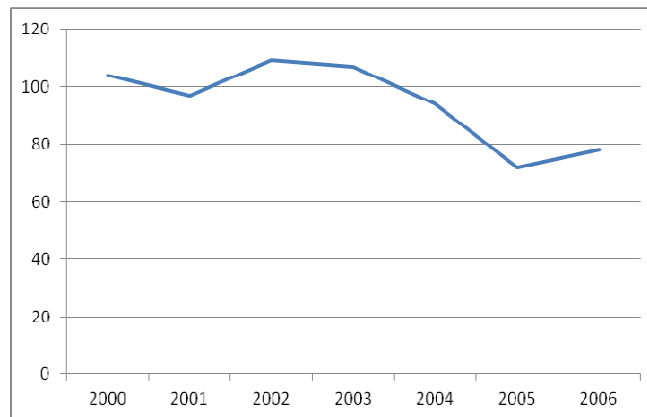
Source : OCDE - Emploi permanent temporaire : fréquence

De 2000 à 2004, la part des contrats temporaires ne dépassait pas la barre des 4 %. Cependant, depuis 2003, la part d'emploi temporaire est croissante (+ 4 points de pourcentage sur la période, soit plus d'un doublement) pour se stabiliser depuis les années 2007 autour de la barre des 7%. A noter aussi, les baisses de 2003 et de 2007, qui traduisent le non-renouvellement des contrats temporaires en contexte de crise.

### **Accidents du travail**

Nous ne disposons pas de séries de données pour la variable retenue par l'OCDE. Les seules données disponibles datent de 2003. Ainsi, il y a eu 3,6 accidents mortels et 5,03 accidents non-mortels pour 100 000 travailleurs, en 2003. Cependant, des données existent au niveau européen sur les accidents sérieux au travail et par genre.

**Graphique 2.6. Luxembourg – Indice du nombre d’accidents sérieux au travail**  
(1998 : base 100)



Source : Eurostat

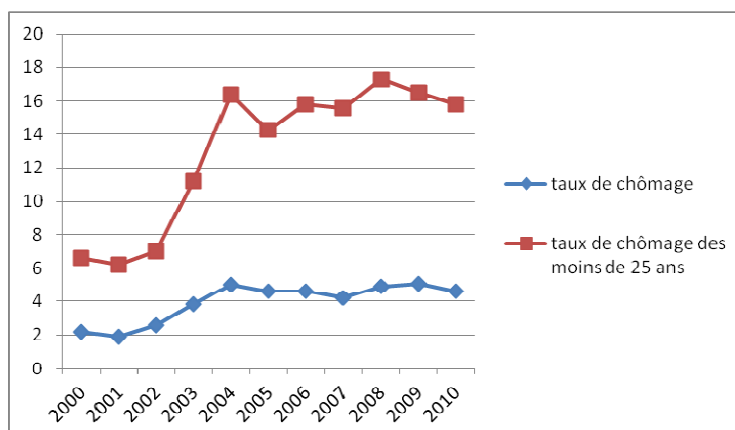
### Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être

#### **Taux de chômage total et taux de chômage des jeunes**

Le chômage des jeunes est également une variable de bien-être à long terme, car, du fait de son importance numérique, il risque de condamner une grande part des générations futures à l'inemployabilité. Ces indicateurs ont cependant l'inconvénient de ne concerner que les seuls résidents et ainsi d'exclure les travailleurs frontaliers. En outre, les 15-25 ans sont pour les deux tiers encore scolarisés. Ils étudient plus longtemps et ne cherchent pas forcément de travail à temps plein. Ils ne sont, par conséquent, pas comptabilisés dans le dénominateur « population active », ce qui fausse en partie (au niveau du tiers) le résultat final. Il faudrait plutôt interpréter les chiffres de la manière suivante : x % des jeunes qui ont quitté leur scolarité sont sans emploi. Un meilleur indicateur consiste à mettre en avant la part du chômage des jeunes, c'est-à-dire le nombre des 15-25 ans sans emploi, rapporté aux effectifs globaux de leur classe d'âge, étudiants compris. Ce dernier recouvrerait alors le chômage des débutants, sans véritable expérience, le chômage des précaires, et les jeunes actifs, qui peinent à sortir du chômage.<sup>47</sup>

<sup>47</sup> Cette critique méthodologique du taux de chômage des jeunes provient d'Eric Heyer de l'Observatoire français des Conjonctures Economiques (OFCE):  
<http://www.educpros.fr/detail-article/h/4b4ddd2c4a/a/eric-heyer-ofce-chomage-des-jeunes-un-chiffre-peut-en-cacher-un-autre.html>

**Graphique 2.7. Luxembourg - Taux de chômage total et des moins de 25 ans**  
en pourcentage



Source : Eurostat – Indicateurs de développement durable

De 2000 à 2004, le chômage total a progressé de 3 points de pourcentage. Il a ensuite été relativement stable jusqu'en 2010. Enfin, le chômage des jeunes, comme dans d'autres pays d'Europe présente des chiffres importants, mais ce qui est intéressant est qu'il n'est pas tant le fruit de la crise de 2008, mais plutôt de la crise boursière de 2003 (après celle-ci, il se stabilise plus ou moins autour de 16 %).

#### Indicateurs non-retenus du rapport technique PIBien-être

Indicateur	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Evolution de la productivité apparente du travail (en %)	COM (Ameco)	2,7	-2,9	0,8	-0,3	2,1	2,4	1,4	2,1	-3,8	-6,2	0,8

On peut se demander si cet indicateur de productivité réelle du travail par personne employée est pertinent dans un jeu d'indicateurs ayant pour but de traduire le progrès/bien-être ressenti des individus. Si cela est le cas, d'autres mesures sont possibles, comme celle du PIB/personne occupée ou certains indicateurs publiés annuellement par l'Observatoire de la Compétitivité dans son rapport annuel (PIB/heure travaillé en % des USA, évolution des Coûts Salariaux Unitaires, etc.).

Cependant, cette donnée devrait alors être aussi complétée/contrebalancée par un indicateur mesurant la part du travail présentant un degré élevé de stress ou de pression.

## Travail statistique à accomplir

Des indicateurs de satisfaction vis-à-vis du travail, d'épanouissement professionnel et de stress professionnel seraient également intéressants à développer pour compléter ce chapitre à l'aide de mesures subjectives.

Un premier travail avait été réalisé par le CES, en 2006, dans un avis spécifique sur la question.<sup>48</sup>

D'autres travaux ont également été accomplis par le STATEC, en 2007, via l'exploitation d'un module spécifique sur les accidents de travail et les problèmes de santé au travail, dont le stress professionnel, de l'Enquête Forces de Travail (EFT). Voici quelques enseignements de ce module :

- un tiers des personnes concernées ont répondu ne pas avoir de stress professionnel, 9 % prétendent qu'il est faible, 38 % moyen et 21 % fort.
- les femmes sont moins touchées par le stress que les hommes (44 % d'entre elles affirmant n'avoir pas de stress professionnel ou que celui-ci est plutôt faible contre 38 % des hommes) du fait que le niveau de stress monte au fur et à mesure que l'on augmente dans la hiérarchie professionnelle.
- quasiment la moitié des sondés évoquent la quantité de travail comme principale cause de stress, suivi par l'urgence des tâches.
- 77 % des hommes et 72 % des femmes prétendent que la pression qu'ils subissent n'a pas d'incidence sur la qualité de leur travail. 9 % croient même que cette pression joue un rôle positif sur la qualité de leur travail.
- seulement 5 % des personnes ont dû se mettre en arrêt-maladie du fait du stress professionnel. Un cinquième des personnes qui ont déclaré avoir été victimes de maladies physiques ou psychiques au cours des 12 derniers mois liées au travail, ont évoqué le stress, la dépression ou l'anxiété comme problème principal de santé. Ces chiffres correspondent à la moyenne européenne (selon Eurostat, entre 15 et 20 % des personnes actives souffriraient de stress/dépression lié au travail).

En outre, des données relatives à la distance domicile-travail, même si elles ont plus leur place dans le chapitre « conciliation vie professionnelle-vie privée » peuvent être incluses ici.

## Conclusion

Si le taux d'emploi a progressé de près de 3 points de pourcentage au cours de la dernière décennie, le taux de chômage a parallèlement plus que doublé. Le taux de chômage de longue durée, quant à lui, a doublé sur la période et reste inférieur à 1,2 %, alors que le travail à temps partiel subi est resté autour de la barre des 1%. Le chômage des jeunes constitue, enfin, un véritable enjeu du fait de son plus que doublement sur la période et de son niveau particulièrement préoccupant (entre 16 et 18 % au cours des dernières années) et ceci en dépit des critiques méthodologiques qui peuvent être formulées sur sa mesure. Ce dernier peut, en effet, impacter négativement le bien-être des générations actuelles (de jeunes) et futures, si le phénomène parvient à se maintenir.

<sup>48</sup> Avis du CES : Le stress au Travail  
[http://www.ama.lu/docs/ces\\_avis\\_stress\\_150606.pdf](http://www.ama.lu/docs/ces_avis_stress_150606.pdf)



## Chapitre 3

# CONDITIONS DE LOGEMENT

La question foncière constitue un problème majeur de bien-être et de durabilité au niveau luxembourgeois. La cherté des logements implique, en effet, au-delà de la simple érosion du pouvoir d'achat des ménages, un déplacement des populations vers des zones moins onéreuses, y compris au-delà des frontières, ce qui engendre des problèmes de transport, de pollution, de fatigue ainsi qu'une diminution du temps disponible hors travail (plus grande difficulté à concilier vie professionnelle-vie privée, ainsi que moins de temps pour les liens sociaux, pour l'engagement civique et pour les activités culturelles). Enfin, l'existence d'une « rente foncière » engendre un problème certain d'inégalités des richesses.<sup>49</sup>

---

<sup>49</sup> Ces éléments sont extraits du rapport technique du projet PIBien-être, p.43

Conditions de logement et bien-être
-------------------------------------

La question du logement est centrale du fait qu'un coût trop élevé de l'habitat érode le pouvoir d'achat et peut pousser les individus à travailler davantage pour maintenir leur niveau de vie (notion de « travail contraint »), ce qui peut avoir des répercussions sur leur état de santé (fatigue, stress professionnel, plus grande vulnérabilité face à la maladie, etc.). Elle peut même impacter la réforme du système de pensions.<sup>50</sup> En outre, le désir de disposer d'un meilleur logement (ou d'accéder à la propriété) peut contraindre les travailleurs à augmenter la distance domicile-travail, ce qui va aux dépens de leur état de santé (plus de fatigue et moins de temps de repos). De plus, le surplus de temps passé au travail et dans les infrastructures de transport va détériorer la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, ce qui peut impacter le temps consacré à l'éducation des enfants. Se trouveront également diminués, le temps consacré aux liens sociaux, à l'engagement citoyen, etc. En outre, l'allongement des distances domicile-travail aura un impact sur l'environnement au niveau de la pollution supplémentaire engendrée, qui de son côté a un effet sur le bien-être de la population en général.

Ainsi, il est très important, selon les termes du rapport technique du projet PIBien-être, que « dans ce contexte, l'objectif porte sur une utilisation responsable de l'espace afin d'accroître la qualité de vie de la population et de réduire les trajets entre les différents « lieux de vie ». Il s'agit aussi de promouvoir une mobilité éco-responsable, une haute qualité sociale et écologique du logement et de promouvoir une plus forte participation à la culture. »

**Encadré 3.1. Le problème des prix des logements au Luxembourg<sup>51</sup>**

Les données de l'enquête européenne EU-Silc nous informent que le coût du logement était vécu en 2009, comme une charge lourde ou plutôt lourde par 80% des ménages résidents et que l'investissement dans le logement concerne en moyenne 15,6% du revenu disponible net des ménages.

Le renchérissement des logements est dû à une importante hausse des prix des terrains à bâtir depuis le début des années 90 jusqu'à nos jours. Un chiffre-clé permet de mesurer l'ampleur du phénomène: de 1993 à 2004, le prix moyen par are des terrains constructibles a augmenté à raison de 132 % (Source: STATEC)<sup>52</sup>, alors que le prix de la construction n'a augmenté que de 27 % sur la même période. L'évolution démographique, la multiplication des ménages (du fait notamment des nombreux divorces, etc.), ainsi que la répartition géographique très inégale induisent une demande très dynamique face à une offre insuffisante de terrains à bâtir. La cherté des terrains est la conséquence directe d'une insuffisante mise sur le marché de terrains à bâtir, qui est elle-même accentuée par deux facteurs essentiels: la rétention pour des raisons d'héritage ou de spéculation et la complexité des procédures d'autorisations communales et étatiques. Ainsi, l'Etude du Plan d'Aménagement Général (PAG)<sup>53</sup> de 2007 révélait que pas moins de 2712 ha constructibles étaient disponibles, dont un tiers mobilisable à court terme.

<sup>50</sup> Discours du Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur (Journées de l'Economie 2012) : « Si nous continuons sur une trajectoire, où la durée de vie active risque de ne plus suffire à rembourser les prêts contractés pour acquérir un logement décent, pire sur une trajectoire, où les gens qui n'ont jamais eu d'accès à leur propre logement, doivent consacrer la quasi-totalité de leur retraite au paiement du loyer, comment imaginer une réforme plus poussée du système de pensions »

<sup>51</sup> Encadré repris du rapport technique PIBien-être, p. 43

<sup>52</sup> Avis du CES sur l'évolution économique, sociale et financière du pays, en 2007, p.15

<sup>53</sup> La note de l'Observatoire de l'Habitat, n°13 : « Le potentiel foncier théorique constructible pour l'habitat au Luxembourg en 2007 »



Vue synthétique sur la mesure des conditions de logement
--

*La mesure des conditions de logement*

Contrairement à la démarche de l'OCDE qui préconise de mettre en avant des mesures relatives à la qualité et à la salubrité des logements, le groupe technique du projet PIBien-être préconise plutôt de recourir à des données traitant des problèmes du coût des logements et de la faible offre de logements à des prix abordables.

En effet, au Luxembourg, les problèmes de logement « trop petits » sont quasiment inexistantes et l'ensemble des logements dispose de toilettes et de salles de bain. En outre, selon le dernier rapport OCDE, les résidents disposent de presque deux pièces à vivre par personne. Or, cet indicateur s'il peut être adapté à la situation du logement de certaines nations, peut conduire, pour le Luxembourg, à la conclusion erronée que les résidents seraient plus heureux s'ils disposaient d'un plus grand nombre de pièces. Au contraire, dans une approche large et inclusive du bien-être qui comprend les principaux objectifs du développement durable, il convient de ne pas préconiser le gâchis d'espace disponible. Cependant, le projet luxembourgeois rejoint celui de l'OCDE dans sa volonté de mesurer les caractéristiques environnementales des zones où se situent les logements. Enfin, étant donné les coûts du logement au sein du Grand-Duché, il ne serait pas inintéressant de les mettre en relation avec les taux d'endettement des ménages, dans la mesure où ces derniers peuvent impacter aussi bien le bien-être des générations présentes que celui des générations futures.

*L'analyse des indicateurs du Compendium de l'OCDE selon l'Observatoire de la Compétitivité*

Ce troisième et dernier chapitre des indicateurs relatifs à la catégorie des conditions matérielles de vie comprend les indicateurs principaux suivants de l'OCDE:

- Nombre de pièces à vivre par personne
- Habitations ne disposant pas de structures basiques (douche et toilette intérieure avec chasse d'eau)

Le Luxembourg se situe au-dessus de la moyenne de l'OCDE. Pour le premier indicateur, le Luxembourg compte 1,9 pièces par personne (moyenne OCDE : un peu plus de 1,6) et pour le deuxième 0,8% des personnes vivent sous de telles conditions (moyenne OCDE  $\approx$  2%).

Comme énoncé, les indicateurs proposés par l'OCDE sont plus adaptés pour analyser les conditions des structures/habitations, tandis qu'au Luxembourg, du fait des prix des biens immobiliers, le rapport technique relatif au projet PIBien-être propose plutôt des indicateurs visant à identifier l'évolution des prix d'acquisition, voire de location d'un logement.

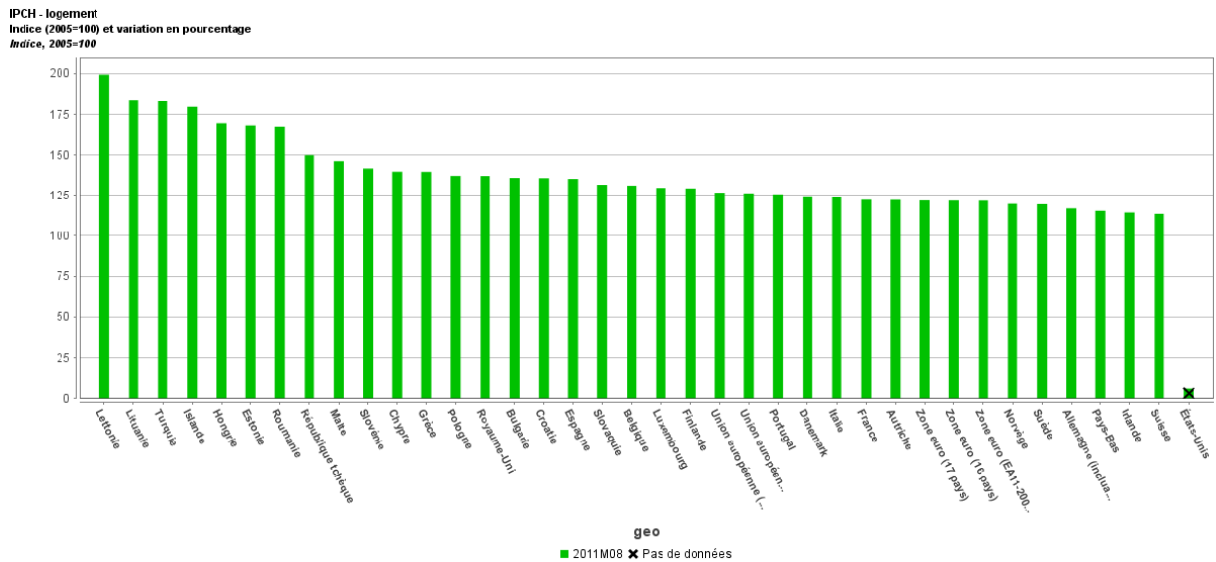
Le graphique ci-dessous présente, à titre informatif, le classement relatif à l'indice des prix à la consommation harmonisés (IPCH) concernant le logement<sup>54</sup>. Il faut toutefois noter que l'indice se base sur les prix des loyers.

<sup>54</sup> Eurostat,

<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=teicp040&plugin=1>

« Les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) sont conçus pour la comparaison de l'inflation des prix à la consommation. Ils sont utilisés dans l'évaluation de la convergence de l'inflation requise par l'article 121 du traité d'Amsterdam et, par la Banque centrale européenne (BCE), pour le monitoring de la stabilité des prix dans le cadre de la politique monétaire. La BCE définit la stabilité des prix en fonction du taux de variation annuel de l'IPCH dans la zone euro.

Dans ce sens, pour le mois d'août 2011, le Luxembourg a un indice de 129,41, l'Union européenne des 27 Etats membres 126,57 et la zone euro des 17 Etats membres un indice de 121,76. Par rapport à ses pays voisins, le Luxembourg se classe deuxième après la Belgique qui affiche un indice de 130,85 et l'Allemagne qui dispose du meilleur résultat obtenant un indice de 116,9.



Source : Eurostat

Les IPCH sont compilés sur la base des standards harmonisés obligatoires pour tous les États membres. Les IPCH sont des indices de prix de type de Laspeyres calculés comme des indices de chaîne annuels permettant le changement de poids chaque année.

La classification commune pour les Indices des prix à la consommation harmonisés est la classification des fonctions de la consommation individuelle (COICOP). Une version de cette classification (COICOP/IPCH) a été adaptée pour les IPCH. Les sous-indices publiés par Eurostat sont basés sur cette classification. Les IPCH sont produits et publiés en utilisant une période de référence commune d'indice (2005=100). Les taux de croissance sont calculés à partir des indices publiés.

Les indices, ainsi que les taux de variations de croissance par rapport au mois précédent (M/M-1) et par rapport au même mois de l'année précédente (M/M-12), ne sont ni corrigés des effets de calendriers ni des variations saisonnières. »

Séries de données

	Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Rapp. «Comment va la vie?»	Nombre moyen de pièces par personne	EU-Silc					1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9
	Taux de surcharge des coûts du logement (en %)	EU-Silc				3,6	4,5	3,8	4,8	3,9	3,7	3,7	4,7
	Défaut d'accès aux équipements sanitaires de base (en %)	EU-Silc				0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
	Satisfaction à l'égard du logement (en %)	Gallup											
Rapp. technique PIBien-être	Part des ménages trouvant le coût du logement préoccupant (en %)	EU-Silc				74,5	76,9	73,1	77,5	78,5	78,3	80	81,9
	Indicateur des prix des logements (HPI) (Base 100 : 2005)	Eurostat						100	x	113,5	115,1	112,5	118
Rapp. technique	Nombre de logements achevés par an	STATEC	1671	2342	2475	2199	2155	1979	2266	3023	4444	3740	x
	Indices généraux des prix à la construction	STATEC	529,74	552,23	566,49	577,92	594,90	613,32	629,56	649,17	669,88	677,1	682,08

Pertinence et qualité des indicateurs sur les conditions de logement selon les critères retenus en début de rapport

Source	Variable	Concept cible	INDICATEURS							
			Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique			
			Validité apparente	interprétation univoque	résultat susceptible d'être influencé par les politiques	possibilité de ventiler les informations	instrument de collecte bien établi	définition comparable	couverture pays	collecte récurrente des données
<b>Conditions de logement</b>										
Rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE	Nombre de pièces par personne Taux de surcharge des coûts du logement	Surpeuplement	~	X	~	✓	✓	✓	✓	✓
		Abordabilité des logements	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Défaut d'accès aux équipements sanitaires de base Satisfaction à l'égard du logement	Qualité/Décence des logements	~	✓	~	X	✓	~	~	✓
		Satisfaction	Aucune donnée disponible							
Rapport technique PIBien-être	Part trouvant le coût du logement préoccupant Indice des prix des logements (HPI)	Abordabilité des logements	✓	✓	~	✓	✓	✓	✓	✓
		Impact des coûts du logement	✓	✓	~	X	X	✓	✓	✓
	Logements construits	~	✓	~	X	✓	✓	✓	✓	✓

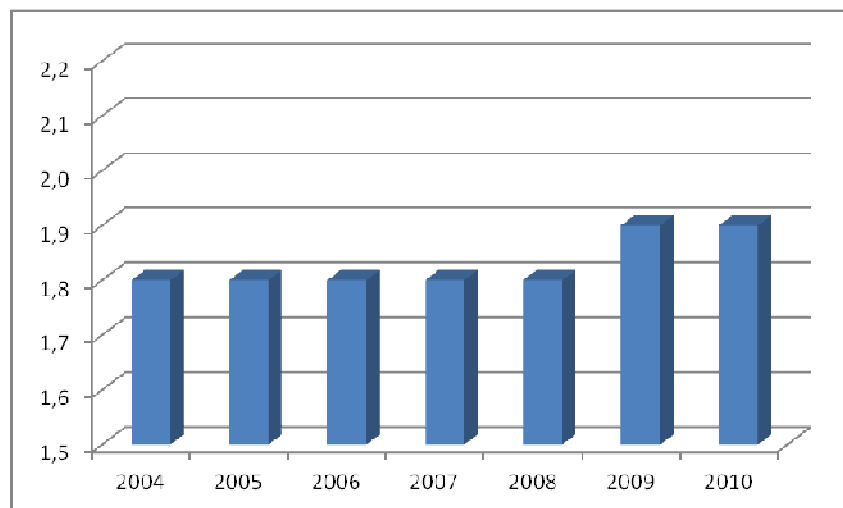
Note : Le symbole ✓ signifie que l'indicateur satisfait au critère considéré, le symbole ~ qu'il les satisfait partiellement mais de manière suffisante et le symbole X qu'il ne les satisfait pas ou alors dans une faible mesure.

## Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE

**Nombre de pièces par personne**

Cet indicateur a été retenu par l'OCDE du fait des informations qu'il peut fournir sur le problème de surpeuplement des logements. Cet indicateur divise le nombre de pièces (hors cuisine et salle de bains) par le nombre de personne vivant au sein d'un logement. Or, il se révèle peu pertinent du fait qu'au Luxembourg, le problème n'est pas tant la taille des logements que le coût de ces derniers. En outre, cet indicateur possède comme limite de ne pas prendre en compte le lieu de localisation du logement (c'est-à-dire la qualité de son environnement au sens large), sa surface, ainsi que le fait que le besoin d'espace varie en fonction de l'âge des personnes concernées. En outre, cet indicateur peut envoyer le message qu'un logement plus grand génère une plus grande satisfaction, alors qu'un seuil limite existe (non-déterminé jusqu'à présent bien que l'on estime qu'une personne doit disposer au minimum d'une pièce pour être satisfaite) et qu'un surplus d'espace peut-être considéré comme une forme de gaspillage, allant à l'encontre des principes de développement durable.

**Graphique 3.1. Luxembourg - Pièces par personne**  
*nombre moyen*



Source : EU-Silc

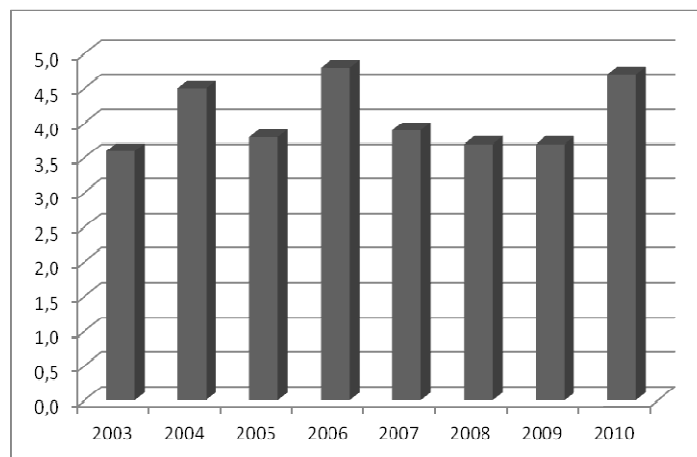
Au Luxembourg, les logements sont relativement grands (une personne dispose en moyenne de deux pièces à vivre dans son logement) et que les résultats sont assez stable (à l'exception d'une petite hausse de 0,1 pièces entre 2008 et 2009)

Pour le Luxembourg, cet indicateur est peu pertinent. Il est préférable de mesurer le coût du logement en fonction de sa taille, de sa localisation, de son standard énergétique, etc. Pour ce faire, les prix hédoniques pour les appartements développés depuis 2007 par le STATEC peuvent être utilisés. Le calcul des prix hédoniques pour les maisons s'avère, quant à lui, indispensable.

### **Taux de surcharge des coûts du logement**

Cet indicateur aborde plus les problèmes liés au marché immobilier luxembourgeois que l'indicateur précédent. Ce taux mesure la part de la population résidente vivant dans des ménages où le coût total du logement (comprenant les loyers, les charges, les taxes foncières, les assurances obligatoires, les intérêts d'emprunt hypothécaire, l'entretien et les réparations, mais sans les remboursements des emprunts immobiliers et net des allocations liées à l'habitat) représente 40% ou plus de leur revenu disponible équivalent. Cependant, cet indicateur ne prend pas en compte le remboursement du capital d'emprunt du logement, ce qui donne les plutôt bons résultats suivants :

**Graphique 3.2. Luxembourg - Taux de surcharge des coûts du logement**  
*en pourcentage*



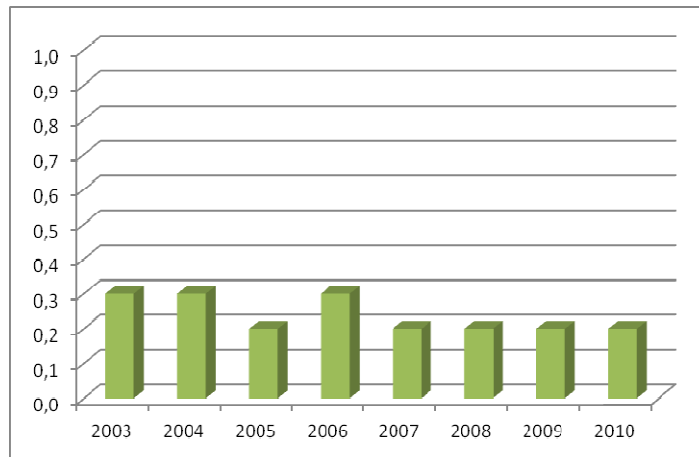
Source : EU-Silc

Ainsi, au Luxembourg, sur la dernière décennie, environ 5% des ménages luxembourgeois consacraient 40% ou plus de leur revenu disponible équivalent pour le poste « logement ». En outre, le rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE nous apprend que le Luxembourg est un des pays ayant les meilleurs résultats au niveau des pays de l'OCDE.

### **Défaut d'accès aux équipements sanitaires de base**

Cet indicateur évalue l'insuffisance d'équipements d'hygiène personnelle et donc indirectement la qualité et/ou la salubrité du logement. L'indicateur retenu par l'OCDE se focalise sur la présence de WC intérieurs et de salle de bains (baignoire ou douche). Cet indicateur présente cependant un intérêt limité pour le Luxembourg, dans la mesure où la rencontre de logements n'ayant pas ces deux éléments relève de l'exceptionnel.

**Graphique 3.3. Luxembourg - Personnes vivant dans des logements dépourvus des équipements sanitaires de base**  
*en pourcentage de la population totale*



Source : EU-Silc

L'absence d'équipements d'hygiène personnelle est quasiment inexistante au Luxembourg (oscillation entre 0,2 et 0,3 % des logements sur la décennie 2000-2010). Il conviendrait mieux de mesurer la qualité et/ou la décence des logements, comme le précise l'OCDE dans son rapport, en recourant à des mesures relatives aux problèmes d'étanchéités des toitures, d'humidité et de pourriture des matériaux en bois. Ces problèmes concernaient ainsi 17,5 % des personnes au Luxembourg, en 2009.<sup>55</sup>

### **Satisfaction à l'égard du logement**

La série de données utilisées par l'OCDE pour mesurer la satisfaction à l'égard du logement (et qui provient du *Gallup World Poll*) est malheureusement indisponible pour le Grand-Duché de Luxembourg.

## Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être

### **Part des individus trouvant le coût du logement préoccupant** **Indice des prix des logements (HPI) de la Commission européenne**

Les deux indicateurs suivants ont pour intérêt de mesurer le principal problème lié au logement au niveau luxembourgeois, à savoir le prix. Pour ce faire, nous proposons l'utilisation de deux indicateurs, l'un de nature objective et l'autre de nature subjective, de manière à analyser l'adéquation ou non du ressenti des populations avec la réalité, et ceci conformément aux recommandations du rapport technique du projet PIBien-être<sup>56</sup>.

L'indicateur subjectif retenu est la part des ménages trouvant le coût du logement préoccupant. Il s'agit d'un indicateur issu de l'enquête EU-Silc, publié régulièrement par le STATEC et repris traditionnellement au sein du Rapport Travail et Cohésion Sociale. Cet indicateur est également plébiscité par le Ministère du Logement et de la Santé.

<sup>55</sup> Cf. p.98 du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE (données issues d'EU-SILC)

<sup>56</sup> Cf. p53 et 76 du rapport technique du projet PIBien-être

Pour ce qui est de l'indicateur objectif, étant donné l'absence d'indicateur satisfaisant pour mesurer l'évolution globale et moyenne des prix immobiliers (vente, location et construction confondus), nous avons eu recours à un indicateur développé par Eurostat: le HPI (*House Price Index*) ou indice des prix des logements. Il s'agit d'un travail toujours en cours de finalisation auprès de la Commission Européenne, il n'existe donc à l'heure actuelle ni d'"indicateur finalisé", ni d'"accès public aux données". Cependant, il existe déjà des données expérimentales<sup>57</sup>, qui seront utilisées ici.

Pour ces données d'Eurostat, il faut, à l'heure actuelle, faire attention au cas du Luxembourg, car, au niveau national, on ne dispose (et ceci seulement depuis peu) que des prix enregistrés pour les appartements. Cette série statistique a été calculée à partir du premier trimestre 2007 sur base des informations des actes notariés. Cet indicateur possède donc le défaut de présenter une série de données assez courte. La qualité des appartements est ajustée au sein de cet indicateur. Pour le moment, les informations disponibles sur les caractéristiques des maisons au sein des fichiers administratifs ne permettent pas encore de calculer un indice des prix. Il est donc souhaitable de travailler davantage sur une statistique semblable au niveau des prix des maisons.

En outre, Eurostat est en train de développer un indicateur relatif à l'évolution globale des coûts subis par les propriétaires<sup>58</sup> (coût d'acquisition, frais de transaction, construction et rénovations, ...).

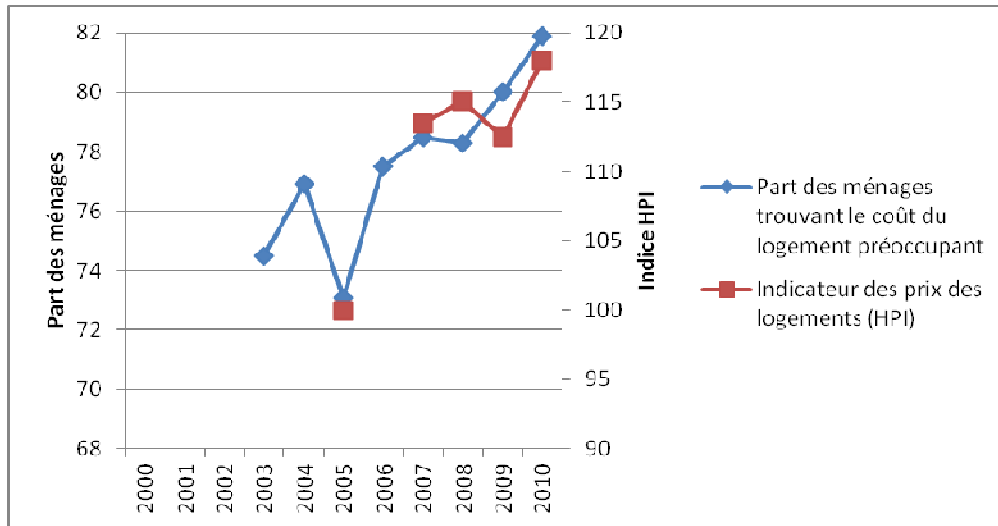
Dans le cadre du tableau de bord des déséquilibres macro-économiques de la Commission européenne (*EIP scoreboard*), l'indice des prix des logements est également analysé. Dans ce tableau de bord, cet indicateur est encore ajusté à l'aide de l'évolution des prix de la consommation finale des ménages issue des comptes nationaux. La justification de la présence de cet indicateur au sein de ce tableau de bord est que le développement du marché de l'immobilier a figuré "en bonne place" dans la plupart des crises financières précédentes et s'est avéré être une importante source de déséquilibres macroéconomiques. Les dernières informations dont on dispose concernant cet indicateur sont les suivantes: "Les pays membres sont également d'accord avec l'idée que les prix immobiliers devraient être contrôlés par un tableau de bord étant donné leurs impacts potentiels sur la croissance du PIB et sur d'autres événements macro-économiques à travers les effets de richesse, les décisions d'investissement, les effets de substitution intersectoriels et la corrélation avec les fluctuations du crédit. Dans ce contexte, il a été accepté de mesurer, d'une année sur l'autre, les changements des prix immobiliers comparativement à un déflateur de consommation produit par Eurostat. La Commission prendra aussi en considération les 3 dernières années de changements de prix immobiliers relatifs ainsi que les développements des prix immobiliers en termes nominaux pour son analyse économique. Les membres invitent aussi la Commission à analyser plus profondément la possibilité de contrôler les prix immobiliers relatifs au revenu disponible. L'indice des prix immobiliers d'Eurostat (HPI) sera utilisé comme unique source de données dès qu'il sera disponible pour l'ensemble des États membres et (sera effectif) au plus tard au deuxième trimestre 2012. En attendant, les indices des prix des logements de la BCE (*Residential Property Price Indices*) seront utilisés en complément des données (disponibles).

<sup>57</sup>[http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/hicp/documents\\_meth/OOH\\_HPI/HPI\\_Research\\_paper\\_2011\\_07.pdf](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/hicp/documents_meth/OOH_HPI/HPI_Research_paper_2011_07.pdf)

<sup>58</sup>[http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/hicp/documents\\_meth/OOH\\_HPI/OOH\\_Draft\\_Technical\\_Manual\\_v191.pdf](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/hicp/documents_meth/OOH_HPI/OOH_Draft_Technical_Manual_v191.pdf)

Les membres invitent également la Commission, avant publication du tableau de bord, à présenter l'état d'avancement des travaux sur l'indice expérimental des prix immobiliers (HPI) et de présenter ce qu'elle suggère comme étant la meilleure source de données du moment. Comme l'ont démontré la littérature économique et l'approche statistique, un seuil de 6 % semble raisonnable pour cet indicateur. <sup>59</sup>

**Graphique 3.4. Luxembourg - Part des ménages trouvant le coût du logement préoccupant (en %)**  
Indice des prix de la Commission Européenne (Base 100 : 2005)



Source : EU-Silc pour les ménages trouvant le coût du logement préoccupant  
Commission Européenne pour l'indicateur des prix des logements

Nous pouvons constater une hausse de la part des ménages trouvant le coût du logement préoccupant de 7,5 points de pourcentage au cours de ces 5 dernières années. Le score total s'établit à près de 82%, ce qui en fait un problème concernant la quasi-totalité de la population résidente. L'indice expérimental « HPI » de la Commission européenne montre également une corrélation extrêmement forte entre les prix pratiqués au Grand-Duché et le ressenti des populations sur le sujet.

### Construction annuelle de logements

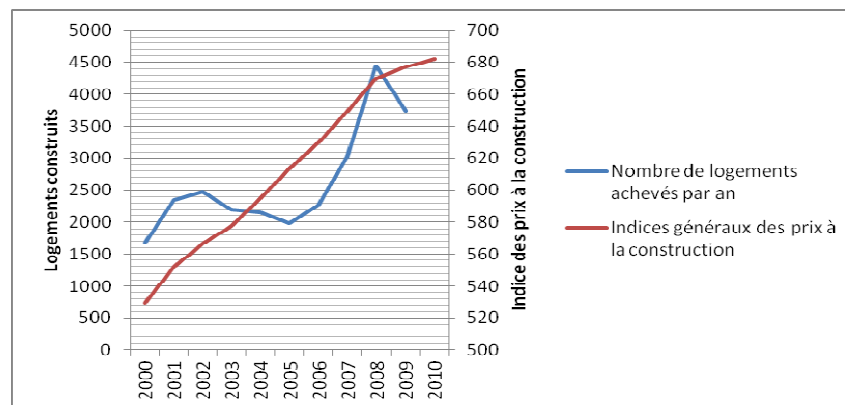
L'indicateur relatif au nombre de logements achevés par an permet de savoir si les évolutions des prix des terrains, ainsi que des coûts de construction des logements sont des freins ou non à l'activité afférente dans le pays et si elles empêchent ou non les ménages d'accéder à la propriété. Cet indicateur est également plébiscité par le Ministère du Logement, ainsi que par le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures (MDDI), qui propose, en outre, de le mettre en relation avec l'évolution des prix à la construction (tableau D.4015 du STATEC) Cependant, cet indicateur ne permet d'expliquer qu'une seule partie du coût du logement.

<sup>59</sup> Bilan-compétitivité 2011, p.138

[http://www.odc.public.lu/publications/perspectives/PPE\\_017.pdf](http://www.odc.public.lu/publications/perspectives/PPE_017.pdf)



**Graphique 3.5. Luxembourg - Nombre total de logements achevés par an  
Indices généraux des prix à la construction**



Source : STATEC

Si sur la période 2000-2005, la construction de logements est relativement stable (variation entre 1750 et 2500 unités de logements construites), de plus en plus de logements sont construits par après (4500 unités de logement construites en 2008). La crise économique et financière de 2008 a néanmoins fait chuter l'activité (-700 logements environ). En outre, nous pouvons constater que les prix immobiliers n'ont cessé de croître rapidement et au même rythme annuel sur la période 2000-2007, mais qu'à partir de 2007, le rythme d'augmentation de ces derniers a eu tendance à diminuer.

#### Indicateurs non-retenus du rapport technique PIBien-être

Indicateur	Source	2000 2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dépenses annuelles moyennes par ménage pour le logement et les charges <sup>1</sup> (en € et en % du budget des ménages)	STATEC Budget des ménages	x	15 857,8	17 578,8	19 232,2	20 478,3	19 357,6	x
			30,06	30,45	32,75	35,19	34,42	x

<sup>1</sup> Electricité, eau, gaz, et autres combustibles

Cet indicateur a l'avantage d'être exhaustif en prenant en compte l'ensemble des coûts relatifs au logement (charges et réparation), mais a l'inconvénient d'être une moyenne.

#### Travail statistique à accomplir

De manière à mieux cerner les problématiques liées à la question du logement, il serait intéressant de mesurer/d'évaluer le patrimoine immobilier des ménages (ce qui permettrait notamment d'estimer le patrimoine total de ces derniers) ainsi que de disposer de mesures relatives au coût total du logement (surtout les prix immobiliers des maisons).

#### Conclusion

Nous constatons donc, au vu des indicateurs retenus, que les logements des résidents luxembourgeois sont assez spacieux et disposent des équipements sanitaires de base, mais que leurs coûts ne cessent de croître et qu'en conséquence de plus en plus de ménages trouvent le coût du logement préoccupant. Cependant, cela n'a pas empêché les ménages de construire de plus en plus de logements de l'année 2005 (la construction de logements dépasse même les niveaux d'avant-2005 depuis l'année 2007) jusqu'à la survenance de la crise en 2009.



## Chapitre 4

### ETAT DE SANTE DE LA POPULATION

La santé constitue un droit fondamental.<sup>60</sup> Elle est en lien direct avec la qualité environnementale (alimentation, logement, exposition aux divers polluants), ainsi qu'avec la sphère socio-économique. Par conséquent, le bien-être subjectif d'un individu est fortement dépendant de son état de santé.<sup>61</sup> Ainsi, un bon état de santé augmente directement et indirectement le bien-être des individus et de la communauté toute entière. Au niveau individuel, une bonne santé implique une vie libérée du joug de la maladie (douleur, exclusion sociale, coûts financiers des soins, restriction du nombre de « choix de vie »). Au niveau de la nation, une population en bonne santé est capable de mieux contribuer à la société de diverses manières, que ce soit à travers le travail (productivité), l'éducation, ainsi que l'engagement civil et citoyen.

---

<sup>60</sup> « La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale. » Constitution de l'OMS

<sup>61</sup> La santé est ainsi souvent citée parmi les composantes les plus importantes du bien-être subjectif des individus

## Etat de santé et bien-être

Sans surprise, la durée de vie et l'état de santé sont un des aspects de l'existence les plus plébiscités par les personnes interrogées sur leur qualité de vie/leur bien-être. L'OCDE, se basant sur les pondérations utilisées sur le site du « *Your Better Life Index* », en a conclu que la santé était le 3<sup>ème</sup> élément considéré comme le plus important par les individus. Si la santé est à ce point importante pour les individus, c'est parce qu'elle ouvre le champ des possibilités d'existences offertes aux individus. Elle constitue à ce titre, avec les ressources matérielles (ou à défaut ce qui permet de les assurer, p. ex. trouver un emploi), une des conditions sine qua non d'une réelle liberté pour l'individu de mener la vie qu'il souhaite. Ainsi, les personnes en bonne santé seront plus disposées à être satisfaites de leur condition de vie, accompliront plus d'activités de loisirs et d'activités éducatives/civiques/culturelles, développeront davantage leurs liens sociaux, etc.

Cependant, l'état de santé de l'individu, au-delà d'un facteur risque incontrôlable (génétique, hasard, etc.) dépend d'autres composantes servant à mesurer le bien-être. Ainsi, une personne disposant de ressources financières supérieures aura en général une alimentation de meilleure qualité et pourra accorder une plus grande partie de son budget aux soins, une personne ayant de meilleures conditions de travail préservera plus facilement sa santé, une personne plus éduquée sera plus sensible à percevoir les symptômes d'une dégradation de son état de santé, un environnement plus sain limitera les risques de développer des pathologies graves (cancer, etc.) sur le long terme. L'état de santé dépend également de l'hygiène de vie des personnes (consommation de tabac, drogue, qualité de l'alimentation, rythme du sommeil, comportements à risque en matière sexuelle, etc.).

Dans ce chapitre, nous nous limitons à la santé physique ; la santé mentale étant traitée dans le chapitre relatif au « bien-être subjectif ».

## Vue synthétique sur la mesure de l'état de santé

### *La mesure de l'état de santé*

Notons également que l'une des principales recommandations du rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi a été de rompre avec les mesures de moyens pour se consacrer aux seules mesures de résultats, étant donné que le niveau de dépenses de santé absolu ou relatif au PIB n'est pas forcément gage de sa qualité et des effets produits (comme le montre la traditionnelle comparaison entre les modèles des Etats-Unis et d'Europe de l'Ouest).

### *L'analyse des indicateurs du Compendium de l'OCDE selon l'Observatoire de la Compétitivité*

Pour la catégorie des mesures de qualité de vie, le premier thème est relatif à l'état de santé. L'OCDE ainsi que le rapport technique du projet PIBien-être proposent deux indicateurs principaux pour mesurer la santé de la population :

- Espérance de vie à la naissance
- Analyse personnelle relative à la santé

Le premier indicateur est l'un des plus utilisés dans l'analyse de la santé<sup>62</sup>. Selon l'OCDE et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'espérance de vie se situe en 2009 à 81 ans au Luxembourg<sup>63</sup> (moyenne OCDE : 79 ans). Cet indicateur, qui a tendance à stagner ou à évoluer de manière minime au Luxembourg, ces dernières années, conserve son importance en cas de désagrégation en fonction du revenu. Ainsi, en Allemagne, si l'espérance de vie moyenne continue de croître, celle des personnes aux plus faibles revenus a diminué de deux ans au cours de la dernière décennie et de presque quatre ans pour les moins bien lotis dans les régions de l'ex-RDA<sup>64</sup>. Le deuxième indicateur se rapportant à « l'analyse personnelle relative à la santé » (état de santé auto-déclaré) est, quant à lui, plutôt subjectif. Il serait toutefois intéressant de posséder des données pour cet indicateur par tranche d'âge et d'introduire un indicateur dédié à vérifier la satisfaction des habitants par rapport au système de santé.

*Séries de données*

	Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Rapport « Comment va la vie ? »	Espérance de vie à la naissance (en années)	OCDE	78	77,9	78,1	77,8	79,2	79,5	79,3	79,5	80,6	80,7	x
	Taux de mortalité infantile (décès pour 1000 naissances)	OCDE	5,1	5,9	5,1	4,9	3,9	2,6	2,5	1,8	1,8	2,5	x
	Perception de la santé (très bon et bon) (en %)	EU-Silc					71,5	73,1	73,6	73,9	73,5	73,4	x
	Maladies de longue durée auto-déclarées (en %)	EU-Silc					23,4	22,4	23,6	26	24,3	22	x
	Limitations dans les activités quotidiennes auto-déclarées (sévèrement limité/limité) (en %)	EU-Silc					9,1	6,3	7	6,7	6,9	6,2	x
	Surcharge pondérale et obésité mesurée (IMC > 30 kg/m <sup>2</sup> ) (en %)	OCDE	16,3	17,9	17,3	18,4	18,2	18,6	20,4	20	20,3	22,1 <sub>1</sub>	22,5
Rapp. techniq	Espérance de vie en bonne santé (en années)	EU-SDI	x	x	x	x	59,7	62,1	61,4	63,4	64,5	65,4	x
	Répartition des décès selon leurs causes	Direction de la santé, Registre des causes de décès	Voir paragraphe « indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être »										

<sup>1</sup> Rupture de série

EU-SDI : Indicateurs de Développement Durable d'Eurostat

<sup>62</sup> Comme en témoigne le fait d'être repris au sein de l'Indice de Développement Humain (IDH)

<sup>63</sup> WHO, <http://apps.who.int/ghodata/?vid=710>

<sup>64</sup> Dépêche AFP du 12 décembre 2011

*Pertinence et qualité des indicateurs de santé selon les critères retenus en début de rapport*

Source	Variable	Concept cible	INDICATEURS							
			Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique			
			validité apparente	interprétation univoque	Résultat susceptible d'être influencé par les politiques	possibilité de ventiler les informations	instrument de collecte bien établi	définition comparable	couverture pays	collecte récurrente des données
<b>Etat de santé</b>										
Rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE	Espérance de vie à la naissance	Durée de vie	√	~	~	~	√	√	√	√
	Mortalité infantile		~	√	~	~	√	√	√	√
	Etat de santé auto-déclaré	Morbidité dans ses différentes dimensions	√	√	X	√	√	√	√	√
	Maladies de longue-durée auto-déclarées		√	√	√	√	√	√	√	√
	Limitations auto-déclarées au quotidien		√	√	√	√	√	√	√	√
Surcharge pondérale et obésité	~	√	√	√	√	√	√	√	√	
Rapport technique PIBien-être	Espérance de vie en bonne santé	Durée de vie	√	√	√	~	√	√	√	√
	Répartition des décès selon leurs causes	Origine de la mortalité	~	~	~	~	√	~	√	√

Note : Le symbole √ signifie que l'indicateur satisfait au critère considéré, le symbole ~ qu'il les satisfait partiellement mais de manière suffisante et le symbole X qu'il ne les satisfait pas ou alors dans une faible mesure.

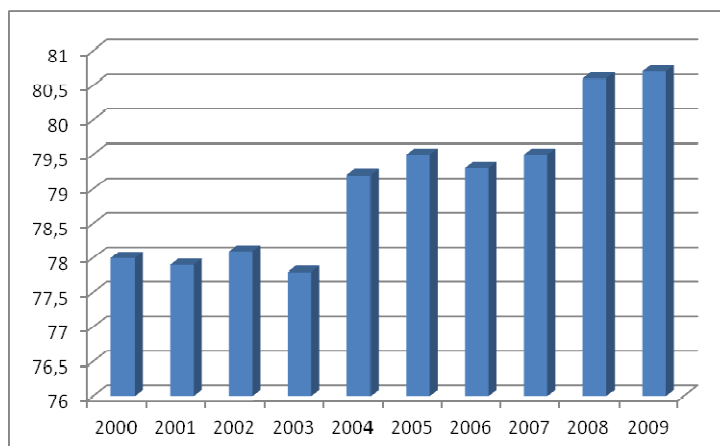
Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE

**Espérance de vie à la naissance**

L'espérance de vie est un indicateur traditionnellement utilisé pour la mesure du bien-être. Plusieurs séries de données existent pour la mesurer (OMS, OCDE, Eurostat). Comme énoncé dans la partie méthodologique située en début de rapport, la série de données retenue sera celle de l'OCDE.

Le fait que cet indicateur n'ait pas ou peu évolué ces dernières années au Luxembourg (dans la série de données d'Eurostat, l'indicateur stagne depuis trois ans) et que les individus peuvent vivre plus âgés, mais avoir une santé dégradée pesant sur leur qualité de vie n'en fait plus forcément un candidat idéal. L'indicateur d' « espérance de vie en bonne santé », semble un choix plus judicieux du fait qu'il combine deux informations et qu'il indique les progrès réels effectués en matière de santé. En outre, cet indicateur montre une certaine évolution, ce qui le rend porteur de sens. Le Ministère de la Santé est, quant à lui, plutôt favorable au maintien de ces deux indicateurs, tout comme le *Sponsorship Group* piloté par l'INSEE et Eurostat.

**Graphique 4.1. Luxembourg - Espérance de vie à la naissance**  
en années



Source : Base de données de l'OCDE sur la Santé

En moyenne, tous les 4 ans, les résidents luxembourgeois gagnent un an d'espérance de vie tout sexe confondu. De manière plus détaillée, le rapport Travail et Cohésion Sociale 2011 nous apprend que les données d'Eurostat indiquent que l'espérance de vie des femmes est passée de 80,3 ans en 2000 à 83,3 ans en 2009, et que celle des hommes est passée de 74,6 ans à 78,1 ans sur la même période. Toutefois, la hausse de l'espérance de vie moyenne est essentiellement due à la baisse de la mortalité infantile et juvénile.<sup>65</sup>

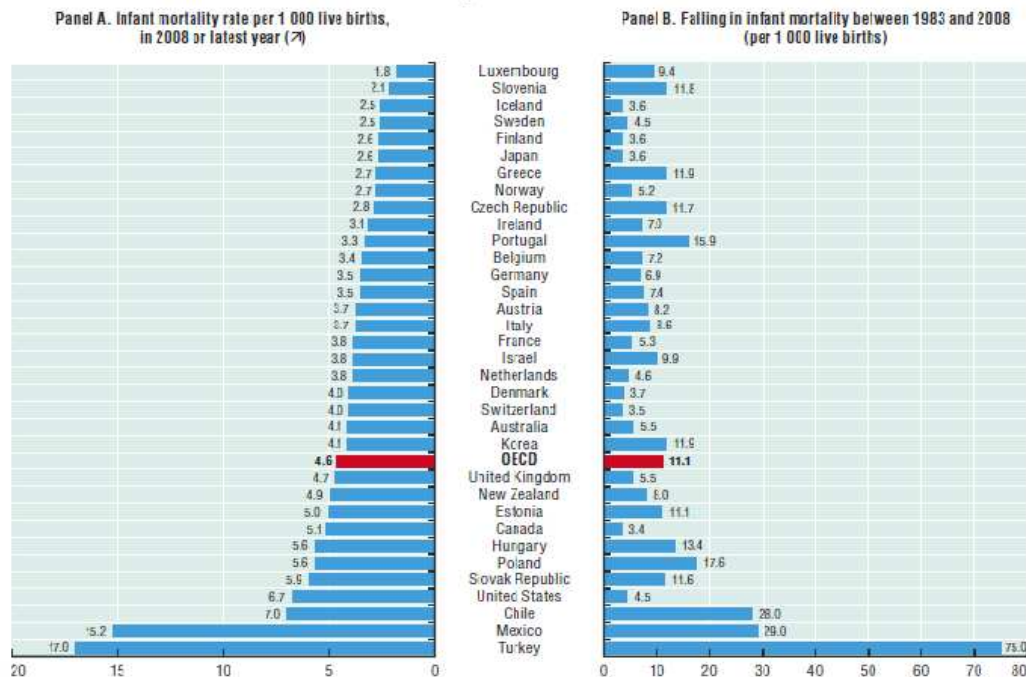
L'analyse de l'espérance de vie en bonne santé sera effectuée dans la partie « PIBien-être » de ce chapitre.

### **Taux de mortalité infantile**

Le taux de mortalité infantile rapporte le nombre de décès d'enfants de moins d'un an au nombre total de naissances vivantes. Il rend compte, selon l'OCDE, des décès survenant à un âge précoce, mais n'est pas représentatif de l'état de santé général de la population totale. La faiblesse de ce taux au Luxembourg, du fait de son système de santé performant, limite l'intérêt de cet indicateur. Les décès infantiles relèvent de l'exceptionnel et l'on pourrait presque parler de mortalité infantile « incompressible » pour décrire la situation au Grand-Duché. Aussi, si l'objectif est de mesurer un taux de mortalité spécifique, il serait plus judicieux pour le Luxembourg d'analyser les principales causes de mortalité. Cependant, l'indicateur de mortalité infantile garde son importance, car celui-ci s'adapte aux situations diverses des pays, qu'ils soient développés, en voie de développement ou sous-développés. Il s'agit, en outre, d'un indicateur phare des initiatives décidées par l'OMS. D'après des données compilées par l'OCDE, le Luxembourg obtient la meilleure performance en 2008 (voir la partie gauche du graphique ci-dessous).

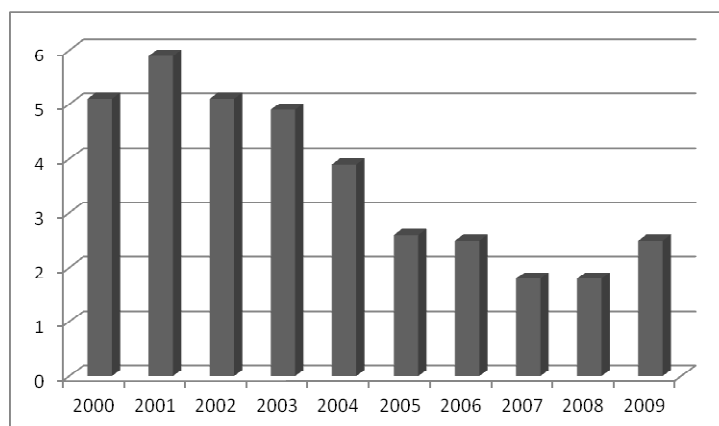
<sup>65</sup> Voir pp. 242-243 du rapport Travail et Cohésion Sociale 2011

HE2.1. Infant mortality has declined in OECD countries



Source : OCDE <sup>66</sup>

**Graphique 4.2. Luxembourg - Mortalité infantile**  
*décès pour 100 000 naissances vivantes*



Source : Base de données de l'OCDE sur la Santé

On constate ainsi que le taux de mortalité infantile a été divisé par 2 en l'espace d'une décennie et qu'il atteint des taux quasiment incompressibles. Cette chute s'explique surtout par celle de la mortalité néonatale (moins de 28j).<sup>67</sup> Ce taux est quasiment similaire à celui de l'ensemble des nations d'Europe occidentale et des pays asiatiques les plus développés (Japon, Corée).

<sup>66</sup> OCDE, Society at a Glance 2011 : OECD Social Indicators, [http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/ocde/social-issues-migration-health/society-at-a-glance-2011\\_soc\\_glance-2011-en](http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/ocde/social-issues-migration-health/society-at-a-glance-2011_soc_glance-2011-en)

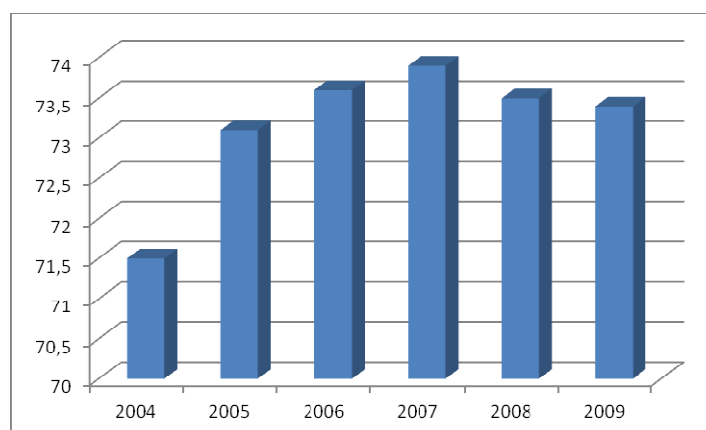
<sup>67</sup> Voir p. 241 du Rapport Travail et Cohésion Sociale



## Etat de santé auto-déclaré

Le rapport technique avait retenu un indicateur de satisfaction avec la santé, qui est en réalité un indicateur d'auto-perception de sa propre santé. Cet indicateur a comme qualité d'être subjectif et d'indiquer des tendances claires (amélioration de 2004 à 2007, puis déclin jusqu'en 2009). Ces indicateurs sont également sélectionnés par le Ministère de la Santé.

**Graphique 4.3. Luxembourg - Perception individuelle de l'état de santé**  
*Perçu comme très bon et bon (en %)*



Source : EU-Silc

### **Luxembourg – Détail de la perception individuelle de l'état de santé (en %)**

Santé perçue comme :	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Très mauvaise (TM)	1,9	1,4	1,5	1,3	1,2	1,5
Mauvaise (M)	8	6,7	6	6	6,7	7,1
Correcte (C)	18,6	18,9	18,8	18,9	18,6	18,1
Bonne (B)	40,8	41,1	42,6	44,4	44,4	40,6
Très bonne (TB)	30,7	32	31	29,5	29,1	32,8
<b>TM + M</b>	<b>9,9</b>	<b>8,1</b>	<b>7,5</b>	<b>7,3</b>	<b>7,9</b>	<b>8,6</b>
<b>TB + B</b>	<b>71,5</b>	<b>73,1</b>	<b>73,6</b>	<b>73,9</b>	<b>73,5</b>	<b>73,4</b>
TM + M + C	28,5	27	26,3	26,2	26,5	26,7
TB + B + C	90,1	92	92,4	92,8	92,1	91,5

Source : EU-Silc

Après une période de croissance jusqu'en 2007, le nombre de personnes déclarant trouver leur état de santé bon ou très bon diminue, alors que ce dernier avait augmenté de manière conséquente lors des années précédentes. En 2009, le résultat s'établit à 73,9 % dont 40,3% de personnes se déclarant en bonne santé et 33,6% se déclarant en très bonne santé. Le rapport Travail et Cohésion Sociale 2011 nous apprend également que les résultats sont moins bons pour les chômeurs et les retraités, et que les résultats diminuent avec l'âge et augmentent avec le revenu. Enfin, les résultats déclarés par les femmes sont légèrement moins bons.

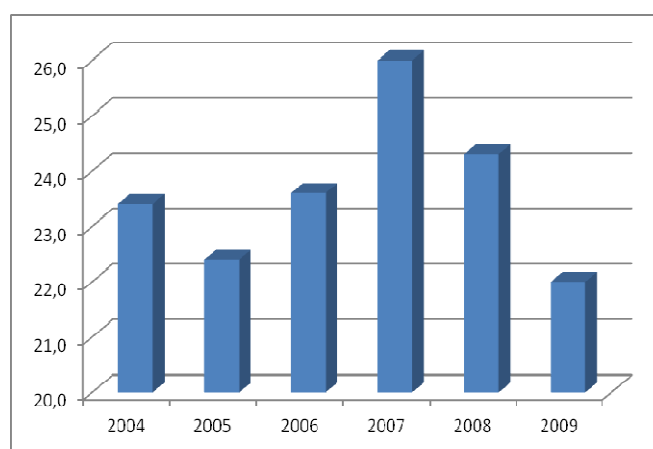
Pour des données et des analyses plus détaillées à ce propos, consulter les pages 251 à 253 du rapport Travail et Cohésion Sociale de 2011.

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/cahiers-economiques/2011/PDF-Cahier-112-2011.pdf>

### **Maladies de longue durée auto-déclarées**

Cet indicateur mesure la prévalence des affections chroniques des personnes interrogées. Il est plus objectif que celui relatif à l'état de santé auto-déclaré, car la question posée précise ce qui est considéré ou non comme maladie ou problème de santé de longue durée (en l'occurrence une maladie ou une affection ayant duré ou susceptible de durer six mois ou plus). Cependant cet indicateur possède pour limite de ne pas prendre en compte les individus qui n'ont pas décelés de telles pathologies (même si les effectifs sont supposés être faibles) et les affections chroniques peuvent être plus ou moins grave et impacter plus ou moins fortement la vie quotidienne.

**Graphique 4.4. Luxembourg - Adultes déclarant souffrir d'une maladie ou d'un problème de santé de longue durée**  
*en pourcentage*



Source : EU-Silc

Le nombre d'individus déclarant souffrir d'une maladie ou d'un problème de santé de longue durée reste relativement stable sur la période avec des résultats variant entre 22 et 24% (à l'exception notable de 2007, où le taux grimpe à presque 26%). Selon le Rapport Travail et Cohésion Sociale 2011, les mêmes analyses que pour la perception de son état de santé restent valables : les résultats sont moins bons pour les chômeurs et les retraités, le pourcentage croît avec l'âge et les femmes ont des résultats légèrement moins bons. Seul l'impact du revenu semble moins marqué que dans le cas précédent.

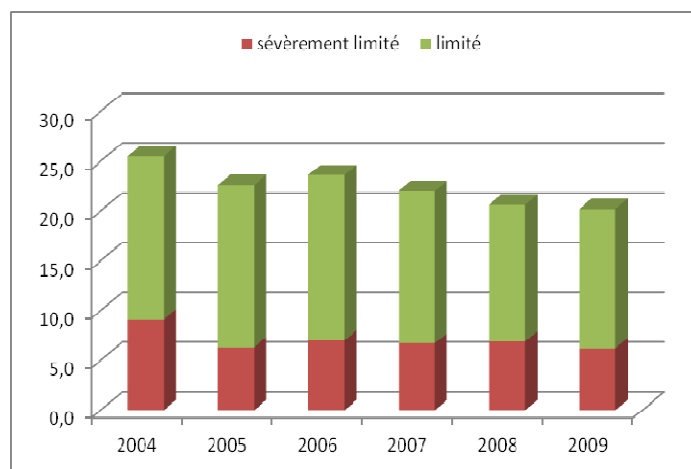
Pour des données et des analyses plus détaillées à ce propos, consulter les pages 253 à 255 du rapport Travail et Cohésion Sociale de 2011.

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/cahiers-economiques/2011/PDF-Cahier-112-2011.pdf>

### **Limitations dans les activités quotidiennes auto-déclarées**

Cet indicateur mesure les incapacités à la suite d'un grave problème de santé. Cet indicateur est un peu plus précis que le précédent, dans la mesure où les individus peuvent indiquer le degré de limitation subie.

**Graphique 4.5. Luxembourg - Adultes déclarant être limités dans l'exercice de leurs activités habituelles à cause d'un problème de santé en pourcentage**



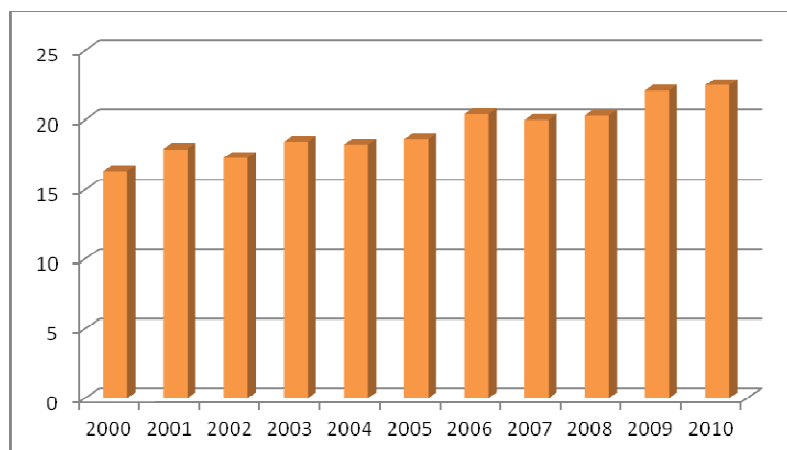
Source : EU-Silc

Sur la période 2004-2009, le nombre de personnes déclarant être sévèrement limitées dans leurs activités quotidiennes reste relativement stable (autour de 5%) après une chute de plus de 2,5 points de pourcentage entre 2004 et 2005. Les personnes déclarant être simplement limitées baissent progressivement au fil des années. Au final, sur l'ensemble de la période, les personnes limitées toutes catégories confondues ont diminué de près de 5 points de pourcentage.

### Surcharge pondérale et obésité

La dernière mesure proposée par l'OCDE est une mesure d'une maladie dite « de civilisation ». L'obésité ici n'est pas mesurée sur base des déclarations des individus, mais sur des mesures objectives mettant en rapport le poids et la taille de l'individu (Indice de Masse Corporelle). Le pourcentage de personnes en surpoids ou obèses est un excellent prédicateur de l'état de santé futur des individus en général (risque accru d'hypertension, d'hypercholestérolémie, de diabètes, d'incidents cardio-vasculaires, d'asthme, d'arthrite, etc.)

**Graphique 4.6. Luxembourg - Proportion de personnes obèses (IMC > 30 kg/m<sup>2</sup>) (en %)**



Source : OCDE

**Luxembourg - Proportion de personnes obèses**  
(*IMC > 30 kg/m<sup>2</sup>*) par sexe (%)

années	masc	fém
1997	14,8%	14,9%
1998	16,0%	15,5%
1999	15,0%	15,3%
2000	16,3%	16,3%
2001	18,6%	16,8%
2002	17,8%	16,6%
2003	18,6%	18,2%
2004	19,0%	17,1%
2005	18,8%	18,5%
2006	21,1%	19,4%
2007	20,9%	18,8%
2008	21,3%	18,9%
2009	24,5%	19,0%
2010	23,6%	21,0%

Source : IGSS, examens d'embauche de la médecine du travail (OCDE)  
Méthodologie : rupture de série en 2009

L'obésité prend de plus en plus d'ampleur au fil des années (hausse régulière) et est la conséquence d'une mutation des comportements sociaux. On constate également que si les hommes et les femmes sont sur un pied d'égalité en 2000, l'écart se creuse entre eux au fur et à mesure des années et en défaveur des hommes.

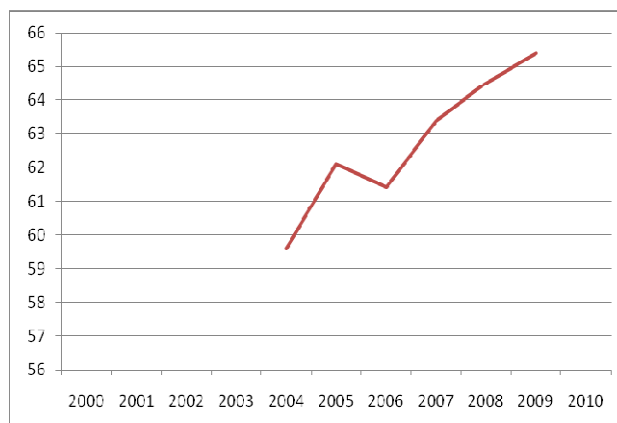
**Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être**

**Espérance de vie en bonne santé**

Cet indicateur a pour but de savoir si une population vivant plus longtemps, vit aussi plus longtemps en bonne santé, c'est-à-dire sans limitations d'activités dans les gestes de la vie quotidienne et sans incapacités<sup>68</sup>. L'espérance de vie en bonne santé permet donc d'ajouter une dimension de qualité de vie au nombre d'années vécues. Il semble un choix plus judicieux que l'espérance de vie à la naissance du fait qu'il combine deux informations et qu'il indique les progrès réels effectués en matière de santé. En outre, cet indicateur montre une évolution, ce qui le rend porteur de sens. Le Ministère de la Santé est, quant à lui, favorable à la conservation de ces deux indicateurs.

<sup>68</sup> « L'espérance de vie en bonne santé (à la naissance), ou années de vie en bonne santé (AVBS), représente le nombre d'années en bonne santé qu'une personne peut s'attendre à vivre (à la naissance). Une bonne santé est définie par l'absence de limitations d'activités (dans les gestes de la vie quotidienne) et l'absence d'incapacités. L'AVBS est un indicateur d'espérance de santé qui combine des informations sur la mortalité et la morbidité. Les informations utilisées pour son calcul sont des mesures de prévalence (proportions) de la population d'un âge spécifique étant dans des conditions de bonne ou mauvaise santé et des informations de mortalité par âge. Il est aussi appelé espérance de vie sans incapacité (EVSI). » (définition de l'INSEE)

**Graphique 4.7. Luxembourg - Espérance de vie en bonne santé**  
en années de vie en bonne santé



Source : EU-SDI

On constate que la hausse de l'espérance de vie en bonne santé est continue (à l'exception de l'année 2006) est qu'en moyenne, chaque année, deux années d'espérance de vie en bonne santé supplémentaires étaient gagnées.

La différence entre l'espérance de vie et l'espérance de vie en bonne santé est de 13 années en 2009 (78,1 ans contre 65,1 ans), soit un écart de 21%, ce qui signifie que les individus vivent certes plus longtemps et souvent plus longtemps en bonne santé, mais que près de 13 années de leur existence se passeront avec des problèmes de santé significatifs.

### Répartition des décès selon les causes

Pour cet indicateur, il existe une multitude de données, ce qui empêche de transmettre un message simple à l'utilisateur. En outre, le détail du nombre de morts dus aux maladies respiratoires, coronariennes, cérébro-vasculaires, aux cancers du sein ou aux tués dans un accident de la route n'est pour partie pas compris par tous (technicité des termes médicaux) et ne reflète pas nécessairement les préoccupations des citoyens lambda. Cependant, le Ministère de la Santé considère qu'il s'agit d'un indicateur intéressant.

#### **Luxembourg - Répartition des décès selon leurs causes (%)**

années	tumeurs	appareil circulatoire	appareil respiratoire	appareil digestif	causes naturelles	causes externes
1998	26,4%	40,9%	8,2%	4,8%	93,3%	6,7%
1999	25,3%	40,6%	9,6%	5,0%	93,3%	6,7%
2000	26,7%	38,9%	7,8%	5,5%	92,1%	7,9%
2001	25,6%	39,3%	7,8%	5,5%	92,1%	7,9%
2002	24,8%	38,9%	9,8%	4,4%	91,8%	8,2%
2003	24,4%	39,2%	9,6%	4,2%	93,5%	6,5%
2004	26,3%	39,0%	8,1%	5,1%	93,4%	6,6%
2005	26,0%	39,1%	7,6%	4,2%	94,1%	5,9%
2006	25,7%	39,9%	7,0%	5,0%	93,2%	6,8%
2007	27,6%	36,9%	7,5%	4,6%	92,8%	7,2%
2008	27,4%	38,2%	7,7%	4,6%	93,2%	6,8%
2009	29,3%	36,5%	8,5%	4,9%	92,5%	7,5%

Source : Direction de la santé, Registre des causes de décès

La Commission Interdépartementale de Développement Durable (CIDD) - Direction Santé considère, quant à elle, que le taux brut de mortalité par principales maladies chroniques, par sexe (/100.000 habitants) est un indicateur intéressant à mettre en avant pour mesurer ce phénomène. Cependant, les données sont relativement stables depuis plus de 10 ans.

**Luxembourg - Taux brut de mortalité par principales maladies chroniques, par sexe (pour 100.000 habitants)**

années	taux brut de mortalité par maladies cardio-cérébro-vasculaires		taux brut de mortalité par cancer		taux brut de mortalité par troubles mentaux et suicide		taux brut de mortalité par suicide	
	masc	fém	masc	fém	masc	fém	masc	fém
1998	331,4	400,0	256,1	196,1	42,0	26,8	23,4	7,4
1999	314,2	373,6	227,8	185,4	36,2	26,9	25,4	10,0
2000	301,1	355,3	245,6	186,2	43,5	28,8	22,2	6,7
2001	286,2	365,9	220,0	189,6	43,6	38,4	23,9	10,7
2002	296,0	347,4	216,0	181,2	40,9	20,8	29,1	10,2
2003	321,7	374,2	228,4	187,1	39,0	28,8	18,4	3,5
2004	273,4	325,9	223,5	155,8	37,1	25,9	21,6	7,3
2005	259,0	342,5	208,6	168,5	35,2	23,4	17,4	4,3
2006	277,4	346,5	206,9	170,1	40,6	26,0	21,4	7,5
2007	257,9	322,3	223,0	184,9	44,6	31,0	22,7	11,1
2008	252,2	298,7	208,1	177,7	26,8	25,6	16,1	3,2
2009	252,5	278,9	223,8	192,7	29,5	18,0	18,2	5,6

Source : Direction de la santé, Registre des causes de décès

Ces données incluent des données liées aux troubles mentaux et aux suicides, qui concernent d'autres domaines du PIBien-être et l'intérêt des autres mesures peut être questionné.

**Indicateurs non-retenus du rapport technique « PIBien-être »**

Pour ce qui est du taux de fécondité, il est plus un indicateur indiquant le degré de confiance dans l'avenir qu'un indicateur de santé et est peu pertinent du fait de sa stagnation lors des 10 dernières années. Les données purement démographiques, à l'instar du taux d'accroissement de la population, du solde migratoire et du solde naturel ne sont pas particulièrement intéressantes.

Il est bon de noter aussi que le taux de fécondité peut être remplacé/complété par l'indice conjoncturel de fécondité (Cet indicateur, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée demeuraient inchangés).

Indicateur	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Indice conjoncturel de fécondité	STATEC	1,78	x	x	x	x	1,62	1,64	1,61	1,60	1,59	1,63

Cet indicateur, qui connaît de plus grandes variations que le taux simple de fécondité, varie cependant de manière contradictoire d'une année sur l'autre et empêche ainsi la diffusion d'un message simple à l'utilisateur. Cet indicateur possède aussi une évolution relativement stable.

## Indicateurs supplémentaires existants ou à venir

Voici une liste d'indicateurs au niveau européen/international et recensé sur le site d'Eurostat :

Indicateur	Disponibilité	Source	Commentaire
<b>Accès aux soins (dont l'inégalité d'accès aux soins) et inégalités de résultat</b>			
<i>Indicateurs primaires</i>			
Besoin non satisfait de soins médicaux (auto-déclaré)	En préparation	EU-Silc	A étudier dans le futur
Utilisation de services de soins médicaux	En préparation	Données nat.	A étudier dans le futur
Besoin non satisfait de soins dentaires (auto-déclaré)	En préparation	EU-Silc	Spécifique
Utilisation de services de soins dentaires	En préparation	Données nat.	Spécifique
Part de la population couverte par l'assurance sociale	En préparation	Données nat. /OCDE	A étudier dans le futur et voir ci-dessous
Espérance de vie à la naissance, à 45 ans et à 65 ans		Eurostat/ Démographie	Déjà identifié
Espérance de vie par statut socio-économique	En préparation	EU-Silc & Autres	Déjà identifié
Nombre d'années en bonne santé		EU-Silc & Autres	Déjà identifié
Nombre d'années en bonne santé par statut socio-économique	En préparation	EU-Silc & Autres	Déjà identifié
<i>Indicateurs secondaires</i>			
Limitations auto-perçues dans activités quotidiennes (restriction d'activité pendant au moins les 6 mois passés)		EU-Silc	Données non trouvées. A étudier dans le futur
Etat de santé général auto-déclaré		EU-Silc	Déjà identifié
Mortalité infantile		Eurostat/ Démographie	Spécifique
Mortalité infantile par statut socio-économique	En préparation	Données nat.	Spécifique
<b>Qualité de la prise en charge: efficacité, sécurité et centrage sur le patient</b>			
<i>Indicateurs primaires</i>			
Couverture de la vaccination des enfants	En préparation	OMS	Spécifique
Dépistage du cancer de l'utérus	En préparation	Données nat. jusqu'en 2010 Eurostat/EHIS	Spécifique
Taux de survie au cancer de l'utérus	En préparation	EC/ECHI	Spécifique

Taux de survivance au cancer colorectal	En préparation	EC/ECHI	Spécifique
Satisfaction avec les services de soins	En préparation	Eurostat/EHIS	A étudier dans le futur
<i>Indicateurs secondaires</i>			
Vaccination de la grippe pour les adultes de plus de 65 ans	En préparation	Données nat. jusqu'en 2010 Eurostat/EHIS	Spécifique
Dépistage des cancers du sein	En préparation	Données nat. jusqu'en 2010 Eurostat/EHIS	Spécifique
Taux de survivance à un cancer du sein	En préparation	Divers	Spécifique
Mortalité périnatale		Eurostat/Démographie	Spécifique
<b>Soutenabilité à long terme des pensions: dépenses et efficience</b>			
<i>Indicateurs primaires</i>			
Dépense totale en soin de santé par tête		Eurostat/SHA	Indicateur contextuel à rejeter comme l'indique le rapport SSF <sup>69</sup> en abordant la question des indicateurs de santé
Dépenses totales de santé en pourcentage du PIB		Eurostat/SHA	Indicateur contextuel à rejeter comme l'indique le rapport SSF en abordant la question des indicateurs de santé
Dépenses totales de santé de long-terme en pourcentage du PIB		Eurostat/SHA	Indicateur contextuel à rejeter comme l'indique le rapport SSF en abordant la question des indicateurs de santé
Projections des dépenses publiques de prise en charge en pourcentage du PIB	En préparation	EPC/AWG	A étudier dans le futur
Projections des dépenses publiques de prise en charge à long terme en pourcentage du PIB	En préparation	EPC/AWG	A étudier dans le futur
Sorties de patients hospitalisés		Eurostat/santé	Spécifique
« Hospital daycases »	En préparation	Eurostat/SHA	Spécifique
Obésité	En préparation	Eurostat/EHIS	Spécifique et voir ci-dessous
<i>Indicateurs secondaires</i>			
Ventes de médicaments génériques	En préparation		Spécifique

<sup>69</sup> Stiglitz-Sen-Fitoussi



Taux de remplissage des lits pour les soins intensifs	En préparation	OCDE-santé & OMS	Spécifique
Durée moyenne de séjour à l'hôpital		Eurostat	Spécifique
Fumeurs réguliers	En préparation	Eurostat/EHIS	Des données existent au Lux., voir ci-dessous
Consommation d'alcool	En préparation	Eurostat/EHIS	Les limites de cet indicateur seront évoquées dans la chapitre « bien-être subjectif »
<i>Indicateurs contextuels</i>			
Médecins traitant pour 100 000 habitants		Eurostat	Indicateur contextuel à rejeter comme l'indique le rapport SSF en abordant la question des indicateurs de santé
Infirmières et sages femmes pour 100 000 habitants		Eurostat	Spécifique
Dépense publique et privée en % du PIB		Eurostat/SHA	Indicateur contextuel à rejeter comme l'indique le rapport SSF en abordant la question des indicateurs de santé
Dépense totale dans les principaux types d'activité et fonctions de soins		Eurostat/SHA	Indicateur contextuel à rejeter comme l'indique le rapport SSF en abordant la question des indicateurs de santé

EC/ECHI: Commission Européenne/Indicateurs de Santé de la Communauté Européenne  
 EPC/AWG: Groupe de travail du Comité de Politique Economique sur la population vieillissante  
 Eurostat/EHIS: Enquête d'interviews sur la santé européenne  
 Eurostat/SHA: Systèmes de comptes de données liées à la santé

## Indicateurs proposés par les ministères lors de leur consultation

**Degré de couverture du système de sécurité sociale**

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de données disponibles pour cette variable.

**Proportion du paiement « out-of-pocket » par le patient (% - USD PPP)**

années	out-of-pocket (par ménage)	
	dépenses de santé	per capita
1990	5,5%	
1991	5,5%	
1992	5,6%	
1993	5,6%	
1994	6,8%	
1995	6,2%	118,0
1996	7,2%	142,9
1997	7,5%	146,9
1998	7,6%	157,8
1999	7,4%	175,5
2000	11,8%	385,7
2001	12,5%	396,4
2002	11,8%	442,9
2003	12,2%	444,1
2004	11,6%	479,5
2005	11,6%	481,4
2006	11,5%	531,3
2007	12,2%	550,0
2008	12,4%	551,6
2009	11,6%	559,0

Source: OECD - Health Data 2011

Sur la période 2000-2009, la part des dépenses de santé « out-of-pocket » payée par les patients a été relativement stable.

**Etat de santé auto-estimé des enfants (%)**

années	mauvaise santé auto-estimée					
	garçons			filles		
	11 ans	13 ans	15 ans	11 ans	13 ans	15 ans
2001	3%	5%	3%	5%	8%	10%
2006	9%	10%	14%	13%	18%	26%
2010						

Source: Organisation Mondiale de la Santé, Health Behaviour in School-aged Children

## Consommation de Tabac

### Luxembourg - Fumeurs quotidiens par sexe (%)

années	masc	fém
2001	29,0%	23,0%
2002	30,0%	22,0%
2003	32,0%	22,0%
2004	30,0%	23,0%
2005	27,0%	19,0%
2006	24,0%	18,0%
2007	24,0%	18,0%
2008	23,0%	18,0%
2009	22,0%	17,0%
2010	21,0%	16,0%

Source : Fondation Cancer

### Luxembourg - Fumeurs quotidiens par groupe d'âge (%)

années	15-17 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +
1998	34,0%	44,0%	42,0%	40,0%	32,0%	21,0%	16,0%
2001	32,0%	46,0%	35,0%	30,0%	34,0%	28,0%	14,0%
2002	36,0%	47,0%	34,0%	31,0%	34,0%	23,0%	14,0%
2003	29,0%	52,0%	42,0%	38,0%	34,0%	22,0%	14,0%
2004	24,0%	47,0%	39,0%	34,0%	35,0%	20,0%	
2005	19,0%	41,0%	37,0%	27,0%	31,0%	22,0%	
2006	18,0%	35,0%	36,0%	26,0%	26,0%	20,0%	
2007	9,0%	38,0%	37,0%	25,0%	26,0%	22,0%	12,0%
2008	15,0%	36,0%	30,0%	29,0%	28,0%	24,0%	15,0%
2009	17,0%	29,0%	35,0%	27,0%	25,0%	23,0%	

Source : Fondation Cancer

### Luxembourg - Fumeurs passifs (%)

années	%
2005	82,0%
2006	85,0%
2007	n.d.
2008	n.d.
2009	86,0%
2010	86,0%

Source : Fondation Cancer

Autres indicateurs proposés « pour développement » :

- prévalence de la morbidité par maladies de civilisations
- taux d'incidence des principales tumeurs malignes (/100.000 habitants)
- dose journalière définie d'antibiotique (/100.000 habitants) de l'ESAC
- dose journalière définie de psychotrope (/100.000 habitants)
- mortalité des enfants (/100.000 habitants)
- morbidité des enfants (%)
- satisfaction des plus âgés avec leur état de santé
- dépenses de soins pour les plus âgés

### Travail statistique à accomplir

Il serait intéressant de disposer d'indicateurs traitant de la satisfaction des utilisateurs avec le système de santé, ce qui permettrait de mieux évaluer les moyens mis en œuvre par les autorités publiques.

En outre, de nombreux indicateurs étant en développement au niveau européen, ce « domaine » de bien-être devra faire l'objet de révisions dans les années futures. Nous pouvons citer à cet effet les indicateurs suivants : besoin non-satisfait de soins médicaux (auto déclaré) (EU-Silc) ; utilisation de services de soins médicaux (données nationales) satisfaction avec les services de soins (EHIS<sup>70</sup>) ; etc.

### Conclusion

La plupart des indicateurs relatifs à l'état de santé se sont améliorés sur la période 2004-2010 (amélioration de l'espérance de vie, de l'espérance de vie en bonne santé, forte baisse de la mortalité infantile, diminution du nombre de cas de limitations dans la vie quotidienne). Seule l'obésité, maladie dite « de civilisation », continue de croître. En conséquence, sur base des indicateurs retenus, la santé a été un contributeur important à l'amélioration du bien-être des résidents luxembourgeois.

---

<sup>70</sup> Enquête d'interviews sur la santé européenne

## Chapitre 5

### **EQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE-VIE PRIVEE**

Concilier vie professionnelle, vie familiale et vie privée est un enjeu majeur pour l'épanouissement des personnes, respectivement pour les membres d'une famille. Ceci est également important pour la société. Un juste équilibre du temps permet aux individus de disposer de temps libre pour se reposer de leurs activités professionnelles (ce qui permet le maintien de leur état de santé et de leur productivité), pour assister à des événements/activités de type éducatif, sportif ou culturel, pour maintenir leurs liens sociaux et/ou pour participer à la vie de la collectivité. Selon l'OCDE, la répartition des différents types d'activité a considérablement évolué au cours des dernières décennies, avec une tendance à l'augmentation du temps de loisirs et une diminution du temps de travail. Ces évolutions sont cependant plus complexes : les inégalités entre hommes et femmes liées au travail extra-professionnel persistent, comme par exemple pour les tâches domestiques et l'éducation des enfants.<sup>71</sup>

---

<sup>71</sup> Ce paragraphe s'est largement inspiré des travaux de l'OCDE (p. 134 du rapport « Comment va la vie ? »)

Equilibre « vie professionnelle-vie privée » et bien-être<sup>72</sup>

La répartition du temps quotidien disponible entre les différentes activités est un déterminant essentiel du bien-être.<sup>73</sup> Comme montré dans un précédent chapitre, les personnes doivent pouvoir travailler suffisamment de manière à atteindre un niveau de vie satisfaisant. Le travail est également un vecteur d'utilité sociale et d'épanouissement personnel. A l'inverse, l'excès de travail peut avoir des répercussions négatives sur le bien-être des personnes en impactant leur santé physique et mentale (une trop grande quantité de travail peut déclencher une dépression et ses conséquences dont l'alcoolisme<sup>74</sup>). Il restreint aussi l'accès aux autres sources de bien-être social (contacts familiaux et amicaux, loisirs, culture, etc.) importantes à l'équilibre personnel.

La conciliation de la vie professionnelle, des obligations familiales et de la vie privée dépasse largement le cadre du bien-être individuel. Elle concerne l'ensemble des membres du ménage. Elle varie également en fonction de l'âge et du sexe des personnes. Ainsi, l'épanouissement futur des plus jeunes (que cela soit sous l'aspect de la satisfaction avec la vie ou de l'enseignement), dépend fortement des activités professionnelles des parents, ainsi que du temps qu'il leur est consacré, surtout lorsqu'ils sont en bas âge. L'attention fournie par les autres membres de la famille joue également un rôle croissant pour les personnes âgées. Selon une étude du CEPS/Instead<sup>75</sup>, si les hommes et les femmes de la génération ayant entre 45 et 64 ans sont proportionnellement aussi nombreux à aider leurs parents, il demeure que le type d'aide et son intensité varient substantiellement selon le genre.

Un partage équilibré du temps est également important pour la société en général, en ce qu'il permet l'entretien et le renforcement des liens sociaux, mais aussi, l'engagement citoyen. C'est aussi une base importante dans l'analyse des égalités des chances concernant le genre et l'âge.

Un déséquilibre entre travail et loisirs peut également provoquer des troubles dans le domaine professionnel ainsi que privé, voire social<sup>76</sup>.

Pour mesurer cet équilibre vie professionnelle-vie privée, il est nécessaire d'identifier les conflits possibles de temps entre les activités que les individus désireraient avoir et celles qu'ils sont obligés de réaliser. Un tel exercice n'est pas évident du fait qu'il s'agit une appréciation essentiellement subjective qui varie d'un individu à l'autre selon sa perception. Lors de l'atelier de travail portant sur la qualité de vie, les participants ont relevé la difficulté que consiste à mesurer cet aspect subjectif, mais ont insisté sur son importance. Jusqu'à présent, seules les enquêtes « budget-temps » permettent d'étudier la manière dont les individus répartissent leurs temps entre différentes activités.

<sup>72</sup> Ce paragraphe s'est largement inspiré des travaux de l'OCDE (p. 134 du rapport « Comment va la vie ? »)

<sup>73</sup> Plusieurs membres de la société civile avaient mentionné cet élément au sein du questionnaire « qualité de la vie » distribué à la fin du 1<sup>er</sup> atelier de travail sous la rubrique « autres (composantes de la qualité de vie) ». Voir Rapport Technique, Annexe 3, page 103.

<sup>74</sup> Travailler de longues journées peut ainsi multiplier par trois le risque d'alcoolisme chez les jeunes adultes, selon une étude publiée par des chercheurs de l'université d'Ottago (Nouvelle Zélande), auprès d'un millier de personnes âgées de 25 à 30 ans. Selon eux, ce lien peut s'expliquer par le stress provoqué par de longues heures de travail et par les contacts avec les collègues.

<sup>75</sup> CEPS/Instead, "Le soutien aux parents âgés reste-t-il l'affaire des femmes ?", janvier 2011

<http://www.ceps.lu/pdf/3/art1605.pdf>

<sup>76</sup> Bilan-compétitivité 2011, p.167

Au Luxembourg, une telle enquête n'est pas encore disponible, mais le STATEC est prêt à y travailler. Les indicateurs issus de ces enquêtes pourront jouer un rôle important dans l'orientation des politiques publiques futures (conditions de travail, services d'accueil pour enfants, politiques familiales, etc.)

### Vue synthétique sur la mesure de l'équilibre « vie professionnelle-vie privée »

*L'analyse des indicateurs du Compendium de l'OCDE selon l'Observatoire de la Compétitivité*

L'OCDE propose, dans son rapport "Comment va la vie", de mesurer cet équilibre à l'aide de trois indicateurs principaux :

- Les salariés travaillant plus de 50 heures par semaine;
- Le temps consacré aux loisirs (liens sociaux avec les amis ou membres de la famille, cinéma, sport, etc.) et aux occupations personnelles (repas, sommeil, etc.) pour la population ayant entre 25 et 64 ans;
- Le taux d'emploi des femmes ayant des enfants (taux d'emploi féminin des personnes ayant entre 25 et 49 ans et taux d'emploi des mères dont un des enfants a entre 6 et 14 ans)

En ce qui concerne le premier indicateur, la proportion des salariés travaillant plus de 50 heures au Luxembourg est relativement faible en 2005 et se situe avec 4% en-dessous de la moyenne de l'OCDE qui est de 8%. Par contre, pour le deuxième indicateur, le Grand-Duché ne se démarque pas des autres pays de l'OCDE, il affiche une moyenne de 15,57 heures de loisirs et occupations personnelles/jour contre 14,8 heures pour la moyenne de l'OCDE. Alors que pour le troisième indicateur, le Luxembourg se situe largement en-dessous de la moyenne des autres pays de l'OCDE, seulement 57% des femmes ont une activité rémunérée contre 66% pour l'OCDE : il faut préciser, toutefois, que ce pourcentage s'élève à 67% pour le total des femmes âgées entre 25 et 49 ans contre 72,5% pour l'OCDE

Ces trois indicateurs sont intéressants dans le cadre du projet PIBien-être du Luxembourg, car ils représentent des données importantes dans l'analyse relative aux changements de la population résidente, ainsi que dans l'aperçu de l'égalité des chances.

## Séries de données

	Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Rapport « Comment va la vie ? »	Longues heures de travail (en %)	OCDE	x	x	x	x	x	4	x	x	x	x	x
	Temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles	OCDE- Emploi du temps											
	Temps de trajet domicile-travail	OCDE- Emploi du temps											
	Travailleurs estimant ne pas consacrer le temps qu'il faut à certaines activités (en %)	Fondation de Dublin								70			
	Taux d'emploi des mères ayant des enfants en âge de scolarisation obligatoire (en %)	EFT				30,6	33,6	32	31,8	31,7	34,1	36,8	36,3

*Pertinence et qualité des indicateurs de mesure de l'équilibre « vie professionnelle-vie privée » selon les critères retenus en début de rapport*

Source	Variable	Concept cible	INDICATEURS							
			Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique			
			Validité apparente	interprétation univoque	résultat susceptible d'être influencé par les politiques	possibilité de ventiler les informations	instrument de collecte bien établi	définition comparable	couverture pays	collecte récurrente des données
Equilibre vie professionnelle-vie privée										
Rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE	Salariés travaillant plus de 50 heures par semaine	Equilibre vie professionnelle-vie privée	Une seule donnée disponible							
	Temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles		Aucune donnée disponible							
	Temps de trajet domicile-travail	Satisfaction à l'égard de la répartition du temps	Aucune donnée disponible							
	Satisfaction à l'égard de la répartition du temps		Une seule donnée disponible							
	Taux d'emploi des mères ayant des enfants en âge de scolarisation obligatoire	Capacité à concilier vie familiale et vie professionnelle	~	√	√	~	√	√	√	√

Note : Le symbole √ signifie que l'indicateur satisfait au critère considéré, le symbole ~ qu'il les satisfait partiellement mais de manière suffisante et le symbole X qu'il ne les satisfait pas ou alors dans une faible mesure.



Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE
---

**Longues heures de travail**

Les données concernant le pourcentage de salariés travaillant 50 heures ou plus ne sont pas disponibles au sein des bases de données de l'OCDE et proviennent de l'Office fédéral de la statistique de Suisse. Seules les valeurs présentées dans le graphique 6.1. du rapport « *Comment va la vie ?* » sont disponibles. Les valeurs disponibles ont déjà été présentées dans la section « *Vue synthétique sur la mesure de l'équilibre vie professionnelle-vie privée* » située ci-dessus.

**Temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles**

Aucune donnée n'est actuellement disponible au niveau luxembourgeois du fait qu'aucune enquête n'a encore été effectuée sur le sujet.

**Temps de trajet entre le domicile et le travail**

Aucune donnée n'est actuellement disponible au niveau luxembourgeois du fait qu'aucune enquête n'a encore été effectuée sur le sujet.

Le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures (MDDI) est, cependant, en train de développer un indicateur de mesure relatif à la distance domicile-travail et une enquête y relative sera lancée, à partir de 2013.

**Satisfaction à l'égard de la répartition du temps**

La seule donnée disponible et issue de la deuxième enquête européenne sur la qualité de vie (Fondation de Dublin) nous indique qu'en 2007, près de 70% des travailleurs estimaient ne pas consacrer « le temps qu'il fallait » à chacun des quatre domaines suivants: emploi/travail rémunéré ; contacts avec les membres de la famille qui vivent avec eux ou ailleurs ; contacts sociaux (avec des personnes autres que la famille) ; loisirs/centres d'intérêt. Le Luxembourg se positionne, cependant, en tête des pays européens, en n'étant devancé que par l'Allemagne, le Portugal et l'Irlande (66 % d'insatisfaits). Selon l'OCDE, en général, les personnes ayant l'impression que leur emploi du temps n'est pas bien équilibré sont principalement celles qui estiment consacrer trop de temps à leur travail rémunéré et pas assez aux trois autres domaines.<sup>77</sup>

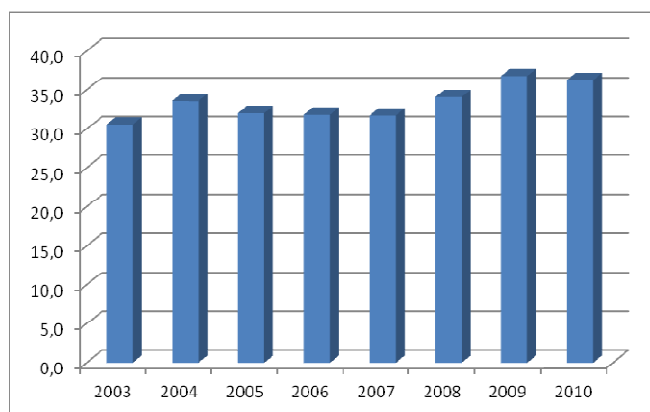
---

<sup>77</sup> Voir p.134 du rapport « Comment va la vie ? »

### **Taux d'emploi des mères ayant des enfants en âge de scolarisation obligatoire**

Cet indicateur permet de mesurer la possibilité pour une femme de concilier une activité professionnelle avec l'éducation d'un enfant qui suit l'enseignement obligatoire.

**Graphique 5.1. Luxembourg - Emploi des mères dont l'enfant le plus jeune a entre 6 et 14 ans**  
*en pourcentage*



Source : Enquête Force de Travail

Le graphique ci-avant montre l'évolution du taux d'emploi des mères dont l'enfant le plus jeune a entre 6 et 14 ans sur une période de 2003-2010. Cet indicateur ne correspond pas exactement à l'indicateur choisi par l'OCDE du fait qu'il ne comprend pas les enfants en bas âge, mais il permet de dégager une certaine tendance. Ainsi, sur la période étudiée, il a crû de près de 3 points de pourcentage et ceci essentiellement à partir de 2008.

Pour plus de données et d'études relatives aux indicateurs de conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle, consulter les pages 91 à 124 du rapport Travail et Cohésion Sociale 2011.

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/cahiers-economiques/2011/PDF-Cahier-112-2011.pdf>

#### Travail statistique à réaliser

Les enquêtes « budget-temps » sont indispensables pour disposer de données pertinentes et actualisées sur la répartition du temps entre les différentes activités car elles permettent de mesurer indirectement l'équilibre vie professionnelle-vie privée. Il serait intéressant, en outre, de les jumeler avec des mesures de satisfaction (« enquête budget-temps évalué ») de manière à connaître la gestion des emplois du temps et d'analyser si les personnes sont débordées ou non/stressées ou détendues dans leur gestion de ces derniers.

Une enquête « budget-temps évaluée » permettrait également de répondre aux demandes exprimées par le Conseil d'Analyse Economique (CAE) et le Conseil allemand des experts en économie dans leur rapport de 2010<sup>78</sup> et pour qui une mesure du temps passé avec d'autres personnes lors d'activités sportives, culturelles et communautaires est essentielle dans un jeu d'indicateurs du bien-être. Deux des trois *Task Force* (Groupe de travail) du *Sponsorship Group* d'Eurostat et de l'INSEE (celle relative à la perspective des ménages et aux aspects de distribution du revenu, de la consommation et du patrimoine, ainsi que celle relative à la qualité de vie) recommandent le développement et l'harmonisation d'enquêtes sur l'emploi du temps. La feuille de route proposée par la *Task Force* « qualité de vie » recommande notamment : « Consolider les enquêtes budget-temps : périodicité, questionnaire...; Reconsidérer la fréquence actuelle (décennale) des enquêtes budget-temps ou, comme alternative, la possibilité de recourir à des enquêtes légères (ou à des questions spécifiques) sur l'utilisation du temps » et cela notamment parce qu'elle recommande une mesure du temps accordé aux contacts sociaux, ainsi qu'aux activités culturelles et de loisirs.

**EUROSTAT TF on household perspective and distributional aspects of income, consumption and wealth (final report) (Extrait)**

*Broaden income measures to non market domestic activities as well as leisure time*

*Aim: (...)*

*Conclusions:* the main complication for the work of the task force is the lack of regular data on time use. The situation between the member states is very different. It must be noted that the interest of TUS (Time Use Survey) information goes far beyond National Accounts needs for the compilation of household satellite accounts. **TUS can provide key information on the wellbeing in general, in particular the split between working time (including travel-to-work) and leisure.** ....

Les auteurs du rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi considèrent qu'il faut élargir les indicateurs statistiques de revenus et de production aux activités non marchandes et que les enquêtes « emploi du temps » sont très utiles à cet égard : « Le mode de fonctionnement des ménages et de la société a profondément changé. Ainsi, nombre des services qui étaient autrefois assurés par d'autres membres de la famille sont aujourd'hui achetés sur le marché. Cela se traduit dans la comptabilité nationale par une augmentation du revenu et peut donner à tort l'impression d'une augmentation du niveau de vie, alors qu'en fait la fourniture de services autrefois non marchands incombe maintenant au marché. Par ailleurs, de nombreux services que les ménages produisent pour eux-mêmes ne sont pas pris en compte dans les indicateurs officiels de revenu et de production, alors qu'ils constituent un aspect important de l'activité économique. Si cette exclusion des indicateurs officiels relève davantage d'interrogations sur la fiabilité des données que de difficultés conceptuelles, des progrès ont été accomplis dans ce domaine ; il convient toutefois d'y consacrer des travaux plus nombreux et plus systématiques, en commençant notamment par des informations sur l'emploi du temps des personnes qui soient comparables dans le temps (d'une année sur l'autre) et dans l'espace (d'un pays à l'autre). Les activités domestiques devraient faire l'objet périodiquement, et de la façon la plus exhaustive possible, de comptes satellites à ceux de la comptabilité nationale de base. »<sup>79</sup>

<sup>78</sup> <http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/095.pdf>

<sup>79</sup> Rapport de la Commission « Stiglitz-Sen-Fitoussi », p.15-16

Le rapport technique souligne en outre l'intérêt d'une enquête « emploi du temps » pour l'évaluation statistique des contacts sociaux : « Pour ce qui concerne l'intensité de la participation associative et des contacts sociaux, l'indicateur "participation dans des associations" se base sur le fait d'être membre d'une association. Cet indicateur ne mesure pas l'intensité de l'engagement associatif en termes de temps investi ou de responsabilités prises. De même, l'intensité et la diversité des contacts sociaux sont peu documentées. Une enquête sur l'utilisation du temps ("Time-use Survey") pourrait être utile dans ce domaine.

Ces enquêtes permettraient de calculer les indicateurs suivants : temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles et temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures va développer ses propres enquêtes permettant le calcul de l'indicateur temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail. Il conviendrait de compléter ce projet soit en incluant l'ensemble des questions nécessaires soit en réalisant une autre enquête le faisant.

### Conclusion

Près de 70% des travailleurs estimaient, en 2007, ne pas consacrer « le temps qu'il fallait » à leurs différentes activités et étaient donc insatisfaits de la conciliation de leur vie professionnelle avec leur vie familiale. Ce résultat souligne l'importance de disposer de données dans ce domaine et plus particulièrement d'enquêtes « budget-temps », qui permettraient de traiter de la problématique en profondeur. Cependant, l'évolution haussière du taux d'emploi des femmes ayant un enfant entre 6 et 14 ans indique que davantage de femmes essayent de concilier vie professionnelle et vie privée,

## Chapitre 6

# EDUCATION ET COMPETENCES

Les durées d'études, ainsi que les taux relatifs à la sortie prématurée du système scolaire sont des signaux significatifs de la réussite ou de l'échec à former les futures générations. Ces données impactent l'avenir professionnel et intellectuel<sup>80</sup> des adultes de demain, ainsi que leur liberté de choix<sup>81</sup>. En outre, de nombreuses études ont montré que les individus ayant un niveau d'instruction plus élevé sont davantage satisfaits de leur vie<sup>82</sup>. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que les individus ayant reçu une scolarité plus longue sont moins touchés par le chômage et l'instabilité de l'emploi, qu'ils sont mieux rémunérés (car créateurs d'une plus grande valeur ajoutée), qu'ils sont plus soucieux de leur santé et de leur environnement et qu'ils disposent d'une plus grande ouverture sur le monde (ce qui est bénéfique pour la cohésion sociale).

---

<sup>80</sup> Notamment leurs rapports vis-à-vis des activités citoyennes et culturelles

<sup>81</sup> Capabilités au sens du lauréat du Prix Nobel d'économie Amartya Sen

<sup>82</sup> <http://art.torvergata.it/bitstream/2108/536/1/246.pdf>  
<http://www.oecd.org/dataoecd/38/50/48640410.pdf>

Education, compétences et bien-être
-------------------------------------

L'éducation et les compétences des individus sont des indicateurs de progrès de 1<sup>er</sup> plan, dans la mesure où ils conditionnent l'avenir des nations. Ils possèdent une valeur intrinsèque dans la mesure où l'être humain – *homo sapiens* – par essence est un être sachant et apprenant. D'ailleurs, l'OCDE, se basant sur les pondérations utilisées sur le site de son « *Your Better Life Index* », en a conclu que l'éducation était considérée comme le second élément le plus important par les individus après le bien-être subjectif<sup>83</sup>. L'éducation des individus est la clé de leur liberté individuelle et personnelle dans la mesure où elle élargit le champ de leurs possibilités de vie et leur permet de développer une plus grande ouverture sur le monde (bénéfique pour la cohésion sociale) ainsi qu'un sens civique renforcé<sup>84</sup>. Elle élargit également la diversité des plaisirs humains en ouvrant leur esprit à des plaisirs moins matériels et plus intellectuels, et rejoint ainsi l'épanouissement individuel au travers de la culture (cf. chapitre 12 de ce rapport).

Plus traditionnellement, l'éducation permet également aux individus ayant reçu une scolarité plus longue d'être moins touché par le chômage et l'instabilité de l'emploi<sup>85 86 87</sup>, d'être mieux rémunéré<sup>88 89</sup> et de jouir d'un meilleur état de santé<sup>90</sup>. En outre, des individus plus éduqués et mieux formés sont plus productifs et disposent d'un esprit plus innovant, ce qui est aussi bien bénéfique pour l'activité économique que pour le fonctionnement général des sociétés modernes.

Cependant, l'éducation n'est pas le seul fait du système scolaire. Elle est largement tributaire du contexte social permettant l'acquisition des connaissances, comme le niveau d'éducation de « l'entourage social ». En outre, les individus qui bénéficient le plus de formations professionnelles sont souvent les mêmes que ceux qui ont reçu une éducation supérieure longue. Enfin, derrière la question de l'égalité de l'éducation se trouve la question de l'équité de la société, question centrale du point de vue des exigences du développement durable, dans la mesure où il revient à l'Etat, à travers le système scolaire, à rétablir une égalité des chances pour les individus.

<sup>83</sup> <http://www.ces.public.lu/fr/actualites/2012/01/ocde-durand/presentation-martine-durand.pdf> / diapositive de la p.31

<sup>84</sup> <http://www.oecd.org/dataoecd/38/50/48640410.pdf>

<sup>85</sup> <http://www.oecd.org/dataoecd/39/9/48640309.pdf>

<sup>86</sup> STATEC, <http://www.statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx>

<sup>87</sup> Ceci est confirmé dans un rapport de l'OCDE publié en septembre 2011, qui a mis en évidence qu'en 2009 "le taux de chômage des diplômés du supérieur est resté constant, à 4,4% en moyenne dans l'ensemble des pays de l'ODCE, alors que chez les personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, le taux de chômage a atteint 11,5% contre 8,7% en 2008" (Rapport présenté par le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría, le 13 septembre 2011)

<sup>88</sup> <http://www.oecd.org/dataoecd/38/33/48640323.pdf>

<sup>89</sup> Pour plus de détails : Niveau de vie selon les caractéristiques de la personne de référence du ménage (en EUR) 2003-2009,

[http://www.statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=2115&sCS\\_ChosenLang=fr](http://www.statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=2115&sCS_ChosenLang=fr)

<sup>90</sup> <http://www.oecd.org/dataoecd/38/50/48640410.pdf>

<b>Vue synthétique sur la mesure de l'éducation et des compétences</b>
--

*L'analyse des indicateurs du Compendium de l'OCDE selon l'Observatoire de la Compétitivité*

Relatif au domaine de l'éducation, l'OCDE suggère au sein de son Compendium de retenir deux indicateurs principaux:

- La part des adultes (15 – 64 ans) ayant au moins le niveau d'études secondaires
- Les résultats du test PISA relatif à la lecture

Pour ces deux indicateurs, le Grand-Duché se positionne en-dessous de la moyenne de l'OCDE, en 2009. Pour le premier indicateur, le Grand-Duché compte un taux de 68% (moyenne OCDE : 74%) et pour le deuxième, il affiche un résultat de 472 points sur 600 (moyenne OCDE : 493).

Le second indicateur, relatif à l'étude PISA est intéressant, mais doit être analysé de façon critique au niveau luxembourgeois, dans la mesure où le trilinguisme du système scolaire (sans compter la ou les autres langues maternelles utilisées par l'enfant à la maison) impacte nécessairement les résultats.

*Séries de données*

	<b>Indicateurs</b>	<b>Source</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Rapport « Comment va la vie ? »	Part de la population ayant un diplôme du secondaire supérieur ou plus (en %)	Eurostat	60,9	59,2	61,6	59,1 <sub>2</sub>	63,2	65,9	65,5	65,7	67,9	77,3 <sub>1</sub>	77,7 <sub>1</sub>
	Taux de certification (en % du nombre total d'élèves au départ)	MENFP	x	79,8	79,1	82,8	80,9	80,8	83,2	82,4	82,2	80,4	85,6
	Niveau de scolarité supérieur des 30-34 ans (en %)	EU2020	21,2	23,9	23,6	17,3 <sub>2</sub>	31,4	37,6	35,5	35,3	39,8	46,6 <sub>1</sub>	46,1 <sub>1</sub>
	Projection du nombre d'années d'études supplémentaires à l'âge de 15 ans (en années)	OCDE	6,8	7	7,3	6,9	7	7,3	7,4	7,5	7,8	8	x
	Durée moyenne et attendue de scolarisation (en années)	PNUD	9,7	x	x	x	x	9,9	9,9 <sup>3</sup>	10 <sup>3</sup>	10 <sup>3</sup>	10 <sup>3</sup>	10,1
			13,5	x	x	x	x	13,4	13,3	13,3	13,3	13,3	13,3
	Formation continue (en %)	EU-SDI	4,8	5,3	7,7	6,5 <sup>2</sup>	9,8	8,5	8,2	7	8,5	13,4 <sub>1</sub>	13,4
	Compétences en lecture (score)	PISA	441				479			479			472
Compétences civiques des élèves (score)	ICSS 2011											473	
Rapp. techn	Taux de décrochage scolaire européen (en %)	EU2020	16,8	18,1	17	12,3 <sub>2</sub>	12,7	13,3	14	12,5	13,4	7,7 <sup>1</sup>	7,1 <sup>1</sup>
	Taux de décrochage scolaire national (en %)	MENFP				17,2		14,9	9,4	11,2	9	9	x

<sup>1</sup> Valeur provisoire

<sup>2</sup> Rupture de série

<sup>3</sup> Estimation

MENFP : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

EU-SDI : Indicateurs de Développement Durable d'Eurostat

ICSS : *International Civic and Citizen Education Study*

*Pertinence et qualité des indicateurs en matière d'éducation selon les critères retenus en début de rapport*

Source	Variable	Concept cible	INDICATEURS							
			Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique			
			Validité apparente	interprétation univoque	résultat susceptible d'être influencé par les politiques	possibilité de ventiler les informations	instrument de collecte bien établi	définition comparable	couverture pays	collecte récurrente des données
<b>Education et compétences</b>										
Rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE	Niveau d'études	Quantité de l'éducation	√	~	√	√	√	√	√	√
	Espérance de vie scolaire		~	~	√	X	√	√	√	√
	Durée moyenne d'étude		√	~	~	X	√	√	√	√
	Formation continue	√	√	√	X	√	√	√	√	
Compétences cognitives	Compétences civiques	Qualité de l'éducation	√	X	~	√	√	√	√	~
			Une seule donnée							
Rapport technique PIBien-être	Décrochage scolaire (Lux)	Echec de l'éducation	√	√	√	√	√	√	√	√
	Décrochage scolaire (EU)		√	√	√	X	√	√	√	√

Note : Le symbole √ signifie que l'indicateur satisfait au critère considéré, le symbole ~ qu'il les satisfait partiellement mais de manière suffisante et le symbole X qu'il ne les satisfait pas ou alors dans une faible mesure.

**Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE**

**Niveau d'études**

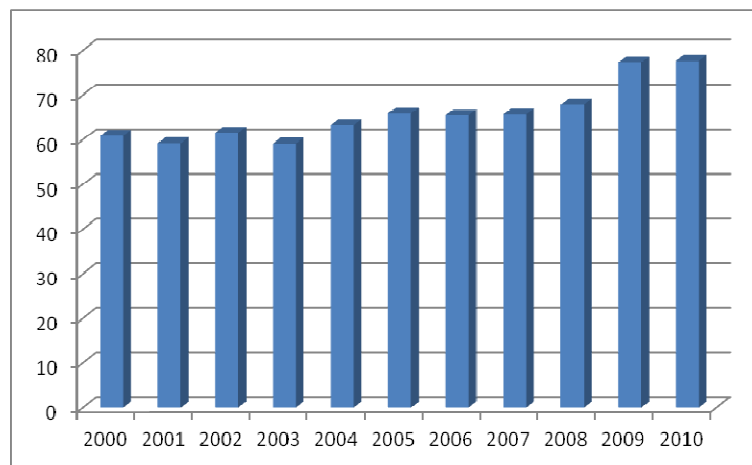
Cet indicateur indique la part de la population adulte (25-64 ans) ayant achevé le deuxième cycle d'études secondaires. Il vise à mesurer la part de la population susceptible de posséder les qualifications minimales nécessaires pour prendre part activement à la vie économique et sociale.

Le Luxembourg souhaite que cet indicateur renseigne sur la capacité du système scolaire national à former des jeunes aptes à achever avec succès une formation post-secondaire, plutôt que d'être le reflet des besoins en qualifications du marché du travail. En effet, les résultats s'appliquent aussi bien à ceux qui vivent au Luxembourg et qui y ont été éduqués, que ceux qui ont été formés dans un autre pays. Ainsi, les données présentes ne peuvent pas être utilisées pour analyser le système d'éducation national. Le Luxembourg préfère, en effet, définir aussi cet indicateur par rapport à la population résidente au lieu d'avoir recours aux seules données d'Eurostat.

Dans le cadre du projet PIBien-être, nous proposons donc de systématiser l'utilisation des deux données, afin de connaître aussi bien le niveau moyen d'éducation de la population que la capacité intrinsèque du système scolaire à former les individus.



**Graphique 6.1. Luxembourg - Part de la population ayant au moins terminé le cycle secondaire supérieur**  
*Part de la population des 25-64 ans, en %*



Source : Eurostat - Population ayant terminé au moins le cycle secondaire supérieur

Note : Rupture de série en 2003 et valeurs provisoires en 2009 et 2010

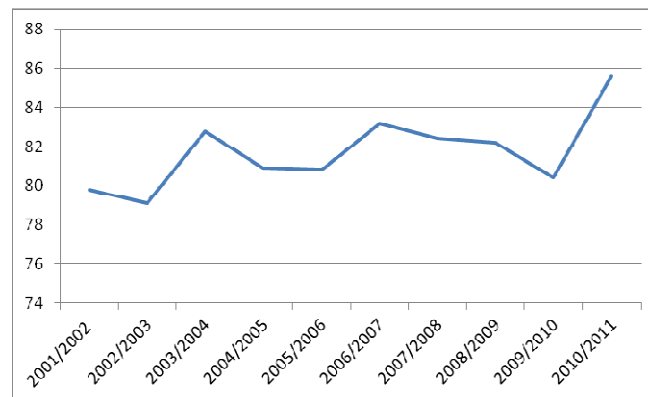
Sur la période 2000-2010, la part de la population ayant au moins un diplôme du secondaire a crû de près de 15 points de pourcentage, pour atteindre le taux relativement élevé de 78%. Ceci peut s'expliquer notamment par le fait qu'avec le développement économique le niveau d'étude s'accroît<sup>91</sup>. On constate également que si un tiers de cette augmentation s'est fait de manière progressive sur la période 2000-2008, la plus forte partie de cette progression a eu lieu en 2008, où ce taux a crû de près de 10 points de pourcentage.

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) propose de compléter cet indicateur par le taux de certification, qui mesure les résultats du seul système de formation luxembourgeois. Ce dernier est défini comme le pourcentage du nombre d'élèves ayant obtenu un diplôme ou une certification sur le nombre total d'élèves au départ.

Cependant, cet indicateur évince les Luxembourgeois, qui pour des raisons de difficultés scolaires sont sortis du système national d'éducation pour rejoindre celui d'un autre pays de la Grande Région. Il en est de même pour les résidents scolarisés dans les écoles étrangères et européennes. Enfin, le taux de certification possède aussi la limite de comprendre l'obtention de diplômes non reconnus au niveau international, mais offrant un accès à l'emploi au Grand-Duché. Il est intéressant de conserver un indicateur national et un indicateur européen de manière à obtenir une vue d'ensemble du niveau d'études national.

<sup>91</sup> L'OCDE mentionne par exemple le cas du Brésil ou de l'Indonésie, entre autres.

**Graphique 6.2. Luxembourg - Taux de certification**  
*en pourcentage du nombre total d'élèves au départ*

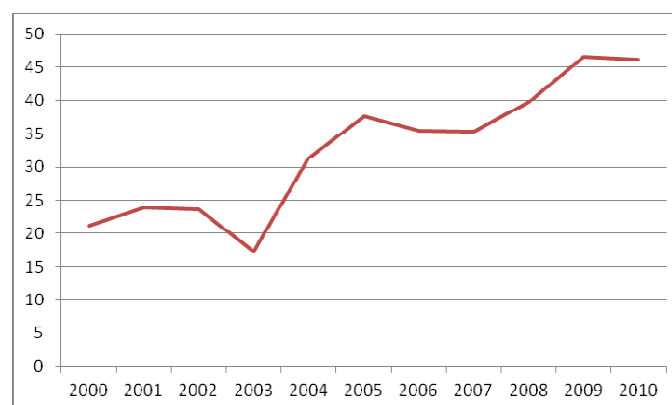


Source : MENFP

Le taux de certification est resté relativement stable entre 2001/2002 et 2009/2010 (avec un taux d'environ 80%), même s'il a été un peu plus élevé entre ces deux dates (jusqu'à 83% en 2004 et 2007) et qu'au cours de l'année 2010/2011, il a augmenté de manière importante (plus de 5 points de pourcentage).

Enfin, une troisième possibilité intéressante de mesure de ce phénomène peut consister à recourir à l'indicateur « niveau de scolarité supérieur pour la tranche d'âge 30-34 ans » de la Stratégie « Europe 2020 ». Cet indicateur indique la part de la population âgée de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme d'études universitaires ou assimilé (enseignement supérieur) ayant un niveau d'éducation correspondant aux niveaux 5-6 de la CITE (classification internationale type de l'éducation) 1997. Cet indicateur mesure l'objectif principal de la Stratégie « Europe 2020 » consistant à porter à au moins 40 % (d'ici 2020) la part de la population âgée de 30-34 ans diplômée de l'enseignement supérieur ou ayant un niveau d'études équivalent.

**Graphique 6.3. Luxembourg - Niveau de scolarité supérieur des 30-34 ans**  
*en pourcentage*



Source : Eurostat-Indicateurs de suivi de la Stratégie 'Europe 2020'  
 Note : Rupture de série en 2003 ; Données provisoires pour 2009 et 2010

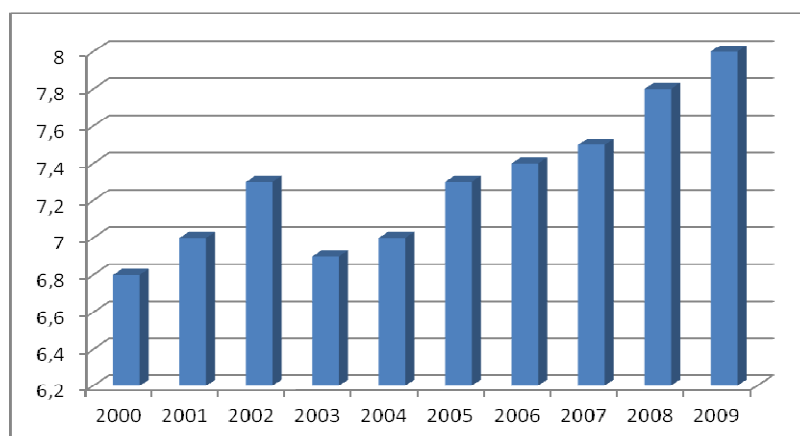
Cependant ici aussi cet indicateur n'est pas totalement représentatif (mêmes commentaires que pour le 1<sup>er</sup> indicateur européen). Il faut considérer des statistiques qui distinguent les personnes ayant fréquenté les écoles luxembourgeoises, afin de pouvoir mesurer la qualité du système d'éducation nationale (population nationale résidente) et de renseigner sur la capacité du système scolaire luxembourgeois à former des jeunes, en complément de la mesure des besoins du marché du travail.

Depuis 2000 et à l'exception notable de 2003 et de 2006-2007, la hausse de la part des 30-34 ans ayant fait des études supérieures ne cesse de croître. Elle a ainsi plus que doublé au cours de la décennie pour passer d'un peu plus de 20% en 2000 à un peu plus de 45% en 2010. Cependant, si ce phénomène traduit un plus grand accès à l'éducation et à la formation des individus (démocratisation de l'enseignement supérieur), de par la tertiarisation de l'économie et le développement de « l'économie de la connaissance », elle peut également traduire le phénomène « d'inflation des diplômés »<sup>92</sup>

### Espérance de vie scolaire

Cet indicateur mesure le nombre d'années de scolarité que les jeunes ayant 15 ans aujourd'hui peuvent s'attendre à faire avant d'entrer sur le marché de l'emploi, sur la base du nombre actuel de personnes ayant entre 15 et 29 ans. Le seuil a été fixé à 15 ans, car il s'agit de l'âge de fin de scolarité obligatoire dans la plupart des pays de l'OCDE. Cependant, cet indicateur ne reflète pas nécessairement la durée des programmes d'enseignement, les taux de décrochage scolaire et l'interruption temporaire des études et les très longues études conduiront à surestimer cet indicateur.

**Graphique 6.4. Luxembourg - Projection du nombre d'années d'études supplémentaires à l'âge de 15 ans**  
*En années d'études*



Source : OCDE (2011), Regards sur l'éducation : Indicateurs de l'OCDE, *Evolution de l'estimation du nombre d'années en formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans* (données disponibles uniquement sur Internet)

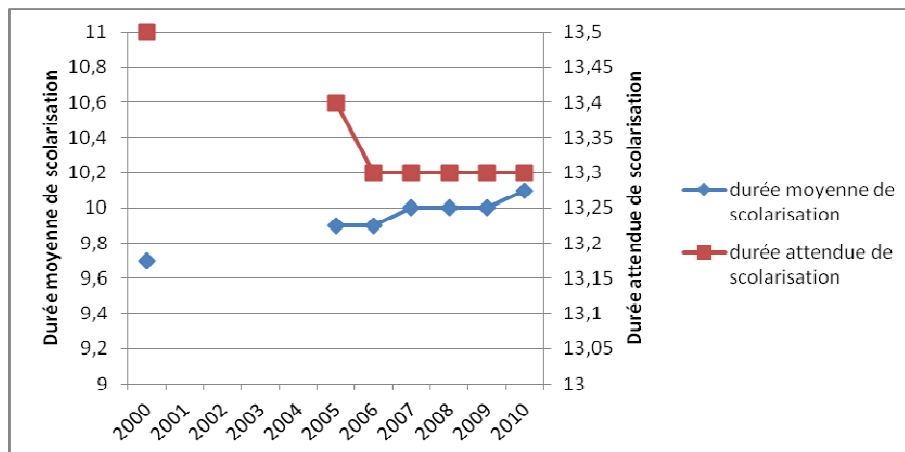
En l'espace d'une décennie, la durée moyenne d'études prévue par les jeunes ayant 15 ans a augmenté d'un peu plus d'une année (plus particulièrement, le changement se situe entre l'année 2007 et l'année 2009) pour s'établir à 8 années d'études en 2009.

<sup>92</sup> Phénomène décrit par Passeron (1982) comme une « dévaluation produit par l'accroissement des effectifs scolarisés sur la « valeur » du diplôme »

Une tentative d'explication peut se trouver dans la crise économique et sociale qui a incité les individus à prolonger leurs études suite à un échec à pénétrer le marché du travail ou alors une recherche de spécialisation ou d'allongement des études, visant à répondre aux nouvelles exigences d'un marché du travail en période de crise.

Un autre indicateur intéressant et mesurant le même phénomène est l'indicateur de « durée de vie scolaire », que le CES luxembourgeois a proposé dans le cadre de son rapport technique sur la mesure du progrès des sociétés adressé aux pays membres de l'AICESIS<sup>93</sup>. Cet indicateur indique la moyenne du nombre d'années d'éducation dispensées à des adultes de 25 ans ou plus au cours de leur vie, en se fondant sur les niveaux d'éducation de la population convertis en années de scolarisation sur base des durées théoriques de chaque niveau d'enseignement suivi. Son intérêt est de fournir une mesure unique de la scolarisation des populations, alors que les taux de scolarisation ne permettent en général que de connaître l'état de scolarisation pour un niveau d'études déterminé (primaire, secondaire, supérieur).

**Graphique 6.5. Luxembourg - Durée moyenne et attendue de scolarisation**  
*en années d'études*



Sources utilisées : PNUD 2010 (Barro, R.J and J.-W.Lee. (2010))

Si la durée de scolarisation n'a cessé de croître de manière régulière (en passant de 9,7 années en 2000 à 10,1 années en 2010), celle attendue a légèrement baissée de 2000 à 2006 (de -0,2 années), avant de stagner (à un niveau de 13,3 années).

### **Apprentissage tout au long de la vie**

La série de données utilisées par l'OCDE dans son rapport sur le progrès des sociétés n'existe pas pour le Luxembourg.

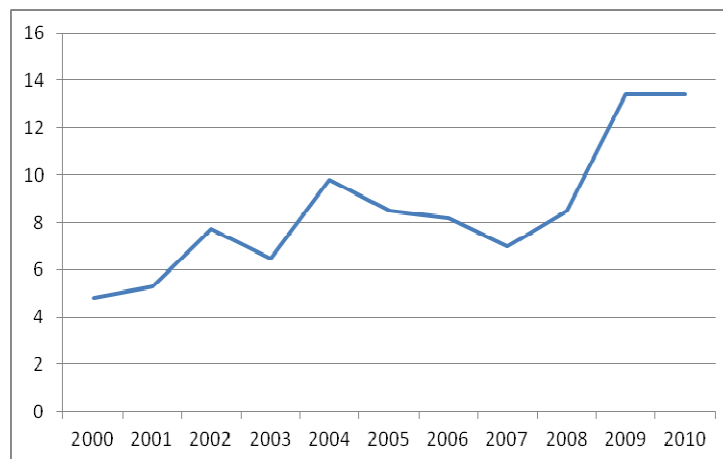
Cependant, il existe des données européennes et annuelles pour mesurer l'apprentissage tout au long de la vie. Les données concernent la formation permanente, c'est-à-dire les personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont répondu avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête sur la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses à la question « Formations et enseignements suivis ». Les données sont dérivées de l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT). Les informations collectées concernent toutes les formes d'enseignement ou de formation, qu'elles soient ou non pertinentes pour l'emploi actuel ou futur du répondant.

<sup>93</sup> Rapport non public

Ces indicateurs se veulent être « le prolongement » des indicateurs précédents pour la période post-scolaire.

Les effets escomptés sur le bien-être des individus sont une diversification/facilitation des tâches professionnelles (et donc une amélioration de la satisfaction au travail), ainsi qu'une possibilité de gains monétaires supplémentaires (de par la hausse de la productivité).

**Graphique 6.6. Luxembourg - Participation à une formation continue**  
*en pourcentage*



Source : EU-SDI

Note : Rupture de série en 2003, valeur provisoire en 2009

En l'espace d'une décennie la formation continue a été multipliée par un peu moins de 3, et depuis la crise de 2007, cette dernière a doublé, ce qui confirme également l'ancrage du Luxembourg au sein de « l'économie de la connaissance ». Notons également que les seules baisses importantes se produisent en 2003 et en 2007, années de crise économique.

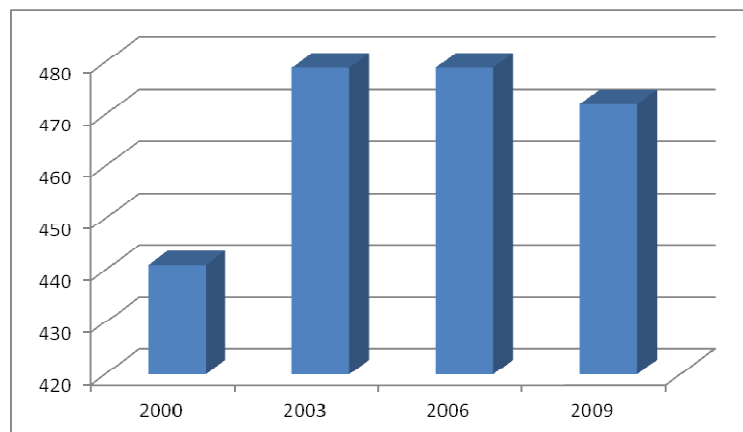
### **Compétences cognitives des élèves**

Cet indicateur relatif à l'étude PISA est intéressant, mais provoque un grand nombre de tensions au niveau luxembourgeois, dans la mesure où le trilinguisme du système scolaire (sans compter la ou les autres langues maternelles utilisées par l'enfant à la maison), ainsi que la présence massive d'enfants d'origine étrangère impactent nécessairement les résultats. En outre, les données ne sont produites que toutes les 3 années.

Selon l'OCDE : « Au Luxembourg, les conditions d'évaluation ont été modifiées entre les cycles PISA 2000 et PISA 2003 pour des raisons d'organisation et de langue, et ce dans le but d'améliorer la conformité avec les normes de l'OCDE et de mieux refléter les caractéristiques nationales du système scolaire. Lors du cycle PISA 2000, les élèves luxembourgeois ont choisi une semaine avant l'évaluation, la langue de leur carnet de test. Dans la pratique, cependant, il est apparu que la mauvaise connaissance de la langue d'évaluation avait constitué un obstacle important pour une proportion significative d'élèves du Luxembourg. Par conséquent, lors des cycles PISA 2003, PISA 2006 et PISA 2009, les élèves ont reçu deux carnets de tests – un dans chacune des deux langues d'enseignement - et ont pu choisir la langue qu'ils préféraient juste avant l'évaluation. Ainsi modifiées, les conditions de test sont davantage comparables à celles des pays ne comptant qu'une seule langue d'enseignement et permettent de recueillir des données plus fidèles sur la performance réelle des élèves en mathématiques, en sciences, en lecture et en résolution de problèmes.

Suite à ce changement de procédure, les conditions de test et, par-là même, les résultats de l'évaluation pour le Luxembourg, ne peuvent être comparés entre les cycles PISA 2000 et PISA 2003. En revanche, les conditions d'évaluation n'ont pas changé entre les cycles PISA 2003, PISA 2006 et PISA 2009 et les résultats sont donc comparables.<sup>94</sup> » Un des risques à retenir aussi un tel indicateur est que les institutions modifient les programmes scolaires pour mieux répondre aux indicateurs PISA. Ainsi, selon certains syndicats de professeurs<sup>95</sup> : « Déjà, dans plusieurs pays, on observe une incitation des responsables des systèmes éducatifs à modifier l'enseignement, la formation des enseignants et même les programmes, pour s'adapter aux conceptions et aux tests de PISA »<sup>96</sup>.

**Graphique 6.7. Luxembourg - Compétences en lecture des élèves de 15 ans**  
Scores au PISA



Source : OCDE

### **Compétences civiques des élèves**

Cet indicateur possède un intérêt moindre que dans les autres pays de l'Union européenne, dans la mesure où le vote est obligatoire pour les personnes possédant la nationalité luxembourgeoise. Cette mesure apporte cependant de l'information du fait que l'ensemble des élèves ne sont pas titulaires de la nationalité, et du fait que pour les titulaires de la nationalité, l'obligation du vote n'est pas nécessairement le signe d'une connaissance et d'une prise de conscience de son intérêt.

Les données utilisées par l'OCDE sont celles de l'*International Civic and Citizen Education Study* (ICSS) 2011. Cependant, les seules données disponibles sont relatives à l'année 2009, ce qui ne nous permet pas de mesurer l'évolution de cette composante du progrès pour le Luxembourg. En 2009, le score moyen des élèves luxembourgeois était ainsi de 473, ce qui est un résultat significativement plus bas que la moyenne européenne (qui est de 514). Il est à noter que le Luxembourg se trouve même en queue de classement, du fait qu'il n'est précédé que par la Bulgarie et Chypre (qui ont respectivement des scores de 466 et de 453).

<sup>94</sup> [http://www.oecd.org/document/1/0,3343,fr\\_2649\\_35845621\\_38574465\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/1/0,3343,fr_2649_35845621_38574465_1_1_1_1,00.html)

<sup>95</sup> AMPEP française

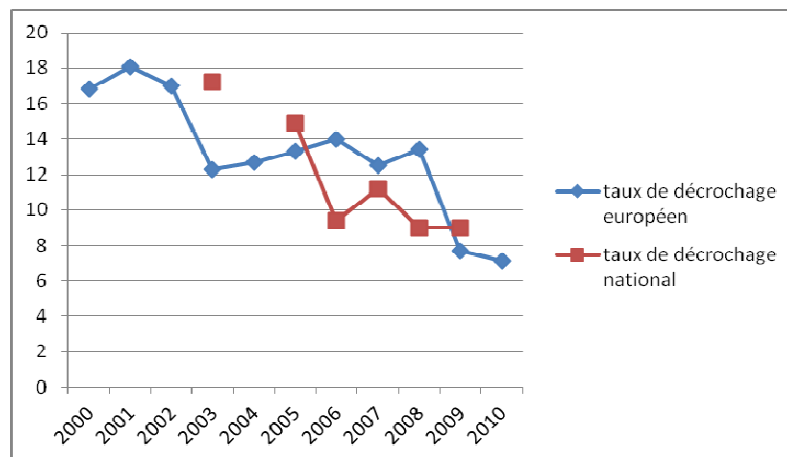
<sup>96</sup> Antoine Bodin, 2005

Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être

**Décrochage scolaire**

Le taux de sortie prématurée du système scolaire est un signal de la réussite ou de l'échec des autorités publiques à assurer l'avenir et le bien-être des générations futures. Cette donnée impacte, en effet, l'avenir intellectuel et professionnel des adultes de demain, ainsi que leur liberté de choix. En outre, de nombreuses études ont montré que les individus ayant un niveau d'instruction plus élevé sont plus satisfaits de leur existence<sup>97</sup>.

**Graphique 6.8. Luxembourg - Taux de décrochage national et européen<sup>98</sup>**  
en pourcentage



Source : MENFP pour le taux national  
EU-2020 pour le taux européen

Les taux de décrochage scolaire national et européen sont différents, car l'un ne concerne que le système scolaire luxembourgeois, alors que l'autre concerne l'ensemble des jeunes résidant dans le pays. On constate, cependant, que ce taux a chuté de plus de la moitié de 2000 à 2010 selon le calcul européen et de presque la moitié de 2003 à 2007 selon le calcul national. Ainsi, même si les définitions de calcul sont différentes, les évolutions sont généralement similaires.

Indicateurs proposés par les ministères lors de leur consultation

**Taux d'échec au diplôme de fin d'études secondaires**

	2000 /2001	2001 /2002	2002 /2003	2003 /2004	2004 /2005	2005 /2006	2006 /2007	2007 /2008	2008 /2009	2009 /2010	2010 /2011
<b>Enseignement Secondaire</b>	12,1	13,3	13,4	10,8	11,8	12,6	13,8	15,4	16,1	x	x
<b>Enseignement Technique</b>	21,3	22,8	20,5	21,3	19	21,3	19,6	17,4	19,9	x	x

Source : MENFP

<sup>97</sup> <http://art.torvergata.it/bitstream/2108/536/1/246.pdf>

<sup>98</sup> Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (Indicateur Europe 2020)

**Taux de retard scolaire** (élèves retardataires comparativement à la classe où ils devraient être, compte tenu de leur âge) :

	2000 /2001	2001 /2002	2002 /2003	2003 /2004	2004 /2005	2005 /2006	2006 /2007	2007 /2008	2008 /2009	2009 /2010	2010 /2011
<b>Enseignement Secondaire</b>	22	22	21,8	21,2	x	19,2	18,4	18,6	18,6	x	x
<b>Enseignement Technique</b>	62,2	62,3	62,6	62,2	x	61,6	61,9	62,2	62,5	x	x

Source : MENEFP

L'OCDE produit également des études sur le pourcentage d'élèves de 15 ans indiquant avoir déjà redoublé au moins une fois (le Luxembourg a un taux de 36,5%, alors que la moyenne de l'OCDE n'est que de 13%)

### Travail statistique à accomplir

Etant donné les limites des données fournies par l'enquête PISA et par l'*International Civic and Citizen Education Study (ICSS) 2011*, il serait utile de développer des mesures nationales d'évaluation des compétences fondamentales et civiques des élèves.

### Conclusion

Au cours de la dernière décennie, le niveau moyen de diplômés du secondaire supérieur a augmenté de plus de 10 points de pourcentage au sein de la tranche d'âge 25-64 ans et de près de 20 points de pourcentage pour les 30-34 ans. Les projections du nombre d'années d'études supplémentaires vont également croître au fil des années. Le recours à la formation continue est également de plus en plus important au sein du monde professionnel, et ceci en conformité avec les objectifs de la Stratégie « Europe 2020 ». Enfin, le décrochage scolaire, qu'il soit analysé sous l'angle européen ou sous l'angle national, a diminué de presque moitié depuis 2000. Nous pouvons donc conclure que les principaux indicateurs retenus pour l'éducation et les compétences se sont améliorés, en dépit du fait que les évaluations des compétences fondamentales et civiques des élèves ne donnent pas de bons résultats (du fait de problèmes méthodologiques inhérents aux indicateurs retenus par l'OCDE).



## Chapitre 7

# LIENS SOCIAUX

Les liens sociaux sont générateurs de bien-être et permettent de prévoir à moyen terme le bien-être subjectif des individus. Ceci s'explique par le fait que le capital social permet de trouver un emploi plus facilement et donc de disposer de plus de bien-être matériel. En outre, le capital social<sup>99</sup> permet d'éprouver moins de difficultés en cas de chômage et maintient les individus en meilleure santé. Enfin, les liens sociaux, de par leur nature, prédisposent ces individus à s'impliquer davantage dans la vie citoyenne ainsi qu'à participer à des événements/activités éducatifs ou culturels.

---

<sup>99</sup> « En sciences sociales, le capital social est l'ensemble des relations sociales afférentes à un acteur.

Dans *Les formes de capital* (1986) Pierre Bourdieu distingue trois formes de capital : capital économique, capital culturel et capital social. Il définit le capital social comme « agrégat des ressources réelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de plus ou moins de rapports institutionnalisés de la connaissance et de l'identification mutuelles. » (Bourdieu, 1983:249)

Selon le politologue américain Robert Putnam, auteur de *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community* (2000) et le principal partisan du concept (mais non son créateur), le capital social « se réfère à la valeur collective de tous les "réseaux sociaux" et les inclinations qui résultent de ces réseaux pour faire des choses l'un pour l'autre ». » (*Wikipedia*, 09/01/2012)

## Liens sociaux et bien-être

La notion de capital social prend de plus en plus d'importance au sein des analyses des déterminants du bien-être et constitue l'un des cinq capitaux du développement durable.<sup>100</sup> Se basant sur les travaux de Putman<sup>101</sup>, l'OCDE<sup>102</sup> a étudié l'impact du capital social et de la confiance interpersonnelle sur la croissance économique, le développement sociétal, et le bien-être.

Selon une étude de Bartolini et Sarracino<sup>103</sup> du CEPS/Instead, le capital social est, à long terme (au moins 15 ans) et à moyen terme (6 ans), un puissant indicateur de l'évolution du bien-être subjectif. Cependant, à court terme (2 ans), cette relation s'affaiblit. D'autres études luxembourgeoises<sup>104</sup> montrent que l'investissement en capital social génère des revenus (salaires) et un sentiment de bien-être subjectif supérieurs, même dans un pays fortement développé et multiculturel comme le Luxembourg

Le capital social permet aussi de trouver plus facilement un emploi et d'atténuer la difficulté psychologique du chômage. En effet, les personnes vivant dans des pays où les liens familiaux sont forts souffrent moins d'être au chômage. De plus, des liens familiaux faibles ont un impact négatif sur le bien-être des chômeurs en Europe occidentale.<sup>105</sup>

Enfin, une autre étude du CEPS/Instead<sup>106</sup> étudie les relations entre le capital social et la santé individuelle : les personnes dont le degré de capital social est le plus faible sont aussi celles dont la perception de la santé est la plus négative. Parmi les indicateurs de capital social ayant une influence sur la perception de la santé, on retrouve l'intégration sociale, l'engagement dans une activité bénévole, la fréquence des rencontres et le soutien social ou le sentiment de confiance générale envers autrui.<sup>107</sup>

### Encadré 7.1. Lien entre capital social et santé au Luxembourg

Extrait de l'étude du CEPS/Instead:

Le concept de capital social possède une incidence positive sur l'état de santé individuelle. Les données des enquêtes PSELL3/EU-Silc de 2003 et de 2007 du CEPS/Instead confirment l'existence de relations positives entre le capital social et l'état de santé général.

<sup>100</sup> Voir p.35 et p.160-164 du rapport technique du projet PIBien-être

<sup>101</sup> PUTMAN Robert, *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000

<sup>102</sup> OCDE, *Du bien-être des nations : le rôle du capital humain et social*, 2001

<sup>103</sup> <http://www.ceps.lu/pdf/3/art1741.pdf>

<sup>104</sup> CEPS, *Social capital or social cohesion : what matters for subjective well-being ?*, Working Paper No 2011-36, Luxembourg, May 2011, [www.ceps.lu/pdf/3/art1651.pdf](http://www.ceps.lu/pdf/3/art1651.pdf)

<sup>105</sup> CEPS/Instead, *Unemployment and well-being in Europe. The effect of country unemployment rate, work ethics and family ties*, Janvier 2011: <http://www.ceps.lu/pdf/3/art1623.pdf>

<sup>106</sup> CEPS, *Capital social et santé : quelles relations pour les résidents du Luxembourg ?*, Working Paper No 2011-46, Luxembourg, Août 2011: [www.ceps.lu/pdf/3/art1667.pdf](http://www.ceps.lu/pdf/3/art1667.pdf)

<sup>107</sup> « L'intégration au Luxembourg. Focus sur les réseaux sociaux, la confiance et les stéréotypes sur les frontaliers » (RED n°15) du CEFIS (Centre d'études et de formation interculturelle et sociale), pp.10-11. [www.cefis.lu/files/re0301sume0301-red-15.pdf](http://www.cefis.lu/files/re0301sume0301-red-15.pdf)

Ainsi, une perception négative de l'état de santé est le plus souvent associée aux personnes ayant un faible degré de capital social. Ce dernier est mesuré par les indicateurs suivants : l'engagement social, l'isolement social et le soutien social.

En définitive, les personnes ayant un indice de capital social faible ont près de quatre fois plus de chances de s'estimer en moyen ou mauvais état de santé plutôt qu'en bon état de santé par rapport à celles qui ont un indice de capital social élevé.

<http://www.ceps.lu/pdf/3/art1667.pdf>

### **Encadré 7.2. Explication du paradoxe d'Easterlin par le capital social**

Bartolini and Bilancini (2009, GSS data, 1975-2004) expliquent partiellement le paradoxe d'Easterlin aux Etats-Unis par le niveau de relations sociales existant entre les individus. Pour les deux auteurs, pour compenser la diminution des relations sociales du pays, il aurait fallu un taux de croissance du revenu de 10 % par an. En outre, les dernières décennies ont été marquées aux Etats-Unis par une hausse du temps de travail non contrebalancée par une diminution du stress ou une hausse des loisirs. La baisse des relations sociales a incité les individus à travailler plus (pour combler leur déficit de bien-être social par du bien-être matériel), ce qui a laissé moins de temps pour les liens sociaux et donc moins de relations sociales... Il existe donc, selon les deux auteurs, une relation bilatérale entre croissance économique et pauvreté sociale ainsi qu'une substitution de la richesse privée à la richesse commune, d'où la nécessité de mesurer les liens sociaux en complément des indicateurs de bien-être matériel. Les mêmes auteurs expliquent pareillement la crise économique et financière actuelle : la hausse de la consommation a été supérieure à la hausse des salaires, et ceci grâce à l'endettement, mais cette hausse de la consommation est due, en grande partie, à la baisse des relations sociales. Les deux auteurs italiens mettent donc en garde les nations contre une érosion du bien-être de leur population du fait du développement du matérialisme et d'une dégénérescence des relations sociales.

Pour plus de détails, voir la présentation du « Séminaire international sur la mesure du progrès, du développement et du bien-être », organisé par le CES, en juillet 2010:

<http://www.ces.public.lu/fr/actualites/2010/07/aicesis-bien-etre/13-july-bartolini-en.pdf>

Une autre étude de Sarracino du CEPS/Instead<sup>108</sup> vient également confirmer la corrélation négative entre croissance économique et capital social. Selon l'auteur, le capital social et le PIB vont de pair selon les pays, mais si l'on compare les tendances dans le temps du capital social à la croissance économique, il apparaît une relation négative et significative.

<sup>108</sup>CEPS/Instead, *Economic growth and social capital: happily together ever after?*, October 2011, <http://www.ceps.lu/pdf/3/art1681.pdf>

## Vue synthétique sur la mesure des liens sociaux

*L'analyse des indicateurs du Compendium de l'OCDE selon l'Observatoire de la Compétitivité*

Dans le but d'intégrer une analyse sur le quotidien des individus et afin d'identifier les sources de bien-être des individus, voire d'une société en général, l'OCDE a présenté les deux indicateurs principaux suivant :

- Part de la population qui rencontre au moins une fois par semaine ses amis ou membres de la famille lors d'une année (p. 189 du Rapport "Comment va la vie ?")
- Part des personnes qui peuvent recourir en cas de besoin à un ami ou membre de la famille (support du réseau social) (p 188 du Rapport "Comment va la vie ?")

Le rapport « Comment va la vie ? » nous indique que le Luxembourg affiche de meilleurs résultats que la moyenne des pays de l'UE pour ces deux indicateurs<sup>109</sup>. Ainsi, au Grand-Duché, environ 65% de la population a des contacts avec des amis au moins une fois par semaine. En revanche, en ce qui concerne les contacts avec la famille, le taux descend à 55%. Pour le deuxième indicateur, le Luxembourg se positionne très bien avec un taux de 95% (moyenne OCDE : 91%).

L'OCDE souligne que ce dernier indicateur dépend d'autres spécificités, telles que le niveau d'études et la situation socio-économique. Par conséquent, 90% de la population ayant atteint le niveau d'études secondaires et tertiaires affirment pouvoir compter sur le support de quelqu'un de son entourage en cas de nécessité, tandis que seulement 72% de personnes qui ont atteint le niveau de l'enseignement primaire énoncent la même tendance<sup>110</sup>.

*Séries de données*

	Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Rapport « Comment va la vie ? »	Soutien du réseau social (en %)	Gallup										94	95
	Contacts sociaux hebdomadaires (famille/amis) (en %)	EU-Silc							55 /63				
	Temps consacré au bénévolat	OCDE/Emploi du temps											
	Confiance en autrui (en %)	CEFIS	26 <sup>1</sup>										31
Gallup													26

<sup>1</sup> Donnée de 2009

<sup>2</sup> Donnée issue d'une enquête complémentaire du CEFIS (les données de 2000 et 2009 proviennent de l'enquête EVS)

CEFIS : Centre d'études et de formation interculturelle et sociale

<sup>109</sup> L'OCDE a pris seulement les pays de l'UE, vu que les données des autres pays n'étaient pas semblables et donc non comparables.

<sup>110</sup> OECD Better life index : Compendium of OECD well-being indicators

*Pertinence et Qualité des indicateurs de liens sociaux selon les critères retenus en début de rapport*

Source	Variable	Concept cible	INDICATEURS							
			Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique			
			Validité apparente	interprétation univoque	résultat susceptible d'être influencé par les politiques	possibilité de ventiler les informations	instrument de collecte bien établi	définition comparable	couverture pays	collecte récurrente des données
<b>Liens sociaux</b>										
Rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE	Soutien du réseau social	Relations personnelles	√	√	X	payant	~	√	√	~
	Fréquence des contacts sociaux	Relations avec la collectivité	Une seule donnée disponible							
	Temps consacré au bénévolat	Normes et valeur	Aucune donnée disponible							
	Confiance en autrui		√	√	X	√	~	√	√	~

Note : Le symbole √ signifie que l'indicateur satisfait au critère considéré, le symbole ~ qu'il les satisfait partiellement mais de manière suffisante et le symbole X qu'il ne les satisfait pas ou alors dans une faible mesure.

**Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE**

**Soutien du réseau social**

Pour mesurer ce phénomène, l'OCDE a eu recours aux données de l'Institut Gallup. Ce dernier n'ayant effectué que deux vagues de sondage au Grand-Duché en janvier 2009 et en juin 2010, et en conséquence, il n'est pas possible de présenter de série chronologique pour les données concernées. Les dernières données disponibles peuvent toutefois être brièvement commentées. Ainsi, au Luxembourg, 94 % des sondés en janvier 2009 et 95% en juin 2010 affirmaient que s'ils étaient dans le besoin, ils auraient des proches ou des amis sur lesquels compter pour les aider. Ces pourcentages placent le Luxembourg dans la moyenne des pays d'Europe occidentale (comprise entre 93% et 97%) et au dessus de la moyenne de l'OCDE qui est de 91 %.

**Fréquence des contacts sociaux**

Cet indicateur mesure le pourcentage de personnes déclarant avoir des relations avec des membres de leur famille ou avec des amis en dehors de leur logement au minimum une fois par semaine. Les données utilisées pour le Luxembourg par l'OCDE n'existent cependant que pour l'année 2006 (module *ad hoc* sur la participation sociale de l'enquête EU-Silc). Il en découle que 55 % des résidents avaient des contacts (en visu) avec des membres de leur famille au moins une fois par semaine, alors que 63 % avaient des contacts avec des amis.

**Temps consacré au bénévolat**

Aucune donnée n'est malheureusement disponible pour le Luxembourg que ce soit par la série de données retenue par l'OCDE ou par celle d'autres institutions. Il est à rappeler que le rapport technique du projet PIBien-être a vivement recommandé la mesure du bénévolat au sein de son chapitre premier<sup>111</sup>.

<sup>111</sup> Pp. 27, 31 et 76 du rapport technique du projet PIBien-être

### Encadré 7.3. L'importance de la mesure du bénévolat selon le rapport technique

« La mesure des productions non marchandes (bénévolat, production domestique) devrait donc être intégrée à la mesure du bien-être. L'approche pourrait être progressive et donc dans un premier temps partielle. Notons que la comptabilisation de la production domestique continue de poser, à l'heure actuelle, des problèmes méthodologiques, dus notamment à la difficulté de déterminer la frontière entre loisir et production domestique.

Par contre, la mesure de la valeur économique du bénévolat est d'ores et déjà possible. Ainsi, un modèle de comptabilisation à été développé par Salamon et Sokolowski de la John Hopkins University de Baltimore<sup>112</sup> et a déjà été utilisé par près de 37 pays, afin de mettre en place un système de comptes satellites. De même, l'université susmentionnée et les statisticiens de l'ONU, ont mis en place un manuel de référence pour la mesure du bénévolat<sup>113</sup>. L'Union européenne préconise vivement cette approche, notamment à travers le Centre Européen du Volontariat (CEV)<sup>114</sup>. En outre, l'année 2011 a été déclarée « année européenne du bénévolat ». Cependant, il ne semble pas exister à l'heure actuelle d'indicateurs satisfaisants pour la mesure du bénévolat ou de l'engagement associatif, en dehors de la valorisation de cette production non-marchande.<sup>115</sup> »

### Encadré 7.4. Bibliographie indicative pour approfondir le sujet

Manuel de mesure du bénévolat de l'OIT :

[http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/meetings-and-events/international-conference-of-labour-statisticians/WCMS\\_100574/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/meetings-and-events/international-conference-of-labour-statisticians/WCMS_100574/lang--en/index.htm)

Communiqué de *John Hopkins University* sur le manuel du bénévolat de l'OIT :

<http://www.jhu.edu/news/home08/dec08/volunteer.html>

« Comment déterminer la valeur économique du travail bénévole ? » de David Ross :

[http://www.gov.mb.ca/chc/pdf/ch\\_estimate\\_economic\\_contribution.fr.pdf](http://www.gov.mb.ca/chc/pdf/ch_estimate_economic_contribution.fr.pdf)

« Le bénévolat en France et en Europe » d'Edith Archambault :

<http://www.cev.be/data/File/Benevolat.FranceEtEurope.Archambault.pdf>

« La participation à la vie associative au Luxembourg en 2001 » du CEPS/Instead :

<http://www.benevolat.public.lu/fr/publications/participation-vie-associative-luxembourg-2001/participation-vie-associative-luxembourg-2001.pdf>

<sup>112</sup> (Salamon *et alii*, 1999, 2004)

<sup>113</sup> Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale (ONU, 2006, 2003 pour la version originale en anglais)

<sup>114</sup> <http://www.cev.be/>

<sup>115</sup> Conférence avec M. Le Clézio le 1<sup>er</sup> Mars 2010 et le dernier paragraphe du point concernant « les limites de ce que l'on peut mesurer » de ce rapport technique

## Confiance en autrui

Les données retenues par l'OCDE au sein de son rapport proviennent de l'Institut Gallup. Comme précité, ce dernier n'a effectué que deux vagues de sondage au Grand-Duché en janvier 2009 et en juin 2010. Selon les dernières données disponibles, issues de juin 2010, seuls 26% des sondés annonçaient que l'on pouvait faire confiance à la plupart des gens.

Il existe, cependant, au niveau luxembourgeois quelques données mesurant la confiance interpersonnelle via l'étude « *L'intégration au Luxembourg. Focus sur les réseaux sociaux, la confiance et les stéréotypes sur les frontaliers* » (RED n°15) du CEFIS (Centre d'études et de formation interculturelle et sociale).<sup>116</sup> Cette étude révèle ainsi que « la confiance globale envers les autres » reste relative (moins de 50 % des personnes sont confiantes) et qu'elle a significativement augmenté au cours des 10 dernières années. En effet, si 41 % des sondés, en 2010, disent avoir confiance en autrui, cette proportion n'était que de 31 % en 2008 et de 26 % en 1999. Cependant, la nationalité influe les résultats : si les Luxembourgeois sont 39 % à avoir confiance en autrui, les résidents belges, français ou allemands le sont davantage (57 %), alors que les Portugais se montrent bien plus méfiants (25 %). De même, la confiance est d'autant plus grande que le capital culturel, social et économique (niveau d'études, catégorie socioprofessionnelle, niveau de revenu) est lui aussi grand. Ces données corroborent les résultats de l'Institut Gallup, même si les niveaux de confiance sont ici plus élevés.

### Indicateurs non-retenus du rapport technique PIBien-être

Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Solidarité proximale/avec les proches	Valcos	EVS 2008										
Solidarité distale/avec les plus démunis	Valcos											
Associations sociales	Valcos											
Organisations humanitaires	Valcos											
Organisations de jeunesse/sport	Valcos											
Relations interpersonnelles	Valcos											
Contacts avec les amis, les collègues	TCS	ESS 2004										
Aide disponible en dehors du ménage si besoin	TCS											
Confiance interpersonnelle	TCS											
Ouverture à l'immigration	TCS											
Ouverture à la diversité	TCS											
Perception de l'importance économique de l'immigration	TCS											
Aide publique au développement (en % du RNB)	EU-SDI	0,72	0,77	0,78	0,86	0,79	0,79	0,89	0,92	0,97	1,04	1,09

<sup>116</sup> <http://www.cefis.lu/files/95d32e192389ea26c4328d1298675610-15.html>

Valeur économique totale du bénévolat	-	A développer
---------------------------------------	---	--------------

Valcos : Projet « Valeur et Cohésion Sociale » du CEPS/Instead  
TCS : Indicateur présenté dans le rapport Travail et Cohésion Sociale du STATEC  
EU-SDI : Indicateurs de Développement Durable d'Eurostat

L'aide publique au développement, calculée en % du RNB, évolue de manière conséquente pour le Luxembourg. La Commission Interdépartementale de Développement Durable considère qu'il s'agit d'un bon indicateur à retenir pour mesurer le degré de solidarité sur le plan international. Cependant, il ne s'agit pas d'un indicateur de l'approche « ménages ». Enfin, il pourrait être intéressant d'indiquer le degré de solidarité écologique, en mettant par exemple en exergue, soit l'empreinte écologique, soit l'empreinte carbone.

### Travail statistique à accomplir

Il conviendrait, conformément aux recommandations émises par le rapport technique du projet PIBien-être, de connaître le temps alloué aux relations familiales et amicales (ainsi que le ressenti du temps passé avec ces personnes et voir s'il existe une bonne conciliation vie professionnelle-vie familiale) via la mise en place d'une enquête « budget-temps ».

Il serait également utile de mesurer les productions non-marchandes, fournisseuses de cohésion sociale, et tout, particulièrement la composante liée au bénévolat au travers de comptes-satellites. De même, il serait bon de disposer de mesures de confiance interpersonnelle, dans la mesure où c'est elle qui soutient la cohésion sociale.

L'idéal, pour pallier au manque de données de ce domaine, serait de refinancer l'enquête ESS. A défaut, les données d'une « enquête-temps » (temps passé avec la famille et les amis et satisfaction vis-à-vis de ce poste-temps), pourraient être, dans un premier temps, suffisantes.

### Conclusion

La confiance interpersonnelle est au Luxembourg relativement faible (plus de la moitié des personnes sont défiantes, et ceci quelque soit les séries de données utilisées) mais a tendance à augmenter au fur et à mesure des années, ce qui peut révéler que les résidents luxembourgeois sont de plus en plus ouverts aux relations sociales.

Pour ce qui est de l'entourage plus restreint de l'individu, presque la totalité des sondés affirment que s'ils étaient dans le besoin, ils auraient des proches ou des amis sur lesquels compter pour les aider, ce qui indique que la solidarité reste forte. En outre, plus de la moitié des résidents ont des contacts réels avec des membres de leur famille ou des amis au moins une fois par semaine.



## Chapitre 8

# **ENGAGEMENT CIVIQUE ET GOUVERNANCE**

Le bien-être d'une société dépend non seulement des citoyens en tant qu'individus, mais aussi de la qualité de leur vie publique collective et donc de facteurs tels que l'équité du système politique, la santé de la démocratie, ou encore la participation des citoyens à la vie publique. Les indicateurs suivants servent à évaluer si les citoyens voient les institutions et les politiques publiques comme moyens de réaliser l'intérêt commun et de répondre au moins en partie à leur intérêt individuel (c'est-à-dire de répondre à l'ensemble des composantes de bien-être).

### Civisme, gouvernance et bien-être

Ce chapitre vise à analyser l'équilibre et le système de décision d'une société, ainsi que le bien-être sociopolitique des individus. L'engagement et la participation de la société civile, et des citoyens ordinaires aux affaires publiques est à la base du système démocratique. Ainsi, la hiérarchie décisionnelle s'assouplit en ouvrant à la population la participation aux discussions d'intérêt commun.<sup>117</sup>

L'expression politique fait aussi partie des capacités fondamentales de l'individu à modifier son propre destin, ainsi que celui de la nation. Elle lui permet d'exprimer publiquement ses préférences, ce qui est bénéfique aussi bien pour le renforcement des liens sociaux que pour la confiance interpersonnelle et la cohésion sociale. En outre, le caractère formel du domaine politique de la cohésion sociale a un effet positif sur le bien-être subjectif.<sup>118</sup>

Le bien-être de la société dépend enfin de la qualité de la vie publique collective et donc de facteurs tels que la représentativité et l'équilibre du système politique, l'état et le degré d'ouverture de la démocratie, l'absence de corruption, la transparence et le niveau de participation des citoyens à la vie publique. La qualité de la vie publique et donc la confiance envers les différentes institutions qui les garantissent favorisent également l'activité économique et l'emploi, ainsi que la sécurité humaine des personnes à long terme.

La gouvernance inclut également la participation civique par le biais du bénévolat au niveau social, politique etc.

Les indicateurs de ce chapitre vont servir à évaluer si les citoyens voient les institutions et les politiques publiques comme moyens de réaliser le bien-être collectif et d'assurer leur bien-être individuel.

### Vue synthétique sur la mesure de l'engagement civique et de la gouvernance

*L'analyse des indicateurs du Compendium de l'OCDE selon l'Observatoire de la Compétitivité*

Afin de mesurer cette dimension particulière du bien-être, l'OCDE propose de retenir les indicateurs principaux suivants :

- Taux d'électeurs qui ont atteint l'âge de vote
- Taux d'électeurs de la population enregistrée
- Indice relatif à la participation publique aux décisions politiques

Pour les deux premiers indicateurs choisis, le Luxembourg atteint des résultats inférieurs à la moyenne de l'OCDE. Pourtant, il faut signaler que ces indicateurs ne prennent pas en compte les différences existantes entre le système institutionnel des pays analysés. Or selon l'OCDE, en 2004, uniquement 57% des électeurs se sont présentés aux urnes au Luxembourg. Ce taux est correct si on prend le total de la population résidente au Luxembourg. Pourtant, il faut souligner que ce résultat n'est pas adapté au système de vote du Luxembourg qui tient compte de la nationalité et des droits civils et politiques.

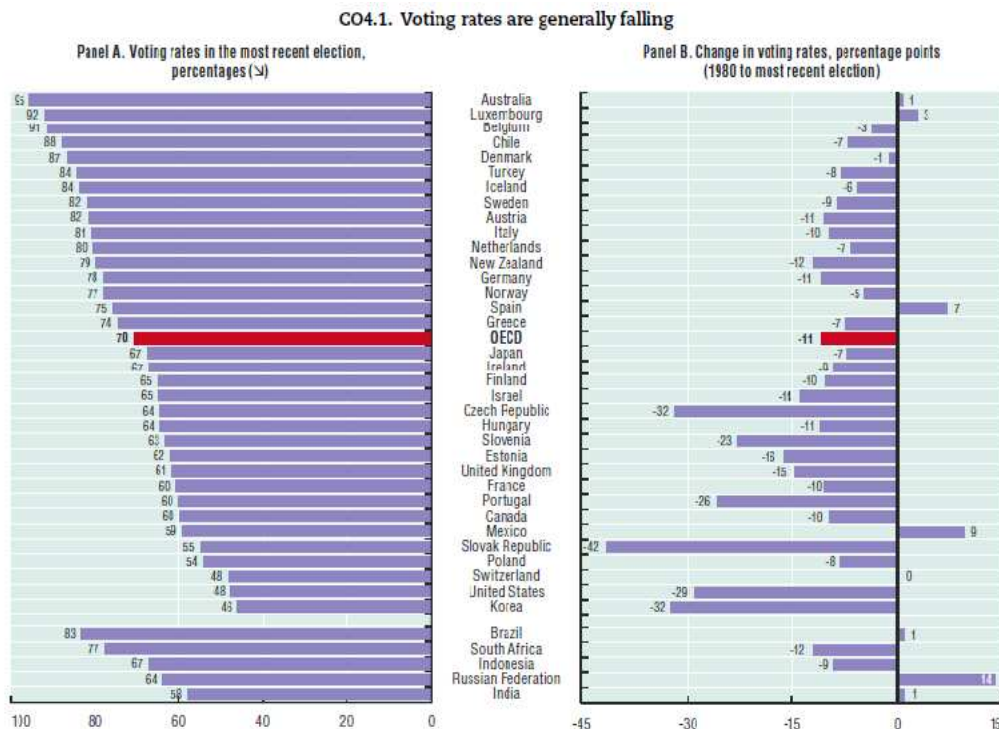
<sup>117</sup> Bilan compétitivité 2011, p.168

<sup>118</sup> <http://www.ceps.lu/pdf/3/art1612.pdf>

Ainsi, l'indicateur choisi ne prend pas en considération que la population du Luxembourg est composée d'environ 43% d'immigrants qui, même en ayant 18 ans ou plus, ne peuvent pas voter aux élections législatives<sup>119</sup> (mais peuvent participer aux élections communales, après avoir vécu plus de 5 ans au Grand-Duché).

Ainsi, en 2004 (élections législatives), il y avait 217 683 personnes inscrites (âgées de 18 ans, ayant la nationalité luxembourgeoise et jouissant de droits civils et politiques) dont 200 092 ont voté<sup>120</sup>, ce qui nous donne un taux qui s'élève en réalité à 92%.

Notons que l'OCDE confirme le taux de 92% dans son rapport *Society at a Glance*<sup>121</sup> publié en 2011 d'où est retirée l'illustration B ci-dessous qui souligne une tendance croissante de participation aux élections depuis les années quatre-vingt.<sup>122</sup>



Source : OCDE

En ce qui concerne le troisième indicateur, à savoir l'indice relatif à la participation publique aux décisions politiques, le Grand-Duché affiche un indice de 6 (sur une échelle allant de 0 à 12,25) se positionnant mieux que ses trois pays voisins. Cet indicateur est intéressant, dans la mesure où il se réfère aux décisions politiques prises par le biais des décisions de la population civile. Toutefois, il faut souligner, et comme le mentionne également l'OCDE, que du fait des différences existantes entre les systèmes institutionnels au niveau national de chaque pays, la validité de cet indicateur reste limitée.

<sup>120</sup> STATEC,

[http://www.statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=633&IF\\_Language=fra&MainTheme=3&FldrName=7&RFPPath=106](http://www.statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=633&IF_Language=fra&MainTheme=3&FldrName=7&RFPPath=106)

<sup>121</sup> OCDE, *Society at a Glance 2011* : OECD Social Indicators,

[http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/social-issues-migration-health/society-at-a-glance-2011\\_soc\\_glance-2011-en](http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/social-issues-migration-health/society-at-a-glance-2011_soc_glance-2011-en)

<sup>122</sup> OCDE, *Society at a Glance 2011* : OECD Social Indicators,

[http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/social-issues-migration-health/society-at-a-glance-2011\\_soc\\_glance-2011-en](http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/social-issues-migration-health/society-at-a-glance-2011_soc_glance-2011-en)

## Séries de données

	Indicateurs	Source	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE	Participation électorale (en %)	IIDAE	86,5 1					91,6 8					90,9 3		
	Nb de votants en % de la population en âge de voter	IIDAE	56,9 2					56,5					53,2		
	Participation à d'autres types d'activité politique	ESS													
	Consultation sur les projets de réglementation (indice composite)	OCDE							6			6	x	x	
	Confiance envers le gouvernement (en %)	Gallup											82	77	
	Confiance dans les institutions financières et les banques (en %)	Gallup											70	63	
	Confiance dans l'armée (en %)	Gallup											59	68	
	Confiance envers les institutions judiciaires (en %)	Gallup											76	72	
	Confiance dans le système de santé et de soins (en %)	Gallup											90		
	Confiance dans les organisations religieuses (en %)	Gallup											62	52	
	Confiance dans la qualité et l'intégrité des médias (en %)	Gallup											61	55	
	Confiance dans les forces de police (en %)	Gallup											84	83	
	Confiance dans les institutions (gouvernement et parlement) (moyenne annuelle, en %)	Eurobaromètre					59,9	67	69	63,5	65,5	57,5	72,5	66	
							52,9	64	65,5	57	60	55,5	63	52	
Rapport technique PI Bien-être	Etre à l'écoute et rendre compte	Banque Mondiale		1,48	x	1,34	1,46	1,63	1,53	1,53	1,51	1,53	1,53	1,56	
	Moyenne de 4 indicateurs de la Banque Mondiale	Banque Mondiale		1,88	x	1,83	1,73	1,82	1,7	1,69	1,72	1,75	1,77	1,79	
Rapport technique PI Egalité	Sentiment que les discriminations au cours des 5-10 dernières années ont crû (en %)	CET-TNS Ilres											31		39
	Victime d'une discrimination au cours des 3 dernières années (en %)	CET-TNS Ilres											28		27

IIDAE : Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale

ESS : European Social Survey

CET : Centre pour l'Égalité de Traitement

*Pertinence et qualité des indicateurs en matière de gouvernance selon les critères retenus en début de rapport*

Source	Variable	Concept cible	INDICATEURS							
			Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique			
			Validité apparente	Interprétation univoque	Résultat susceptible d'être influencé par les politiques	Possibilité de ventiler les informations	Instrument de collecte bien établi	Définition comparable	Couverture pays	Collecte récurrente des données
<b>Engagement civique et gouvernance</b>										
Rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE	Participation électorale	Engagement civique	~	X	X	X	~	✓	✓	~
	Participation à d'autres activités politiques		Aucune donnée disponible							
	Consultation sur les projets de réglementation	Qualité de la gouvernance	~	✓	✓	X	✓	✓	✓	~
Rapport technique PIBien-être	Confiance dans les institutions	Confiance dans les institutions	✓	✓	~	✓	~	✓	✓	✓
	Être à l'écoute et rendre compte	Qualité de la gouvernance	✓	✓	X	X	~	✓	✓	✓
Rapport technique PIBien-être	Discriminations	Discriminations	~	✓	~	✓	X	X	X	~

Note : Le symbole ✓ signifie que l'indicateur satisfait au critère considéré, le symbole ~ qu'il les satisfait partiellement mais de manière suffisante et le symbole X qu'il ne les satisfait pas ou alors dans une faible mesure.

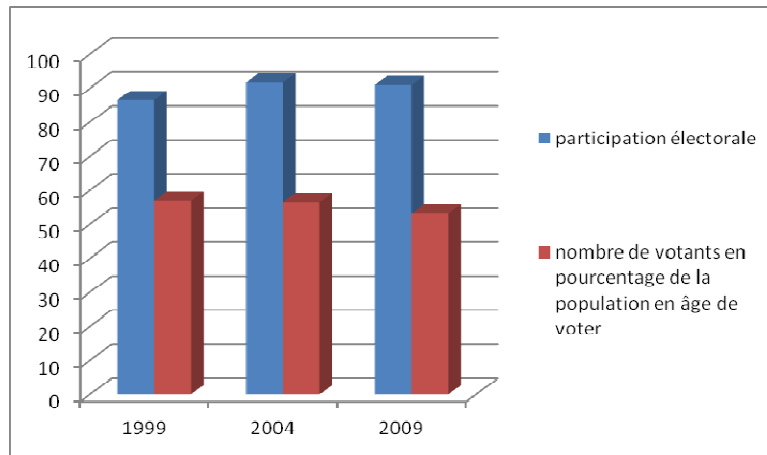
Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE

**Participation électorale**

Du fait que le vote est obligatoire pour les personnes titulaires de la nationalité luxembourgeoise, cet indicateur n'est pas optimal pour mesurer correctement l'engagement civique des citoyens, ainsi que la gouvernance du pays. Il existe, cependant, une possibilité alternative, reprise par l'OCDE dans son rapport « Comment va la vie ? » et qui consiste à mesurer la part de la population totale résidente votante (ou en capacité de voter), et qui traduit le vote ou non (l'inscription ou non) des résidents qui ne sont pas titulaires de la nationalité luxembourgeoise sur les listes électorales. Cependant, cet indicateur peut poser problème en termes d'analyse et de commentaires. En effet, la population résidente augmentant plus rapidement que le nombre d'inscrits ou de votants, cet indicateur donnera des résultats de moins en moins bons d'année en année.

**Graphique 8.1. Luxembourg - Participation électorale**

*nombre de votants en pourcentage de la population inscrite sur les listes électorales*  
*nombre de votants en pourcentage de la population en âge de voter*



Source : Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, Stockholm

Nous constatons ainsi et comme prévu, une stagnation du taux de participation électorale (du fait du caractère obligatoire du vote), ainsi qu'une légère régression du nombre de votants de la population en âge de voter entre les élections de 1999 et celles de 2009. De l'analyse de ces variables, il ressort donc que la participation électorale n'a pas trop diminué, et que la diminution du nombre de votants en pourcentage de la population en âge de voter est due au fait que la population étrangère a augmenté.

### **Participation à d'autres types d'activités politiques**

Il n'existe pas de données pour le Luxembourg pour la série de données retenues par l'OCDE et dont la source est *l'European Social Survey (ESS)*. Au Luxembourg, cette enquête n'est plus réalisée depuis 2004 ; le premier rapport technique appelait déjà à son financement. Cependant, des données de substitution existent au niveau de *l'European Values Study (EVS)* de 2008.

L'ensemble des données disponibles à partir de l'enquête EVS de 2008 sont accessibles au lien suivant :

[http://lisoc.ceps.lu/donnees/evs\\_2008/questions/index.cfm?sub=5](http://lisoc.ceps.lu/donnees/evs_2008/questions/index.cfm?sub=5)

### **Consultation sur les projets de réglementation**

Cet indicateur composite produit par l'OCDE convient mal au Luxembourg, du fait à la fois de sa série chronologique réduite (existence de seulement deux points de comparaison en 2005 et en 2008) et du fait que les données n'évoluent pas entre ces deux instants, ce qui ne permet pas d'analyser de manière convaincante le phénomène de consultation des citoyens sur la décennie 2000-2010.

Cependant pour ces deux points de comparaison, le Grand-Duché affiche un indice composite de 6 (sur une échelle allant de 0 à 12,25), soit un résultat inférieur à celui de plusieurs pays de l'OCDE. Cela signifie qu'au Luxembourg relativement peu de procédures formelles et ouvertes de consultation sont prévues aux principales étapes de l'élaboration des projets de réglementation comparativement aux autres pays de l'OCDE.

Cela concerne aussi les mécanismes mis en place pour que les résultats de cette consultation soient pris en compte dans la mise au point de la législation primaire et de la réglementation subordonnée. A noter aussi que cet indicateur composite augmente au fur et à mesure que le nombre d'éléments caractérisant une procédure formelle et ouverte de consultation augmente. Toutefois, il n'apprécie pas l'efficacité de ces procédures (participation, résultats obtenus, etc.), c'est-à-dire leur apport véritable à une meilleure gouvernance.

### **Confiance dans les institutions**

Les indicateurs retenus par l'OCDE au sein de son rapport sont issues de l'Institut Gallup. Ce dernier n'ayant effectué que deux vagues de sondage au Grand-Duché en janvier 2009 et en juin 2010, il ne nous est pas possible de présenter de série chronologique pour les données concernées. Cependant, nous pouvons brièvement commenter les dernières données disponibles.

Indicateurs	Janvier 2009	Juin 2010
Confiance envers le gouvernement (en %)	82	77
Confiance dans les institutions financières et les banques (en %)	70	63
Confiance dans l'armée (en %)	59	68
Confiance envers les institutions judiciaires (en %)	76	72
Confiance dans le système de santé et de soins (en %)	90	-
Confiance dans les organisations religieuses (en %)	62	52
Confiance dans la qualité et l'intégrité des médias (en %)	61	55
Confiance dans les forces de police (en %)	84	83

Source : Gallup

On constate à partir de ces données que la confiance des individus s'est dégradée vis-à-vis de l'ensemble des institutions (surtout vis-à-vis des banques du fait de la crise financière et monétaire et des institutions religieuses du fait des scandales ayant éclaboussé l'Eglise catholique), à l'exception des institutions de sécurité nationale, en l'occurrence l'armée (+ 9 points de confiance) et les forces de police (-1 point de confiance). Cependant, ces résultats sont à relativiser du fait de l'influence des médias nationaux et internationaux, mais également de la date arrêtée pour enquêter la population.

Les données relatives à la confiance dans les institutions utilisées par l'OCDE proviennent de Gallup, mais il existe également d'autres données nationales issues de l'étude Eurobaromètre et qui couvrent une période temporelle plus longue.

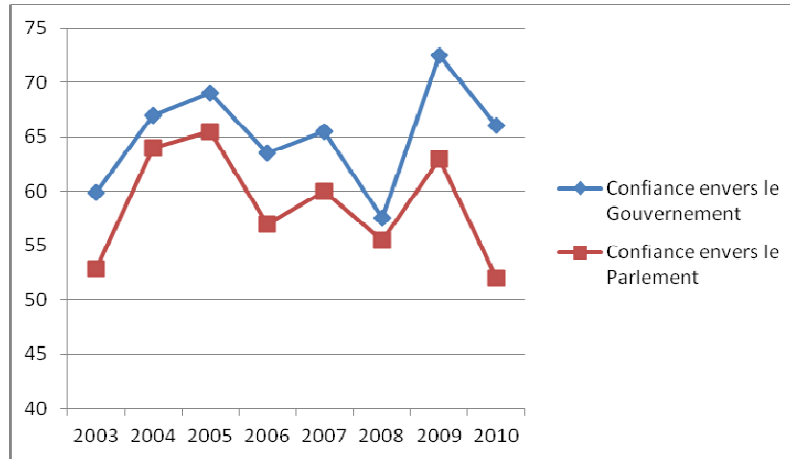
Tel est le cas des mesures suivantes :

Indicateurs	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Confiance dans l'armée (en %)	59,8	61	62	59	61	64	53	61
Confiance envers la justice/le système légal (en %)	53,5	55	62	52,5	56	55	61,5	60
Confiance dans les organisations religieuses (en %)	35,5	38	40	38	42			29
Confiance dans les forces de police (en %)	64,2	67	67	64	67	62		76

Source : Eurobaromètre

L'indicateur de confiance dans les institutions politiques nationales indique le degré de bon fonctionnement de la démocratie et donc de réponse des pouvoirs publics aux attentes des citoyens.

**Graphique 8.2. Luxembourg - Confiance dans les institutions**  
*moyenne annuelle, en pourcentage*



Source : Eurobaromètre-TNS

Sur la période 2003-2010, la confiance envers le Gouvernement et la Chambre des Députés est restée assez stable. Cependant, la récession de 2009 (cf. l'indicateur « taux de croissance du PIB réel) a dégradé de manière conséquente la confiance envers les pouvoirs exécutifs et législatifs. Pour le Parlement, le niveau de confiance a même atteint son plus bas niveau depuis 2003 et sa chute représente le double de celle du gouvernement.

Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être

**Être à l'écoute et rendre compte**

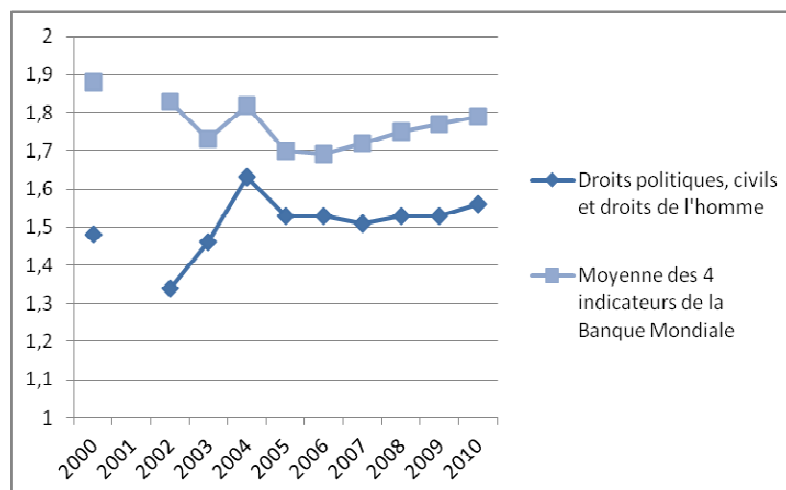
En matière de gouvernance, la Banque mondiale publie la plus importante source de données sur le sujet et ceci au travers de six indicateurs composites<sup>123</sup>. Le présent document propose de n'en présenter qu'un seul individuellement, en l'occurrence l'indicateur *Être à l'écoute et rendre compte*, qui est le plus proche des préoccupations citoyennes et qui est par ailleurs repris dans d'autres démarches « PIBien-être ». Cet indicateur développé par la Banque Mondiale mesure les droits politiques et civils, ainsi que les droits de l'homme. Il a également été retenu par le rapport sur la mesure du bien-être établi par le Conseil d'Analyse Economique (CAE) français et le Conseil des experts allemands en économie.

<sup>123</sup> *Être à l'écoute et rendre compte (VA)* — mesure les droits politiques, civils et les droits de l'homme.  
*Stabilité politique et absence de violence (PSNV)* — mesure la probabilité de menaces violentes contre les gouvernements ou de changements violents à leur niveau, y compris le terrorisme.  
*Efficacité des pouvoirs publics (GE)* — mesure la compétence de la bureaucratie et la qualité de la prestation du service public.  
*Qualité de la réglementation (RQ)* — mesure l'incidence de politiques non favorables au marché.  
*État de droit (RL)* — mesure la qualité de la mise en application des contrats, la police et les tribunaux, y compris l'indépendance du système judiciaire, et l'incidence de la criminalité.  
*Maîtrise de la corruption (CC)* — mesure l'abus de l'autorité publique à des fins de gains personnels y compris la grande et la petite corruption (et l'accaparement de l'appareil d'État par les élites).



Le document propose aussi une mesure de synthèse de 4 des 6 indicateurs de la Banque Mondiale, se concentrant sur les indicateurs « citoyens » et excluant les indicateurs moins pertinents sur les marchés (lois favorables à la libre-concurrence) et les coups d'état/le terrorisme. Il s'agit donc d'un indicateur synthétisant quatre des six indicateurs les plus adaptés à la thématique de ce chapitre.

**Graphique 8.3. Luxembourg - Indicateurs de gouvernance de la Banque Mondiale**



Source : Banque Mondiale

### Luxembourg – Détail des indicateurs de gouvernance de la Banque Mondiale<sup>124</sup>

	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
VA	1,48	1,34	1,46	1,63	1,53	1,53	1,51	1,53	1,53	1,56
GE	2,06	2,03	1,93	1,92	1,79	1,62	1,59	1,63	1,75	1,71
RL	1,87	1,86	1,82	1,87	1,82	1,72	1,76	1,80	1,81	1,82
CC	2,10	2,07	1,70	1,87	1,66	1,90	2,02	2,05	1,99	2,06
<b>MOY</b>	<b>1,88</b>	<b>1,83</b>	<b>1,73</b>	<b>1,82</b>	<b>1,70</b>	<b>1,69</b>	<b>1,72</b>	<b>1,75</b>	<b>1,77</b>	<b>1,79</b>

Les indicateurs composites de gouvernance de la Banque Mondiale (allant de -2,5 à +2,5, avec les plus hautes données correspondant aux meilleurs résultats de gouvernance) donnent de bons scores au Luxembourg et ont été relativement stables ces dix dernières années, même si l'indicateur « être à l'écoute et rendre compte », ainsi que la moyenne des quatre indicateurs retenus accusent une légère baisse sur la période.

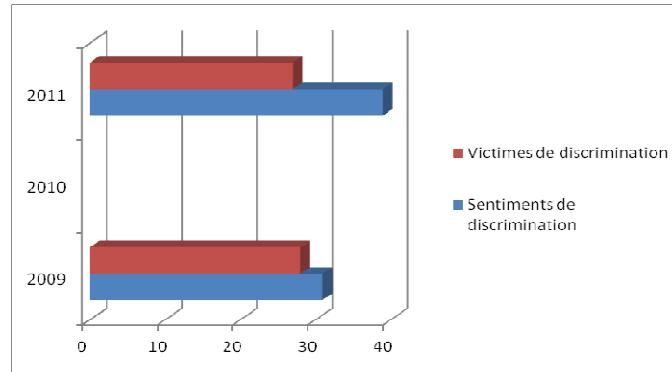
### Discriminations (victimisation et sentiments)

La lutte contre les discriminations est un point important de gouvernance dans une nation aussi diverse et multiculturelle que le Luxembourg. L'absence de discriminations renforce la cohésion sociale, vecteur de bien-être, atténue les risques de violence et permet un bon ancrage de tout à chacun sur le marché du travail.

<sup>124</sup> Est. : Estimation // S.E. : Standard Error – Ecart Type (interprétation : il y a à peu près 70 % de chance que le niveau de gouvernance se trouve avec plus ou moins un écart-type du point estimé de gouvernance) // N. : Nombre de sources individuelles de données de gouvernance dans lesquelles chaque pays apparaît.

Sur le graphique ci-après sont présentés l'évolution des sentiments que les discriminations (de tout type) ont augmenté ou beaucoup augmenté au cours de 5-10 dernières années, ainsi que les discriminations réellement subies.

**Graphique 8.4. Luxembourg - Sentiments et victimes de discriminations**  
*en pourcentage*



Source : CET-TNS Ilres

On constate ainsi que si les discriminations réelles n'ont pas augmenté ces deux dernières années, les sentiments « que les discriminations ont augmenté » ont crû de presque 8 points de pourcentage, ce qui indique qu'une part croissante de la population considère que la société est plus discriminante que dans le passé. Les discriminations perçues concernent surtout l'appartenance ethnique (+ 8 points de pourcentage), la religion (+ 10 points de pourcentage), alors que les discriminations de genre ou d'orientation sexuelle sont beaucoup plus faibles (+ 3 points de pourcentage). Cependant, le détail de la discrimination subie n'est pas utilisable du fait du regroupement de plusieurs discriminations dans une même catégorie (ainsi l'appartenance ethnique ou raciale et la non maîtrise du luxembourgeois) et du fait que certaines discriminations n'avaient pas été rapportées ou considérées en 2009, ce qui empêche les comparaisons.

Indicateurs non-retenus du rapport technique PIBien-être

Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
Confiance dans les systèmes nationaux	Valcos	EVS 2008											
Confiance dans les organisations nationales	Valcos												
Confiance dans les organisations autoritaires (Police-Armée-Justice)	Valcos												
Satisfaction avec le gouvernement et démocratie	Valcos												
Participation politique légale	Valcos												
Participation politique illégale	Valcos												
Actions politiques institutions	Valcos												
Conduite politique dans la vie quotidienne	Valcos												
Engagement politique	TCS												

Participation à des associations politiques et civiques	TCS												
Intérêt pour la politique	TCS												
Proportion de femmes élues à des assemblées	CNFL	20	20	20	20	20	20	20	20	20	25	25	
Associations politiques	Valcos	EVS 2008											

Valcos : Projet « Valeur et Cohésion Sociale » du CEPS/Instead

TCS : Indicateur présenté dans le rapport Travail et Cohésion Sociale du STATEC

### Indicateurs complémentaires

Enfin, notons l'existence d'un indicateur synthétique de démocratie, « *The Democracy Index* », publié par *The Economist Intelligence Unit*, publié tous les deux ans depuis 2006. Celui-ci prend en compte cinq éléments : le processus électoral et le pluralisme ; le fonctionnement du gouvernement ; la participation politique ; la culture politique ; et les libertés civiles. Notons que nous pouvons disposer des notes (sur 10) relatives à chacun des éléments constitutifs de l'indicateur composite de démocratie.

Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Indice de Démocratie	EIU							9,10	-	9,10	-	8,88
<b>Indicateurs détaillés</b>												
Processus électoral et pluralisme								10		10		10
Fonctionnement du gouvernement								9,29		9,29		9,29
Participation politique								7,78	-	7,78	-	6,67
Culture politique								8,75		8,75		8,75
Libertés civiles								9,71		9,71		9,71

Cet indicateur possède donc plusieurs défauts : n'être disponible qu'une année sur deux, ne pas avoir de séries chronologiques longues (seules trois données existent pour l'instant) et aussi de très peu évoluer (un seul changement est à signaler sur les 15 données existantes)

### Travail statistique à accomplir

Conformément aux conclusions du rapport technique, un certain nombre d'indicateurs composites et de données subjectives sont déjà disponibles au Luxembourg, notamment de par l'existence de l'« *European Values Study* » (EVS)<sup>125</sup> (indicateurs composites subjectifs ayant trait à la gouvernance et développés par le CEPS/Instead à partir des résultats de cette enquête). Même si l'enquête EVS n'a lieu que tous les neuf ans, il peut-être intéressant de développer des indicateurs similaires à ces éléments composites à des fréquences plus régulières. De la même façon, le rapport Travail et Cohésion Sociale 2009 du STATEC fait appel à un certain nombre de données subjectives mises en parallèle avec des données objectives. Ces dernières reposent en grande partie sur les données de l'« *European Social Survey* »<sup>126</sup> (ESS) qu'il serait utile de financer à nouveau (elle ne l'a plus été depuis 2004), afin de disposer de données/indicateurs subjectifs comparables au niveau européen.

<sup>125</sup> <http://valcos.ceps.lu/>

<sup>126</sup> <http://www.europeansocialsurvey.org/>

Une autre piste de développement intéressante consisterait à étudier la possibilité d'établir un partenariat avec le Centre pour l'Égalité de Traitement (CET), de manière à ce que leurs enquêtes biannuelles sur les discriminations intègrent des questions supplémentaires et intéressantes pour la mesure « d'un PIBien-être » ou bien à ce qu'elles comportent une autre grille de réponses aux questions existantes.

Il serait également intéressant et en conformité avec une recommandation du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE (p.63) de développer des instruments de mesure du dialogue social.

### Conclusion

Au cours de la dernière décennie, la qualité de la vie démocratique luxembourgeoise est restée bonne, tout comme la participation électorale. La consultation des citoyens sur les projets de réglementation pourrait cependant être améliorée. Les données de ce chapitre nous indiquent enfin que les citoyens sont extrêmement sensibles aux évolutions conjoncturelles et à l'actualité pour leur confiance envers les institutions. De même, ils ont de plus en plus l'impression que les discriminations se renforcent, même si les discriminations déclarées restent stables. Enfin, il serait intéressant de mesurer le partenariat social/le dialogue social du fait qu'il caractérise « le modèle social luxembourgeois ».

## Chapitre 9

# QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT

La qualité de vie est en grande partie tributaire de la qualité de l'environnement. Les différentes formes de pollutions, ainsi que la dégradation de la qualité des paysages qui en découle sont des éléments qui heurtent la conscience des citoyens, au-delà du simple danger qu'elles représentent pour la santé. La propreté et la beauté des lieux de vie sont aussi des données importantes pour le développement d'un sentiment de bien-être subjectif, pour l'appréciation de son logement et pour le développement de liens sociaux. Depuis le Protocole de Kyoto<sup>127</sup>, l'élément le plus emblématique du combat en faveur de la préservation de l'environnement est la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique qui implique l'avenir de l'humanité toute entière. Dans cette optique de solidarité écologique, des « empreintes » (carbone, écologique, eau, etc.) extrêmement pédagogiques ont été développées. Enfin, les enjeux environnementaux et énergétiques constituent l'un des cinq objectifs de la Stratégie européenne « Europe 2020 ».

---

<sup>127</sup> Protocole signé en 1997 et entré en vigueur en février 2005.

Qualité de l'environnement et bien-être
---

La qualité de vie des individus est grandement dépendante de la qualité de l'environnement. Le rapport technique du projet PIBien-être énonçait ainsi que « *Le bien-être peut se définir comme un état, assurant aux générations présentes et futures, l'autonomie suffisante pour répondre à leurs besoins fondamentaux, ainsi que la qualité de vie résultante d'un environnement naturel, social et culturel nécessaire au développement harmonieux des individualités.* »

Du point de vue économique tout d'abord, la raréfaction des ressources menace la croissance économique et donc la richesse matérielle des individus à long terme. Il convient donc de mesurer l'éco-efficience de l'économie au travers des mesures de productivité des ressources, ainsi que de qualité environnementale. En outre, l'OCDE ainsi que l'Union européenne cherchent à promouvoir la notion de « croissance verte », c'est-à-dire le développement d'emplois et la création de valeur ajoutée via l'écologisation de l'économie.

La dégradation de la qualité des paysages qui résulte des différentes formes de pollution sont des éléments qui heurtent aussi la conscience des citoyens, au-delà du simple danger qu'elles représentent pour la santé des individus (menace de développements de maladies respiratoires et cancérigènes et donc risque de diminution de l'espérance de vie/de l'espérance de vie en bonne santé sur le moyen et le long terme). La préservation des paysages et des milieux naturels, la propreté et la beauté des lieux de vie sont des données importantes pour le développement d'un sentiment de bien-être subjectif, pour l'appréciation de son logement et le développement de la socialisation. Ils sont aussi un capital vital au développement touristique du pays.

L'implication des citoyens pour la défense des concepts de qualité environnementale et de développement durable (bien que celui-ci touche également aux fondements économiques et sociaux de nos sociétés) peut également développer l'engagement civique, les liens sociaux. Notons enfin que l'environnement naturel est également une source d'éducation et un important vecteur culturel.

Vue synthétique sur la mesure de la qualité de l'environnement
--

*L'analyse des indicateurs du Compendium de l'OCDE selon l'Observatoire de la Compétitivité*

L'aspect qualitatif de l'environnement naturel est un pilier essentiel de l'analyse du bien-être d'une population étant donné ses liens avec la santé humaine ainsi que la biodiversité.<sup>128</sup>

Ainsi, afin d'analyser la pollution de l'air, l'OCDE a retenu de mesurer la concentration des particules fines en suspension dans l'air PM10<sup>129</sup>, exprimée en microgrammes par mètre cube. Cet indicateur montre que le Luxembourg a réalisé d'importants progrès depuis 1990, se situant en 2008 parmi les meilleurs, avec environ 13 microgrammes par mètre cube. Cependant, cette statistique ne considère que les surfaces résidentielles qui englobent plus de 100 000 habitants, ce qui en limite la portée au Luxembourg (voir infra).

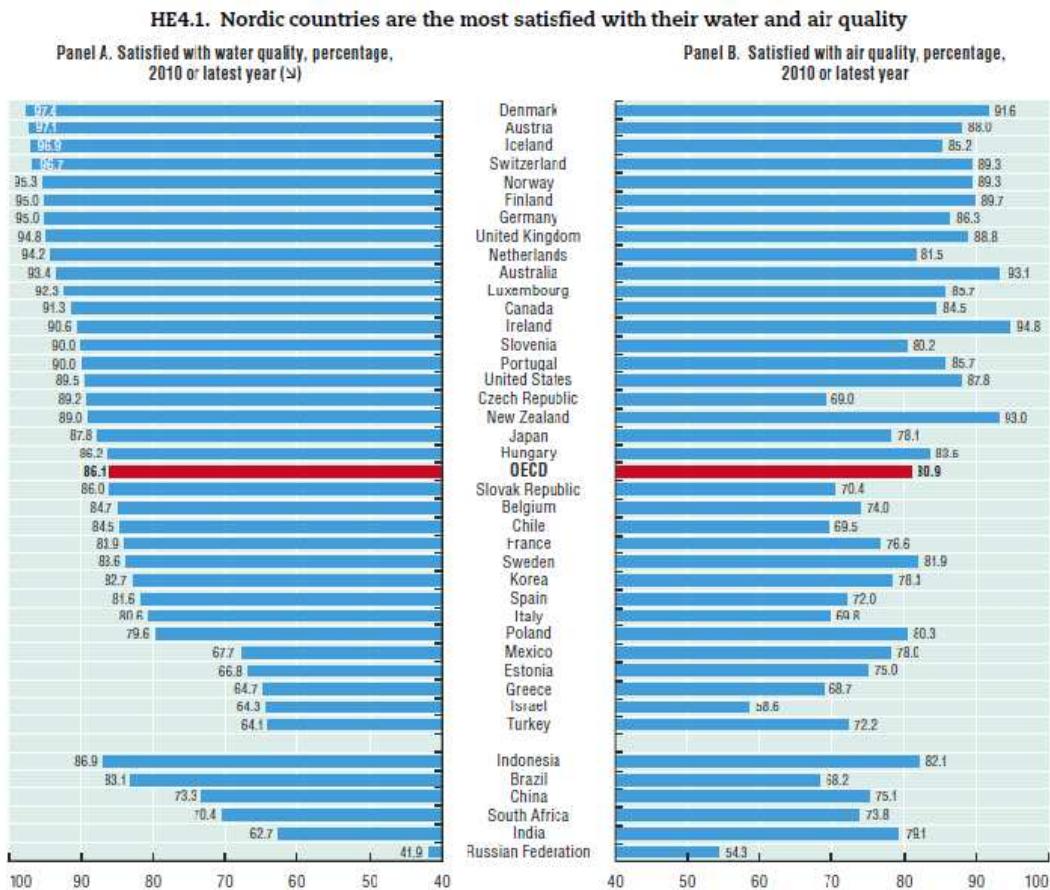
<sup>128</sup> ONU, [http://www.unac.org/fr/link\\_learn/monitoring/susdev\\_unep\\_mec\\_cbd.asp](http://www.unac.org/fr/link_learn/monitoring/susdev_unep_mec_cbd.asp)

<sup>129</sup> Pour plus de détails :

<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EN.ATM.PM10.MC.M3/countries/IW-LU?display=default>

Un tel indicateur ne fournit évidemment qu'une vue très partielle de la qualité globale de l'environnement. Dès lors, afin de mieux appréhender la satisfaction de la population en la matière, le projet PIBien-être et le rapport « Comment va la vie ? » proposent d'utiliser des indicateurs issus de la publication de l'OCDE dénommée « *Society at a Glance 2011* ».

Ces indicateurs sont la satisfaction de la population par rapport à la qualité de l'air et de l'eau – toutefois la qualité perçue par les habitants n'équivaut pas nécessairement à la qualité mesurée objectivement par des laboratoires.



Source : OCDE<sup>130</sup>

Si l'on se tourne à présent vers la notion de « développement durable », le rapport technique du projet PIBien-être concluait que la mesure idéale de ce concept passait par l'analyse par capitaux<sup>131</sup> – capital financier, capital productif, capital social, capital humain et capital naturel – mais que, dans la mesure où cette démarche peinait sur le plan méthodologique, il était inévitable de se contenter d'une approche dite « de *monitoring* » du développement durable<sup>132</sup>.

<sup>130</sup> OCDE, *Society at a Glance 2011* : OECD Social Indicators, [http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/social-issues-migration-health/society-at-a-glance-2011\\_soc\\_glance-2011-en](http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/social-issues-migration-health/society-at-a-glance-2011_soc_glance-2011-en)

<sup>131</sup> Voir, p. ex., United Nations Economic Commission for Europe (UNECE), *Measuring Sustainable Development*, p. 43-58,

<http://www.unece.org/stats/archive/03.03f.e.html>

<sup>132</sup> Ibid. p.59-72.

Pour ce faire, l'équipe en charge du projet PIBien-être a noué de nombreux contacts avec le personnel en charge de la sélection des indicateurs de développement durable du Luxembourg, et une soumission conjointe des indicateurs de monitoring du PNDD et des 101 indicateurs du rapport technique du projet PIBien-être a été réalisée auprès de chaque ministère pour les indicateurs relevant de son champ de compétences. Certains indicateurs environnementaux issus de ces échanges seront proposés au sein de la rubrique « indicateurs proposés par le projet PIBien-être ».

### Séries de données

	Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
Rapp. « Comment va la vie »	Concentration dans l'air des particules en suspension au niveau du pays (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	Banque Mondiale	17,71	17,23	16,34	15,45	14,61	14,27	14,01	12,94	12,63	x	x	
	Charge de morbidité environnementale (en %)	OMS					17							
	Satisfaction à l'égard de la qualité de l'environnement local (air/eau) (en %)	Gallup											78	86
													89	92
	Manque d'accès aux espaces verts et de loisirs (en %)	Fondation de Dublin	11											
Complément Rapp. techniq PIBien-être	Emissions de gaz à effet de serre $\text{CO}_2$ -équivalents (base 100 en 1990)	MDDI-AEV & DEV	76,02	79,91	86,02	89,32	100,09	102,05	101,27	96,44	95,14	90,65	94,79	
	Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie (en %)	EU2020							1,4	2,5	2,6	2,7	x	
	Intensité énergétique de l'économie (en $\text{kep}/1000 \text{ €}$ )	EU2020	162,99	169,19	169,74	176,39	187,49	182,6	170,95	157,19	155,09	151,93	x	
	Productivité des ressources (en $\text{€}/\text{kg}$ )	EU-SDI	2,13	2,3	2,19	2,19	2,32	2,39	2,27	2,5	x	x	x	
	Recyclage des déchets municipaux (en %)	MDDI-DEV	38,8	37,4	38,4	42,2	41,4	43,6	43,8	45,0	45,9	46,3	46,8 <sup>1</sup>	

1 Estimation EU-SDI : Indicateurs de Développement Durable d'Eurostat  
MDDI : Ministère du Développement Durable et des Infrastructures



*Pertinence et qualité des indicateurs de l'environnement selon les critères retenus en début de rapport*

Source	Variable	Concept cible	INDICATEURS							
			Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique			
			Validité apparente	interprétation univoque	résultat susceptible d'être influencé par les politiques	possibilité de ventiler les informations	instrument de collecte bien établi	définition comparable	couverture pays	collecte récurrente des données
<b>Qualité de l'environnement</b>										
Rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE	Qualité de l'air	Qualité de l'environnement	~	✓	✓	~	~	✓	✓	✓
	Charge de morbidité environnementale	Impact des sources de danger sur l'environnement	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X
	Satisfaction de la qualité environnementale locale Accès aux espaces verts	Perceptions subjectives de l'environnement	✓	~	~	payant	~	✓	✓	~
Une seule donnée disponible										
Rapport technique PIBien-être	Emissions de gaz à effet de serre	Qualité de l'environnement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Energies renouvelables	Protection et assainissement des sources d'énergie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Efficacité énergétique	Protection des ressources	~	~	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Productivité des ressources Recyclage des déchets		~	✓	✓	~	✓	X	✓	✓

Note : Le symbole ✓ signifie que l'indicateur satisfait au critère considéré, le symbole ~ qu'il les satisfait partiellement mais de manière suffisante et le symbole X qu'il ne les satisfait pas ou alors dans une faible mesure.

**Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE**

**Qualité de l'air**

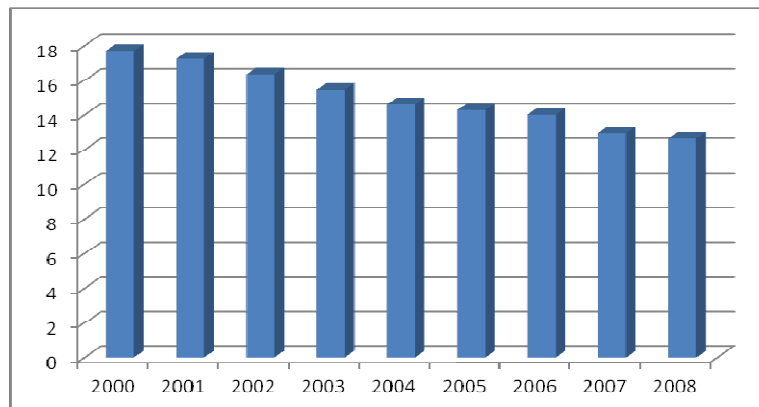
Les émissions d'oxyde d'azotes (NOx), principalement dues à la circulation automobile, varient peu au niveau national<sup>133</sup>. L'ozone troposphérique (O<sub>3</sub>), un des vecteurs des nuages « smogs » de pollution, est, quant à lui, tributaire du climat et de paramètres externes, ce qui rend une évaluation annuelle peu appropriée. Les données relatives aux particules fines en suspension dans l'air (PM10), particulièrement dangereuses pour l'individu, sont donc les plus pertinentes pour mesurer la qualité de l'air et c'est la raison pour laquelle l'OCDE les a retenues (voir supra).

Les concentrations d'émissions de particules désignent les fines particules en suspension de moins de 10 microns de diamètre (PM10) qui sont capables de pénétrer dans les voies respiratoires et de causer d'importants dommages à la santé. Les données produites par la Banque Mondiale pour les pays et les regroupements par région et par groupe de revenu sont les niveaux de PM10 pondérés par la population urbaine dans les zones résidentielles des villes comptant plus de 100 000 habitants (graphique 9.1-a). Les estimations représentent le niveau moyen d'exposition annuelle des résidents en milieu urbain aux matières particulaires dans l'air. L'état des technologies et des contrôles de pollution d'un pays sont des facteurs déterminants des concentrations de matières particulaires.

<sup>133</sup> <http://www.eea.europa.eu/themes/air/nec-directive-member-state-country-profiles/luxembourg.pdf>

La mesure des PM10, au Luxembourg, provient de la moyenne des résultats de trois stations du pays, qui peuvent masquer des divergences importantes (graphique 9.1-b). Mais, l'emplacement de ces stations va bientôt changer, entraînant de facto une rupture temporelle des séries. Par conséquent, cet indicateur serait plutôt à considérer comme un indicateur de second rang pour le projet PIBien-être.

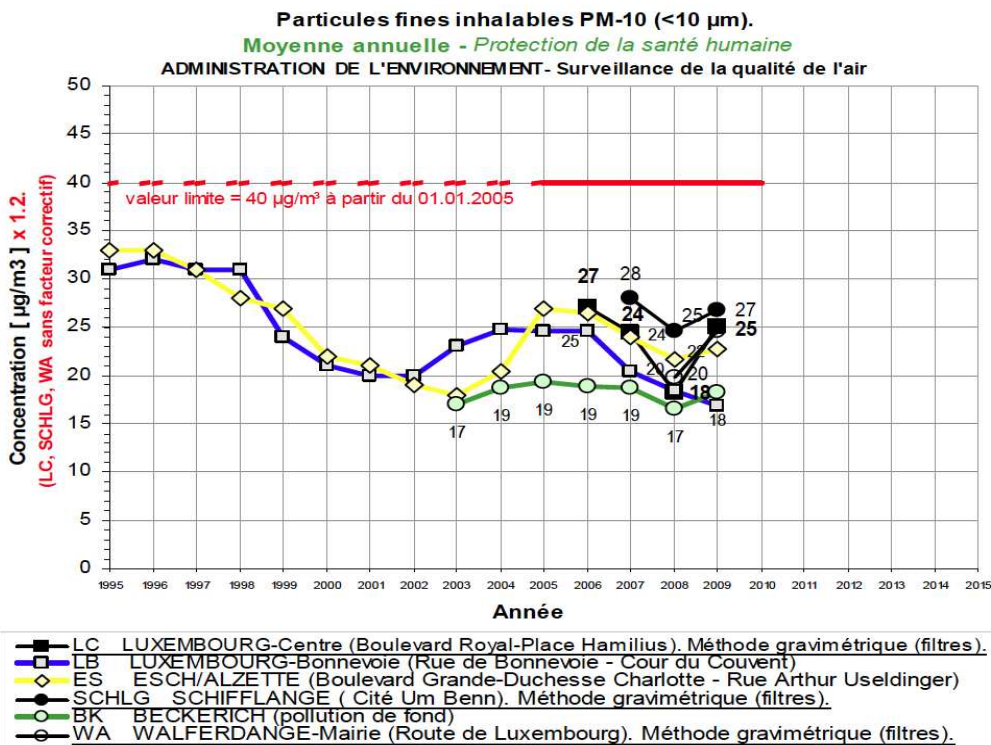
**Graphique 9.1-a. Luxembourg - Concentration dans l'air des particules en suspension – estimation de la concentration annuelle moyenne en milieu urbain**  
*Concentrations en PM10, microgrammes par mètre cube*



Source : Banque Mondiale

Note : Kiren Dev Pandey, David Wheeler, Bart Ostro, Uwe Deichmann, Kirk Hamilton, et Katherine Bolt. Ambient Particulate Matter Concentrations in Residential and Pollution Hotspot Areas of World Cities: New Estimates Based on the Global Model of Ambient Particulates / Sources : Indicateurs du développement dans le monde

**Graphique 9.1-b. Luxembourg - Concentration dans l'air des particules en suspension – mesures aux stations**  
*Concentrations en PM10, microgrammes par mètre cube*



Source : MDDI, Administration de l'Environnement

Sur aucun site de mesure il n'y a de dépassement observable de la valeur limite de protection de la santé humaine (moyenne annuelle) de 40µg PM10 /m<sup>3</sup> et ceci depuis le début des mesurages en 1995. Les mesures continuent d'évoluer à l'intérieur d'une fourchette allant de 17 à 27 µg/m<sup>3</sup>. C'est au site de mesure de Schiffange que l'on trouve les niveaux de PM10 les plus élevés. Toutefois ils restent environ 30 % sous la valeur limite de 40µg PM10 /m<sup>3</sup>.

### **Charge de morbidité environnementale**

Les seules données disponibles pour le Luxembourg proviennent de l'OMS et datent de 2004 et ont été mises à jour en 2006. Elles nous apprennent que 17% de la charge de morbidité totale au Luxembourg pourrait être évitée par une amélioration de l'environnement (pollution de l'air, de l'eau et des sols, rayonnement, modes d'occupation des sols, méthodes d'agriculture et d'irrigation, changement apportés au climat et aux écosystèmes), ce qui est un résultat légèrement inférieur à la moyenne de l'OCDE (19 %).

Des statistiques de ce type ne sont pas encore compilées au Luxembourg. Il est donc difficile d'évaluer la validité du chiffre avancé par l'OMS. Par conséquent, dans l'état actuel des choses, cet indicateur n'est pas présenté dans la cadre du projet PIBien-être, mais est conservé comme « indicateur à développer ».

### **Satisfaction à l'égard de la qualité de l'environnement local**

Les données retenues par l'OCDE proviennent de l'Institut Gallup. Ce dernier n'ayant effectué que deux vagues de sondage au Grand-Duché en janvier 2009 et en juin 2010, il ne nous est pas possible de présenter de série chronologique pour les données concernées. Cependant, nous pouvons brièvement commenter les dernières données disponibles. Ainsi, pour ce qui est de la qualité de l'air et de l'eau, les résidents semblent plus satisfaits en juin 2010 qu'en janvier 2009 : la part des résidents satisfait de la qualité de l'air passe ainsi de 78 à 86% alors que pour la qualité de l'eau, les données varient de 89 à 92%. On remarquera également les niveaux importants des sondés satisfaits (plus de 85% en juin 2010). Cependant, l'augmentation de la satisfaction avec la qualité de l'air peut être due à un effet saisonnier (les deux enquêtes n'ayant pas été effectuées à la même saison) ou à un effet « médias » (si le sujet était à l'actualité ou non au sein des principaux supports médiatiques).

### **Accès aux espaces verts**

Les données de cet indicateur sont tirées de l'enquête européenne sur la qualité de vie, qui est produite de manière peu récurrente et sur de petits échantillons. Au Luxembourg, en l'an 2000, près de 11 % des résidents avaient des raisons de se plaindre du manque d'accès aux espaces verts et de loisirs. Ce chiffre était, la même année, de moins de 5% en Allemagne, de 13% en Belgique et de 14% en France.

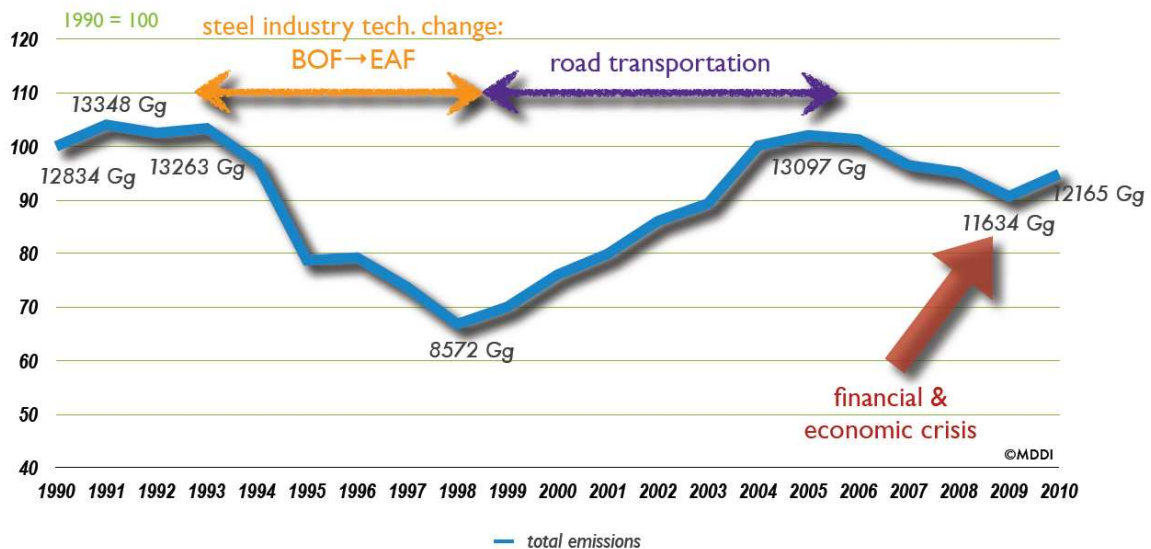
Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être
--

### **Emissions de gaz à effet de serre**

Depuis le Protocole de Kyoto, l'élément emblématique du combat en faveur de la préservation de l'environnement est la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre qui concerne et implique l'avenir de l'humanité toute entière. Ce phénomène est connu du grand public et rencontre un écho certain dans les différents médias.

Il peut être intéressant de tracer les trajectoires des objectifs de Kyoto – et post-Kyoto pour les pays de l'UE (« *Effort Sharing Decision* » dans le cadre du « Paquet Energie-Climat ») – ainsi que de calculer une « distance à la cible ». Les données sont issues du Système National d'Inventaire<sup>134</sup> et sont fiables, car préparées selon des lignes directrices strictes éditées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et vérifiées annuellement par la Commission européenne et le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). On retrouve ces données sur les sites de l'Agence Européenne pour l'Environnement et de la CCNUCC.

**Graphique 9.2-a. Luxembourg - Indice des émissions de gaz à effet de serre, hors LULUCF<sup>135</sup>**  
Base 100 : 1990



Source : MDDI, Administration & Département de l'Environnement

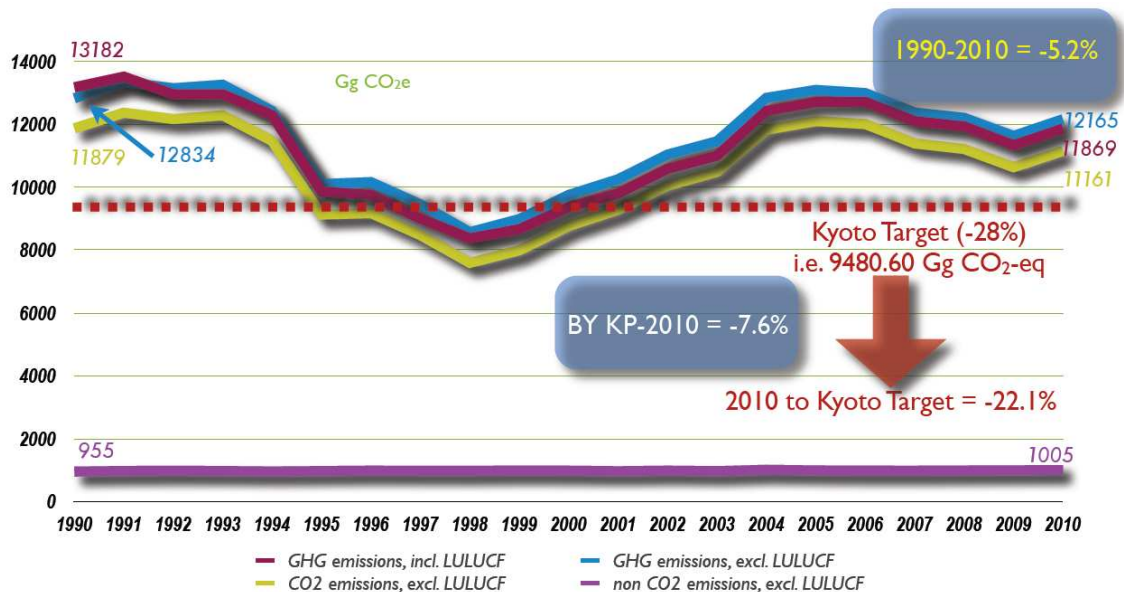
De 2000 à 2005, les émissions de gaz à effet de serre n'ont fait qu'augmenter, en grande partie suite à l'augmentation des ventes de carburants routiers et, depuis 2002, avec l'ouverture de la centrale gaz-vapeur TWINerg. C'est en 2005 que les émissions ont atteint un sommet, elles régressent depuis avec un creux en 2009 des suites de la crise financière et économique. Malgré tout, les émissions de gaz à effet de serre en 2010 sont quand même de près de 25 % supérieures à celles de l'an 2000 (graphique 9.2-a).

Au Luxembourg, les émissions de CO<sub>2</sub> représentent plus de 90% des émissions totales de gaz à effet de serre (graphique 9.2-b). Par conséquent, les courbes et tendances des gaz à effet de serre, dans leur ensemble, sont similaires à celles du CO<sub>2</sub>.

<sup>134</sup> RGD du 1er août 2007 relatif à la mise en place d'un Système d'Inventaire National des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique : <http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2007/0130/2007A2318A.html>).

<sup>135</sup> LULUCF signifie « *land use, land use change & forestry* ». Il s'agit des émissions émises et absorbées par les sols et forêts. Celles-ci évoluent en fonction de la composition physique des sols et forêts, des conditions climatiques, mais aussi de l'évolution de l'occupation et des fonctions dévolues aux diverses surfaces (agriculture, jachères, reboisement, urbanisation, etc.). Dans le cadre des objectifs de réduction fixés par le Protocole de Kyoto, mais aussi dans le cadre des objectifs européens d'ici à 2020, ce secteur LULUCF est exclu.

**Graphique 9.2-b. Luxembourg - Niveau des émissions de gaz à effet de serre en Gg (1000 tonnes de CO<sub>2</sub>-équivalents)**



Source : MDDI, Administration & Département de l'Environnement

Par rapport à son engagement dans le cadre du Protocole de Kyoto – 28% de réduction des émissions entre 1990 (année dite de « base ») et fin 2012 – à la fin 2010, les émissions n'avaient baissé que de 7,6%<sup>136</sup>. Ainsi, elles sont, en 2010, encore plus de 22% supérieures à l'objectif. Pour combler cet écart, le Luxembourg s'est engagé dans des projets multilatéraux et bilatéraux au niveau international, en faisant usage des « mécanismes flexibles » instaurés par le Protocole de Kyoto.

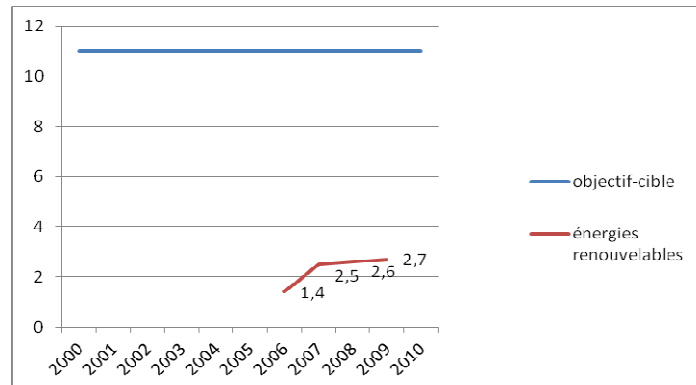
### Energies renouvelables

Pour la plupart des pays, les énergies renouvelables font partie de l'arsenal de politiques et de mesures prises en vue de limiter le réchauffement climatique. Au Luxembourg, la situation est quelque peu différente, puisque l'électricité et les autres formes d'énergie sont majoritairement importées. Au niveau national, les énergies renouvelables offrent donc principalement l'avantage de réduire la dépendance fiscale et énergétique du Grand-Duché aux énergies fossiles, car elles ne remplacent pas une production nationale plus émettrice de gaz à effet de serre.

Suite à l'adoption du « Paquet Energie - Climat » de l'Union européenne, le Luxembourg s'est vu attribuer un objectif de 11 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2020. Ceci imposera la mise en place de politiques et de mesures ambitieuses car, pour l'instant, la part de renouvelable (environ 2 %) est loin de l'objectif assigné.

<sup>136</sup> Le niveau d'émissions retenu pour l'année de base (BY dans le graphique 9.2-b) lors de la fixation de la quantité attribuée du Luxembourg (9480,60 Gg/an) est plus élevé que celui effectivement rapporté dans le dernier inventaire du fait d'améliorations méthodologiques et des sources de données.

**Graphique 9.3. Luxembourg – Parts des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en pourcentage**

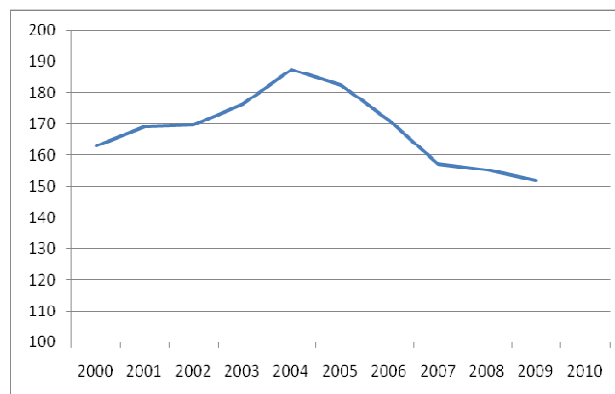


Source : Eurostat-Indicateurs de suivi de la Stratégie 'Europe 2020'

### Efficacité énergétique

L'intensité énergétique est le rapport de la consommation d'énergie au PIB. Elle traduit la capacité de l'économie à être moins « gourmande » et donc moins « dépendante » en énergie. Cet indicateur a tendance à diminuer (la productivité énergétique croît) du fait de la tertiarisation de l'économie luxembourgeoise (lien moins fort d'utilisation de l'énergie que pour les économies fondées sur une industrie manufacturière conséquente). L'intensité énergétique en fonction du PIB est préférable à une mesure de l'intensité par habitant (du fait de la vente importante de carburants aux non-résidents). Il serait aussi pertinent de la décomposer à l'avenir en secteurs : ménages, industrie, transport, services, autres.

**Graphique 9.4. Luxembourg - Intensité énergétique de l'économie en kg d'équivalent pétrole/1000 €**



Source : Eurostat-Indicateurs de suivi de la Stratégie 'Europe 2020'

Si l'intensité énergétique de l'économie s'est dégradée de 2000 à 2004, cette dégradation a été plus que compensée au cours des trois années suivantes, bien que le mouvement se soit ralenti par la suite (à partir de 2007) et ce jusqu'à la fin de la période disponible (2009). L'augmentation de l'intensité énergétique sur la période 2000-2004 est expliquée par l'augmentation des importations en gaz naturel (notamment pour alimenter la Turbine-Gaz-Vapeur (TGV)) et l'augmentation des importations en diesel-carburant. A partir de 2005, on note une stabilisation des consommations énergétiques nationales, qui couplée à un PIB en croissance, implique une diminution de l'indicateur.

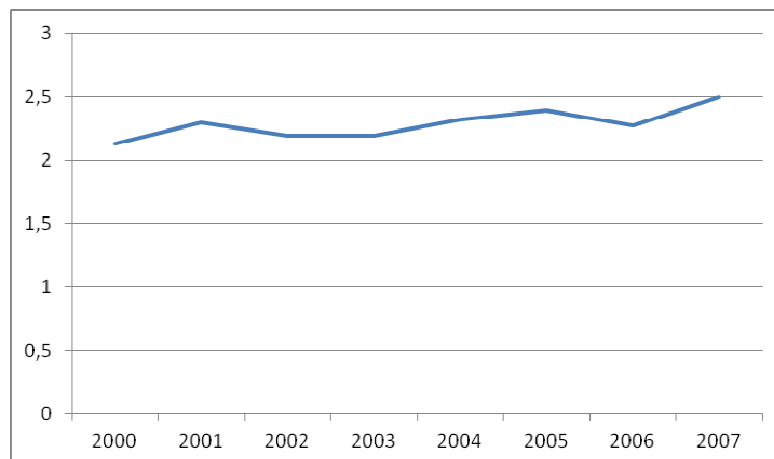


### Productivité des ressources

La productivité des ressources se définit comme le rapport entre le PIB et la consommation intérieure de matière (*Domestic Material Consumption – DMC* en anglais), c'est-à-dire la quantité totale de matières utilisées directement par l'économie. Elle traduit ce que l'on nomme communément l'éco-efficacité qui, si elle augmente, évite le gaspillage de ressources et réduit les atteintes à l'environnement. L'améliorer contribue aussi à réduire les pressions exercées par la demande sur les réserves de ressources naturelles primaires et à accroître la disponibilité à long terme (et la qualité) des ressources au bénéfice de chacun. Mais cet indicateur n'est pas parfait, du fait de la délocalisation des productions manufacturières, qui change les résultats. La consommation totale de matières (*Total Material Consumption – TMC* en anglais) serait un meilleur indicateur, mais son calcul n'est pas possible pour l'instant (absence de données relatives aux flux cachés)<sup>137</sup>.

La Commission préconise également (COM(2011) 571 final), en terme de productivité des ressources, de conserver la « *Resource Productivity (GDP/DMC)* » comme indicateur de référence. Eurostat avertit, cependant, que cet indicateur pourrait montrer une tendance favorable même avec une pression croissante sur l'environnement. L'utilisation du seul dénominateur (DMC) ou de la consommation de matières premières (*Raw Material Consumption – RMC* en anglais) pourrait être une alternative. Tandis que la DMC est actuellement disponible, le travail sur la RMC est actuellement en cours avec des premiers résultats au niveau de l'Union européenne.

**Graphique 9.5. Luxembourg - Productivité des ressources**  
en euros/kilogramme



Source : EU-SDI

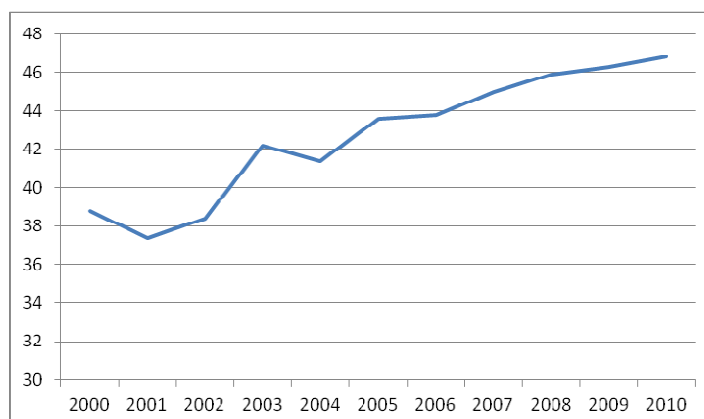
Sur la période, l'éco-efficacité est restée relativement stable au Luxembourg, oscillant entre 2 et 2,5 €/kg). Cela s'explique notamment par le fait que la *Domestic Material Consumption* (DMC) est restée plus ou moins stable sur la période, alors que le PIB était en croissance lente (de l'ordre de 4% en moyenne sur la période). En conséquence, l'indicateur de productivité des ressources a légèrement augmenté, nonobstant les variations annuelles ponctuelles.

<sup>137</sup> Voir <http://www.oecd.org/dataoecd/60/57/49526383.pdf>, p. 67-71.

## Recyclage des déchets

Le taux de recyclage indique le degré de lutte de la société contre le gaspillage des ressources et sa volonté à préserver son environnement ainsi que celui des pays fournisseurs de matières premières, qui font souvent partie des pays les moins favorisés du point de vue économique et sociétal.

**Graphique 9.6. Luxembourg - Taux de recyclage**  
en pourcentage



Source : MDDI, Département de l'Environnement

Le taux de récupération des déchets municipaux observé au Luxembourg se situe parmi les plus élevés d'Europe. Grâce aux collectes spécifiques – « porte à porte » ou dans les centres de recyclage – quelques 46% de l'ensemble des déchets municipaux – non compris les déchets assimilés à des déchets de construction, mais y compris les déchets verts – sont à présent recyclés. Le taux de récupération augmente régulièrement suite à l'extension des centres de recyclage, mais aussi à la prise de conscience de la population. Toutefois, si on analyse les déchets qui partent en décharge ou à l'incinérateur (« poubelle grise »), il reste encore trop de matières qui pourraient être valorisées.

### Indicateurs non-retenus du rapport technique PIBien-être

Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
1. Consommation brute d'énergie intérieure (en 1000 t d'équivalent pétrole)	EU-SDI	362 7	382 9	400 4	422 3	468 8	481 0	473 2	464 0	464 2	436 8	465 8
2. Dépendance de l'économie aux ressources fossiles-dépendance énergétique (en %)	EU-SDI	99,7	97,7	99	98,7	98,3	97,7	98,7	97,2	97,9	97,6	x
3. Empreinte écologique/ Empreinte carbone (hag)	CRP-HT	x	x	x	x	x	11,8 2	x	x	x	x	x
	CRP-HT	x	x	x	x	x	10,0 47	x	x	x	x	x
4. Surface agricole couverte par l'agriculture biologique (en %)	EU-SDI	0,8	1,6	2,2	2,3	2,5	2,4 <sup>1</sup>	2,4 <sup>1</sup>	2,6	2,7	2,7 <sup>1</sup>	x
5. Mesures de qualité environnementale	-	Voir commentaire ci-dessous										
6. Volume des déchets municipaux (en kg/tête)	EU-SDI	654	646	653	678	679	672	683	695	697	679	678 <sup>1</sup>



7. Répartition modale du transport de personnes (TR/VOIT/BUS) (en %) <sup>2</sup>	EU-SDI	5,1	5,1	5,1	3,7	3,6	3,6	3,9	4,1	4,3	x	x
		85,5	85,2	84,6	85,7	85,6	85,5	85,3	84,9	84,2	x	x
		9,5	9,7	10,3	10,6	10,8	10,9	10,8	11,1	11,4	x	x
7. Répartition modale du transport de marchandises (TR/ROUTE/EAU) (en %)	EU-SDI	7,9	6,5	5,6	5	5,3	4,1	4,6	2,8	2,5	2,3	x
		87,8	89,6	90,7	92	91,2	92,3	91,5	93,8	94,2	94,6	x
		4,4	3,8	3,7	3	3,5	3,6	4	3,4	3,3	3,1	x
8. Population des oiseaux nicheurs/communs (benchmark)	EU-SDI	Voir commentaire ci-dessous										

<sup>1</sup> Estimation      <sup>2</sup> Toutes les valeurs de cette variable sont estimées  
 EU-SDI : Indicateurs de Développement Durable d'Eurostat

Commentaire des indicateurs présentés ci-dessus (cf. numérotation employée):

1. L'intensité énergétique est le ratio inverse de la productivité énergétique (unités de PIB obtenues (ou quantité de production) par unité d'énergie).

2. Cette variable est relativement stable. On pourrait mesurer aussi la diversification des recettes fiscales. La dépendance au pétrole est, en effet, aussi bien physique que financière. A noter enfin que la moyenne générale est biaisée par le poids des carburants routiers. Elle pourrait être remplacée par la part de la production nationale dans la consommation d'énergie (électricité).

3. Le CRP-Henri Tudor est en train de développer une série chronologique pour l'empreinte écologique. A défaut de l'empreinte carbone, d'ici mi-2012, il pourra être calculé une productivité et/ou intensité CO<sub>2</sub> de l'économie.

5. Cet indicateur pourrait se focaliser sur la qualité de l'eau. Cela permettrait de mesurer à la fois la qualité des eaux, mais aussi les engrais chimiques utilisés pour l'agriculture. Cependant, cet indicateur (quelque soit l'axe sur lequel il sera fondé) présente l'inconvénient d'être tributaire des conditions climatiques. Il s'agit donc plus d'un indicateur de qualité de l'eau ou des eaux de baignade, que d'un indicateur relatif à l'utilisation d'intrants chimiques. A noter aussi la difficulté d'avoir une mesure fiable de la quantité d'intrants chimiques utilisés/épandus (possibilité d'achat et de stockage pour plusieurs années). L'Administration de la Gestion de l'Eau recommande de se référer soit à la quantité d'engrais utilisée (azote et phosphate) ou alors à la balance en nitrogène (azote) de l'agriculture. L'Administration refuse toutefois de se référer à l'utilisation de données relatives à la qualité des cours d'eau. Elle préfère la mesure suivante : % des masses d'eau ayant atteint le bon état tel que défini par la directive-cadre sur l'eau et % des masses d'eau dont l'état s'est amélioré d'au moins une classe. Enfin, notons que les données relatives à une balance en nitrogène (azote) de l'agriculture font encore défauts. Une autre possibilité serait de mesurer le rapport des fertilisants organiques par rapport aux fertilisants minéraux.

6. Cette variable dépend aussi, pour partie, des déchets des travailleurs frontaliers. En outre, ces données ne permettent pas d'établir de comparaisons au niveau international, car la définition des déchets municipaux (déchets des ménages, plus assimilés) peut varier d'un pays à l'autre du fait de l'organisation des services de collecte.

7. Selon le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, il faudrait développer cet indicateur. Le Département des Transports de ce Ministère débutera bientôt une collecte d'informations à ce propos. A noter enfin que les chiffres publiés par Eurostat, pour le transport de personnes, ne peuvent pas être recoupés par des statistiques publiées au niveau national.

8. Cet indicateur serait un indicateur de biodiversité. Or, il n'existe pas de données pour le Luxembourg et la LNVL affirme qu'au niveau national, les « grands oiseaux » ont tendance à se multiplier du fait du réchauffement climatique, alors que « les petits oiseaux » sont en voie de diminution.

### Travail statistique à accomplir

Concernant les données manquantes, deux grandes pistes sont à privilégier :

1) Le « PIB vert »<sup>138</sup> et les comptes satellites de l'environnement, qui sont mentionnés au sein du programme gouvernemental<sup>139</sup> et dont le développement est recommandé à plusieurs reprises par le rapport technique du projet PIBien-être<sup>140</sup>. Le calcul de la *Total Material Consumption (TMC)* rentre également dans ce cadre.

#### Encadré 9.1. Les comptes satellites de l'environnement au Luxembourg

Le Luxembourg produit, depuis peu, divers comptes satellites de l'environnement dans le cadre des Comptes Nationaux. Il s'agit en l'occurrence des comptes de flux de matières, des matrices NAMEA-Air et des taxes environnementales.

Les comptes de flux de matières couvrent l'extraction domestique de ressources, les importations et exportations. De fait, ils ne permettent pas de calculer la TMC, uniquement la DMC et tous les aspects des « flux cachés » et des émissions « cachées » dans les importations ne sont pas disponibles.

Les matrices NAMEA-Air (NAMEA = *National Accounting Matrix with Environmental Account*) distribuent les émissions de divers polluants atmosphériques, en ce compris les 6 gaz à effet de serre, par branche d'activité économique et les ménages.

Elles permettent de mettre en relation directe des variables socio-économiques des Comptes Nationaux, dont la plupart sont monétaires, avec des données quantitatives d'émissions de polluants. Des matrices NAMEA sont en développement pour l'énergie (y compris au Luxembourg), pour l'utilisation de l'eau (pas prévu pour l'instant au Luxembourg) et pour les ressources en général (RUMEA – *Resource Use Management Expenditure Account*) (pas prévu pour l'instant au Luxembourg).

Enfin, les taxes environnementales ne couvrent pour l'instant que les taxes au sens de la comptabilité nationale stricto sensu. Ainsi, les charges et redevances pour la collecte et le traitement des déchets et des eaux usées ne sont pas considérées dans les statistiques. Seules des taxes à portée générale – c.à.d. pas affectées à une activité particulière ce qui en ferait des charges, des redevances – sont publiées : il s'agit exclusivement, au Luxembourg, de taxes sur l'énergie et sur les transports.

En 2012, le STATEC compte établir une première version des comptes des biens et services environnementaux. Puis, en 2013, les comptes de dépenses de protection de l'environnement (entreprises, ménages, administrations publiques), feront l'objet d'une étude pilote. A noter que ces comptes de dépenses sont toutefois déjà disponibles pour les administrations publiques.

<sup>138</sup> Le PIB vert est un concept de correction et d'enrichissement du PIB, proposant de prendre en compte les atteintes portées à l'environnement ainsi que l'épuisement des ressources naturelles.

<sup>139</sup> <http://www.gouvernement.lu/gouvernement/programme-2009/programme-2009/programme-gouvernemental-2009.pdf>, page 39

<sup>140</sup> Cf. p. 44 et 76 du rapport technique du projet PIBien-être

2) Il serait également profitable de développer les statistiques préconisées par la *Task Force* « Développement Durable » du *Sponsorship Group* et co-piloté par Eurostat et l'INSEE :

- Premières estimations (*nowcasts*) des émissions de CO<sub>2</sub> dues à l'énergie
- Consommation énergétique par activité économique
- Efficacité énergétique par activité économique (voir commentaire supra)
- Productivité énergétique des secteurs économiques (voir commentaire supra)
- Intensité carbone par activité économique
- Productivité carbone par activité économique
- Dépenses liées à l'adaptation au changement climatique
- Emissions "ancrées" dans les importations
- Emissions induites par l'utilisation finale des produits, par groupe de produits
- L'empreinte carbone nationale ou européenne
- Consommation de matières premières
- Les emplois "verts"
- Chiffre d'affaires généré par l'économie "verte"
- Dépense nationale pour la protection de l'environnement
- Investissement total et dépenses actuelles par ménages, gouvernement et industrie
- Dépenses par domaine environnemental (air et climat, eaux usées, déchets, autres)
- Diminution (changement en niveau de stock) des actifs des ressources naturelles, comme par exemple, les réserves d'énergie
- Epargne nette nationale de la diminution totale des ressources naturelles
- Durée de vie attendue d'un actif de ressource naturelle
- Etat des paysages et biodiversité
- Changements dans l'utilisation des sols
- Abstraction d'eau et usage par bassin de rivière ou région
- Utilisation de l'eau par activité économique
- Déchets générés par les activités économiques
- Déchets recyclés par activité économique
- Le taux de recyclage des déchets par activité économique

Tous ces indicateurs sont, en effet, « valables » pour le Luxembourg, voire pertinents pour certains. Cependant, la plupart sont non disponibles pour le moment, ou disponibles mais de manière fragmentaire.

### Conclusion

Sur la période 2000-2010, l'émission de PM10 a diminué de 6 µg/m<sup>3</sup> et le recyclage s'est développé (en passant de 39 à 46%). De même l'intensité énergétique et la productivité des ressources de l'économie se sont améliorées. Il faut cependant faire attention à ce que l'amélioration des résultats ne soit pas due à une diminution de la production et de la croissance, comme c'est le cas par exemple avec les gaz à effet de serre : au Luxembourg, s'il y a moins de transports internationaux, les ventes de carburants baissent, et les gaz à effet de serre font de même. Il en est de même si Arcelor-Mittal ferme temporairement certaines de ses installations, comme c'est le cas pour le moment de celles de Schifflange, etc.

En outre, étant donné le caractère central de la protection de l'environnement pour le maintien du bien-être des générations futures, il serait bon de veiller à ne pas abandonner les objectifs préalablement établis du fait de la crise économique et monétaire et des conséquences budgétaires qui en découlent.

Enfin, la fréquence de production des données environnementales n'est pas aussi rapide que celle des traditionnels indicateurs économiques et sociaux. Des efforts doivent donc être entrepris de ce côté, que ce soit au niveau de la collecte, du traitement ou des estimations (*nowcasts*).

## Chapitre 10

### **SECURITE**

Difficile d'exprimer un sentiment de bien-être en présence d'une situation ou d'un climat d'insécurité (pour sa personne et ses biens). La criminalité et la violence revêtent plusieurs formes. Elles impactent de manière conséquente le bien-être des victimes, mais aussi celui de leur entourage (famille et amis) et de la communauté nationale toute entière. Les victimes d'un « crime » peuvent être directement affectées sur les plans financier, physique, psychologique et émotionnel. Au-delà des violences vécues ou perçues, la peur affecte également les individus sur les plans financier (dépenses de sécurité) et social (sentiment de suspicion, diminution du degré de confiance interpersonnelle). Tous ces facteurs sont susceptibles de limiter ou de réduire les relations ainsi que les engagements en faveur des autres, et donc la cohésion sociale.

## Sécurité et bien-être

L'OCDE définit la sécurité personnelle comme un des éléments centraux du bien-être d'un individu ou d'une société. Ainsi, le crime est l'un des freins potentiels à la liberté individuelle et humaine ainsi qu'à la liberté de ne pas avoir peur<sup>141</sup>.

La sécurité des personnes peut être mise en cause par une variété de crimes et de délits comme les meurtres, les agressions physiques, les vols et la fraude. L'OCDE, quant à elle, préconise dans son rapport une définition plus restreinte, limitée aux seuls crimes violents contre les personnes du fait que le nombre total d'infractions peut provenir, par exemple, d'un changement du comportement des citoyens, de la police, de la justice, ou d'un changement de la législation. Or, les crimes violents étant peu nombreux au Luxembourg, le champ de mesure a été élargi (pour étude) à l'ensemble des crimes contre les personnes et contre les biens.

Les délits retenus sont importants pour mesurer le bien-être, car les actes commis impactent souvent la propriété (vols, car-jacking, cambriolages, etc.) et/ou la santé (au sens strict) des individus (homicides ou blessures...). Les effets se font aussi sentir, plus ou moins durablement sur le plan psychologique. Une victime de l'insécurité peut également renoncer à « certaines de ses possibilités de vie » du fait des atteintes portées à sa personne. Il en est de même du plus grand nombre de ceux qui sont très éloignés du risque, mais se sentent vulnérables (comme les personnes âgées). Ainsi, une personne agressée sera davantage méfiante, réticente à nouer de nouveaux liens sociaux. Elle peut même renoncer à certaines activités, à fréquenter certains lieux ou à sortir à certaines heures.

Si la criminalité est néfaste au bien-être, elle a également des conséquences dans le domaine économique. La hausse de la criminalité engendre, en effet, des dépenses (caméras de sécurité, coffres-forts, alarmes, dépenses et conséquences des procédures judiciaires, etc.) A titre d'illustration, le gardiennage représente près de 25% des emplois aux Etats-Unis. Si, à court terme, cela peut donc contribuer à la croissance du PIB, l'insécurité est cependant néfaste, à long terme, pour l'activité économique (dégradation de la confiance, notamment celle des investisseurs, etc.).

## Vue synthétique sur la mesure de la sécurité des personnes

### *La mesure de la sécurité des personnes*

Le rapport OCDE considère que les données disponibles au niveau international ne sont pas concluantes<sup>142</sup> et que ce fait limite le champ de ses analyses. Le fait que le projet PIBien-être opère à un échelon local ne permet pas forcément d'analyser le sujet dans de meilleures conditions. Le rapport d'activité de la police grand-ducale fournit un nombre conséquent de données administratives sur les diverses formes de crimes répertoriées. Il n'en reste pas moins que les faits déclarés restent inférieurs au nombre de ceux commis.

<sup>141</sup> Provient du concept de sécurité humaine

<sup>142</sup> Voir p.266-267 du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE

Un jeu idéal d'indicateurs de sécurité prendrait aussi bien en compte l'insécurité déclarée (statistiques administratives et victimisation auto-déclarée) que celle qui est perçue (enquêtes de perception du crime). Cela permettrait de comparer le nombre de crimes enregistrés par les forces de l'ordre avec des estimations du nombre de crimes réels. La disponibilité de données administratives plus fines permettrait aussi de connaître « la cible » des diverses attaques. Il serait également important de multiplier les enquêtes de perception sur le modèle des enquêtes de victimisation. Ces dernières permettraient de mesurer le sentiment d'insécurité.

*L'analyse des indicateurs du Compendium de l'OCDE selon l'Observatoire de la Compétitivité*

Le rapport « Comment va la vie ? » retient deux indicateurs principaux :

- Homicides intentionnés
- Victimisation/agression rapportée

Pour le premier indicateur, le Luxembourg atteint un taux de 1,5 homicides pour 100.000 habitants et se trouve ainsi dans la moyenne des pays occidentaux en général et européens en particulier. Pour le deuxième, 4,3% de la population déclare avoir été agressée physiquement lors des 12 derniers mois. Le Luxembourg se trouve pour cet indicateur au même niveau que la plupart des nations occidentales, même s'il se situe en fin de classement. Ces deux indicateurs sont souvent mis en relation avec l'évolution de la situation socio-économique d'un pays. Ainsi, selon l'OCDE, les pays émergents tels que le Brésil, l'Afrique du Sud et l'Inde présentent une criminalité élevée.

### Séries de données

	Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
« Comment va la Vie »	Taux d'homicides (taux pour 100 000 personnes)	Police GD	1,14	1,36	0,9	0,67	0,44	0,87	1,92	1,47	1,45	1,01	1,59
	Victimisation auto-déclarée	Gallup										3	4
	Violence sur enfants	OMS					0	0	0				
	Sentiment de sécurité	Gallup										76	75
Rapport techniq. PIBien-être	Infractions totales/population	Police GD	5,22	5,15	5,86	5,84	5,91	5,49	5,52	5,93	5,83	6,56	6,08
	Infractions contre les biens/population	Police GD	3,75	3,82	4,31	4,31	4,25	3,74	3,72	3,8	3,59	3,87	3,69
	Infractions contre les personnes/population	Police GD	0,54	0,53	0,62	0,65	0,74	0,77	0,87	1,08	1,17	1,19	1,22
	Nombre de tués sur les routes	Police GD	76	70	62	53	50	47	43	45	35	48	32
	Nombre de blessés sur les routes	Police GD	1257	1178	1103	1052	990	1053	1089	1326	1239	1156	1059

*Pertinence et qualité des mesures de sécurité selon les critères retenus en début de rapport*

Source	Variable	Concept cible	INDICATEURS							
			Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique			
			Validité apparente	Interprétation univoque	Résultat susceptible d'être influencé par les politiques	Possibilité de ventiler les informations	Instrument de collecte bien établi	Définition comparable	Couverture pays	Collecte récurrente des données
<b>Sécurité physique</b>										
Rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE	Taux d'homicides Victimisation auto-déclarée Violence sur les enfants Sentiment de sécurité	Possibilités de vivre dans un environnement sûr Peur de la criminalité	~	~	~	X	✓	✓	✓	✓
Deux données disponibles										
Une seule donnée disponible										
Deux données disponibles										
Rapport technique PIBien-être	Infractions commises Tués et blessés sur les routes	Possibilités de vivre dans un environnement sûr au sens large	✓	~	~	X	✓	X	X	✓
			~	✓	~	✓	✓	✓	✓	✓

Note : Le symbole ✓ signifie que l'indicateur satisfait au critère considéré, le symbole ~ qu'il les satisfait partiellement mais de manière suffisante et le symbole X qu'il ne les satisfait pas ou alors dans une faible mesure.

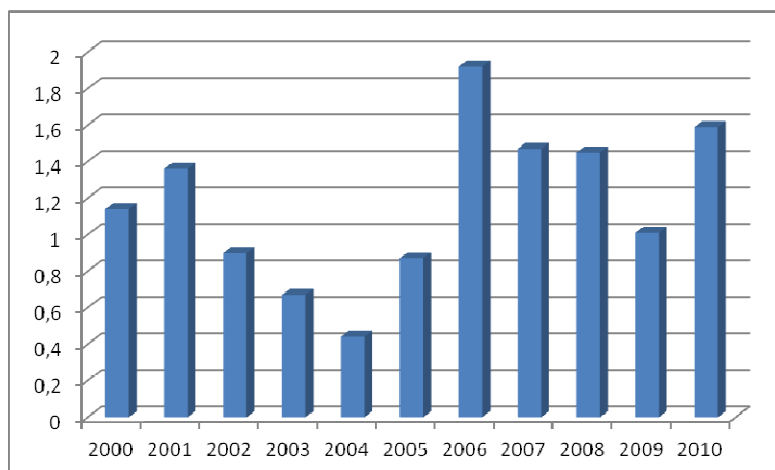
**Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE**

**Taux d'homicides**

Cet indicateur mesure le nombre d'homicides volontaires pour 100 000 habitants. Il s'agit d'une mesure des crimes les plus violents et les plus marquants pour la population, même s'il ne s'agit pas des crimes les plus répandus. L'OCDE utilise dans son rapport les données issues de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (UNODC) qui collecte ces informations auprès des administrations nationales. Or, ces données sont indisponibles pour le Luxembourg. Des données nationales sont cependant publiées dans les rapports d'activité de la Police grand-ducale. Les résultats fournis ci-dessous devraient donc être similaires à ceux de l'UNODC, car cette dernière reprend les données des sources administratives.



**Graphique 10.1. Luxembourg - Homicides volontaires**  
*Taux pour 100 000 individus*



Source : Rapports d'activité de la police grand-ducale pour le recensement des homicides volontaires et les données du STATEC pour la mesure de la population totale résidente.

Les taux d'homicides sont extrêmement faibles (toujours moins de 2 homicides pour 100 000 habitants) et très volatiles d'une année à l'autre, du fait de la taille du pays. Au vu de ce résultat, il ne s'agit pas d'un problème majeur de sécurité au Luxembourg. D'autres mesures sont nécessaires pour appréhender la sécurité, de façon à élargir le champ d'étude aux autres infractions contre les personnes et aux infractions contre les biens. Une autre possibilité est de rester dans le cadre de l'OCDE en se contentant d'analyser l'évolution de l'ensemble des infractions contre les personnes.

### **Victimisation auto-déclarée**

Les données utilisées par l'OCDE pour cet indicateur proviennent de l'Institut Gallup. Ce dernier n'ayant effectué que deux vagues de sondage au Grand-Duché en janvier 2009 et en juin 2010, il ne nous est pas possible de présenter de série chronologique pour les données concernées. Cependant, nous pouvons brièvement commenter les dernières données disponibles. Ainsi, seuls 3% des sondés en 2009 et 4% des sondés en 2010 déclaraient avoir été victimes d'agression physique au cours des 12 derniers mois, ce qui correspond à la moyenne des autres pays européens. Il est également à noter qu'une enquête de victimisation européenne aura lieu à partir de 2013 et devrait permettre de disposer de données comparables au niveau européen.

### **Violence sur enfants**

Les données relatives au nombre de décès d'enfants dus à la négligence, la maltraitance ou l'agression physique ne seront pas traitées, du fait d'une part de l'absence de série temporelle (une seule donnée existe au Luxembourg pour la période 2004-2006) et d'autre part, du fait que la seule donnée disponible indique que le problème n'existe pas au Luxembourg (aucun cas d'enfant décédé répertorié).

## **Sentiment de sécurité**

L'OCDE recourt pour cet indicateur à des données issues de l'Institut Gallup. Ce dernier n'ayant effectué que deux vagues de sondage au Grand-Duché en janvier 2009 et en juin 2010, il ne nous est pas possible de présenter de série chronologique pour les données concernées. Cependant, nous pouvons brièvement commenter les dernières données disponibles. Ainsi, 76% des individus en 2009 et 75% en 2010 déclaraient se sentir en sécurité lorsqu'ils marchaient seuls la nuit dans la ville ou la zone où se trouvait leur habitation, ce qui situe le Luxembourg parmi les meilleurs niveaux de l'OCDE (moyenne OCDE : 68%).

Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être
--

## **Infractions commises**

Le nombre total d'infractions est la somme :

- des infractions contre les personnes,
- des infractions contre les biens
- et d'autres infractions diverses.

Les infractions contre les personnes comprennent :

- les violences faites aux personnes,
- les atteintes aux mœurs, les menaces,
- les diffamations/calomnies/injures,
- les discriminations raciales
- les atteintes à la vie privée.

Les infractions contre les biens comprennent :

- les cambriolages,
- les vols liés aux véhicules,
- les vols simples,
- le vandalisme,
- la contrefaçon/falsification,
- les vols avec violence.

Les autres infractions regroupent :

- les affaires de stupéfiants,
- l'immigration illégale,
- les atteintes à l'environnement
- le fait d'être en état d'ébriété sur la voie publique.

Bien que la mesure du nombre total d'infractions soit, a priori, intéressante du fait de son caractère synthétique, elle souffre de plusieurs défauts :

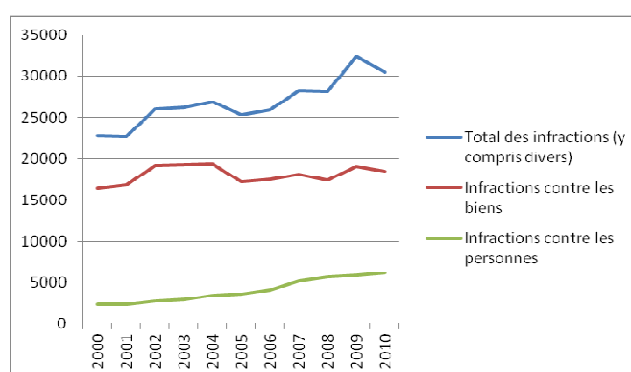
1. elle additionne des délits de gravités différentes, ce qui oblige l'utilisateur à observer l'évolution de chacune des composantes de ces agrégats pour se faire une idée de la situation réelle de la sécurité au Luxembourg (l'agrégat « Infractions contre les biens » regroupe ainsi aussi bien des vols avec violence que de la contrefaçon.)
2. l'évolution du nombre d'infractions n'indique pas forcément que la situation a évolué, mais peut très bien traduire que les individus ont adopté des comportements plus/moins procéduriers, que les forces de l'ordre ont adopté d'autres comportements/pratiques<sup>143</sup> ou encore que la législation a changé.

<sup>143</sup> A titre d'exemple, le nombre de délits concernant les stupéfiants est passé de 1343 en 2008 à 2232 en 2009

3. il faut remettre l'augmentation du nombre d'infractions dans le contexte d'une population résidente sans cesse croissante (+ 64 700) et d'une augmentation du nombre de travailleurs frontaliers (+ 60 772).

Au sein d'un tableau de bord de données objectives liées aux infractions constatées, il serait intéressant de cibler (et même de les agréger au sein de plusieurs composantes) des infractions spécifiques et considérées comme tout particulièrement sensibles ou importantes. Présenter le nombre d'infractions/habitant ou par (habitant + frontaliers) aurait aussi pour intérêt d'éviter le dernier écueil (il est cependant difficile de mesurer l'impact des travailleurs frontaliers sur le nombre total d'infractions<sup>144</sup>). Il conviendrait de comparer ces données administratives aux taux de victimisation auto-déclarée de manière à éviter le second écueil.

**Graphique 10.2. Luxembourg - Evolution du nombre et type d'infractions**  
*Nombre total*



Source : Rapport d'activité de la police grand-ducale

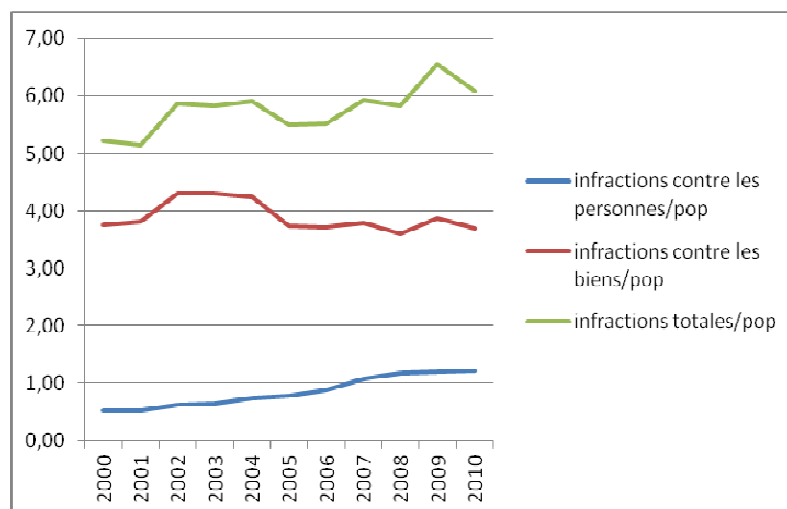
### Luxembourg - Détail des infractions répertoriées

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Infractions contre les biens</b>	16407	16773	19133	19304	19323	17247	17468	18116	17374	19074	18531
Cambriolages	2951	2898	2952	3334	3308	2289	2845	3146	2789	1951	2413
Vols liés aux véhicules	3886	3613	3754	4147	4062	3583	3219	3093	2096	2048	2018
Autres vols	5552	6161	7421	6987	6951	6542	6093	5975	6442	6660	7218
Vandalisme	2771	2891	3185	3220	3246	3346	3700	4421	4512	4796	4808
Contrefaçons/falsification	238	183	251	243	264	193	201	154	161	407	198
Vols avec violences	359	307	429	432	388	407	313	396	326	418	377
Autres	669	737	1153	961	1115	894	1111	938	1049	1803	1509
<b>Infractions contre les personnes</b>	2351	2338	2756	2917	3383	3572	4099	5143	5650	5878	6132
Violences contre les personnes	1269	1226	1410	1510	1755	1766	1953	2245	2518	2542	2680
Atteinte aux mœurs	140	156	230	182	290	194	206	592	353	304	260
Menaces	-	-	434	448	580	641	734	879	1122	1236	1243
Diffamations/injures	-	-	365	407	401	577	673	840	990	1072	1205
Discriminations raciale	-	-	11	9	7	9	14	17	21	28	24
Protection de la vie privée	-	-	94	116	124	141	191	233	297	300	311
<b>Divers</b>	4058	3535	4157	3942	4201	4502	4346	4993	5186	7426	5867
Stupéfiants	1226	1077	1321	1133	1342	1326	1201	1448	1343	2232	2574
Immigrations	862	581	700	686	668	892	628	635	538	385	231
<b>Total</b>	22816	22646	26046	26163	26907	25321	25913	28252	28210	32378	30530

Source : Rapport d'activité de la police grand-ducale

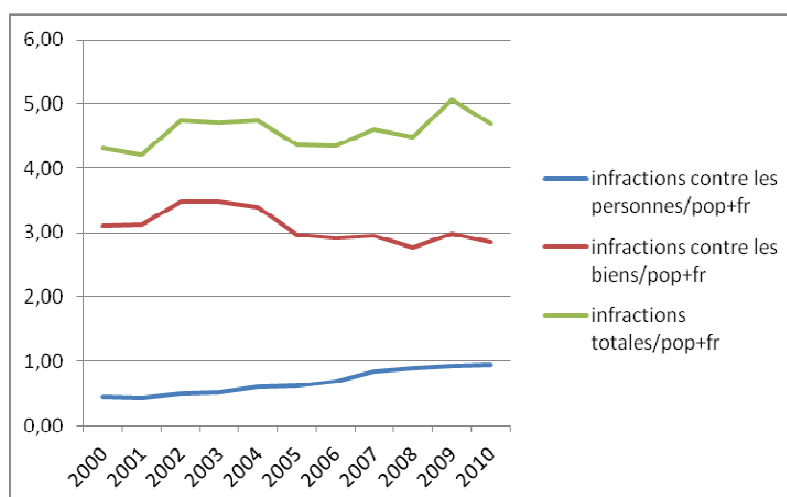
<sup>144</sup> En conséquence, les résultats présentés ne le sont qu'à titre expérimental et informatif. Ils ne sont l'objet d'aucune recherche scientifique approfondie et sérieuse.

**Graphique 10.3. Luxembourg - Evolution du nombre et du type d'infractions**  
(Nombre total/population résidente)\*100



Source : Rapport d'activité de la police grand-ducale

**Graphique 10.4. Luxembourg - Evolution du nombre et du type d'infractions**  
(Nombre total/population résidente et frontaliers)\*100



Source : Rapport d'activité de la police grand-ducale

Les infractions répertoriées ont augmenté de plus d'un tiers en 10 ans (+ 33,8 %). Il s'agit essentiellement d'infractions contre les personnes (+ 161 % : elles ont été multipliées par 2,6), d'infractions diverses (+ 44,6 %) et d'infractions contre les biens (+ 12,9 %). Rapportées à la population résidente, les infractions contre les biens restent stables par personne. Les infractions contre les personnes ont plus que doublé sur la période. Cette hausse explique la hausse du nombre d'infractions totales/tête. Rapportées à la population résidente, ainsi qu'aux frontaliers, on constate :

- une relative stagnation du nombre d'infractions totales,
- une stagnation (voire même une légère baisse) du nombre d'infractions contre les biens par tête
- un doublement du nombre d'infractions contre les personnes par tête.

- une augmentation des violences contre les personnes (homicides, coups et blessures, séquestrations, etc.) (+ 111 %) et des atteintes aux mœurs (viols et attentats à la pudeur) (+ 86 %) donc des violences traditionnelles et effectives contre les personnes
- un accroissement des menaces (+ 186 % entre 2002 et 2010), diffamations/calomnies/injures (+ 186 % entre 2002 et 2010), et des atteintes à la vie privée (+ 231 % entre 2002 et 2010).

Il convient de légèrement relativiser les pourcentages d'évolution de ces derniers types d'infractions ; la population de référence étant petite. Cela engendre des évolutions en pourcentage plus marquées, même si les hausses de ces infractions restent importantes en valeur absolue.

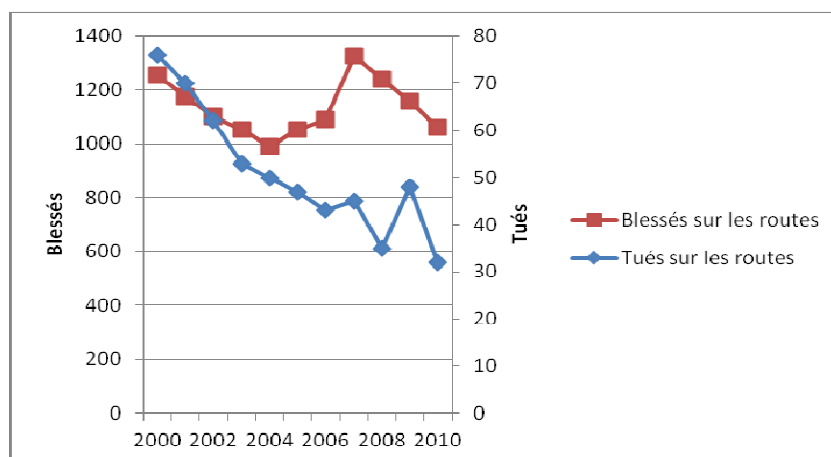
### Tués et blessés sur les routes

Le nombre de tués et de blessés sur les routes est une donnée de qualité de vie et de bien-être qui concerne l'ensemble des citoyens. Il concerne aussi bien la sécurité physique des individus se déplaçant régulièrement en automobile que celle des piétons.

En outre, un sondage sur le sentiment d'insécurité au Luxembourg réalisé au printemps 2007<sup>145</sup> indique que 50 % des sondés considèrent que la conduite dangereuse constitue le délit le plus fréquent dans leur localité.

Les données utilisées ici ont cependant pour limite que le Luxembourg est un pays très ouvert et que les données peuvent concerner aussi bien des résidents, des frontaliers ou encore d'autres étrangers traversant le Luxembourg. L'indicateur relatif aux blessés sur les routes ne fournit, en outre, pas une information précise sur la gravité des blessures encourues<sup>146</sup>.

**Graphique 10.5. Luxembourg - Incidences des accidents de la circulation**  
*Nombre total*



Source : Rapport d'activité de la police grand-ducale

<sup>145</sup> [http://www.gouvernement.lu/salle\\_presse/actualite/2007/07/25frieden\\_police/index.html](http://www.gouvernement.lu/salle_presse/actualite/2007/07/25frieden_police/index.html)

<sup>146</sup> De telles données sont cependant disponibles au Luxembourg

**Luxembourg - Incidence des accidents de la circulation (N)**

années	accidents mortels	accidents non-mortels	tués	blessés
1990	60	1 156	71	1 776
1991	73	1 056	83	1 642
1992	63	1 076	69	1 636
1993	72	1 112	78	1 642
1994	64	1 046	68	1 550
1995	65	1 080	70	1 660
1996	67	983	71	1 538
1997	57	960	60	1 499
1998	56	1 002	57	1 518
1999	53	1 023	58	1 530
2000	68	837	76	1 255
2001	64	709	70	1 176
2002	52	719	62	1 100
2003	48	672	53	1 052
2004	48	668	50	990
2005	40	737	47	1 054
2006	41	764	43	1 089
2007	42	912	46	1 326
2008	34	893	35	1 239
2009	44	825	48	1 156
2010	29	758	32	1 059

Source : Rapport d'activité de la police grand-ducale

En l'espace d'une décennie, le nombre moyen de tués sur les routes est passé de 80 à 30 et a constamment diminué d'une année sur l'autre (à l'exception de l'année 2009). Pour ce qui est des blessés, leur nombre a diminué progressivement de 2000 à 2004 (environ - 250), avant d'augmenter jusqu'en 2007 et de retourner à leur niveau initial, puis de diminuer à nouveau et progressivement jusqu'en 2010 pour atteindre le bas niveau d'accident de 2004.

Le Ministère de la Santé propose, en outre, de le compléter/substituer par un taux brut de mortalité par accidents de la circulation.

**Luxembourg - Taux brut de mortalité  
par accidents de la circulation (N/100 000 habitants)**

années	nombre de décès par accidents de transport		taux brut de mortalité par accidents de transport	
	masc	fém	masc	fém
1991	50	20	25,0	9,1
1992	50	20	25,0	9,1
1993	50	27	25,0	13,5
1994	50	19	25,0	9,1
1995	50	19	24,9	9,1
1996	65	16	31,9	7,6
1997	43	16	20,8	7,5
1998	49	8	23,4	3,7
1999	40	17	18,8	7,7
2000	63	20	29,1	9,0
2001	56	20	25,7	8,9
2002	73	14	33,2	6,2
2003	44	13	19,7	5,7
2004	38	15	16,8	6,5
2005	27	19	11,7	8,1
2006	30	10	12,8	4,2
2007	38	5	16,0	2,1
2008	31	9	12,8	3,7
2009	34	13	13,8	5,2

Source : Direction de la santé, Registre des causes de décès

**Travail statistique à accomplir**

Dans le cadre de ce chapitre, il manque essentiellement deux types de données : les taux de victimisation déclarée et les mesures du sentiment d'insécurité. Cependant, quelques données de ce type existent via les sondages sur le sentiment d'insécurité au Luxembourg réalisés tout les deux ans depuis 2001 par TNS-Ilres pour la police grand-ducale.

Ces sondages permettent notamment de connaître :

- Le niveau de criminalité comparé aux pays voisins
- Le sentiment de perte de sécurité
- La perception des délits fréquents dans la localité
- Les incidents vécus au cours des douze derniers mois
- La notification des délits à la police
- Le degré de perturbation personnelle
- Les attentes vis-à-vis de la police
- Les contacts avec la police au cours des douze derniers mois
- Les motifs et lieux de contacts avec la police
- La satisfaction du contact avec la police
- La satisfaction du travail fourni par la police
- Le degré de satisfaction avec la police

Parmi ces données, les variables les plus intéressantes sont les mesures du sentiment de perte de sécurité, le taux de victimisation auto-déclarée et la satisfaction du travail fournis par la police.

Voici quelques données disponibles à titre d'information :

Indicateurs	2001	2003	2005	2007
Sentiment de perte de sécurité au cours des 5 dernières années ( : d'accord) (en %)	76	72	70	69
Incidents vécus ces 12 derniers mois ( : aucun) (en %)		67		76
Satisfaction du travail fourni par la police ( : satisfait) (en %)	75		80	81

Source : Sentiment de sécurité au Luxembourg & Image de la police grand-ducale. Enquête téléphonique réalisée auprès de 1000 personnes à partir de 12 ans.

Ces données subjectives tendent à indiquer qu'une majorité de personnes considèrent qu'on assiste à une perte de sécurité. Le pourcentage diminue néanmoins depuis 2001. Un nombre croissant d'individus déclare ne pas avoir connu d'incident au cours de l'année passée et semble davantage satisfait du travail de la police.

Des données existent également au travers de l'enquête européenne sur la criminalité et la sécurité (*European Crime and Safety Survey – EU ICS63*) menée en 2004/2005.

Pour des données et des analyses plus détaillées, consulter les pages 233 à 241 du rapport Travail et Cohésion Sociale de 2011.

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/cahiers-economiques/2011/PDF-Cahier-112-2011.pdf>

Une autre enquête de victimisation européenne aura lieu à partir de 2013 et devrait permettre de disposer de nombreuses données nationales et comparables au niveau européen.

Aussi, afin de disposer d'un jeu plus complet d'indicateurs de sécurité, une enquête de victimisation serait nécessaire. Cela permettrait ainsi à la fois de comparer le nombre de crimes enregistrés par les forces de l'ordre avec les déclarations des infractions perçues. Un tel dispositif permettrait de mieux cerner le sentiment d'insécurité des citoyens et ses causes. Il serait également intéressant de disposer de données administratives plus fines permettant de connaître « la cible » des diverses attaques.

## Conclusion

Au Luxembourg, les homicides volontaires et les violences sur enfants sont en nombre très réduits. Cependant, la victimisation est importante comparativement à ce qu'expriment les statistiques administratives.

Les infractions commises contre les personnes au sens large ont crû lentement et régulièrement au cours de la décennie passée, alors que celles contre les biens restent stables.

Du point de vue de la sécurité routière :

1. le nombre de tués sur les routes a fortement chuté au cours des dix dernières années,
2. le nombre d'accidentés a tendance à varier de manière cyclique.

En 2010, ce nombre a retrouvé son plus bas niveau de 2004.



## Chapitre 11

### **BIEN-ETRE SUBJECTIF**

La mesure directe de la satisfaction des individus avec leur vie renseigne de la qualité de vie réellement ressentie. Celle-ci peut dépendre d'un ensemble de circonstances particulières (« état d'esprit » au moment du sondage, événements s'étant produit au cours de la semaine précédente, etc.), mais n'en demeure pas moins, pour l'OCDE, « une appréciation réfléchie de l'individu sur sa qualité de vie à un instant donné »<sup>147</sup>. Ces données sont, en général, relativement stables à travers le temps et donnent une image globale de la situation du bien-être. Leur relative stabilité reflète, le cas échéant, l'absence de dégradation de la situation malgré la succession des crises et la montée du chômage.

---

<sup>147</sup> P.292, § 2 du rapport « Comment va la vie ? Mesurer le bien-être » de l'OCDE

## Importance du bien-être subjectif

Au-delà de la situation objective du bien-être des populations (conditions matérielles et environnementales au sens large<sup>148</sup>), il convient de prendre en compte leur perception de celui-ci. La satisfaction avec la vie est, en effet, l'élément le plus important pour les individus. Telle est la conclusion tirée par l'OCDE, en se basant sur les pondérations utilisées sur le site de son « *Your Better Life Index* ».

Cependant, ce bien-être subjectif se fonde sur l'ensemble des composantes et des variables vues jusqu'à présent au sein de ce rapport, comme rappelé au sein du chapitre traitant des revenus et du patrimoine. A titre d'information, rappelons que l'étude de 2005 commandé par la BBC à GfK NOP<sup>149</sup> et mentionnée dans l'ouvrage « *Prosperité sans croissance* » de Tim Jackson mentionne l'ordre d'importance des éléments influençant le bien-être subjectif donné par les personnes interrogées: 1) les relations entre partenaires et les relations familiales, 2) la santé, 3) l'environnement visuel, 4) l'argent et la situation financière, 5) la vie spirituelle, 6) la communauté et les amis et 7) l'épanouissement professionnel. Ces composantes se retrouvent également au sein du rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi<sup>150</sup>. Ces différentes composantes se retrouvent d'ailleurs toujours sous une forme ou une autre au sein des différentes études relatives à la qualité de vie.

Au niveau luxembourgeois, une étude du CEPS/Instead (basée sur l'EVS 2008) fournit quelques pistes d'appréciation des corrélations du bien-être subjectif avec les autres composantes du bien-être<sup>151</sup> :

### **Encadré 11.1. Variables explicatives du bien-être général au Luxembourg**

La relation entre la satisfaction entre statut social et ressources et le bien-être subjectif et général est trop faible pour être considéré comme une composante significative. La relation entre la satisfaction du cadre de vie (résidence et voisinage) et le bien-être général est faible et négative. Ces deux indicateurs de satisfaction dans des domaines spécifiques ne peuvent pas être considérés comme des indicateurs valides.

Seule la relation entre la satisfaction des conditions de vie personnelle (loisirs, temps familial et santé) et le bien-être général est assez élevée pour évaluer les conditions de vie personnelles et le bien-être général. Le modèle utilisé et incluant ces trois seules constructions nous indique que leur rapport avec le bien-être général est validé. La satisfaction au sein des affaires personnelles peut constituer un enrichissement des mesures de bien être général.

<sup>148</sup> « Contrairement à la "nature", l'"environnement" englobe les activités humaines. Il s'agit donc d'une notion plus large que la notion de "nature". Il existe de multiples définitions concernant l'environnement (qui en fait signifie "milieu") que l'on peut décrire comme l'ensemble des conditions naturelles ou artificielles (physiques, chimiques et biologiques) et culturelles (sociologiques) dans lesquelles les organismes vivants se développent (dont l'homme, les espèces animales et végétales). Source : Pages 34 et 35 de l'avis du CES sur l'évolution de la situation économique, sociale et financière de 2007.

<sup>149</sup> GfK National Opinion Polls : agence privée de recherche fournissant une vue des affaires à travers des études quantitatives et qualitatives

<sup>150</sup> Celui-ci les regroupe de la manière suivante : conditions de vie matérielles (revenu, consommation et patrimoine) ; santé ; éducation ; activités personnelles (dont le travail) ; participation politique et gouvernance ; liens et rapports sociaux ; environnement ; insécurité économique et physique.

<sup>151</sup> <http://www.ceps.lu/pdf/3/art1608.pdf>

## Vue synthétique sur la mesure du bien-être subjectif

### *La mesure du bien-être subjectif*

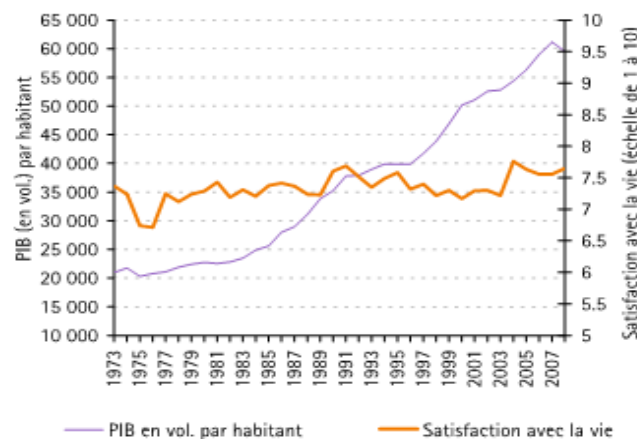
La prise en compte de telles mesures se heurte à certains écueils. Ainsi, les travaux des économistes du bonheur montrent que les individus sont sujets à deux phénomènes : d'une part, l'adaptation temporelle et d'autre part, les comparaisons interpersonnelles.

Concernant le premier élément, cela signifie qu'un progrès est perçu comme tel jusqu'au moment où un individu donné s'y est adapté.

Ce phénomène permet notamment d'expliquer le paradoxe d'Easterlin<sup>152</sup> : Le bien-être matériel des individus a progressé. Mais cela ne s'est pas traduit par un changement des réponses des individus à la question sur leur satisfaction de vie, car ils s'habituent d'année en année aux nouvelles évolutions du bien-être.

### **Encadré 11.2. Paradoxe d'Easterlin<sup>153</sup> au Luxembourg**

PIB par habitant et satisfaction avec la vie au Luxembourg, 1973-2008



Source : AMECO (pour le PIB par habitant) et la "World database on happiness" pour la satisfaction avec la vie (<http://worlddatabaseofhappiness.eur.nl/>).

N.B.: Les données concernant la satisfaction avec la vie sont issues de l'Eurobaromètre.

Au cours des 35 dernières années, la satisfaction de vie est restée relativement stable au Luxembourg, alors que le PIB/habitant a été multiplié par 3. Le Paradoxe d'Easterlin se manifeste donc également au Luxembourg. Cette analyse peut être relativisée par le fait que l'on compare un indicateur dont l'échelle est ouverte vers le haut à un indicateur dont l'échelle est limitée et qu'en niveau, le bien-être subjectif est très fortement corrélé au revenu.

Concernant le second élément, certaines améliorations du bien-être bénéficient à tous. Dès lors que des personnes perçoivent « leur supplément de bien-être », comme étant moindre ou plus faible à celui d'autres individus, ils vivront cette expérience négativement.

<sup>152</sup> Cf. encadré n° 3, Page 20

<sup>153</sup> Le paradoxe d'Easterlin tient son nom de l'économiste qui a mis en évidence en 1974 qu'une hausse du PIB ne se traduit pas nécessairement par une hausse du niveau de bien-être ressenti par les individus. Les explications avancées font notamment appel au paradoxe de l'abondance. Le paradoxe d'Easterlin est l'une des réflexions à la base de l'économie du bien-être.

En d'autres termes et le Prof. Clark<sup>75</sup> avait évoqué un tel exemple lors de l'atelier de travail "Vers une meilleure prise en compte de la qualité de vie", une personne préfère avoir 100 de plus si les autres ont 120, au lieu d'avoir 1000 de plus si les autres ont 3000. Cette seconde conclusion met en relief l'importance de l'équité (conformément aux conclusions des trois premiers chapitres du rapport technique du projet PIBien-être et qui soulignaient le besoin de mesurer plus finement les inégalités et la pauvreté)

### Encadré 11.3. Etat de l'art sur les écueils des mesures subjectives

Voici un tableau synthétisant les travaux du Prof. Andrew Clark<sup>154</sup> sur la question :

	<i>Comparaisons horizontales (statut)</i>	<i>Comparaisons intertemporelles (adaptation)</i>
<i>Revenu</i>	Oui	Oui
<i>Chômage</i>	Oui	Non
<i>Mariage/Divorce</i>	?	Oui
<i>Santé</i>	Peut-être?	Partiel?
<i>Activités sociales</i>	Peut-être?	Non?
<i>Libertés</i>	?	?
<i>Religion</i>	Peut-être?	?

*Pour plus d'informations sur ce point, consulter le rapport technique du projet PIBien-être*

La présence de ces écueils ne signifie pas pour autant que les mesures subjectives doivent être abandonnées : elles ne fournissent pas une information substituable à celle des indicateurs objectifs, mais une information complémentaire.

Des mesures subjectives devraient notamment être utilisées afin de mesurer les domaines du bien-être les plus importants ou les plus sensibles. C'est un moyen de contrôler l'adéquation des politiques mises en œuvre avec le ressentiment des populations<sup>155</sup>. Ces nouveaux types de mesure peuvent également permettre de mesurer les priorités des populations et ainsi rendre les pondérations utilisées dans les indices composites moins arbitraires.

Les indicateurs de satisfaction avec la vie évoluent en général relativement peu au fil des années, comme l'illustre le controversé paradoxe d'Easterlin (voir ci-dessus). En outre, ils n'ont pas su forcément traduire la crise des années 2008-2010 (par ex. pour sa série de données issue de l'enquête Eurobaromètre). Enfin, le fait que ces indicateurs soient fermés vers le haut et que les individus s'habituent aux suppléments de bien-être au cours du temps limite d'autant plus l'information apportée. En couplant l'indicateur de satisfaction avec la vie avec l'espérance de vie, on peut estimer le nombre d'années de vie heureuse.

<sup>154</sup> Directeur de recherche au CNRS à la *Paris School of Economics* (DELTA/PSE)

<sup>155</sup> Conformément aux conclusions du rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi qui propose de mesurer la satisfaction à travers des mesures d'insatisfaction

*L'analyse des indicateurs du Compendium de l'OCDE selon l'Observatoire de la Compétitivité*

Le rapport technique du projet PIBien-être, comme l'OCDE, propose d'évaluer l'indicateur de satisfaction d'un individu par rapport à sa vie (échelle de 0 à 10). Selon cet indicateur, le Luxembourg dépasse la moyenne de l'OCDE (de 6,7) en réalisant un score de 7,1 sur 10. Les pays les mieux positionnés sont le Danemark, le Canada et la Norvège. D'après l'OCDE, 59% de la population de l'OCDE se déclare satisfaite au moment de l'enquête.

*Séries de données*

	Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
Rapport « Comment va la vie ? »	Satisfaction avec la vie	Eurobaromètre - moyenne annuelle (/100)	90	91,3	x	86,9	95	94	92,5	93	92,5	96	95,5	
		World Database of Happiness - moyenne annuelle (/10)	7,17	7,29	7,3	7,22	7,76	7,63	7,55	7,56	7,47	7,53	7,46	
		Gallup (/10)											7	7,1
	Bonheur expérimenté au cours de la journée précédente	Gallup											80	87
	Joie expérimentée au cours de la journée précédente	Gallup											78	78
	Souci expérimenté au cours de la journée précédente	Gallup											25	26
	Tristesse expérimentée au cours de la journée précédente	Gallup											19	17
	Stress expérimenté au cours de la journée précédente	Gallup											42	35
	Dépression expérimentée au cours de la journée précédente	Gallup											5	7
	Angoisse/Peur expérimentée au cours de la journée précédente	Gallup											27	22
Douleur physique expérimentée au cours de la journée précédente	Gallup											27	23	
Rapport technique	Taux de mortalité par suicide standardisé*	Eurostat	13,6	16	18,4	10,3	13,2	9,9	13,2	16	7,8	10,8	x	
	Taux de mortalité par suicide stand. MM 3 ans*	Eurostat	14,7	15,3 6	16	14,9	13,9 7	11,1 3	12,1	13,0 3	12,3 3	11,5 3	x	
	Taux de mortalité par suicide stand. MM 5 ans*	Eurostat			15,7	14,9 6	14,3	13,5 6	13	12,5 2	12,0 2	11,5 4	x	

\* pour 100 000 personnes

*Pertinence et qualité des indicateurs de bien-être subjectif selon les critères retenus en début de rapport*

Source	Variable	Concept cible	INDICATEURS							
			Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique			
			Validité apparente	interprétation univoque	résultat susceptible d'être influencé par les politiques	possibilité de ventiler les informations	instrument de collecte bien établi	définition comparable	couverture pays	collecte récurrente des données
<b>Bien-être subjectif</b>										
Rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE	Satisfaction à l'égard de l'existence	Evaluation de la vie	√	√	~	√	~	√	√	√
	Bilan des affects positifs et négatifs	Sentiments positifs et négatifs	√	√	~	payant	~	√	√	~
Rapport technique PIBien-être	Taux de mortalité standardisé par suicide	Mal-être extrême	~	√	X	X	√	√	√	√

Note : Le symbole √ signifie que l'indicateur satisfait au critère considéré, le symbole ~ qu'il les satisfait partiellement mais de manière suffisante et le symbole X qu'il ne les satisfait pas ou alors dans une faible mesure.

**Indicateurs extraits du rapport « Comment va la vie ? » de l'OCDE**

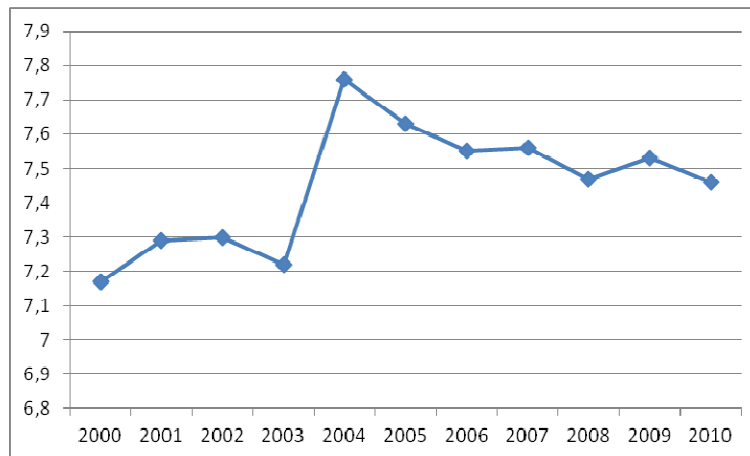
**Satisfaction à l'égard de l'existence**

Comme mentionné en introduction, la mesure directe de la satisfaction des individus avec leur vie renseigne de la qualité de vie ressentie par les populations bien qu'elle dépende d'un ensemble de circonstances spécifiques. Cet indicateur évolue relativement peu au fil des années (comme l'illustre le controversé paradoxe d'Easterlin) et le fait qu'il soit fermé vers le haut et que les individus s'habituent aux suppléments de bien-être au cours du temps limite l'information apportée. Cependant, il présente un intérêt certain du fait qu'il fournit une image globale de la situation du bien-être au Luxembourg et sa relative stabilité exprime l'absence de dégradation de la situation malgré la succession des crises et la montée du chômage. Notons enfin qu'en couplant cet indicateur avec l'espérance de vie, il est possible d'obtenir le nombre d'années de vie heureuse.

La série de données utilisée par l'OCDE provient de l'Institut Gallup. Ce dernier n'ayant effectué que deux vagues de sondage au Grand-Duché, en janvier 2009 et en juin 2010, il n'est pas possible de présenter de série chronologique pour les données concernées. Cependant, nous pouvons brièvement commenter les dernières données disponibles. Ainsi, les Luxembourgeois donnaient à leur satisfaction avec la vie une note moyenne de 7 sur 10 en janvier 2009 et une note de 7,1 en juin 2010. Ces résultats sont restés stables d'une année sur l'autre, mais sont légèrement inférieurs à ceux issus de d'autres séries de données.

Au-delà des données du *Gallup World Poll* retenues par l'OCDE, d'autres séries de données existent, en effet, pour la mesure de la satisfaction avec la vie, que cela soit via la *World Database of Happiness* (WDH) ou encore via l'enquête Eurobaromètre.

**Graphique 11.1. Luxembourg - Satisfaction avec la vie (WDH)**  
*Moyenne annuelle sur une échelle de 1 à 10*

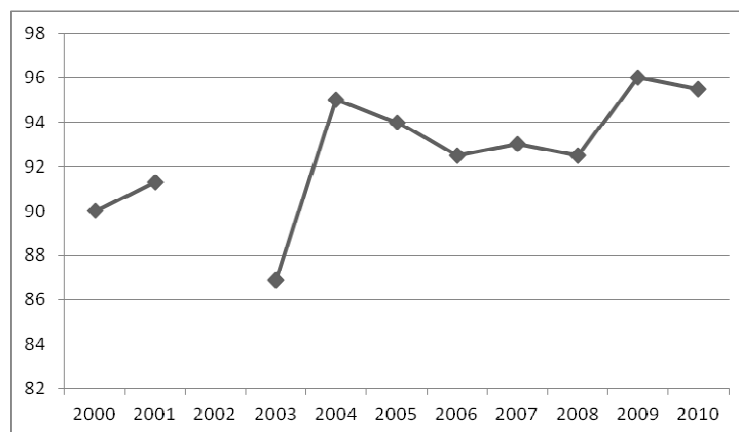


Source: World Database of Happiness

Ce premier graphique permet de distinguer l'existence de trois phases d'évolution du bien-être :

- une première s'étalant de 2000 à 2003 et marquée par une relative stagnation du bien-être
- une seconde allant de 2003 à 2004 et caractérisée par une très forte hausse de la satisfaction avec la vie
- depuis 2004, une lente détérioration du bien-être des populations

**Graphique 11.2. Luxembourg - Satisfaction avec la vie (Eurobaromètre)**  
*Moyenne annuelle sur une échelle de 0 à 100*



Source: Eurobaromètre

Selon l'Eurobaromètre, au cours des dix dernières années, la part des individus satisfaits avec la vie a augmenté de près de 6 points de pourcentage. Il est également à noter, qu'ici et malgré la crise, cette même satisfaction a augmenté de près de 4 points de pourcentage de 2007 à 2010.

### **Le bilan des affects positifs et des affects négatifs**

Gallup n'ayant effectué que deux vagues de sondage au Grand-Duché en janvier 2009 et en juin 2010, il ne nous est pas possible de présenter de série chronologique pour les données concernées. Cependant, nous pouvons brièvement commenter les dernières données disponibles.

La question posée par l'institut de sondage était la suivante : Avez-vous expérimenté les sentiments suivants au cours de la journée d'hier ?

<b>Indicateurs (réponse : oui)</b>	<b>Janvier 2009</b>	<b>Juin 2010</b>
Bonheur	80	87
Joie	78	78
Souci	25	26
Tristesse	19	17
Stress	42	35
Dépression	5	7
Angoisse/Peur	27	22
Douleur physique	27	23

En l'espace d'un an et demi, davantage de personnes ont expérimenté la veille un sentiment de bonheur (+ 7), alors que les résultats liés à la joie, au souci, à la tristesse et à la dépression restent relativement stable et que les sentiments de stress ont diminué (- 7), de même que ceux d'angoisse (- 5) et de douleur physique (- 4). Au cours de la dernière année, le bien-être subjectif, analysé sous le prisme de cet indicateur s'est donc amélioré du fait de la progression du sentiment de bonheur et de la forte diminution de trois sentiments affectant négativement le bien-être individuel. Cependant, les principales limites de ces données sont que les sondages n'ont pas été effectués aux mêmes dates (problèmes de saisonnalité) et qu'elles sont fortement influencées par l'actualité, les médias, etc.

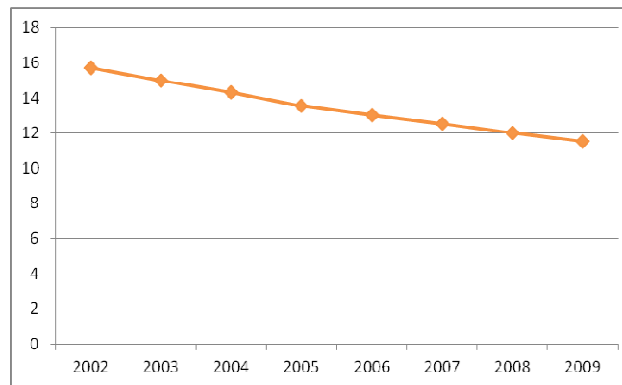
<b>Indicateurs complémentaires issus du rapport technique PIBien-être</b>
---

### **Suicide**

La mesure du suicide indique la proportion d'individus se trouvant dans une situation de mal-être extrême. Il s'agit d'une mesure indirecte du bien-être par son opposé. De manière à éviter les fluctuations inhérentes à un petit pays comme le Luxembourg, les données sont lissées par des moyennes mobiles sur cinq ans.



**Graphique 11.3. Luxembourg - Taux standardisé de mortalité par suicide**  
*en pourcentage*



Source : Eurostat

Une lente diminution du taux de mortalité de suicide standardisé a lieu d'année en année, ce qui peut être considéré comme une réduction progressive des situations de mal-être extrême.

A titre d'information, voici quelques données supplémentaires relatives au suicide :

Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de mortalité par suicide des 15-19 ans*	EU-SDI	-	8,1	16	3,9	7,7	7,5	-	10,6	-	-	x
Taux de mortalité par suicide des 50-54 ans*		7,3	10,8	28,3	10,4	13,6	9,9	25,6	30,8	23,9	11,6	x
Taux de mortalité par suicide des 85 ans et plus*		15,4	32,5	32,9	-	34,8	33,7	15,9	30,7	14,7	-	x
Taux de mortalité par suicide standardisé*	Eurostat	13,6	16	18,4	10,3	13,2	9,9	13,2	16	7,8	10,8	x
Taux mortalité par suicide stand. Moyenne Mobile sur 3 ans*	Eurostat	14,7	15,3 6	16	14,9	13,9 7	11,1 3	12,1	13,0 3	12,3 3	11,5 3	x
Taux mortalité par suicide stand. Moyenne Mobile sur 5 ans*	Eurostat	x	x	15,7	14,9 6	14,3	13,5 6	13	12,5 2	12,0 2	11,5 4	x
Nombre total de suicides	Police GD	66	77	93	53	67	54	74	90	64	71	x

\* pour 100 000 personnes

EU-SDI : Indicateurs de Développement Durable d'Eurostat

Pour ce qui est du nombre total de suicides, il est à noter que la définition luxembourgeoise est volontairement plus large que celle de l'OMS. Les tentatives de suicide ne sont cependant pas mesurables/mesurées.

## Indicateurs proposés par les ministères lors de leur consultation

**Antidépresseurs, alcoolémie, drogue**

Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Consommation d'antidépresseurs lors des 12 derniers mois (en %)	Eurobaromètre	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	6
Consommation de drogues dures - taux total de prévalence (en %)	CRP-Santé A.Origer	0,84	x	x	0,84	x	x	x	0,76	x	x	x
Consommation d'alcool (vol/perso/an)	OCDE	13,1	12,3	12,9	12	12,2	11,8	x	x	x	x	x

Il est également envisageable de mesurer le mal-être, à travers certaines formes de son expression à l'instar de la consommation d'antidépresseurs, de l'alcoolémie et de la consommation de drogue.

Pour ce qui est de la consommation d'antidépresseurs, l'enquête Eurobaromètre sur la santé mentale nous apprend que les Luxembourgeois sont dans la moyenne européenne, mais qu'ils en consomment moins que la moyenne pour des cas de dépressions et d'anxiété et plus que la moyenne pour améliorer leurs performances. Ici, nous nous situons plutôt dans le domaine relatif au travail. Notons enfin que nous ne disposons que de données pour l'année 2010.

Pour ce qui est de la consommation de stupéfiants, l'activité étant illégale, il est relativement difficile d'obtenir des données fiables. En outre, les données régulières manquent (données tous les 3 ou 4 ans).

Enfin, la mesure de la consommation d'alcool est biaisée de par le tourisme à la pompe. En outre, consommation d'alcool n'est pas synonyme d'alcoolisme et de problème de bien-être. Enfin, la série de données s'arrête en 2005.

## Travail statistique à accomplir

Pour ce qui est des manques statistiques identifiés, il s'agit des :

- Expériences positives/négatives vécues par l'individu :

La série de données (issue de Gallup) ne couvrant que les années 2009 et 2010, il serait bon de veiller au développement futur de données annuelles de qualité.

- « Enquêtes-temps » :

Il serait intéressant, pour pallier au manque de données de ce domaine et conformément à plusieurs conclusions du rapport technique du projet PIBien-être, de financer une « enquête-temps », qui indique la satisfaction ressentie par rapport à chacune des activités/composantes de l'existence.

### Encadré 11.4. La mesure du bien-être subjectif au travers des enquêtes « budget-temps »

New column: "was that moment pleasant or unpleasant?"

Décrivez vos différentes occupations de la journée <small>Indiquez les heures de début et de fin (plage horaire de l'activité) grâce à une accolade Décrivez votre occupation</small>		Faites-vous autre chose en même temps ? <small>(lecture, conversation, radio, TV...)</small>	Est-ce un moment agréable ou désagréable ? <small>(de -3 : très désagréable à +3 : très agréable)</small>
18 h 00	Je rentre du travail dans les embouteillages	Conversation avec un collègue	-3 -2 -1 0 +1 +2 +3
18 h 10			(-3) -2 -1 0 +1 +2 +3
18 h 20	Je me repose sur le canapé	J'écoute de la musique	-3 -2 -1 0 +1 +2 +3
18 h 30			-3 -2 -1 0 +1 +2 +3
18 h 40	Je pars pour le supermarché		-3 -2 -1 0 +1 +2 +3
19 h 00	Je fais des courses pour le dîner		-3 -2 -1 0 +1 +2 +3
19 h 10			-3 -2 -1 0 +1 +2 +3
19 h 20	Trajet retour du supermarché		-3 -2 -1 0 +1 +2 +3
19 h 30			-3 -2 -1 0 +1 +2 +3
19 h 40	Je surveille ma nièce qui fait ses devoirs		-3 -2 -1 0 +1 +2 +3
20 h 00	Je prépare le dîner	Je garde ma nièce	-3 -2 -1 0 +1 +2 +3
20 h 10			-3 -2 -1 0 +1 +2 +3
20 h 20	Je mange avec ma femme, mon frère et ma nièce	Conversation	-3 -2 -1 0 +1 +2 +3
20 h 30			-3 -2 -1 0 +1 +2 +3
20 h 40	Je range la cuisine	J'écoute la radio	-3 -2 -1 0 +1 +2 +3
20 h 50	Je discute en ligne sur messagerie instantanée (PC)	Je grignote des biscuits	-3 -2 -1 0 +1 +2 +3

Source : INSEE

Dans le domaine de l'analyse de la "qualité de vie", le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi considère que l'on pourrait utiliser les enquêtes « budget-temps » pour mesurer le "bien-être subjectif": « La proportion du temps vécu par chacun durant laquelle le sentiment dominant déclaré est négatif, nécessite de collecter des informations sur les expériences affectives vécues au cours d'épisodes spécifiques par le biais des enquêtes existantes sur l'emploi du temps. La mise en œuvre de cette mesure au niveau national exigerait que soient collectées des données sur l'emploi du temps « évalué », c'est-à-dire d'ajouter dans les enquêtes permanentes sur l'utilisation du temps des questions sur l'expérience émotionnelle durant des épisodes spécifiques. Des mesures en ce sens sont envisagées dans certains pays de l'OCDE (par exemple aux États-Unis) et pourraient être généralisées à d'autres (par exemple dans le cadre de la prochaine collecte de données sur l'utilisation du temps pour les pays européens) ». Il est à noter également qu'au sein de l'enquête la plus récente de l'INSEE (France) sur l'emploi du temps a été ajoutée une question sur la satisfaction avec l'activité rapportée. Il s'agit donc d'un exemple d'emploi du temps « évalué » (voir ci-dessus).

Une « enquête-temps évaluée » permettrait également de répondre aux demandes exprimées par le Conseil d'Analyse Economique (CAE) et le Conseil allemand des experts en économie dans leur rapport de 2010<sup>156</sup> et pour qui une mesure du temps passé avec d'autres personnes lors d'activités sportives, culturelles et communautaires est essentielle dans un jeu d'indicateurs du bien-être. Deux des trois *Task Force* (Groupes de travail) du *Sponsorship Group* d'Eurostat et de l'INSEE (celle relative à la perspective des ménages et aux aspects de distribution du revenu, de la consommation et du patrimoine ainsi que celle relative à la qualité de vie) recommandent aussi le développement et l'harmonisation d'enquêtes sur l'emploi du temps.

<sup>156</sup> <http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/095.pdf>

Une enquête sur l'emploi du temps peut en outre fournir des pondérations (calculées comme la part du temps total consacrée à une activité) à un éventuel indicateur synthétique sur la qualité de la vie au Luxembourg (un peu de la même façon que les résultats de l'enquête « Budget des Ménages » sont utilisés pour pondérer l'Indice des Prix à la Consommation)

### Conclusion

Lors de la dernière décennie, le bien-être subjectif s'est amélioré de plusieurs points de vue et cela en dépit de la crise. Nous pouvons ainsi constater une amélioration globale du sentiment de satisfaction avec la vie sur la période 2000-2010 au sein de deux séries de données différentes, accompagnée d'une tendance baissière du nombre de suicides et donc de mal-être extrême. Les données Gallup indiquent, en outre, qu'au cours des dernières années, le bien-être subjectif a continué à s'améliorer.

## Chapitre 12

# CULTURE

La conservation et le développement du patrimoine culturel national est un enjeu essentiel de bien-être au travers, entre autres, du développement et de la diversification de l'activité économique, de l'épanouissement individuel procuré par l'expression artistique, de la complétion des connaissances transmises par le cursus scolaire et l'environnement social, et du développement d'une conscientisation des enjeux collectifs, en particulier ceux relatifs à la mise en place d'un développement durable<sup>157</sup>. La culture constitue également un impératif sociétal, du fait des craintes engendrées par les crises et la mondialisation : les spécificités culturelles nationales deviennent, dans ce contexte, des repères, ainsi que des leviers de cohésion sociale, à travers l'attachement de la population à des références et à des valeurs communes. Au Luxembourg, cela relève tout particulièrement de la connaissance et de l'utilisation de la langue « nationale ».

---

<sup>157</sup> Culture et Développement durable : vers un changement de paradigme ? de M. Raymond Weber

## Culture et bien-être

La culture se révèle être une opportunité pour le développement du bien-être des résidents du Luxembourg et cela de plusieurs points de vue.

Du point de vue économique, elle peut devenir le vecteur d'une plus grande diversification de l'activité économique luxembourgeoise et constituer une forme d'alternative au « tout-financier ». Cette opportunité est d'autant plus importante que l'activité culturelle contribue à la création d'emploi et à la réalisation de valeur ajoutée de manière durable (les ressources culturelles sont, en effet, illimitées et peu coûteuses en termes environnementaux).

Du point de vue du bien-être subjectif, la culture permet l'épanouissement de l'individu à travers la stimulation de son intellect et de son imagination, en lui proposant un « au-delà » aux réalités quotidiennes. Il permet également d'étendre le champ de son expression à travers la participation à des événements et activités culturelles.

Du point de vue politique au sens large, la culture joue un rôle d'explicitation des enjeux sociétaux, favorise les débats, multiplie les liens sociaux entre les individus et contribue au développement d'une conscientisation politique pouvant déboucher sur un engagement citoyen renforcé.

Enfin, du point de vue de la cohésion sociale et de l'identité, le récent sondage « Intégration » du Cefis<sup>158</sup> révèle que la majorité des résidents reprochent aux travailleurs frontaliers leur manque d'intérêt, dans la majorité des cas, pour leur pays de travail, et estiment notamment que sept frontaliers sur dix ne feraient pas assez d'effort pour parler luxembourgeois. Près de six individus sur dix considèrent également que le pays « est envahi » et près d'un quart considère que les travailleurs frontaliers constituent « une menace pour l'identité luxembourgeoise ». Ces résultats soulignent l'importance des enjeux identitaires au Grand-Duché.

## Vue synthétique sur la mesure de la culture

### *La mesure de la culture*

La culture peut être appréhendée de deux manières :

- au travers de données objectives décrivant l'existence ou la fréquentation d'événements et d'activités culturelles (i.e. nombre de musées ou nombre de tickets de musée écoulés)
- sous le prisme de données subjectives, en interrogeant les individus sur le temps accordé aux différentes activités culturelles et sur les sentiments qui en découlent

Un très grand nombre de données du premier type sont disponibles pour le domaine culturel au Luxembourg. Il s'agit essentiellement des variables suivantes :

- la diffusion totale des journaux et hebdomadaires
- le nombre d'élèves inscrits au conservatoire de musique de la ville de Luxembourg
- les programmes de radio et télévision luxembourgeois
- la fréquentation des musées
- le nombre de spectateurs de cinéma

<sup>158</sup> « L'intégration au Luxembourg. Focus sur les réseaux sociaux, la confiance et les stéréotypes sur les frontaliers » (RED n°15) du CEFIS (Centre d'études et de formation interculturelle et sociale)

- le nombre de spectateurs de théâtre
- la fréquentation des scènes culturelles
- la consultation de la bibliothèque nationale sur place
- les documents prêtés et les nouveaux inscrits à la bibliothèque nationale

Pour l'analyse du bien-être luxembourgeois, nous allons retenir des indicateurs relatifs à la fréquentation d'établissements culturels moins populaires du fait de leur moins grande sensibilité à la programmation et du fait qu'elles donnent une image plus fidèle de la tendance des pratiques culturelles au niveau luxembourgeois.

D'autres données disponibles concernent la langue luxembourgeoise et plus particulièrement l'utilisation du luxembourgeois comme première langue vivante à la maison chez les élèves scolarisés au sein du territoire national. Cependant, cet indicateur ne saurait être totalement représentatif de la question culturelle et linguistique au Luxembourg.

### Séries de données

	Indicateurs	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Rapp. technique PIBien-être	Fréquentation du conservatoire de musique	Conservatoire de musique de la ville de Luxembourg	430 1	433 4	463 4	469 6	491 6	510 3	500 8	485 8	494 2	497 0	490 9
	Fréquentation totale des musées nationaux	Ministère de la Culture	305 064	284 479	317 976	319 382	313 591	337 167	385 060	455 826	369 284	379 977	x
	Fréquentation des cinémas – Nombre total de spectateurs	Ministère de la Culture	136 201 6	141 390 0	143 133 7	126 196 7	135 690 4	115 798 2	125 172 0	115 263 8	113 470 5	125 815 9	x
	Fréquentation des théâtres – Nombre total de spectateurs	Ministère de la Culture	x	x	680 28	728 74	683 88	761 16	635 09	730 90	715 66	876 91	x
	1 <sup>ère</sup> langue parlée au domicile : luxembourgeois (fondamental et post-primaire) (en %)	MENFP	x	x	x	59,2	57,8	54,4	52,3	50,6	48,2	45,8	43,8
			x	x	x	67,7	66,7	65,8	64,5	62,7	61,2	59,4	58

MENFP : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

### Pertinence et qualité des indicateurs de culture selon les critères retenus en début de rapport

Source	Variable	Concept cible	INDICATEURS							
			Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique			
			Validité apparente	interprétation univoque	résultat susceptible d'être influencé par les politiques	possibilité de ventiler les informations	instrument de collecte bien établi	définition comparable	couverture pays	collecte récurrente des données
Culture										
Rapport technique PIBien-être	Fréquentation des principaux établissements culturels	Volume des activités culturelles	✓	~	~	~	✓	✓	✓	✓
	Utilisation de la langue luxembourgeoise chez les élèves	Maintien de la langue	~	~	X	✓	✓	X	X	✓

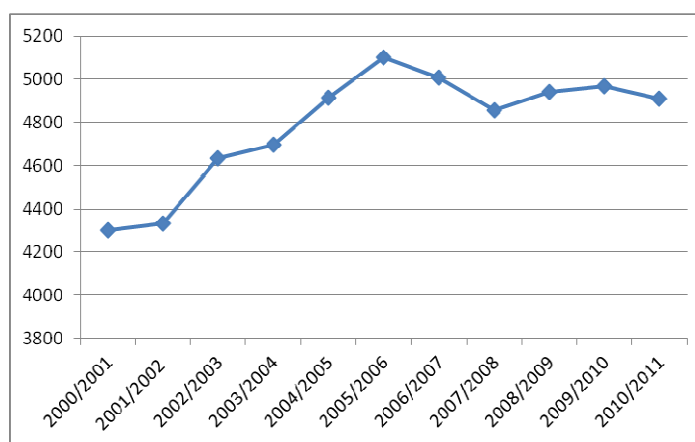
Note : Le symbole ✓ signifie que l'indicateur satisfait au critère considéré, le symbole ~ qu'il les satisfait partiellement mais de manière suffisante et le symbole X qu'il ne les satisfait pas ou alors dans une faible mesure.

## Indicateurs issus du rapport technique PIBien-être

**Fréquentation des principaux établissements culturels (conservatoires, musées, cinémas, théâtres)***Fréquentation du conservatoire de musique*

La première variable retenue concerne la fréquentation des cours du Conservatoire. Ce chiffre a été retenu plutôt que celui des inscrits aux conservatoires, car un inscrit peut l'être pour plusieurs cours. Cette variable a été préférée à celle de la fréquentation des concerts/festivals pour mesurer «l'engouement musical» national, car cette dernière est largement tributaire de la programmation et du climat (pour les festivals).

**Graphique 12.1. Luxembourg - Population des cours du conservatoire de la ville de Luxembourg**  
*nombre total*



Source : Ministère de la Culture

On constate ainsi trois périodes distinctes de fréquentation des cours du conservatoire :

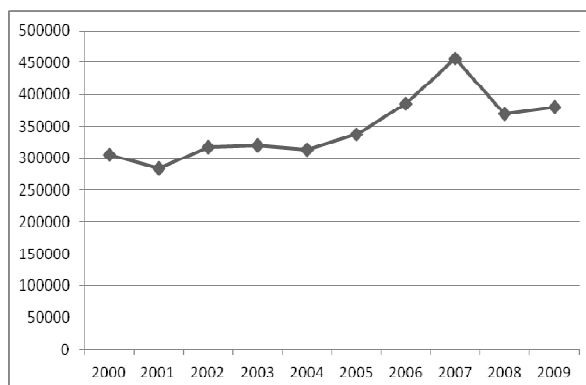
- 1) de 2000 à 2005, une forte croissance du nombre de cours donnés (environ +800 sur la période, soit environ +160 cours donnés en moyenne par année)
- 2) de 2005 à 2007, une légère chute d'environ 250 cours
- 3) de 2007 à 2009, une reprise plus graduelle du nombre de cours (environ +100 sur la période), mais qui n'arrive pas à compenser la diminution de la période précédente

*Fréquentation des musées*

La fréquentation totale des musées est moins sensible aux variations que d'autres activités culturelles (p.e. cinéma), même si elle est influencée par le nombre de musées ouverts. Une limite importante est que les visites au sein des musées nationaux incluent également les visites liées au tourisme. Il serait intéressant de disposer de la ventilation des visites de musées entre résidents/frontaliers/voyageurs étrangers. Un autre indicateur intéressant serait de mesurer la part des résidents ayant visité au moins un musée au cours de l'année (qu'il se trouve sur le territoire national ou non) et le nombre de visites de ce type réalisées. En effet, au-delà de la simple fréquentation d'établissements culturels, il est important de mesurer l'accès et le développement de la culture, quand bien même les individus se rendraient à l'étranger (au sein des zones frontalières) pour y avoir accès.



**Graphique 12.2. Luxembourg - Fréquentation des musées nationaux**  
*Nombre total*



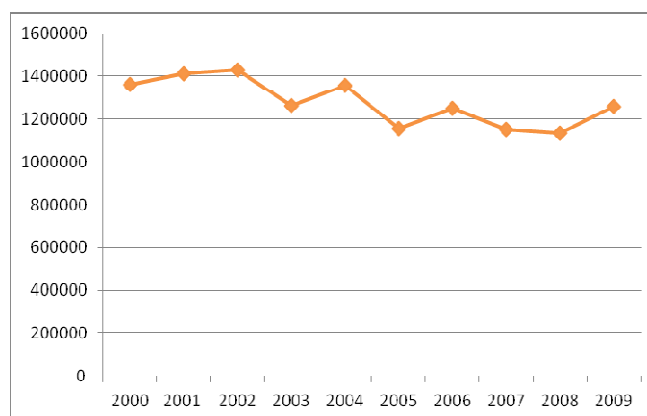
Source : Ministère de la Culture

Une progression de la fréquentation totale des musées est à remarquer entre 2000 et 2007 (fréquentation stable entre 2000 et 2004, puis croissance exponentielle entre 2004 et 2007), mais l'année 2008 marque un retour à la situation de 2006. Des pistes d'explication peuvent être l'impact de « Luxembourg - Capitale européenne de la Culture » en 2007 et l'arrivée de la crise économique. Notons également que le nombre de musées au Luxembourg est passé de 32 à 45 entre l'année 2000 et l'année 2009.

#### *Fréquentation des cinémas*

Cet indicateur mesure une des pratiques culturelles les plus populaires et dont les résultats sont partiellement tributaires de la programmation et des conditions climatiques.

**Graphique 12.3. Luxembourg - Spectateurs des cinémas**  
*Nombre total*



Source : Ministère de la Culture

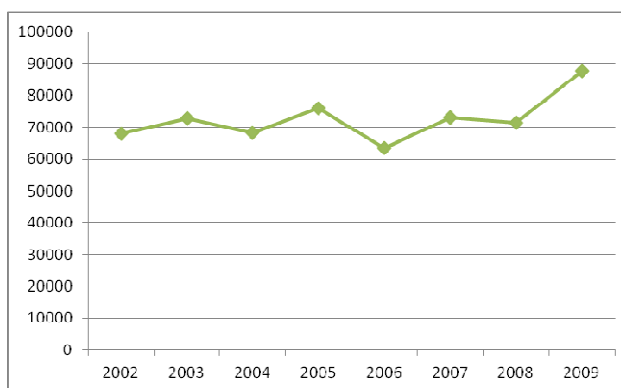
Remarque : sur déclarations des exploitants

Depuis 2000, une relative stagnation du nombre total de spectateurs (avec une légère tendance à la baisse) existe au Luxembourg, avec en moyenne entre 120 000 et 140 000 spectateurs par an.

### Fréquentation des théâtres

Comme pour les musées, la fréquentation des théâtres est moins sensible aux variations que d'autres activités culturelles, même si elle est influencée par la programmation et la langue de représentation.

**Graphique 12.4. Luxembourg - Total de spectateurs des activités théâtrales**  
*Nombre total*



Source : Ministère de la Culture

Le nombre de spectateurs des activités de théâtre demeure relativement stable sur la période d'étude, autour de 70 000 places par année (à l'exception notable des années 2005 et 2006 qui ont connu respectivement une hausse de 7 728 places et une baisse de plus de 12 600 places). A partir de l'année 2008, une importante hausse de la fréquentation est à noter (+ 16 125 places).

#### Encadré 12.1. Les études relatives aux pratiques culturelles

Certaines études du STATEC traitent de la problématique :

Les dépenses culturelles des ménages (Septembre 2011)

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/regards/2011/PDF-19-2011.pdf>

Population et équipement culturels (Décembre 2007)

<http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/thematique/conditions-sociales/culture-en-chiffres/culture-chiffres-6/culture-chiffres-6.pdf>

Certaines études du CEPS/Instead traitent également de la problématique :

Théâtre, cinéma, opéra... qui fréquente quoi au Luxembourg ?

LIEGEOIS Philippe

2007, *Vivre au Luxembourg* n°42

<http://www.ceps.lu/pdf/3/art1303.pdf>

Livres et multimédia. La culture chez les jeunes.

BARDES Julia

2009, *Population & Emploi* n°39

<http://www.ceps.lu/pdf/3/art1425.pdf>

Les sorties culturelles des jeunes de 6 à 19 ans

BARDES Julia

2009, *Population & Emploi* n°37

<http://www.ceps.lu/pdf/3/art1405.pdf>

Les pratiques sportives et artistiques des jeunes de 6 à 19 ans

BARDES Julia

2009, *Population & Emploi* n°36

<http://www.ceps.lu/pdf/3/art1401.pdf>

Les pratiques de concerts au Luxembourg. Volume 2/2 (tableaux)

BORSENBERGER Monique

2007, *Cahiers PSELL* n°158b

<http://www.ceps.lu/pdf/3/art1190.pdf>

Les pratiques de concerts au Luxembourg. Volume 1/2

BORSENBERGER Monique

2007, *Cahiers PSELL* n°158a

<http://www.ceps.lu/pdf/3/art1189.pdf>

Les pratiques de lecture au Luxembourg

BORSENBERGER Monique

2006, *Cahiers PSELL* n°153

<http://www.ceps.lu/pdf/3/art1128.pdf>

Les pratiques culturelles au Luxembourg

AUBRUN Anne, BORSENBERGER Monique, HAUSMAN Pierre, MENARD Guy

2006, *Cahiers PSELL* n°152

<http://www.ceps.lu/pdf/3/art1127.pdf>

Les pratiques de lecture au Luxembourg

BORSENBERGER Monique

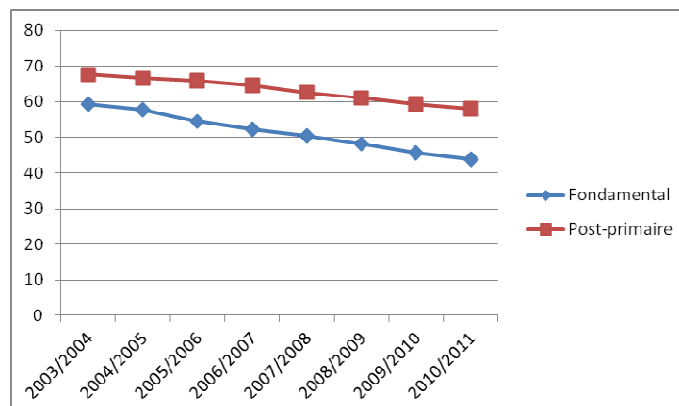
2003, *Population & Emploi* n°04

<http://www.ceps.lu/pdf/3/art769.pdf>

### **Utilisation de la langue luxembourgeoise**

La conservation de la langue luxembourgeoise est un enjeu essentiel pour le maintien de la spécificité culturelle nationale. Aussi, l'utilisation de cette langue comme première langue chez les plus jeunes présume de son utilisation future au sein de la population résidente. Elle implique également le maintien de la cohésion sociale à travers l'attachement de la population à une identité nationale commune.

**Graphique 12.2. Luxembourg - 1<sup>ère</sup> langue parlée par les élèves au domicile : luxembourgeois**  
*en pourcentage*



Source : MENFP

Au cours des sept dernières années, l'utilisation de la langue luxembourgeoise au domicile comme première langue a baissé de 15,4 points de pourcentage chez les élèves de l'enseignement fondamental et de 9,7 points de pourcentage chez les élèves de l'enseignement post-primaire. A noter aussi que l'utilisation du luxembourgeois est constamment inférieure dans le fondamental, ce qui indique que cette langue est de moins en moins utilisée comme première langue au domicile des élèves au fil des années. Ce phénomène peut s'expliquer par l'augmentation de la population résidente étrangère qui entraîne mécaniquement une diminution du nombre d'enfants parlant le luxembourgeois comme première langue au sein de leur foyer. Cependant, cela n'indique en rien que ces enfants ne maîtrisent pas la langue luxembourgeoise ou qu'ils ne l'utilisent pas au cours de leurs échanges extra-familiaux.

### **Encadré 12.2. Les études linguistiques « Baleine »<sup>159</sup>**

D'autres données relatives à l'utilisation et la connaissance des langues au Luxembourg sont disponibles via les études « Baleine » et « BaleineBis ». Cependant, celles-ci ne sont pas réalisées à intervalle régulier (elles n'ont lieu que tous les 10 ans). Il faudrait donc développer des données régulières sur la maîtrise (connaissance), l'utilisation et l'utilité de la langue luxembourgeoise.

Les principales enquêtes fournies par le sondage « Baleine » sont les suivantes :

- La présence des langues au Luxembourg, langues déclarées les mieux parlées, langues déclarées les mieux écrites (de 1997 à 2008 : augmentation potentielle de l'utilisation de l'anglais, perte de vitesse de l'allemand) ;
- Les langues en famille et avec les camarades d'école ;
- Les langues dans la vie publique : commerces, restaurants, achats, administrations ;
- Les langues dans les médias (journaux, livres, radios, télévision, DVD, mais il manque des questions sur les langues dans la communication par internet: RTL.lu, Wort.lu, Lieserbréiwer, Forums, mails, SMS, etc.) ;
- Apprentissage des langues étrangères ;

<sup>159</sup> Étude sociolinguistique du CRP-CU STADLI sur les langues au Luxembourg et portant essentiellement sur les parlers employés au Grand-Duché en 1997. L'étude BaleineBis se base, quant à elle, sur trois vagues de sondages menées par téléphone en 2004 et en 2008.

- Les langues dans le monde du travail avec les notions ambiguës de marché linguistique et d'économie des langues dans les secteurs public et privé et la question des frontaliers ;
- La perception des variations régionales ;
- Les appréciations et attitudes face aux diverses langues ;
- La pression « intégratrice » sur les immigrés, autrement dit le luxembourgeois comme vecteur d'intégration.

### **Encadré 12.3. Les études linguistiques du CEPS/Instead à partir de l'EVS**

L'étude des données de l'*European Values Survey* (EVS 2008) a permis au CEPS/Instead de réaliser des études sur la situation linguistique luxembourgeoise, dont notamment :

Pays multiculturel, pays multilingue ? Un modèle pragmatique pour l'analyse des relations langagières au Luxembourg

DICKES Paul, BERZOSA Guayarmina

2010, *Les Cahiers du CEPS/INSTEAD n°2010-16*

<http://www.ceps.lu/pdf/3/art1542.pdf>

Les compétences linguistiques auto-attribuées

DICKES Paul, BERZOSA Guayarmina

2010, *Les Cahiers du CEPS/INSTEAD n°2010-19*

<http://www.ceps.lu/pdf/3/art1563.pdf>

### **Travail statistique à accomplir**

Etant donné le manque de données non-administratives pour ce domaine, trois types de mesures devraient être développées :

#### *1) Des mesures relatives à l'emploi et la connaissance de la langue nationale*

- Connaissance et utilisation de la langue luxembourgeoise parmi les résidents :
  - o le pourcentage de personnes déclarant parler/comprendre le luxembourgeois et de citoyenneté non-luxembourgeoise
  - o le pourcentage de personnes déclarant parler/comprendre une ou deux des deux autres langues nationales (français et allemand) et de citoyenneté non-luxembourgeoise

#### *2) Des mesures relatives à la vitalité du secteur culturel*

- Ratio PIB des secteurs de la culture / PIB total
- Ratio effectif des travailleurs culturels / effectif de la population active
- Nombre d'établissements de diffusion pour 1 000 habitants
- Ratio dépenses culturelles des ménages / dépenses de loisirs
- Indice des prix des produits culturels

3) *Des mesures relatives au temps consacré à des activités culturelles au sens large et à la satisfaction qui en est retirée*

- Ratio temps consacré aux activités culturelles / temps de loisirs (« enquête-temps »)
- Des données relatives aux distances domiciles-loisirs devraient pouvoir être dérivées de l'enquête sur les déplacements que lancera le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures (MDDI) - Département des Transports en 2012.

Outre les propositions précédentes, de nouvelles données sont disponibles au Luxembourg, de par le projet Culture. Ces dernières n'ont cependant pas pu être étudiées au sein de ce rapport, du fait de leur publication tardive.

**Encadré 12.4. Projet Culture du Ministère de la Culture et du CEPS/Instead<sup>160</sup>**

Le projet Culture est réalisé dans le cadre d'une convention signée entre le Ministère de la Culture et le CEPS/INSTEAD. Son objectif est de mesurer l'évolution de la diffusion des différentes pratiques culturelles et celle du profil des publics concernés au cours des dix dernières années. Les analyses sont menées à partir des données des deux enquêtes Culture réalisées en 2009 et 1999 et qui constituent aujourd'hui le principal instrument de suivi des comportements culturels au Luxembourg. Les enquêtes intermédiaires réalisées entre ces deux périodes et portant sur des aspects culturels spécifiques (musique, lecture, jeunes...) sont également exploitées.

Les premières publications sur le sujet sont les suivantes :

Les pratiques culturelles et médiatiques au Luxembourg. Eléments de synthèse de l'enquête Culture 2009

BARDES Julia, BORSENBERGER Monique  
2011, *Les Cahiers du CEPS/INSTEAD n°2011-16*  
<http://www.ceps.lu/pdf/3/art1784.pdf>

Les associations culturelles

FLEURY Charles  
2011, *Rapports*  
<http://www.ceps.lu/pdf/3/art1785.pdf>

Les données développées par le Québec peuvent également servir de modèle d'inspiration au Grand-Duché de Luxembourg (cf. pages suivantes).

<sup>160</sup> <http://lisoc.ceps.lu/projets/culture/>

*Indicateurs de 1<sup>er</sup> rang de l'expérience québécoise :*

<b>Indicateurs économiques</b>	<b>But</b>
1. Ratio entre le PIB des secteurs de la culture et des communications et le PIB total	Mesurer la part de la culture dans l'économie. Le PIB culturel mesure la valeur des ressources économiques consacrées à la culture. C'est un indicateur de vitalité culturelle.
2. Indice d'exportation des produits culturels	Mesurer la variation de la valeur des exportations des produits culturels. C'est un indicateur de vitalité culturelle.
3. Indice des prix des produits culturels	Mesurer la variation du coût des produits culturels. C'est un indicateur d'accessibilité économique à la culture.
4. Indice de concentration des industries culturelles (production et diffusion regroupées)	Mesurer le degré de concentration des industries permet d'appréhender les difficultés d'accès au marché. C'est un indicateur d'accessibilité économique.
5. Indice des ventes totales de produits culturels	Mesurer la variation de la valeur des ventes de produits culturels indique l'évolution de la consommation culturelle.
6. Part de marché des produits culturels nationaux	Évaluer la position économique des produits culturels dans l'ensemble des produits culturels vendus. C'est un indicateur de vitalité culturelle et, dans le contexte québécois, un indicateur de diversité culturelle.
7. Indice de diversité des ventes totales par pays producteur	Mesurer la variation du degré de diversité culturelle selon l'origine des produits permet de suivre l'évolution de l'ouverture des Québécois aux autres cultures.
<b>Indicateurs sociaux</b>	<b>But</b>
8. Ratio effectif des travailleurs culturels / population active	Mesurer l'évolution numérique de la main-d'œuvre créatrice. C'est un indicateur de vitalité culturelle.
9. Nombre d'établissements de diffusion par 1 000 habitants	Mesurer l'accessibilité à la culture.
10. Ratio les dépenses culturelles des ménages / dépenses de loisir	Mesurer l'évolution de la part de la consommation culturelle des ménages dans leurs dépenses de loisir. C'est un indicateur de vitalité culturelle.
11. Indice composite de la fréquentation des établissements culturels	Mesurer l'achalandage des établissements culturels est un bon indicateur de l'ampleur de la participation à la culture.
12. Indice composite de la participation aux activités culturelles	Mesurer la prévalence de certains comportements culturels. C'est un indicateur de vitalité culturelle.
13. Ratio temps consacré aux activités culturelles / temps de loisir	Mesurer la variation du temps social consacré à la culture. C'est un indicateur de vitalité culturelle.
14. Ratio entre le nombre de nouveautés et l'ensemble de l'offre	Mesurer l'évolution du renouvellement de l'offre culturelle (création). C'est une mesure de vitalité culturelle.

Commentaires des indicateurs de 1<sup>er</sup> rang de l'expérience québécoise :

Indicateurs économiques	Commentaires PIBien-être
1. Ratio entre le PIB des secteurs de la culture et des communications et le PIB total	Possible à calculer dès à présent, à condition de définir préalablement ce qui relève du loisir et ce qui relève de la culture.
2. Indice d'exportation des produits culturels	Le Luxembourg étant un trop petit pays, ce chiffre ne présente pas spécialement d'intérêt.
3. Indice des prix des produits culturels	Possible à partir des données de l'IPCH du STATEC
4. Indice de concentration des industries culturelles (production et diffusion regroupées)	Le Luxembourg étant un trop petit pays, ce chiffre ne présente pas spécialement d'intérêt.
5. Indice des ventes totales de produits culturels	A voir si développable au Luxembourg
6. Part de marché des produits culturels nationaux	Le Luxembourg étant un trop petit pays, ce chiffre ne présente pas spécialement d'intérêt.
7. Indice de diversité des ventes totales par pays producteur	Le Luxembourg étant un trop petit pays, ce chiffre ne présente pas spécialement d'intérêt.
Indicateurs sociaux	Commentaires PIBien-être
8. Ratio entre l'effectif des travailleurs culturels et l'effectif de la population active	Possible à calculer dès à présent, à condition de définir préalablement ce qui relève du loisir et ce qui relève de la culture.
9. Nombre d'établissements de diffusion par 1 000 habitants	Possible à calculer dès à présent, à condition de savoir ce que l'on entend et définit par « établissement de diffusion »
10. Ratio entre les dépenses culturelles des ménages et les dépenses de loisir	Possible à calculer dès à présent, à condition de définir préalablement ce qui relève du loisir et ce qui relève de la culture.
11. Indice composite de la fréquentation des établissements culturels	Trop complexe pour être développé rapidement
12. Indice composite de la participation aux activités culturelles	Trop complexe pour être développé rapidement
13. Ratio entre le temps consacré aux activités culturelles et le temps de loisir	Possible avec une « enquête-temps »
14. Ratio entre le nombre de nouveautés et l'ensemble de l'offre	Trop complexe pour être développé rapidement



Indicateurs de 2<sup>nd</sup> rang de l'expérience québécoise :

Indicateur
1. Taux de croissance des dépenses culturelles par personne
2. Ratio entre le nombre de places dans les programmes de formation culturelle et le nombre de demandes d'admission
3. Indice de concentration des dépenses culturelles des ménages selon la langue d'usage à la maison
4. Ratio entre le PIB des industries culturelles et le PIB total
5. Ratio entre le nombre de travailleurs culturels et le nombre de travailleurs des autres secteurs
6. Nombre d'établissements de diffusion par habitant
7. Indice de diversité des travailleurs culturels selon la communauté culturelle
8. Indice de concentration de l'industrie (production et diffusion regroupées)
9. Ratio entre le nombre de nouveautés et l'ensemble de l'offre
10. Indice des ventes totales de produits culturels
11. Part de marché des produits nationaux
12. Indice de concentration des titres disponibles dans les régions
13. Indice des prix des produits culturels
14. Indice de concentration des ventes des nouveautés par pays producteur
15. Indice de concentration des ventes totales par pays producteur
16. Ratio entre les dépenses culturelles des ménages et les dépenses de loisir
17. Indice composite de la fréquentation des établissements culturels
18. Indice composite de la participation aux activités culturelles
19. Ratio entre le temps consacré aux activités culturelles et le temps hors travail
20. Indice des prix de l'équipement culturel domestique
21. Indice de diversité de la fréquentation de l'équipement culturel selon les domaines
22. Indice de diversité de la participation aux activités culturelles selon les domaines

## Conclusion

Les principales pratiques culturelles ont augmenté ou stagné au cours de la dernière décennie, mais ces bons résultats doivent être contrebalancés par le fait que le pays a accueilli un peu plus de 56 000 résidents supplémentaires au cours de la période 2000-2009. L'augmentation de la population résidente étrangère a, en outre, entraîné mécaniquement une diminution du nombre d'enfants parlant le luxembourgeois comme première langue vivante à la maison. Cependant, cela n'indique en rien que ces enfants ne maîtrisent pas la langue luxembourgeoise ou qu'ils ne l'utilisent pas au cours de leurs échanges extra-familiaux.